

Bibliothèque numérique



**Bulletin de la Société française
d'histoire de la médecine**

1939, n° 33. - Paris : Chez le secrétaire général,
1939.

Cote : Fonds de la SFHM, 1939, n° 33



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?bsfhmx1939x33>

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE
ET DE SES FILIALES

Tome XXXIII — Année 1939



PARIS
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
20, rue Thibaud (XIV^e).
S. H. M.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1939



PARIS
—
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
20, Rue Thibaud (XIV^e)
—
1939

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1939

MEMBRES D'HONNEUR

NEUBURGER (Max) Professeur honoraire à l'Université, Neubaugasse, 79, à Vienne (7^e).
METS (Dr de), 29, avenue Van Eyck, Anvers.

Associés

Bibliothèque de l'Académie de Médecine de New-York, 17 West, 43 th Street (représentée par M. John-S. Browne).
Bibliothèque de l'Université, Alger.
*Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (représentée par M. le Dr Wickersheimer), *membre perpétuel*.
The John Crerar Library, CHICAGO, III.
*Bibliothèque de l'Université de COPENHAGUE (Danemark), *membre perpétuel*.
Ecole et Dispensaire dentaires de Paris, 45, rue de La Tour d'Auvergne (9^e), (représentée par M. Blatter, Directeur Général) (1).
Bibliothèque de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6^e).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon (5^e).
Société médicale du IV^e arrondissement, représentée par le Dr Fournier, 13, rue du Pont-Louis-Philippe (4^e).
Laboratoires Lumière, 9, Cours de la Liberté, Lyon (représenté par M. Sestier).
Union des Médecins arméniens (représentée par le Dr Missakian, 3, rue de Brousse, Pétra, Istanbul).
Library of the College of physicians, 19 South, twenty-second street, PHILADELPHIE.
Bibliothèque de l'Université, à Prague (J.-G.), Calve, librairie, Malé nam, 12, PRAGUE.
Svenska läkaresällskapets medicinska historiska sektion, STOCKHOLM (adresse : Nordiska Béka Diotringgatan 7).
Bibliothèque de l'Université à Vienne (Gerold, librairie, Stefansplatz, 8, VIENNE, 1).
Janus, Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine (représenté par le Dr A.-W. Nieuwenhuis, 44, Jan van Goyenkade, Leyde).
The Wellcome Historical Medical Museum, 173-193, Euston Road, Londres N.W. 1, (représenté par le Dr P. Johnston Saint).
Musée d'Histoire de la Médecine au secrétariat de médecine de l'Université, 6, Strada Pasteur, Cluj, Roumanie (représenté par le Dr Bologa).
AUSTRALIAN MEDICAL HISTORICAL SOCIETY, Sydney, représentée par le Dr H.-M. Moran, 171, Macquarie Street, Sydney.
Bibliothèque de la Ville de Lyon, 4, avenue de la Bibliothèque, (représentée par M. H. Joly.)
Bibliothèque de l'Université représentée par M. François PITAGUE, bibliothécaire en chef, 31, rue de l'Université, Montpellier.

(1) Quand le nom de la ville n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

— IV —

ABADIE (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 18, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.
 ABD-EL-HAMID KHALID, Square Kouchtchimov-Raher, Le Caire (Egypte).
 AIMES (Dr), Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, 8, rue André-Michel, Montpellier.
 ALCALDE (Dr Fernandez de), Docteur en médecine et en droit, 8, Plaza de las Cortes, Madrid.
 ANDRIANAKOS (Dr Typhon), Pathéion 68, Pneias 2, Athènes.
 ANDRIEU (Médecin Colonel), Médecin chef des salles militaires, hôpital Saint-Eloi, à Montpellier.
 ARNOUX (Dr M.), 6, rue des Cristalleries, Baccarat (M.-et-M.).
 ASTRUC (Dr Pierre), 18, rue du Colonel Moll (17^e).
 ASTRUC (Dr A.), Professeur à la Faculté de Pharmacie, 17, boulevard Berthelot, Montpellier.
 AUDRY (Dr Jean-Baptiste), Médecin honoraire des Hôpitaux, 6, rue Président-Carnot, Lyon.
 AVALON (Jean), Secrétaire général d'*Esculape*, 21, rue Froidevaux (14^e).

BACHMANN (Dr Maurice), 30 bis, Grande-Rue, Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône).
 BANDELAC DE PARIENTE (Dr Albert), Vice-Président de l'U.M.F.I.A., 10, square Moncey (9^e).
 BARBÈ (Dr), Médecin alieniste des hôpitaux, 39, rue de l'Université (7^e).
 BARBILLION (Dr), Ancien interne des hôpitaux, 24, avenue de l'Observatoire (14^e).
 *BARIÉTY (Dr), Médecin des hôpitaux, 77, rue de Monceau (8^e).
 5, avenue de Villiers (17^e). *Membre perpétuel*.
 BARRAUD (Dr G.), Châtelain (Charente-Inférieure).
 *BASMAJIAN (K.-J.), Pharmacien, 9, rue Gazan (14^e). *Membre Perpétuel*.
 BATTINO (M.), pharmacien, 45, avenue du Général-Drude, Casablanca (Maroc).
 BATILLE (Dr René), Chef de Clinique à la Faculté, 5, place Petit-Scel, Montpellier.
 BAUMGARTNER (Dr A.), Chirurgien des hôpitaux, 63 bis, rue de Varenne (7^e).
 BEAUPIN, Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 62, rue du Cardinal-Lemoine (5^e).
 BEAUVOIS (Dr), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
 EELTRAN (Dr J. Ramon), Professeur d'histoire de la médecine, Florida 825, Buenos-Aires (Argentine).
 BÉNARD (Dr René), Médecin des Hôpitaux, 33, rue de Babylone (7^e).
 BERGERON (Dr Marcel), 31 bis, avenue Gambetta (20^e).
 BÉRILLON (Dr), Médecin Inspecteur des asiles d'aliénés, 4, rue de Castellane (8^e).
 BERLIOZ (Dr Charles), 23, rue Drouot (9^e).
 BERNARD (Dr P.), Le Bugue, Dordogne.
 BETEAU (Dr J.-L.), 4, square Théodore-Judlin (15^e).
 BIOT (Dr René), Institut Lyonnais d'Endocrinologie et de Psychiatrie, 30, cours Albert-Thomas, Lyon.
 BLANC (Dr Henry), 37, rue Huguerie, Bordeaux.
 BLIND (Dr), 11, rue Goethe, Strasbourg.
 BLOOM (Dr A.), 16, rue Maghraby, Le Caire (Egypte).
 BOINET (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine, 4, rue Edmond-Rostand, Marseille.
 BOISSON DE CHAZOURNES (Dr), 1, quai Victor-Augagneur, Lyon.
 *BONNET-ROU (Dr Flavien), ancien chef de clinique à la Faculté, 5, avenue de Villiers (17^e). *Membre perpétuel*.
 BOQUEL (Dr André), Directeur de l'Ecole de Médecine, 27, rue Saint-Martin, Angers.
 BORN (Dr Benjamin), ancien interne des hôpitaux, 52, rue de Vaugirard (6^e).

— V —

BORIS (Mme), Avenue du Doyenné, Lyon.
 BOUAN DU CHEF DU BOIS (Dr Henri), à Périers (Manche).
 BOUCHET (M.), Inspecteur principal à l'Assistance publique,
 114, rue de Turenne (4^e).
 BOUDET (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 22, rue de
 l'Aiguillerie, Montpellier.
 BOUDON (Dr L.), ancien chef de clinique à la Faculté de Méde-
 *cine, 179, boulevard Saint-Germain (7^e).
 BOURY (René), Ingénieur, 15, rue Marcel-Renault (17^e).
 *BOYER (Dr Charles), 55 bis, rue Victor-Hugo, Carcassonne
 (Aude). *Membre Perpétuel.*
 BRINDEAU (Dr A.), Professeur à la Faculté de Médecine, accou-
 cheur des hôpitaux, 53 bis, quai des Grands-Augustins (6^e).
 BRISSEMORET (Dr), Ancien chef de Laboratoire à la Faculté de
 Médecine, 22, rue Adolphe-Besson, à Chelles (S.-et-M.).
 BRIZON (Eugène), Président honoraire du Conseil des Hospi-
 ces, 31, avenue de Saxe, Lyon.
 BRODIER (Dr L.), Conservateur du Musée à l'hôpital Saint-Louis,
 16, rue de Bruxelles (9^e).
 BROQUET (Dr), membre de l'Institut International d'Hygiène, 16,
 rue Cortambert (16^e).
 BRUNEL (Dr H.-André), 48, boulevard de Port-Royal, Paris (5^e).
 BRUNERIE (Dr), Chef de Clinique à la Faculté, 117, cours
 Lafayette, Lyon.
 BRUNET (Dr E.), Médecin général, Directeur du Service de Santé,
 11, rue Amiral-Linois, Brest.
 BRUNHES (Mgr.), Evêque de Montpellier, Palais de l'Evêche,
 rue Lallemand, Montpellier.
 BUJADOUX (Dr Antoine), 18, rue d'Algérie, Lyon.
 BULLOCK, Secrétaire Général du Royal Collège of Veterinary
 Surgeons, 10, Red Lion Square, Londres.
 BURILL (Dr Yves), 68, avenue de Normandie, Colombes (Seine).
 BUSQUET (Dr Hector), Agrégé des Facultés, 11, rue Condor-
 cet (9^e).

CADE (Dr André), Professeur à la Faculté, 10, rue de la Cha-
 rité, Lyon.
 CADET DE GASSICOURT (Dr André), 17, rue Lagrange (5^e).
 CAIRES (Dr Alvaro de) Directeur des services de biotypologie et
 de neuropsychologie infantile de l'Assistance publique,
 53, Avenue de la Liberté 1^e D, Lisbonne.
 CAIZERGUES (Dr J.-F.), Bram (Aude).
 CALAMIDA (Pr U.), 22, Piazza Castello, Milan, 110.
 CAMELIN (Joseph), 3, quai Claude-Bernard, Lyon.
 CAMELIN (Dr Aymé), 3, quai Claude-Bernard, Lyon.
 CAPPARELLI (Dr Vincenzo), Vittoria Veneto, Italie.
 CAPPARONI (Dr P.) 12, Via Calendrelli, Rome (29).
 CARBONELL (Diego), ancien recteur des Universités du Vene-
 zuela, ministre plénipotentiaire à Bogota (Colombie).
 CARRERE (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
 8, boulevard de l'Observatoire, Montpellier.
 CARVALHO (Dr Silva), Rue Dom Pedro quarto 60, Lisbonne.
 CARVALLO (Dr Th.), membre de l'Académie de Caracas, hôtel
 des Champs-Elysées, rue Balzac (8^e).
 CASTIGLIONI (Dr Arturo), Professeur à l'Université de Padoue,
 Via Duca d'Aosta 8, Trieste.
 *CAVAILLÉS (Dr Roger), 4, square Labruyère (9^e). *Membre Per-
 pétuel.*
 CHARROI (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
 68, boulevard de Courcelles (17^e).
 CHAILLEY-BERT (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Méde-
 cine, 2, avenue de la Porte Brancion (15^e).
 CHATELIN (Dr), Ancien interne des hôpitaux, 46, boulev. Lundy,
 Reims.
 CHAUVEAU (Dr Claude), 225, boulevard Saint-Germain (7^e).

— VI —

- CHEVASSU (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, Chirurgien des hôpitaux 1, avenue de Tourville (7^e).
 CHEVIROLET (Dr Pierre), 107, avenue de Villiers (17^e).
 CHRISTIANSEN (Pr Vigo), membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, 18, Lille Strandvej, Hellerup, près Copenhague.
 COLLY (Marcel), archiviste des hospices, à l'Hôtel-Dieu, Lyon.
 CORNILLEAU (Dr Robert), 12, rue de Tournon (6^e).
 CORNILLOT (Dr), ancien Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 39, rue Gazan (14^e).
 CORSINI (Prof. D. Andréa), 5, Via del Bardi, Florence.
 COVILLE (Dr René), Aiguillon (Lot-et-Garonne).
 *CROOKSHANK (Dr F.-G.), 57a Wimpole Street, Londres W. I.
Membre perpétuel.
 CUILLERET (Dr Pierre), 2 place Bellecour, Lyon.
 CUSHING (Dr Harvey), Professeur à l'Ecole de Médecine de l'Université Yale, New Haven, Connecticut (U.S.).
- DALLY (Dr C.), 53, rue de Varenne (7^e).
 DANEL (Dr Louis), Professeur à la Faculté libre, 5, rue Collson, Lille.
 DARDEL (Dr Jean), 69 bis, rue Charles-Laffitte, Neuilly (Seine).
Lété à Aix-les-Bains.
 DARTIGUES (Dr), Président de l'U.M.F.I.A., 81, rue de la Pompe (10^e).
 DECHAUME (Dr Jean), Médecin des Hôpitaux, 13, quai Victor-Augagneur, Lyon.
 DEGUÉRET (Dr E.), villa Montilienne, 26, boul. Carnot, Vichy.
 DELAUNAY (Dr Paul), Ancien interne des hôpitaux de Paris, 36, rue Chanzy, Le Mans.
 DE LA ROCHE (Robert), Licencié en droit, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, 87, boulevard Saint-Michel (5^e).
 DELÉAGE (Emile), Pharmacien, 69 bis, rue Paul-Bert, Lyon.
 DELHOMME (Dr Léon), Pierre-Buflière, Haute-Vienne.
 DELMAS (Dr Paul), Professeur à la Faculté de Médecine, 8, place de la Comédie, Montpellier.
 DELORME (Dr Jean), 1, rue Saint-Pierre-de-Vaise, Lyon.
 *DENIER (Dr), membre de la Société de Pathologie de France, Le Clos, La Tour-du-Pin (Isère). *Membre perpétuel.*
 DES CILLEULS (Jean), Docteur ès Sciences, 34, avenue de la Motte-Piquet (7^e).
 DEZEUZE (Fr.), 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier.
 DHERS (Dr V.), 8, rue Michel-Servet, Genève (Suisse).
 DIDSBURY (Dr), 2, rue de Sontay (16^e).
 DOCK (Dr George), 94, North Madison Avenue, Pasadena, Californie (U.S.).
 . DUCLOS (Dr Jean), 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
 DUHAMEL (Dr Jacques), 68, boulevard Saint-Michel (5^e).
 DUMAS (Dr Antoine), Médecin des Hôpitaux, 28, rue Bellecorrière, Lyon.
 DUPLESSIS DE POUZILLAC (Dr), 34, rue Turgot, Narbonne.
 DURAND (Dr Gilbert), 13, avenue Boucicaut, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- EUZIÈRE (Pr), Doyen de la Faculté de Médecine, 12, rue Marceau, Montpellier.
- FAISANT (Dr Emile), 288, cours Lafayette, Lyon.
 FARÉZ (Dr Paul), Médecin inspecteur des asiles d'aliénés, 3, rue de la Boëtie (8^e).
 FAUCON, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 17, boulevard Sarail, Montpellier.

— VII —

FERRAN (Dr Côme), 34, rue Sainte-Hélène, Lyon.
 FILLIOZAT (Dr Jean), 24, rue Yvon, Nogent-sur-Marne (Seine).
 FINLAY (F.-Y.), 9, Hermitage Gardens, Edinburgh.
 FINOT (Dr André), Ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Péguy (6^e).
 FLANDRIN (Dr), Médecin accoucheur honoraire de l'Hôpital, 11, rue des Clercs, Grenoble.
 FLETCHER (Dr), 8, Hazlwell Road, Putney, S. W. 15.
 FLEURANT (Dr H.), 4, rue Bartholdi, Colmar.
 FLORENCE (Dr Gabriel), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, place Bellecour, Lyon.
 FOMBEURE (Dr Georges), 20, rue Thibaud (14^e).
 FORGE (Dre), Professeur Honoraire à la Faculté, Domaine de Graves, par Mirepoix (Ariège).
 FOSSEUX (Marcel), Docteur ès lettres, Sous-Directeur honoraire à l'Assistance publique, 20, rue Thibaud (14^e).
 FOURMESTRAUX (Dr de), 22, rue Georges-Fessard, Chartres.
 FULTON (John), Yale medical School, New-Haven, Conn., (U.S.).

GAILLARD (Dr René), 5, place Antonin-Poncet, Lyon.
 GAILLOT-LAVALLÉE (Dr), 4, avenue Léon-Bollée, Le Mans.
 GALAVIELLE (Dr Jean), Ex-Chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 1, rue Clos-René, Montpellier.
 GALLOIS (Dr Paul), 39, rue de Lisbonne (8^e).
 GANCHE (Edouard), homme de lettres, 5, rue de Greffulhe (8^e).
 GAUDIER (Dr), Professeur honoraire de clinique chirurgicale, 175, rue Nationale, Lille.
 GENET (Dr Lucien), 8, place Bellecour, Lyon.
 GENEVRIER (Dr), 67, boulevard des Invalides (7^e).
 GENIL-PERRIN (Dr), 63, boulevard Raspail, Paris (6^e).
 GENNES (Dr Lucien de), Médecin des Hôpitaux, 62, rue de Monceau (8^e).
 *GÉNOT, Pharmacien, 15, avenue Daumesnil, Saint-Mandé
Membre Perpétuel.
 GENTY (Dr Victor), 6, rue Servient, Lyon.
 GENTY (Dr M.), Bibliothécaire de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6^e).
 GERARDIN (Dr), Directeur de l'Hospice et de la Clinique des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton (12^e).
 GIDON (Dr E.), Professeur d'histologie à l'Ecole de médecine, 36, rue Bicoquet, Caen, et 41, rue des Martyrs (9^e).
 GIEDROYC (Dr François), 8, Kredzówka, Varsovie.
 GIORDANO (Dr Davide), membre de l'Associazione italiana di Storia critica delle scienze mediche e naturali, 1574, San Leonardo, Venise.
 GIRARD (E.), Docteur en Pharmacie, 60, rue des Forges, Dijon.
 GIRAUD (Dr G.), Professeur à la Faculté de Médecine, 5, Enclos Tissié-Sarrus, Montpellier.
 GLATARD (Dr Jérôme), 7, rue des Archers, Lyon.
 GOGLEWSKI (Dr Henri), 14, rue Théodule-Ribot (17^e).
 GOGLEWSKI (Guy), 14, rue Théodule-Ribot (17^e).
 GOMOIU (Dr Victor), 88, rue Stirbei Voda, Bucarest.
 GONNET (Dr Charles), Accoucheur des hôpitaux, 77, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
 GORIS (Albert), Professeur à la Faculté de Pharmacie, membre de l'Académie de Médecine, Directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux, 47, quai de la Tournelle (5^e).
 GORSSÉ (Dr Bertrand de), 65, rue du Taur, Toulouse ; l'été, à Luchon.
 GOUDET (Médecin-Commandant), Médecin-Chef du Centre de dermatovénérologie, 6, rue du Grand-Saint-Jean, Montpellier.
 GRANEL (Dr Fr.), Professeur à la Faculté, 1, rue Saint-Firmin, Montpellier.

— VIII —

- GRENIER DE CARDENAL (Dr H.), l'été, Argelès-Gazost, et l'hiver, cours Pasteur, 65, Bordeaux.
- GRIGAUT (Dr A.), Chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 21, rue du Vieux-Colombier (6^e).
- GRIMBERT (Dr Charles), 11, rue Duroc (7^e).
- GUALINO (Dr Lorenzo), Médecin de l'Hôpital psychiatrique de Saint-Giacomo Alessandria (Italie).
- GUAY (Dr), Bourbonne-les-Bains, l'été, et 7, rue Pierre-Nicole (5^e).
- GUEBEL (Dr), 39, boulevard Malesherbes (8^e).
- GUILLIOT (Dr Octave), Ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, 31, rue Campagne-Première (14^e).
- GUIART (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
- GUIBERT (Dr H.), 16, rue du Cardinal-de-Cabrières, Montpellier.
- GUILLAIN (Dr G.), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 215 bis, boulevard Saint-Germain (7^e).
- GUILLEMAIN (Charles), architecte, 1, chemin de Sain-Bel, Assin (Rhône).
- GUISAN (Dr André), 2, place Bel-Air, Lausanne (Suisse).
- GUITARD (P.H.) archiviste paléographe, secrétaire général de la Société d'histoire de la pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, Paris (6^e).
- GUR (Dr E.), 7, rue Paillot-de-Montabert, Troyes.
- HAHN (Dr Lucien), Bibliothécaire en chef honoraire de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (6^e).
- HARANT (Dr), Chef des Travaux à la Faculté de Médecine, 10, rue du Cannau, Montpellier.
- HARIZ (Dr M.-J.), 31, rue Melingue (19^e).
- HARTMANN (Dr Henri), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 4, place Malesherbes (17^e).
- HEIMANN-ROGER (Mine B.), 6, rue Clande-Matrat, Issy-les-Moulineaux.
- HENRY (Doctoresse Marthe), 2, boul. de Latour-Maubourg (7^e).
- HÉRISSAY (Jacques), 21, rue Visconti (6^e).
- HERSCHER (Dr M.-G.), Médecin des hôpitaux, 85, rue La Boëtie (8^e).
- HULT (Dr Livmeldikus), Institut Karolinska, Stockholm.
- IRISSOU, Pharmacien en Chef des Hospices, 16, rue Rambaud, Montpellier.
- JACOBS (Dr Henry Barton), Professeur à l'Université Johns Hopkins, 11, Mt. Vernon place, W., Baltimore (U. S.).
- JAVELIER (Dr André), 3, rue Champollion (5^e).
- JORGE (Pr Ricardo), Directeur des services d'hygiène à la Faculté de Médecine, Campo dos Martires da patria, 31, Lisbonne.
- JOSEPH (Dr Ludwig), 34 ter, rue de la Tour d'Auvergne, (9^e).
- JUSTIN-BESANÇON (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux, 2, rue Guynemer (6^e).
- KAHAN (Dr S.), Directeur d'*Hippocrate*, 7, rue des Grands-Degrés (5^e).
- KARL (Louis), Docteur ès-lettres, Professeur à l'Université, 3, Universitätsplatz, Graz (Autriche).
- *KLEBS (Dr Arnold C.), Les Terrasses, Nyon (Suisse). *Membre Perpétuel*.
- KIENIG (Dr Paul), 87, boulevard Suchet (16^e).
- KÖRBLER (Dr Georges), Senoina, 6, Zagreb (Yougoslavie).
- KROON (Dr J.-Emile), 25, Stationsweg, à Leyde (Hollande).

— IX —

- LACASSAGNE (Dr Jean), 26, rue de la République, Lyon.
 LACROIX (Dr Jean), 47, rue des Charpennes, Lyon-Villeurbanne.
 LAEMMER (Dr), 5, rue Davioud (16^e).
 LAFON (Dr Ch.), 6, rue du Quatre-Septembre, Périgueux.
 LAIGNEL-LAVASTINE (Dr M.), Professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 12 bis, place de Laborde (8^e).
 LAMBERT (Pierre), libraire, 12, rue Jacob (6^e).
 LAMOUROUX (Dr), 17, avenue du Pont Juvénal, Montpellier.
 LAMIS (Dr Honoré), Professeur d'Histologie et d'Embryologie à l'Université, 286, chaussée de Courtrai, Gand.
 LANNOIS (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, Les Bouleaux, Ecully (Rhône).
 LANSELLE (Dr M.), Moniteur d'urologie à l'hôpital Necker, 17, rue Rambuteau (4^e).
 LARDENNOIS (Dr G.), Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 4, rue Quentin-Bauchart (8^e).
 *LARRIEU (Dr), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). *Membre Perpétuel.*
 LASTRES (Juan B.), Professeur à la Faculté de Médecine, 12, avenue de l'Observatoire, (6^e).
 LAVIER (Dr) Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, l'Observatoire, (6^e).
 LAURENS (Dr Louis), médecin de colonisation, à Ain-Bessem (Algérie).
 LAUZE (Dr), Aimargues (Gard).
 *LEBEGUE (Dr Roger), 2, Square Gabriel-Fauré (17^e). *Membre perpétuel.*
 LEBOVICI-SOLO (Dr), 23, avenue Mac-Mahon (16^e).
 *LECLAIR (Edmond), Pharmacien des hôpitaux, 96, rue Jacqueline-Giélee, Lille, *membre perpétuel.*
 LECLERC (Dr Henri), 19, avenue de Ségur (7^e).
 LEDOUX-LEBARD (Dr R.), 22, rue Clément-Marot (8^e).
 LE FRANCOIS (Eugène), Editeur, 91, boul. Saint-Germain (6^e).
 LEGRAND (Amédée), Editeur, 93, boulevard Saint-Germain (6^e).
 LE GOFF (Dr Jean), 178, faubourg Saint-Honoré (8^e).
 *LE LORIER (Dr Victor), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 74, avenue Marceau (16^e). *Membre perpétuel.*
 LEMAY, Docteur en pharmacie, 6 bis, rue J.-J.-Rousseau, Fontenay-sous-Bois.
 LENORMANT (Dr Charles), Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté, chirurgien des hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 1 bis, rue de Buenos-Aires (7^e).
 LÉPINE (Dr Jean), Doyen de la Faculté de Médecine, 1, place Gailleton, Lyon.
 LERÉBOUILLET (Dr Pierre) Professeur d'hygiène et clinique infantiles, médecin des hôpitaux, 193, boulevard Saint-Germain (7^e).
 LE ROY DES BARRES (Dr M.), Médecin de la Maison de Santé d'Epinay-sur-Seine (Seine).
 LE ROY DES BARRES (Dr A.), Professeur à l'Ecole de Médecine Directeur de l'Hôpital du Protectorat, Hanov (Tonkin).
 LEVY-VALENSI (Dr J.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux, 37, avenue Victor-Hugo (16^e).
 LINON (P.-G.), Docteur en droit, Docteur Vétérinaire, 16, rue du Ciron, Albi.
 LINDSAY (Lillian), 13, Hill Street, Berkeley Square, Londres W.1.
 LŒPER (Dr M.), Professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, 39, rue Saint-Dominique (7^e).
 LOCARD (Dr Edmond), 7, chemin de la Cigalline, Caluire (Rhône).
 LYONNET (Dr B.), Médecin des Hôpitaux, 37, rue de la République, Lyon.

--- X ---

- MAC KINNEY (Loren C.), Chapel Hill, Caroline du Nord (U.S.).
 MAGNE, Poudrerie du Bouchet, Vert-le-Petit (Seine-et-Oise).
 MAGNOL (Dr), 1, rue Philippy, Montpellier.
 MALLET (Dr P.), Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
 MARFAN (Dr A.-B.), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 30, rue de La Boëtie (8^e).
 MARGAROT (Dr), Ancien Chef de clinique à la Faculté, 8, rue Maguelone, Montpellier.
 MARIE (Dr Pierre), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 76, rue de Lille (7^e).
 MARTI IBANEZ (Dr Félix), Benet y Mercadé, 15, Barcelone.
 MARTIN (Dr Etienne), Professeur à la Faculté de Médecine, 10, rue du Plat, Lyon.
 MARTIN (Dr Joseph), Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, 3, rue Pierre-Cornille, Lyon.
 MARTIN (Dr Charles-Rémy), Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, 14, rue Ménage, Angers.
 MARTINY (Dr), 10, rue Eugène-Roll (17^e).
 MASSON (Mme le Dr), Médecin-Chef des Asiles, 10, rue Pierre-Curie, Limoges.
 MATAS (Dr Rudolph), 2255 st. Charles avenue, Nouvelle-Orléans, Louisiane (U.S.).
 MATHIEU (Dr Paul), Professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, 42, avenue Charles-Floquet (7^e).
 MAUCLAIRE (Dr), Professeur honoraire de la Faculté de Médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 64, rue de Miromesnil (8^e).
 MAURIAU (Pr), Doyen de la Faculté de Médecine, 42, rue Ferrière, Bordeaux.
 MAYONADE (J.), Capitaine d'Administration du Service de Santé, 13, rue des Canettes, Amiens.
 MAZEYRIE (Dr Jean), médecin capitaine, hôpital militaire de Metz (Moselle).
 MEDVEDEFF (Dr), 10, rue de l'Ermitage, Montmorency.
 MEIGE (Dr Henry), Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, membre de l'Académie de Médecine, allée Bolleau, Champs-étoiles, par La Varenne-St-Hilaire (Seine).
 MERCIER (Dr Raoul), Professeur à l'Ecole de Médecine, 41, boulevard Heurteloup, Tours.
 MERKLEN (Dr Louis), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 1, rue de la Commanderie, Nancy.
 MERLE, 36, rue du Courreau, Montpellier.
 METZGER (Mme Hélène), Docteur ès lettres, 21, rue Pauquet (16^e).
 MICHEL (Dr Lucien), 2, place Bellecour, Lyon.
 *MIÉGEVILLE (Dr René), 11, place Vintimille (9^e). *Membre Perpétuel.*
 MIELI (Aldo), Président de la Section d'Histoire des Sciences du Centre International de Synthèse, 12, rue Colbert (2^e).
 MIGNON (Dr), 43, boulevard Victor-Hugo, Nice.
 MILHAUD (Dr Marcel), 7, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon.
 MOINSON (Dr), 72, boulevard de Courcelles (17^e).
 MOLINERY (Dr Raymond), L'été à Bagnères-de-Luchon et l'hiver 30, avenue Sainte-Marie, à Saint-Mandé (Seine).
 MOLLARD (Dr Henri), 18, rue Théodore-de-Banville (17^e).
 MONTHUS (Dr), Ophtalmologiste honoraire des hôpitaux, 215 bis, boulevard Saint-Germain (7^e).
 MONTIER (Marius), Pharmacie Blossac, 41, Boulevard Blossac, Châtellerault.
 *MONRO (Dr T.-K.), Professeur d'histoire de la médecine, 12, Somerset Place, Glasgow, Ecosse. *Membre perpétuel.*
 MORÉNAS (Dr Léon), professeur agrégé, 7, rue de Bonnel, Lyon.
 MORIN (Dr Antoine), 17, cours de Verdun, Lyon.
 MORIN (Dr Georges), 17, cours de Verdun, Lyon.

— XI —

MOUNIER-KUHN (Dr Pierre), 18, place Bellecour, Lyon.
 MOURGUE (Dr), 76, rue Laurent, Mulhouse (Haut-Rhin).
 MOUSSON-LANAUZE (Dr), 3 bis, place de la Tourelle, Saint-Mandé.
 MOUTIER (Dr François), 78, rue de Monceau (8^e).

NEVEU (Dr Raymond), 3, rue du Commandant-Guilbaud (16^e).

OLIVIER (Dr Eugène), Professeur à la Faculté de Médecine,
 66, Boulevard Raspail) (6^e).
 ONFROY (Dr), 6, avenue de la Motte-Piquet (7^e).

PANAYOTATOU (Doctoresse Angélique), 4, villa Parcs, Mazarita,
 Alexandrie (Egypte).
 PANKOUCHE (G.), avenue de Brolles, Bois-le-Roi (S.-et-M.).
 PARTURIER (Dr), Eté à Vichy, hiver, 152, avenue des Champs-
 Elysées (8^e).
 PATEL (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, rue
 Président-Carnot, Lyon.
 PAULIAN (Dr), Professeur à la Faculté, 31, St Annescasca,
 Bucarest.
 PERRIN (Henri), Pharmacien, 14, place de Belfort, Lyon.
 PERROT, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 12 bis, boule-
 vard du Port-Royal (6^e).
 PETIT (Raymond), 95, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Chinon
 (I.-et-L.).
 PÉTOUARD (Jean), 32, quai Saint-Antoine, Lyon.
 PIERRET (Dr Robert), 95, avenue Kléber (16^e).
 PIERY (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 5, rue Emile-
 Zola, Lyon.
 PIGEAUD (Dr Henri), Professeur Agrégé, 7, rue des Archers,
 Lyon.
 PIGNOT (Dr), ancien Chef de clinique à la Faculté de Médecine,
 82, rue de Rennes (6^e).
 POLICMB (Dr Albert), Professeur à la Faculté de Médecine,
 1, place Raspail, Lyon.
 POTEZ (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine, rue Morand,
 Rouen.
 POWER (Sir d'Arcy), Honorary Librarian of the Royal Col-
 lege of surgeons of England, 10 A. Chaudos, Cavendish
 Square, Londres, W 1.

RABOURDIN (Dr André), Place du Gouvernement, Rambouillet.
 RAILLIET (Dr G.), médecin des hôpitaux, 37, rue Jeanne-d'Arc,
 Reims.
 RAMADIER (Dr), oto-rhino-laryngologue des hôpitaux, 22, rue
 Clément-Marot (8^e).
 RAVON (Dr E.), 42, rue de la Préfecture, Saint-Etienne.
 REMAUX (Dr), Directeur du sanatorium de la Guiche (Saône-
 et-Loire).
 RÉMY (Dr), 73, Grande-Rue, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
 RENAUD (Dr H.-J.), Directeur d'Etudes à l'Institut des Hautes
 Études marocaines, 42, av. Moulay-Youssef, Rabat (Maroc).
 RENDU (Dr Robert), 8, rue Boissac, Lyon.
 RICHARD (Jean), 5, rue Saint-Paul, Montpellier.
 RICHE (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, « Clément-
 ville », avenue de Lodève, Montpellier.
 RIVERO (Dr Rodriguez), Este 2, N° 85, Caracas (Venezuela).
 ROBLIN (Dr Louis), Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
 *ROCHAIX (Dr Anthelme), Professeur à la Faculté de Médecine,
 107, rue Vendôme, Lyon. *Membre perpétuel.*

— XII —

ROGER (Dr H.), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, 108, rue Michel-Ange (16^e).
 ROLLAND (J.), Professeur et Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, 16, rue de la Sorbonne (5^e).
 ROLLAND (Dr Pierre), 68, rue du Lycée, Sceaux.
 ROLLET (Dr Jacques), 3, rue Bellecour, Lyon.
 ROLLET (Dr Maurice), 136, boulevard Saint-Germain (6^e).
 ROLLESTON (Dr Davy), 91, Bedford Gardens, Londres, W.8.
 ROUCAYROL (Dr Ernest), 43, rue du Rocher (8^e).
 ROUFFIANDIS (Dr), Médecin Général, Villa la Terrasse, 4, rue Camille, Perpignan.
 ROUSSET (Dr Jean), Chef de Clinique à la Faculté, 7, place Antonin-Poncet, Lyon.
 ROUX (Mlle Marthe), pharmacienne, préparateur à la Faculté de Médecine, Montpellier.
 ROUVILLE (Dr), Médecin Inspecteur général du cadre de réserve, Membre de l'Académie de Médecine, 132, boulevard Raspail (6^e).
 ROY (Dr Paul), ancien interne des hôpitaux, 19, rue Hautefeuille (6^e).

SABRAZÉS (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 50, rue Ferrère, Bordeaux.
 SAINT-JACQUES (Dr), 386, Chemin Sainte-Catherine Ostremont, à Montréal (Canada).
 SAINT-PERIER (Dr de), 47, rue Monsieur-le-Prince (6^e).
 SARAFIEH (Dr Hector), Constanta, Roumanie.
 SARTON (Georges), Directeur de la Revue *Isis*, Harvard Library, 185, Cambridge, Mass. (U.S.).
 SATRE (Dr Antoine), 3, place aux Herbes, Grenoble. *Membre Perpétuel*.
 SAUVÉ (Dr Louis) Chirurgien des hôpitaux, 27, rue Cassette Paris (6^e).
 SAWADA (Dr Toichiro), Professeur à l'Université Impériale de Kyushu, Japon (*via Siberia*).
 SCAPIER (Dr Joseph), 5, rue Georges-Delavenne (7^e).
 SCHLUETER (Dr Robert-E.), Métropolitain Building, Saint-Louis (U.S.). *Membre perpétuel*.
 SCHIAMECK (Dr Jean), 1, rue Beaujon (8^e).
 SÉRIEUX (Dr Paul), médecin honoraire de l'Asile Sainte-Anne, 131, boulevard Brune (14^e).
 SÉVILLA (Henri), Médecin vétérinaire, rue de la Nierme, Oyonnax (Ain).
 SEXE (Dr Jean), 2, rue Delavelle, Besançon.
 SHRYOCK (Richard H.), Duke University, Durham, North Carolina (U.S.).
 SICARD DE PLAIZOLLES (Dr), Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques (14^e).
 STEUR (Dr C.), Médecin-inspecteur général du cadre de réserve, membre de l'Académie de Médecine, 54, boulevard St-Jacques (14^e).
 SIGERIST (Dr Henry), The Johns Hopkins University, 1900, East Monument Street, Baltimore, Maryland, (U.S.).
 SIMON (Dr L.), 2, cité Monthiers (9^e).
 SIMON (Antoine), 7, boulevard des Belges, Lyon.
 SINGER (Dr Charles), 5, North Grove, Highgate N. 6, Londres.
 SOLENTE (Dr G.), médecin inspecteur des Ecoles, 35, rue de Vaugirard (6^e).
 SOUQUES (Dr A.), Médecin Honoraire des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 23, quai d'Orsay (7^e).
 STEPHANOPOULI (Dr Th.), 35, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (Seine-et-Oise).

— XIII —

*STREETER (Dr Edward), 280, Beacon street, Boston (U. S.).
Membre Perpétuel.
 SÜHEYL ÜNVER (Dr A.), Directeur de l'institut d'histoire de la Médecine, à l'Université d'Istanbul.
 SZUMOWSKI (Dr Wladislaw), Professeur d'histoire et de philosophie médicales à l'Université Jagellonienne, 6, Wolska, Cracovie (Pologne).

TAILLIART (M.), Recteur de l'Université, 2, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, Montpellier.
 TANNERY (Mme Paul), 16, rue Bouchut (15^e).
 TANON (Dr Louis), Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 14, rue des Carmes (5^e).
 85, boulevard Saint-Germain (6^e).
 TERRIEN (Dr Félix), Professeur à la Faculté de Médecine, Ophtalmologiste des hôpitaux, 48, rue Pierre-Charron (8^e).
 TERSIAN (Dr Léon), 13, rue de Montenotte (17^e).
 THOMAS (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres, 12, rue Delmas, Montpellier.
 TIFFENEAU (Dr M.), Doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, pharmacien des hôpitaux, à l'Hôtel-Dieu, 85, boulevard Saint-Germain (6^e).
 TISSET (Pierre), Professeur à la Faculté de Droit, 3, place Chabanau, Montpellier.
 TOLOT (Dr Gaspard), 9, rue des Archers, Lyon.
 TORAUDE (L.S.), 58, rue de Vaugirard, Paris (6^e).
 TORKOMIAN (Dr V.), 34, rue de Moscou (8^e).
 TORLAIS (Dr Jean), 2, rue du Général-Gallieni, La Rochelle.
 TOURNAINE (Dr A.), Médecin des hôpitaux, 7, boulevard Raspail (6^e).
 TOURNIER-LASSERVE (Dr), 116, rue d'Alsace, Pau.
 TRICOT-ROYER (Dr), Président honoraire de la Société Internationale d'histoire de la médecine, 108, avenue d'Italie, Anvers.
 TURCHINI (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 4, rue Battalierie, Montpellier.

VAHRAM (Dr), 139, Grande-Rue de Péra, Istanbul.
 VALLÉE (Pr Arthur), Secrétaire de la Faculté de Médecine et l'Université Laval, 22, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.
 VALLERY-RADOT (Dr), Médecin des Hôpitaux, 49 bis, avenue Emmanuel-III (8^e).
 VALLERY-RADOT (Dr Pierre), 39, avenue d'Eylau (16^e).
 VAN ANDEL (Dr A.), Martik-Gorinchem (Hollande).
 VANNIER (Dr Léon), Président du Centre Homéopathique de France, 25, rue Murillo (8^e).
 VAN DER HOEVEN (Dr), Eefde, près de Zutphen (Hollande).
 VAN GILS (Dr J.-B.-F.), Laan van Meerdervoort, 321, La Haye, (Hollande).
 VAUX DE FOETIER (de), archiviste départemental, Rouen.
 VELLUDA (Dr Constantin), Privat docent à l'Université, 21, rue Majorescu, Cluj (Roumanie).
 VAN SCHEVENSTEEN (Dr), 46, avenue de Belgique, Anvers.
 VERGNES (Dr), 27, rue Demours (17^e).
 VERNIÈRES (Mlle), Docteur en Pharmacie, 2, rue Fontenille, Montpellier.
 VIALET (Dr), Médecin principal de la Marine, 4, rue Duquesne, Brest.
 VIDAL (Dr Ch.), 27, rue Emile-Zola, Castres (Tarn).
 VIE (Dr J.), Médecin directeur de l'Asile de Molleselles (Seine-et-Oise).
 VIEUX (Dr Numa), Divonne-les-Bains (Ain).
 VIGNE (Dr Paul), Médecin des Hôpitaux, 10, boulevard Thurier, Marseille.

— xiv —

- VILLARD (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 4, rue Maguelone, Montpellier.
- VILLARET (Dr Maurice), Professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 8, avenue du Parc-Monceau (8^e).
- VIMONT (Dr), 40, rue Chardon-Lagache (16^e).
- VINAIK (Dr Joseph), Na porici 37, Prague, 2, Tchécoslovaquie.
- VINCENT (Dr Marcel), 9, rue du Plat, Lyon.
- VINCHON (Dr Jean), Ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, 108, rue du Bac (7^e).
- VIRES (Dr), Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Médecine, 18, rue Jacques-Cœur, Montpellier.
- VISCHNIAC (Charles), Ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant (14^e).
- VOIZARD (Dr), 25, rue Henri-Lafasse, Rouen.
- VURPAS (Dr), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, 161, rue de Charonne (11^e).
- WALLER (Dr Erick), Médecin chef de l'Hôpital, à Lidköping, (Suède).
- *WALSH (Dr James J.), Directeur médical de l'Ecole universitaire de Fordham, 344, W. 72 nt. Street, New-York (U.S.).
Membre perpétuel.
- WALTER (Pierre), Pharmacien, 17, rue Rotrou, Asnières (Seine).
- WEISGERBER (Dr H.), Sous-directeur de l'Ecole d'anthropologie, 62, rue de Prony (17^e).
- WICKERSHEIMER (Dr Ernest), Administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 32, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).
- ZAKI Aly (Dr), 20, rue des Eaux-Vives, Genève.
- ZEMBRZUSKI (Dr Louis), Professeur agrégé à l'Université, 5, rue Okolnik 11, Varsovie.
- ZILBOORG (Dr Gregory), 14, East 75th Street, New-York City, (U.S.).
- ZIZINE (Dr Pierre), 24, rue de Fécamp (12^e).

— xv —

PARIS

Bureau

Président : P. DELAUNAY.
Vice-Présidents : MM. E. OLIVIER et A. SOQUES.
Secrétaire Général : M. Marcel FOSSEYEUX.
Secrétaire : MM. Lucien HAHN et Jean VINCHON.
Trésorier : N...
Trésorier-adjoint : M. GÉNOT.
Archiviste-Bibliothécaire : M. R. NEVEU.
Archiviste-Bibliothécaire-Adjoint : Mlle M. HENRY.

Conseil

MM. Eugène OLIVIER, TANOUX, A. FINOT, sortants en 1939.
Paul GOBLEWSKI, ROUVILLE, P. GALLOIS, sortants en 1940.
Maurice VILLARET, MOLINÉRY, BÉNARD (René), sortants en 1941.

Anciens Présidents

1902-1904.	+ Raphaël BLANCHARD.
1905-1906.	+ E.-T. HAMY.
1907-1908.	+ Paul RICHER.
1909-1910.	+ Gilbert BALLET.
1911-1912.	+ L. LE PILEUR.
1913-1919.	+ P. DORVEAUX.
1920-1921.	+ E. JEANSELME.
1922-1923.	+ G. HERVÉ.
1924-1925.	+ MINETRIER.
1926-1927.	LIGNEL-LAVASTINE.
1928-1929.	C. SIEUR.
1930-1931.	BARBILTON.
1932-1933.	+ LE GENDRE.
1934-1935.	MAULIERS.
1936-1937.	L. BRODIER.
1938	P. DELAUNAY.

LYON

Président : M. le Pr GUIART.
Secrétaire : M. ROUSSET.

MONTPELLIER

Président Honoraire : M. MAGNOL.
Président : M. ROUFFIANDIS.
Vice-Président : M. IRISOU.
Secrétaire : M. HARANT.

IMPRIMERIE BOUDIN - ÉTAMPES



PROCÈS-VERBAUX

SECTION PARISIENNE

Séance du 7 janvier 1939.

Présidence de M. le Dr DELAUNAY

Présents : M^{me} Heimann-Roger, Metzger ; MM. Brodier, des Cilleuls, de Fourmestraux, Fosseyeux, Génot, L. Hahn, Joseph, Lemay, R. Molinéry, Perrot, Rouvillois.

Excusés : D^{rs} Laignel-Lavastine, Neveu.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président remercie les membres du Bureau de leur fidèle collaboration pendant l'exercice 1938 et offre à la Compagnie ses vœux de prospérité, si tant est qu'on en puisse espérer quelqu'une dans une Europe en rumeur et devenue bien peu propice au travail et aux échanges intellectuels. Il convient de signaler, au surplus, la négligence de trop de membres à acquitter leur cotisation, ce qui compromet fortement l'équilibre budgétaire, et la nécessité d'assurer le recrutement de la Société, trop ralenti l'an dernier.

Rectification. — De deux communications précitées (1938), l'une, sur *Rideux*, est de M. Irissou, l'autre, sur *Imbert*, de MM. Irissou et Harant, de Montpellier.

Nomination. — M. le Dr de Mets, d'Anvers, est élu membre d'honneur.

— 4 —

Candidature. — M. le Dr Pierre MOLINÉRY, de Paris, présenté par MM. Delaunay et Fosseyeux.

Correspondance. — Un comité s'est formé pour ériger, à la Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie de Paris, un médaillon à la mémoire de notre ancien président et regretté collègue, l'érudit Docteur Dorneaux. La Société autorise son président à la représenter au sein de ce comité.

Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société d'Histoire de la Médecine
Au 31 décembre 1938.

Lu par M. Génot, en l'absence de M. Boulanger.

Recettes de 1938.

Cotisations.....	11.401.40
Deux cotisations perpétuelles	
Drs Bariéty et Lebègue.....	850.00
Abonnements.....	1.920.10
Vente d'une collection.....	400.00
Publicité pour 1937.....	1.810.00
» » 1938.....	1.130.00 2.940.00
Intérêts de l'argent placé :	
Pour renouvellement. Bons de la Défense à 2 ans.....	140.00
Pour les titres de rentes françaises.....	944.50 1.084 50
Total.....	18.596 00

Dépenses de 1938.

Frais d'impression du bulletin :	
(Reliquat de 1937).....	2.842.50
(4 Bulletins de 1938).....	12.350.32 15.192.82
Frais de secrétariat (Lyon et Montpellier) :	
(Reliquat de 1937).....	350.45
(Pour l'année 1938).....	225 80 575.80
Frais de recouvrements, accusés de réception, correspondance pour rappels.....	349.50
Dépenses diverses, gratifications des huissiers, etc.....	215.25
Frais de convocations.....	423.15
Total.....	16.756.52

— 5 —

Avoir.

En caisse au 1 ^{er} janvier 1938.....	504.42
Recettes	<u>18.596.00</u>
	19.100.42
Dépenses	<u>16.756.52</u>
Espèces disponibles.....	<u>2.343.90</u>
2 bons de la Défense Nationale de 1.000 francs.	2.000.00
284 francs de rente 4% au porteur valeur nominale 7.100 francs.....	6.386.45
188 francs de rente 4 % au porteur valeur nominale 4.700 francs.....	4.241.75
472 fr. 50 de rente 4 1/2 convertie au porteur, valeur nominale 10.500 francs.....	9.539.35
En portefeuille.....	<u>22.167.45</u>
Nous avons encore au 31 décembre :	
46 Membres n'ayant pas réglé leur cotisation de 1938, soit déficit de.....	1.610.00
26 Membres n'ayant pas réglé leur cotisation de 1937 et 1938, représentant un déficit de.....	<u>1.820.20</u>
Au total.....	<u>3.430.00</u>

Donc 72 Membres ne se sont pas encore acquittés envers la Société. Ces négligences non seulement déséquilibrent notre budget mais le grèvent encore de frais de rappel.

Nous avons recouvré depuis le 1^{er} janvier 180 francs de publicité qui restaient à percevoir et 140 francs de cotisations arriérées mais il nous reste à payer les frais de secrétariat de Lyon

La Société remercie M. le Trésorier et nomme commissaires aux comptes MM. Gallois et Dardel qui feront leur rapport à la prochaine séance.

Suit le dépôt du projet de budget pour 1939.

**Rapport sur le Musée
et la Bibliothèque d'histoire de la médecine
pour 1938.**

Au cours de l'année 1938 la Bibliothèque de la Société Française d'histoire de la médecine s'est enrichie d'un certain nombre d'ouvrages très intéressants, sans compter les nombreuses revues françaises et étrangères habituelles.

— 6 —

Nous possédons actuellement 1890 livres et brochures.
Le Musée n'a guère réçu de dons cette année, malgré certaines promesses.

Parmi les pièces offertes, signalons particulièrement le très bel encrier du Collège de Saint-Côme (1710), que le Professeur Laignel-Lavastine a présenté à la Société, et, qui est dans le cabinet de M. le Doyen. Signalons aussi la trousse d'acupuncture chinoise offerte par M. Petit de la Villéon, que nous tenons à remercier une fois encore. Cette trousse a été déposée dans la vitrine à côté d'autres documents concernant l'acupuncture, offerts par le Pr Hartmann. Nous remercions également le Dr Süheyl, d'Istambul, de l'insigne des étudiants en médecine turcs qu'il nous a fait remettre récemment, et notre collègue et ami Brodier et M. Lévy-Valensi pour d'autres documents.

Au cours de cette année, plusieurs visites ont été faites au musée sous la direction du Pr Laignel-Lavastine. Ces visites attirent beaucoup de monde. Quelques travailleurs sont venus consulter nos collections, notamment un de nos collègues des Etats-Unis, qui prépare un travail sur *Magendie*; un cinéaste qui est venu se documenter pour l'élaboration du film *Suz* et une étudiante du Louvre qui fait une thèse sur « les Triomphes de la Mort. »

Ainsi peu à peu, le musée commence à être connu. Notre désir était de voir un jour nos modestes collections consultées; il semble que ce jour soit arrivé. Tout le mérite en revient à M^{me} Henry qui a classé nos richesses avec un soin tout féminin.

En terminant, nous tenons à remercier le Pr Laignel-Lavastine de l'intérêt qu'il porte au musée, et des subventions qu'il nous accorde pour son entretien.

Dr R. NEVEU.

La Société remercie M. le Dr Neveu et son adjointe M^{me} Henry.

Communication. — Le Dr R. Molinéry présente et analyse la thèse du Dr P. Molinéry sur *Luchon* et y ajoute d'érudits commentaires, avec présentation de manuscrits, sur l'histoire de l'hydrologie et la famille des Barrié.

— 7 —

Séance du 4 février 1939.

Présidence de M. le Dr DELAUNAY.

Présents : Les Drs Brodier, Dardel, Gallois, des Cileuls, Joseph, Laignel-Lavastine, Lemay, Mauclaire, R. Molinéry, Mousson-Lanauzé, Neveu, Rabourdin, Rouvillois, Sieur, Tricot-Royer, P. Vallery-Radot; M. Fosseyeux.

Le président souhaite la bienvenue à M. le Dr Las tres, de Lima, historien de la médecine péruvienne.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Correspondance. — Le Dr de Mets remercie la Société du titre, à lui conféré, de membre d'honneur.

Nécrologie. — Le président signale la mort, à Berlin, du grand historien de la médecine, le Pr Sudhoff, décédé le 8 octobre 1938 en sa 84^e année; celle du Dr Camino, de Lima, et celle de notre trésorier, M. Emile Boulanger-Dausse.

M. BOULANGER-DAUSSE, chevalier de la Légion d'honneur et du mérite agricole, officier du Nicham-Istikar, directeur (1895), puis président et administrateur délégué du Conseil d'administration des Laboratoires Dausse, s'est éteint en sa 72^e année, le 16 janvier 1939, en son domaine des Blandards, près d'Étampes. Petit-fils du fondateur des Laboratoires Dausse, il naquit en 1867 rue de Turenne, à Paris. Bachelier ès-sciences (1886) et ès-lettres (1887), licencié ès-sciences (1892), pharmacien (1894), il se maria en juin 1894 et entra en 1895 dans la maison Dausse. A l'appel du Dr Dorveaux, il était entré dans nos rangs en 1919 et fut nommé, en juin de la même année, trésorier de notre compagnie. Il avait étudié le mode de reproduction de la truffe et tenta même auprès d'Étampes des essais de culture truffière, dont les résultats ne répondirent pas à son attente.

La Compagnie gardera le souvenir du dévouement que M. Boulanger avait marqué à ses intérêts et prie sa famille, en particulier notre trésorier-adjoint M. Génot, son gendre, d'agréer l'expression de sa douloreuse sympathie.

La séance est levée pendant quelques minutes en signe de deuil.

Budget. — Sur le rapport des D^rs Gallois et Dardel, censeurs aux comptes, les comptes du trésorier pour 1938 sont approuvés. L'assemblée convient en outre qu'en cas d'événements graves entraînant l'in-disponibilité du trésorier, son avoir-titres sera confié en dépôt au Crédit commercial de France, 122, avenue des Champs-Élysées, et son encaisse-liquide versé à son compte de chèques-postaux.

Dons. — Le D^r Brodier offre à la Société divers documents sur l'histoire hospitalière et divers portraits de dermatologistes de l'École de Saint-Louis.

Présentation. — Le P^r Laignel-Lavastine présente le T. II, magnifiquement illustré, de son *Traité d'Histoire de la Médecine*.

Communications. — 1^o P^r Laignel et J. Tribalet, *La pensée médiévale chartraine, Béranger de Chartres, précurseur de la médecine moderne*.

2^o P^r Laignel, *La doctrine hippocratique et l'induction dans la médecine.* — La doctrine d'Hippocrate n'est pas une vue *a priori* de l'esprit, mais une synthèse des constatations de fait : l'unité harmonieuse de la personne humaine; la dépendance des êtres relativement au milieu; la modification des êtres selon le changement de ce milieu.

3^o D^r L. Joseph, *Au sujet d'une traduction du XIV^e Siècle du poème de Pietro da Eboli sur les bains de Pozzuoli*, avec reproductions photographiques nombreuses de magnifiques illustrations tirées d'un manuscrit (trad. française du XIV^e s. par Richard Eudes) de notre Bibliothèque Nationale, et de ceux conservés à la Bibliothèque angélique à Rome.

Séance du 4 mars 1939.

Présidence du Dr DELAUNAY.

Présents : M^{me} Metzger, MM. R. Bénard, Brodier, Dardel, des Cilleuls, Fosseyeux, Joseph, Hahn, Lastres, Laignel-Lavastine, Lemay, Mauclaire, Molinéry, Rabourdin, Sieur, P. Vallery-Radot.

Excusés : Gallois, Génot.

Proposition de création d'une filiale en Amérique du Sud. — Au nom des Dr^s Lastres, de Lima, et Lemay, le Dr Molinéry expose un projet de création de filiale en Amérique du Sud. Une commission comprenant les anciens présidents et le président de la Société, le Dr Bandelac de Pariente, les auteurs de la proposition et le secrétaire général, se réunira pour examiner un projet de statuts.

Communications. — 1^o M. le Dr Rabourdin commente un diplôme de docteur décerné par la Faculté de Montpellier (xvii^e siècle) à un médecin de Gisors.

2^o Le Dr Molinéry présente diverses lettres des Dr^s Delpit et Barrié, de Luchon, concernant leurs malades, la Duchesse d'Angoulême et le Duc de La Rochefoucauld.

3^o Le Président résume un travail de M. le Dr Zembruski, de Varsovie, sur la *Contribution des médecins et des naturalistes polonais au Progrès de la science universelle*. C'est seulement vers la moitié du xiv^e siècle qu'elle se manifeste mais elle se développe avec ampleur au xvii^e siècle notamment avec l'œuvre remarquable de Struthius, puis grâce à la création des universités de Cracovie, Wilno et Lwow. Parmi les modernes il importe de rappeler l'origine polonoise de Babinski (né d'aventure à Lima), de feu notre collaborateur Bugiel, du Dr Kirmisson né à Nantes et dont le vrai nom était Kirmissof, de M^{me} Curie, et du Dr Okinczyc, chirurgien des hôpitaux de Paris.

SECTION MONPELLIÉRAINE

Séance du 9 février 1939.

Présidence du Médecin-général ROUFFLANDIS,

Présents : MM. Astruc, Duc, P. Delmas, Harant, Irissou, Turchini, Vires.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président associe la section Montpelliéraise aux condoléances déjà exprimées par chacun de nous, à l'occasion du décès de M. Boulanger-Dausse.

Au sujet du procès-verbal M. Vires donne des précisions intéressantes sur l'histoire de la chaire de Clinique médicale, qu'il a occupée.

Communications. — 1^e M. Irissou : *Sur une Matière médicale de la fin du XVII^e siècle.* — M. Irissou présente deux exemplaires manuscrits d'un cours de *Matière médicale* professé par Chirac à l'Université de Médecine de Montpellier dans les dix dernières années du XVII^e siècle. L'un appartient à sa collection personnelle, l'autre lui a été communiqué par M. le Prof. P. Delmas.

Il rappelle les étapes principales de la vie de Chirac (1650-1732), et évoque la fortune singulière de ce personnage. Venu du Rouergue à Montpellier pour entrer dans la cléricature, il s'oriente vers la médecine, reçoit brillamment le bonnet de docteur, obtient une chaire de professeur, devient le médecin du duc d'Orléans, régent du royaume, et accède enfin à la charge enviée de premier médecin du roi.

La plupart de ses biographes racontent que, dès sa nomination à une chaire à l'Université de Montpellier, Chirac dicta un cours de médecine qui ne fut pas imprimé mais dont il circula un grand nombre de copies manuscrites. Deux de ces copies font l'objet de cette communication.

Rédigées en français, elles étaient certainement destinées

non seulement aux écoliers en médecine, mais encore aux garçons-chirurgiens et aux compagnons-apothicaires qui, on le sait, suivaient des cours à l'Université de Montpellier. L'une de ces copies est postérieure à l'autre. La plus récente, datée de 1699, est recopiée avec plus de soin que l'ancienne, son texte contient moins de fautes, elle est plus complète. Elle présente en plus un chapitre sur la méthode à suivre pour l'examen des eaux et se termine par un *Traité des Formules* qui ne figure pas dans l'autre.

Dans les deux, les médicaments sont rangés d'après leur action thérapeutique étudiée et définie en général, chacun d'eux est ensuite examiné en détail. Grand partisan des théories de Willis, alors fort à la mode, Chirac base ses raisons sur la méthode iatrocritique willisienne qui expliquait tout, sécrétions, mouvement musculaire et jusqu'à la circulation, par la fermentation.

Après avoir cité quelques exemples curieux pris dans l'ouvrage présenté, M. Irissou conclut que si la thérapeutique de Chirac nous fait aujourd'hui sourire avec ses médicaments désuets et ses théories périmentées, il est cependant utile d'y jeter un regard pour savoir comment se soignaient nos pères et pour se faire une idée des conceptions médicales d'un personnage considérable qui eut sur la médecine de son époque une influence dont on retrouve les traces jusque dans les écrits de Bordeu.

2^e M. ROUFFIANDIS. — *Un aspect de la condition des chirurgiens-majors des Hôpitaux militaires du Roussillon au XVIII^e s. Les chirurgiens majors chargés de l'entreprise dans les hôpitaux militaires.*

CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE DE L'HYDROLOGIE FRANÇAISE
Présentation de documents inédits
sur la Famille des Barrié, de Luchon
Par le D^r R. MOLINÉRY.

Sous l'impulsion de nos maîtres, les professeurs d'Hydrologie de France, les stations thermales étudient, avec plus d'ardeur que jamais, l'histoire du passé de nos villes de santé. La plus grande partie datant leurs lettres de noblesse de l'époque gallo-romaine, on peut dire, de façon certaine, que tout au moins deux millénaires auréolent leur existence. Il y aurait un chapitre des plus curieux à écrire sur la « préhistoire » de nos stations : Néris, Vichy, Bourbon l'Archambault, Saint-Honoré, Bourbon-Lancy... ont fourni un nombre considérable de silex taillés.

Les travaux, beaucoup trop oubliés, du savant Julien Sacaze, ses magnifiques découvertes dans la région immédiate qui avoisine Luchon sont la preuve évidente du séjour de l'homme de l'âge de pierre auprès de notre station. Et si nous sortons de la Gaule, comme l'écrivent Bonnard et Percepied, nous trouvons un exemple frappant de cette antique pratique aux fameuses « *Eaux Apollinaires* » si célèbres dans l'Antiquité. Tout près de Vicarello, dans l'ancienne Etrurie, lors des fouilles de 1852, dans l'un des bassins qui alimentait l'une des piscines, n'a-t-on pas découvert une couche de silex néolithiques, une couche d'*aes rude*, une assise de lingots d'airain (*aes grave signatum*), puis une couche de poteries, de monnaies, de vases en bronze et en argent, parmi lesquels les quatre fameux gobelets en argent dits *Vases apollinaires* qui portent gravés sur leurs flancs l'itinéraire de Cadix, l'ancienne Gadès, à Rome. Nulle part, ajoutent nos auteurs, la succession des mêmes rites,

se perpétuant à travers les âges, n'apparaît de façon plus éclatante... La coupe d'Otanez est aussi un document inestimable.

M. le Pr Serr, successeur de notre grand Garrigou dans la chaire de Toulouse, inspira, voici près de dix ans, la thèse du Dr Deguiral, sur l'évolution du fait hydrominéral à travers les âges. Cette thèse ne sera jamais assez consultée par tous ceux qui veulent pénétrer la pérennité de la thérapeutique hydro-minérale... thérapeutique dont on a bien le droit de dire qu'elle a survécu à toutes les révolutions cosmiques et à celles, plus cruelles encore, de l'Homme...

En langue latine, en 1553, parut à Venise, le *de Balneis*, ouvrage dont nous avons eu l'honneur de présenter l'histoire au sein même de notre société. Bains romains, grecs, arabes y sont étudiés et décrits depuis les temps les plus anciens jusques à la Renaissance. Mine inépuisable de documents... (1)

Le catalogue raisonné de Carrère, paru en 1786 et qu'il est infiniment regrettable de ne pas voir continué, apporte une importante contribution critique à l'histoire de la littérature thermale française. L'Institut d'Hydrologie s'honorera grandement en en reprenant la publication, sur le même plan, pour les dernières cent cinquante années.

En attendant les grands travaux d'ensemble, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice commun.

En 1921, M. le Pr Gilbert qui venait de présider le Congrès International de Monaco voulut bien présenter à l'Académie un mémoire intitulé le « *Journal de Luchon* » en réplique au célèbre « *Journal de Barèges* ». Dans le premier, il était rapporté les preuves de l'activité des huit Barrié qui, de père en fils au cours de près de trois siècles, se sont succédés à Luchon. Dans le second, la dynastie des Bordeu (Antoine, François, Théophile) s'imposa à Barèges. M. le Pr Forgue vient de le rappeler dans une récente

(1) *Luchon, évolution de ses doctrines thermales à travers les âges*, par Pierre Molinéry, ancien interne des Hôpitaux de Paris (Th., Paris, 1938).

— 14 —

et très remarquable monographie consacrée au plus illustre des trois, à Théophile.

Si les archives des Barrié nous ont permis de publier le *Journal de Luchon*, nous devons à la vérité de dire que nous sommes loin d'en avoir extrait toute la substance. Ce long travail, auquel nous nous sommes livrés depuis une vingtaine d'années, nous a permis de retrouver avec de très nombreuses lettres de médecins adressant leurs malades aux Barrié, quelques-uns des rapports annuels que leur qualité d'inspecteurs thermaux leur faisait envoyer à la Commission des Eaux minérales et, en particulier, à son secrétaire général, Vicq d'Azyr.

Parmi ces rapports, exposant la marche de la station, le nombre des malades qui l'ont fréquentée, les observations relatant les maladies et leur traitement, les résultats obtenus, nous avons retenu celui que l'auteur consacre à l'histoire des crétins dans les montagnes haut-pyrénéennes.

C'est de cette pièce d'archives que nous voudrions ici dire quelques mots en mettant sous vos yeux le document lui-même. L'auteur, Nestor Barrié (1794-1861), soutint sa thèse à Paris après avoir été quelque temps élève de Montpellier. Interne des Hôpitaux de Paris, Barrié séjourna longtemps dans le service d'Alibert, à Saint-Louis. Le Baron Alibert, médecin de Louis XVIII, avait voué une profonde amitié au jeune Barrié et cite son nom dans son grand ouvrage sur les Eaux minérales. Vraisemblablement sous l'impulsion de son illustre maître, N. Barrié soutint sa thèse sur les Dartres.

Nous pouvons dater de 1840 le manuscrit de notre auteur : « *Sur les Crétins* ».

« La vue de la nature humaine, avilie et dégradée, cause, à presque tous les hommes, un sentiment pénible : celui qui n'est pas habitué à voir l'espèce dégénérer et descendre, pour ainsi dire, au dernier degré de l'échelle animale doit être bien surpris quand il jette un coup d'œil sur ces malheureux crétins, le rebut de la Nature et de la Société.

Quelles impressions douloureuses ne produisent-ils pas ?

Presque toujours à l'imbécillité ou à l'absence totale des facultés intellectuelles, ils réunissent la figure la plus hideuse et la plus repoussante. J'ai cru qu'on lira avec plaisir quelques recherches sur ces êtres dignes d'un sentiment de pitié. Cette maladie n'est que trop fréquente dans nos montagnes ; je me suis livré à l'étude des causes et des symptômes avec la plus grande attention.

« Le signe le plus apparent, continue Barrié, est une tumeur d'une forme assez variable qui produit la tumeur connue sous le nom de goitre. Il ne faut pas croire que tous ceux qui ont des goitres soient des crétins... Je connais, dans l'un et l'autre sexe, des gens de beaucoup d'esprit qui ont des goitres, mais il est prouvé par l'observation journalière que tous les crétins en sont affligés... du moins ceux qui sont dans ce pays. »

« On remarque un grand relâchement dans leur physique qui se manifeste aussi dans leur moral. Ils sont en général de la plus grande inertie. A peine sont-ils excités par les premiers besoins de la vie !

« Je doute même s'ils tiennent à la conserver. On remarque chez eux une apathie et une indolence extrêmes. Il en est qui ne sont capables d'aucun mouvement spontané si ce n'est celui de la déglutition.

« On les nourrit à la cuiller comme des enfants nouveau-nés ».

Voilà les traits les plus caractéristiques et qui servent à peindre ces malheureux... M. Nestor Barrié note qu'il est des degrés dans cette déchéance et qu'il connaît des crétins qui ne profèrent que des sons inarticulés. D'autres balbutient quelques mots. D'autres, sans avoir l'usage de la raison, sont capables d'apprendre par imitation et vaquer à quelques travaux de la campagne.

On en voit même qui se marient, remplissant tant bien que mal les devoirs de la société...

M. Barrié étudie ensuite quels sont les prodromes de la maladie. Vers l'âge de sept ans, on note quels

— 16 —

enfants vont être affectés. Seuls les indigènes sont atteints. Car de ce qui est des étrangers qui viennent s'installer dans le pays, *ceux-ci ne sont jamais éprouvés, mais leurs enfants peuvent contracter le mal !*

Où s'observe cette maladie ? Dans les parties humides et chaudes de certaines vallées, ce qui fait généralement attribuer cette maladie à l'humidité de l'atmosphère. Il est des observateurs qui croient que la malpropreté, la nourriture grossière qui consiste principalement en farineux, déterminent cette affection. Mais toutes ces causes ne sont pas suffisantes.

« Qu'on se représente les habitants des Pyrénées qui vivent, la plupart, dans l'indigence, être obligés pour gagner leur pain de gravir, essoufflés, des montagnes inaccessibles, de porter sur leurs épaules des fardeaux pesants et cela à des hauteurs prodigieuses.

« Que l'on considère que, dès leurs premières années, nos montagnards se livrant à ces pénibles travaux dont tous les efforts portent principalement sur le larynx et la trachée-artère... alors on ne sera plus étonné que cette maladie soit si commune dans nos contrées.., Si c'était (*sic*) la crudité des eaux où sont-elles plus crues, plus froides, plus imprégnées de parties terreuses que dans les hautes vallées situées aux pieds des glaciers où l'on ne boit d'autre eau que l'eau de glace ou de neige froide, où je puis assurer que dans les villages qui sont situés dans les hautes montagnes à une hauteur de cinq à six toises (nous pensons que M. Barrié a voulu écrire 5 à 600 toises (1000 à 1200 mètres) au-dessus du niveau de la mer, on ne rencontre presque jamais ces êtres dégradés et souvent même, pas un goitreux ».

M. Nestor Barrié rappelle que, pour l'Europe du moins, on ne voit de crétins ni dans les hautes vallées ni dans les plaines ouvertes de toutes parts. Cependant, ajoute notre médecin de Luchon, M. de Humboldt dont le nom est si célèbre dans les sciences naturelles a vu de véritables crétins parmi les hommes de race blanche sur le haut plateau de la province de Quito... La véritable cause doit être cherchée dans quelque modification qui soit exclusive-

ment propre aux vallées peu élevées au-dessus du niveau de la mer ; les eaux chargées de matières calcaires se trouvent dans les plaines comme dans les montagnes. L'air stagnant, humide et chaud ne donne pas non plus des goitres dans les plaines, la mauvaise nourriture et la malpropreté n'ont aucun rapport particulier avec la montagne, les personnes qui habitent les grandes vallées bien aérées sont exemptes de cette infirmité. Les paysans vivent cependant de la même manière, boiront des mêmes eaux. Ils sont sains, vifs et dégagés dans le haut des vallées : les symptômes de cette maladie commencent à paraître dans les lieux bas. La cause qui me paraît jouer le plus grand rôle dans le développement de cette affection est la chaleur et la stagnation de l'air qui est renfermé dans de profondes vallées et se trouve fortement échauffé par les rayons du soleil. Cet air doit de toute nécessité y contracter un genre de corruption dont la nature est inconnue.

Devant cette inconnue l'auteur nous propose comme cause du goitre la nourriture insuffisante (nous dirions aujourd'hui privée de vitamines de l'une ou l'autre lettre de l'alphabet) le manque d'hygiène, le manque de vin, carence sur laquelle M. Barrié revient à diverses reprises, le port de fardeaux trop lourds dès l'enfance...

Cependant notre ami reste sceptique : « Je crois que nous ne parviendrons jamais à nous en former une opinion exacte. Cette maladie glanduleuse sera toujours enveloppée de beaucoup d'obscurité malgré les recherches des médecins qui en font une étude particulière ».

Quoi qu'il en soit de l'opinion de Barrié qui devait être celle de son père et de son grand-père (de 1740 à 1780) il n'en reste pas moins que l'auteur, en signalant les carences alimentaires et les heureuses vitamines contenues dans le vin, a soulevé un coin du voile de l'étiologie du goitre. On a vu comment il discute l'origine hydrique de cette maladie...

JEAN-FRANÇOIS IMBERT

Médecin-chef de l'expédition de Minorque en 1756.

Par MM. IRISSEAU et HARANT.

Destinée à déloger les anglais de l'île de Minorque et à tirer vengeance de la prise de deux frégates françaises dans les eaux de Terre-Neuve, une expédition fut préparée dès le début de 1756. Une armée constituée en Provence sous le commandement du maréchal de Richelieu et une flotte, rassemblée à Toulon sous les ordres de La Galissonnière, devaient en être les éléments.

Le médecin-chef de cette armée fut un jeune docteur montpelliérain, Jean-François Imbert, alors survivancier d'Antoine Magnol, professeur à l'Université de Médecine de sa ville natale.

Nommé le 10 mars, grâce au crédit de son beau-père Sénac, premier-médecin du roi, Imbert eut l'habileté de traiter en quelques jours avec des apothicaires, avec des droguistes et un « botaniste » pour acquérir les drogues et les médicaments destinés à approvisionner le service de santé du corps expéditionnaire. Le 29 mars tout était livré et, sur les 10.000 livres allouées comme crédit, une économie de 25 % était réalisée.

La liste des drogues constituant la réserve sanitaire de l'expédition est fort longue : les formes médicamenteuses préconisées sont le reflet de l'enseignement officiel du XVIII^e siècle. L'action pharmacodynamique attendue de ces diverses préparations est déjà consignée dès 1750 dans les *Observations de chirurgie sur la nature et le traitement des playes* par M. Chirac, premier Médecin du Roy, et *Sur la sup-*

puration des parties molles, par M. Fizes, professeur de médecine de l'Université de Montpellier : au surplus nous retrouvons les mêmes principes de pharmacologie et les mêmes doctrines relatives à l'emploi des médicaments au commencement du xix^e siècle dans le *Dictionnaire botanique et pharmaceutique* édité à Rouen, chez Pierre Dumesnils, en 1807 et jusqu'à dans les ouvrages de Matière médicale plus récents comme le *Manuel d'Histoire Naturelle médicale* de Lesson (1833). D'ailleurs les traités fondamentaux de Lémyer et de Baumé restent à l'origine de toutes les compilations ultérieures.

En dehors de l'achat de drogues et de médicaments fait par Imbert, les renseignements sur l'organisation du service de santé de l'expédition de Minorque sont rares. Le médecin-chef avait sous ses ordres d'autres « officiers de santé », il devait prévoir un hôpital ambulant et « autres »...

Les effectifs des troupes engagées semblent avoir été de 15 régiments pour le corps expéditionnaire plus les sapeurs, artilleurs et ouvriers et, pour la flotte, les équipages des 12 vaisseaux de ligne avec les canonniers des 800 canons dont ils étaient armés.

L'expédition fut brève. Attaquée à l'improviste, la garnison anglaise de l'île ne chercha point à s'opposer à notre débarquement et se réfugia au fort Saint-Philippe dominant le port de Mahon. Une flotte commandée par l'amiral Byng vint bientôt attaquer la nôtre. Vaincue par La Galissonnière, elle dut s'éloigner nous laissant le champ libre pour forcer le fort qui se rendit le 28 juin.

Ce fut, en France, une vive explosion de joie. Si l'armée et la flotte se trouvèrent à l'honneur, le service de santé mérita des louanges. Il avait su maintenir satisfaisant l'état sanitaire des troupes et donner les meilleurs soins au millier de blessés tombés pendant l'action.

Il fut récompensé en la personne de son chef qui obtint aussitôt une chaire de professeur à l'Université de Médecine de Montpellier dont, peu après, il

— 20 —

devint le chancelier. A ces charges, s'en ajoutèrent bientôt de nouvelles et Imbert ne tarda pas à être nommé, inspecteur d'abord des hôpitaux de la province de Languedoc, puis des hôpitaux militaires du royaume.

Après une expédition si glorieuse, la France ne devait pas garder Minorque bien longtemps ; au traité de Paris, elle la rendit à l'Angleterre qui devait, à son tour, la restituer à l'Espagne en 1783. Chose inattendue, le bénéfice le plus durable de la prise de Mahon, en 1756, a été recueilli par les gourmets : c'est de cette ville que le cuisinier du maréchal de Richelieu a rapporté la sauce « à la Mahonnaise » notre délicieuse mayonnaise.



CURE BALNÉAIRE ET THAUMATURGIQUE
DES ALIÉNÉS AU MOYEN-ÂGE

Par Marcel FOSSEYEUX

Grâce aux savantes recherches des docteurs Libert et Sérioux (1) et de M^{me} le docteur H. Bonnafous-Sérioux (2), qui ont complètement renouvelé l'histoire du traitement des aliénés, on connaît maintenant les méthodes thérapeutiques qui leur furent appliquées par les frères de Saint Jean de Dieu dans leurs établissements, au XVIII^e siècle.

Dans une communication au premier Congrès d'histoire de la Médecine à Anvers (1920), j'ai donné d'autre part quelques détails sur le traitement des aliénés sous l'ancien régime à Paris (3). Ils étaient reçus dans deux salles installées à l'Hôtel-Dieu en 1660 (St-Louis pour les hommes et Ste-Geneviève pour les femmes) où on ne les gardait d'ailleurs que trois mois, améliorés ou non, après les avoir soumis à un régime de bains, douches, saignées, purgations et vésicatoires aux jambes ; passé ce délai, on les envoyait à la Salpêtrière (Salle Ste-Catherine), à Bicêtre (quartier St-Prix), aux petites Maisons, où ils étaient hospitalisés comme incurables. Au XVIII^e siècle, l'Hôtel-Dieu de Lyon et l'Hôpital Général de Rouen possédaient, d'après les *Mémoires de Tenon*, des chambres particulières pour les aliénés.

Si nous remontons le cours des siècles, nous

(1) Notamment, *Le quartier d'aliénés du dépôt de mendicité de Soissons* (1912) ; *Le traitement des maladies mentales dans les maisons d'aliénés au XVIII^e s.* (1925), etc...

(2) *Une maison d'aliénés et de correctionnaires au XVIII^e s., La Charité de Senlis*, Paris, 1936, avec une abondante bibliographie.

(3) *Liber Memorialis*, Anvers, 1921, p. 133.

voyons que l'interdiction de recevoir les aliénés est formelle dans le règlement de l'hôpital Saint-Jacques de Valenciennes daté de 1434; il spécifie que le grand dortoir, qui venait d'être construit, était réservé aux « agravés de maladies curables, et vraisemblablement sannales, comme de bleschures, navrûres, cassuelles, fistules, accès de fièvre chaude, maladie et autres semblables, à l'exclusion des langoureux, chartriers paralytiques, *frénétiques*, et autres maladies horribles et incurables ». Par contre, au Mans, les « furieux frénétiques » étaient admis à l'hôpital des Ardents qui servait en 1203 de dépendance à la cathédrale, d'après Delaunay dans ses *Etudes sur l'hygiène dans le Maine*. A l'Hôtel-Dieu, de Paris, on trouve mention, en 1389, de quatre malades « en chartre » ; ils étaient soigneusement ligotés et copieusement saignés, et dans les intervalles propices, envoyés en pèlerinage, comme nous le verrons, à Saint-Mathurin de Larchant. Mais généralement quel était leur sort ? Beaucoup restaient sans doute enfermés, comme des prisonniers, dans les tours des fortifications de leur ville natale et plusieurs de celles-ci ont acquis une triste célébrité, comme la tour Châtimoine à Caen (1), celles de Rosendaël et de Lysel, à St-Omer (2).

Les privilégiés avaient cependant l'espoir d'une guérison, ou d'un réconfort, grâce à leur envoi vers un sanctuaire réputé.

Dans le Nord, le plus célèbre était Gheel, au cœur de la Campine, aux confins de la Belgique et des Pays-Bas. L'histoire en est bien connue (3). Au tombeau de Sainte Dymphne, fille d'un roi d'Irlande aux désirs incestueux qui vivait au VII^e siècle, on envoyait, dès le XII^e siècle, toutes sortes d'insensés,

(1) A. JOLY, *Les aliénés en Basse Normandie*, Caen, 1868.

(2) J. DU PAS, *Le traitement des fous à St-Omer aux XV et XVI^e s.* Bull. Soc. Antiq. Morinie, t. XV, 1934.

(3) JANSSENS, *Gheel*, 1900 (en flamand). MEEUS et MASOIN, *Notes et documents sur le Gheel ancien* (Ann. Soc. de méd. de Gand, 1902); MASOIN et H. MEIGE, *Les possédés de l'église Sainte-Dymphne à Gheel* (Nouv. Icon. Salpêtrière, 1909, t. XVI; CARTON DE WIART, *Chez les innocents, La colonie des fous à Gheel*, le Correspondant, 10 nov. 1921).

de simples, d'innocents, et aussi des possédés, qu'elle avait le pouvoir de délivrer. Ne la représentait-on pas avec un démon enchaîné ? Les patients étaient d'abord reçus dans quelques cellules dépendant de l'église, où ils demeuraient pendant la neuvaine, et confiés à des infirmières, deux pour quatre malades ; puis, en raison de leur affluence, il fallut les loger chez les habitants, et c'est encore aujourd'hui le système qui est demeuré, celui de la colonie d'aliénés libres. Il dut y avoir des déboires, car au xv^e siècle, le bailli Jean Van Roye stipula que les aliénés ne seraient reçus que sur demande expresse de leurs familles, et après avoir fait passer par le collège des échevins les accords intervenus avec ces derniers pour le placement et le séjour.

En sus des neuvaines on pratiquait à Gheel des exorcismes réservés aux cas de possession diabolique bien caractérisés (*stigmata diaboli*) ; ils étaient confiés au Collège des Dix vicaires, plus tard remplacés par les chanoines de Sainte Dymphne.

Dans les Flandres, le sanctuaire le plus fréquenté était celui de Saint-Nazaire, dans la petite cité d'Ablain ; il s'y trouvait un hospice d'aliénés fondé vers 1270 par Hugues d'Ablain, chapelain de la cathédrale d'Arras ; il existait encore au xvi^e siècle. Dans les archives de Lille, au compte de 1485, f° 103, on parle d'un agité pour lequel la ville a fait les frais de « fers aux pieds et aux mains, et d'une chaîne avec gros crampons, payés xxvii sols à un serrurier, et de vieux habits achetés à la friperie pour xxxvii sols ix deniers ». Le patient est conduit à Ablain pour faire son offrande « à Monsieur saint Nazaire », puis de là à Amiens, sa ville natale, où on le remet à sa famille. Le conducteur de ce fou, un nommé Simonnet Parent, a eu « grand despens et labeur, car ledit insensé étoit homme fort et rude », aussi lui a-t-on octroyé, pour ses débours et salaires, la somme de xiii l. xvi s.

Une autre pièce qui se trouve dans les archives de la Bassée (série 44, n° 90, petit registre, fol. 49-50), nous montre un fou envoyé au même pèlerinage aux

frais de la ville. Il faut d'abord acquitter les droits de l'église, 4 livres. On fait trois neuvaines, avec messe au début de chacune. Le malade est conduit chaque jour à l'église. Le curé écrit en outre, dit le compte, « quelques lettres de Monsieur saint Nazaire pour ledit Jean Clays » (?). Pendant tout ce temps un habitant du village, Pasquier Duvilliers a pris en garde ce malheureux « détenu ès fer et bois de Monsieur saint Nazaire » ; les 32 jours écoulés, sans guérison, Jean Clays, dont le pèlerinage a coûté 54 livres 2 sols, est ramené à la Bassée, où on l'interne, non pas à l'hôpital mais à la prison municipale ; il y reste de longs mois, au cours desquels il est payé au « chépiedt » (géolier) 44 livres, 9 sols de rétribution (1) ; d'autres saints étaient encore invoqués dans la région. De Lille on menait les fous à Haspres, auprès de Saint-Achaire, ou Acaire, et à Renaix, (aujourd'hui en Flandre orientale, Belgique), auprès de Saint Hermès.

En 1390, Jean Casenne reçoit pour Dieu et en aumosne, 34 s. fors pour un pauvre valet « *dervé* », nommé Halet, de Lhomme, faire mener à Haspres à Saint-Akare.

En 1436 un habitant qui conduit à Haspres et à Renaix son frère *insensible* à intencion de alégier et est gari de sa maladie reçoit du magistrat 40 s.

En 1453, Prêtre le Vasseur, parent du Roy de l'amoureuse vie, obtient 36 s. pour lui aider à payer ses contrepoix et offrandes à M. Saint-Aquarre ; il fallut en outre donner 8 s. à deux sergents, et 6 s. à trois brouteurs qui l'avaient rattrapé quand il eût brisé ses fers. En 1493, les deux hommes, qui conduisent à Saint-Akare un povre homme hors de sa mémoire reçoivent 24 s. (2).

Froissart nous raconte comment une démarche du malheureux Charles VI s'accomplit auprès de Saint-Achaire (3) :

(1) J. GLAY, *Recherches historiques sur les anciens hôpitaux ruraux du Nord de la France*, Lille, 1858.

(2) Arch. de Lille ; transcrit par DE LA FONS MELICOCQ, in fol., 1574, *Intermédiaire*, III (1866), 564-65.

(3) *Hist. et chron.*, le quart. vol. p. 146.

« On envoia en une ville qu'on appelle Aresnec, en la comté de Hainaut, entre Cambray et Valenciennes, en laquelle ville a une église qui est tenue de l'abbaye de Saint-Vast, d'Arras, où on adore saint Aquoire ; et là gît en fierté moult richement, en argent le benoit corps dessus nommé, et est requis et fort visité de moult lieux ; pourtant que ses verges sont moult crueuses de frénaisie et resverie, or pour honorer le saint, il y fut envoyé un homme fait de cire en forme du roy de France, et un très beau cierge et grand, et offert moult dévotement et humblement au corps saintc afin qu'il voulust supplier à Dieu que la maladie du roy de France, laquelle estait moult grande et cruelle, fust allégée de ce don et offrande. »

On n'avait même pas besoin d'entreprendre le pèlerinage. Des moines gyrovagues apportaient des reliques ou des images du saint qui opérait à distance. Ainsi celui que nous présente Adam de la Halle, dans *le Jeu de la Feuillée* (1) :

Segnour, me sires sains Acaires
 Vous est chi venus visiter ;
 Si l'aprochiés tout pour ourer (*prier*)
 Et si mesche chascuns s'offrande,
 Qu'il n'a saint decsi en Irlande
 Ki si beles miracles fache ;
 Car l'anemi de l'ome encache (*fait sortir*)
 Par le saint miracle devin
 Et si warist de l'esvertin (*guérit la folie*)
 Communément et sos et sotes :
 Souvent voi des plus ediotes
 A Haspre no moustier venir
 Ki sont haitié (*bien portants*) au départir ;
 Car li sains est de grant mérite,
 Et d'une abenguete petite (*monnaie*)
 Vous poés bien faire du saint.

Une image de cire du roi Charles VI de grandeur naturelle fut envoyée également à Renaix. Ceux qui venaient faire une neuvaine dans cette cité, qui possède encore son église de style roman du xi^e siècle, étaient plongés dans un bain d'eau froide, selon la coutume habituelle ; leur nom se trouve inscrit sur

(1) *Oeuvres*, éd. Coussemaker, 1872, p. 309.

le Sottenbock (livre des fous), qui a été conservé (1).

A Escœuilles, à N.-D. des Fous, on trouve trace de cellules dans un bâtiment spécial au bas de l'église, qui leur était réservé pendant la durée des neuvaines (2).

En Bretagne, il existe encore près de certaines chapelles de petits bâtiments qui paraissent avoir servi à loger des pèlerins, des malades et parmi eux des aliénés; dans les chapelles même des locaux leur auraient été réservés. Mais il a pu se glisser des erreurs d'interprétation à ce sujet; c'est ainsi que l'on aurait pris, à la cathédrale de Dol, l'ancien enfeu de l'évêque Jean de Blois pour une cellule d'aliéné (3).

Nous connaissons mieux ce qui se passait à Saint-Dizier, près de Delle, où le culte de ce saint rouergat fut introduit par les bénédictins de Mürrbach à la fin du XII^e siècle, avec celui de Reinfroid, son filleul; il y venait des pèlerins de Franche-Comté, des Vosges, du Jura bernois, de l'Alsace (4). Le séjour commençait par un interrogatoire du curé sur la situation du malade, puis on lui indiquait une famille pour le loger. Pendant la neuvaine, il était soumis à un régime alimentaire soigné, pain de froment et vin d'Arbois, puis on l'emménait au Val Saint-Dizier prendre des bains froids dans de grandes auges de pierre. On le faisait aussi passer sous des mausolées. Enfin on pratiquait l'application d'un fer rond autour de la tête, dit fer de Saint-Dizier, qui paraît avoir une analogie avec les couronnes d'imposition en fer forgé, bien connues dans le folk-lore.

(1) VAN HEURCK, *Drapelets de pèlerinages en Belgique*, 1922, p. 382-90. Dans différentes villes des Flandres, Neuf Berquin en particulier, le culte de saint Gilles s'était répandu à l'époque des croisades; il était l'objet de neuvaines pour la guérison de la folie, de l'épilepsie et des convulsions. Voir abbé Ernest Remby, *le culte de saint Gilles dans le Nord de la France et de la Belgique*, 1881-82, 2 vol.

(2) E. THÉODORE, Bancs des fous des églises de Renaix et Ablain St-Nazaire, *Bull. de la Commission dép. des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. VI, 1931-35.

(3) L. MAITRE, Le logement et le traitement des fous dans les églises, in *Bull. Soc. arch. de Nantes*, 1916, p. 171-85 et H. WAQUET, La chapelle de Notre-Dame de Kérinec, et les hôpitaux des chapelles bretonnes, in *Bull. Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XLVI, 1919, p. 153-167.

(4) Abbé J. FAIVRE, *Saint-Dizier, Delle*, 1909; TALLON, Le Traitement hydrothérapeutique des fous à St-Dizier, in *Rev. d'Alsace*, 1885, t. XXXVI, p. 236-44.

Dans un village de la Meuse, à Bonnet, où l'église était dédiée à Saint-Florentin, le traitement paraît avoir été plus sévère, et réservé à la folie furieuse. On coupait les cheveux du patient en signe de pénitence ; on le recouvrait d'une robe blanche ou rouge comme celle dont Jésus, dit-on, avait été revêtu dans la maison d'Hérode. Les trois premiers jours de la neuviaine on célébrait la messe pour demander la guérison ; la messe achevée, le prêtre lui passait son étole autour du cou et prononçait prières et exorcismes. Puis on le conduisait à la fontaine de Saint Florentin où on lui versait de l'eau sur la tête. Du quatrième au sixième jour il était attaché à l'un des trois « berceaux » composés de quatre énormes planches de chêne, et placé dans une chapelle de la partie inférieure de l'église, et où il restait nuit et jour. Les trois derniers jours se passaient à peu près comme les premiers : messe, exorcisme, ablutions, mais en outre on le faisait passer trois fois par jour sous le tombeau du saint (1). Un pareil usage n'était pas rare ; on le rencontre en Normandie au tombeau de saint Guillaume Firmat, à Mortain, où l'on allait ensuite se laver dans une fontaine dont on buvait de l'eau ; il s'agissait sans autre précision des douleurs de tête *adversus dolores capitatis eo potissimum confluentes* (2).

Un sanctuaire, auquel la proximité de Paris a valu une notoriété devenue proverbiale, était celui de Saint-Mathurin, à Larchant, petite ville du Gâtinais, près de Nemours (3). L'expression « fol mathelineux » désignait en effet au xv^e siècle le fou furieux.

Pierre de Luxembourg, mort phthisique, s'y rendit à pied en 1387, ainsi qu'à N.-D. du Puy, Saint-Benoit-sur-Loire, N.-D. de Chartres, Amiens (pour y vénérer le chef de saint Jean-Baptiste), N.-D. de Boulogne et Canterbury au tombeau de saint Thomas.

(1) *Bull. du Comité historique des arts et monuments*, IV, 234.

(2) D^r L. DUBREUIL-CHAMBARDEL, *les médecins dans l'Ouest de la France*, aux xi^e et xii^e siècle, p. 150.

(3) E. THOISON, *St-Mathurin de Larchant*, Paris, 1897, BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, *Chronique de St-Mathurin de Larchant*, Pithiviers, 1863 ; Saintyves, St-Mathurin, *Esculape*, année 1912.

Nous savons qu'il existait à Paris une chapelle ou aumônerie Saint-Mathurin, à laquelle était annexé un petit hospice pour les pèlerins, et une confrérie de ce nom (peut-être à l'église Saint-Sauveur), mentionnée dans un testament du 20 août 1409 de Jeanne la Héronne, marchande de poisson, qui lui lègue « vi sols parisis ».

D'après les indications fournies par Thoison la diffusion du culte de ce saint aurait été antérieure aux Trinitaires, institués en 1198, et qui n'ont pris leur nom de Mathurins qu'après leur installation à l'aumônerie de la rue Saint-Jacques vers 1210. Nous trouvons ce culte dans les diocèses de Sens, de Beauvais, de Rouen (à Saint-Vivien). A l'Hôtel-Dieu de cette ville on envoie, en 1555, Jeanne Guisboust ou Guisbet, insensée, pour laquelle on dispose un lit, et que les administrateurs laissent neuf jours, après s'être engagés à payer 4 sous par jours à son gardien (1) : dans bien d'autres lieux encore, en Anjou et en Bretagne, il existait des pèlerinages à Saint-Mathurin. D'autre part on venait à Larchant, non seulement de Paris et de l'Île de France, mais de provinces lointaines.

Les registres de l'Hôtel-Dieu de Paris (1508-1509) mentionnent l'envoi à Larchant d'une religieuse, sœur Robine Lemberge, qui, passé 12 ans, était « encensée » (insensée), moyennant cent sous tournois.

Quand la guérison, au cours de la neuvaine à saint Mathurin, tardait à se manifester, on avait recours dans certains cas à l'exorcisme, dont les cérémonies et les formules figurent au chapitre V du rituel romain (2) : *De exorcisandis obsessis a daemonio*.

Le Moyen Age n'a pas cru, comme on l'a trop souvent répété, que tous les aliénés étaient des possédés, et dans les arrêts du Parlement de Paris, conservés sous le nom d'*Olim* (1254-1318) on distingue

(1) Arch. Seine-Inf., G. 1246, et notes sur le premier registre de l'Hôtel-Dieu de Rouen, dans *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, 1869-70, p. 402.

(2) Voir article *Exorcisme* du Dictionnaire de Théologie de Vacant (Letouzey, éditeur).

les *stulti, fatui, idiotæ, prodigi, dissipatores*, qui forment des catégories distinctes de névropathes, et auxquels on applique un régime légal, calqué sur la législation romaine. Une décrétale du synode de Reims n'avertit-elle (1) pas que les exorcistes sont trompés par des esprits mélancoliques, lunatiques, ou bien rendus malades par des arts magiques, qui disent être possédés ou tourmentés du démon, et qui ont plus besoin des secours de la médecine que de ceux de l'Eglise ?

L'exorcisme mentionné dans un procès-verbal du curé Grosbal, au début du xv^e siècle, paraît avoir comporté une durée exceptionnelle. Commencé le 6 avril 1601, il n'était pas encore terminé le 15 septembre. Le démon fut successivement adjuré par Jean Masson, curé d'Ecuelles, près Moret, un cordelier réformé de Limoges, un cordelier de Savoie. Le 10 septembre passent trois pèlerins, un Espagnol et deux Ecossais, et le démon est interrogé dans ces deux langues ; le 11 l'adjuration a lieu, le 13 un pèlerin d'Evreux et le curé de Chatenoy parlent en breton au démon et, semble-t-il, sans meilleur résultat.

L'affluence des malades dans l'église de Larchant donnait lieu parfois à de comiques incidents, comme celui qui nous est rapporté par du Moulinet, peut-être avec quelques enjolivements (2) : « M. Roger, procureur général, allant trouver le grand roy François à Fontainebleau, arrive à Saint-Mathurin de Larchant; pendant que son disner s'apprestoit à l'hostellerie, il s'en alla seul à l'église pour y faire ses dévotions, où, de cas fortuit, messieurs les folz s'es-

(1) Voir article : *Aliénés* (médecine légale) par Linas, dans le *Dictionnaire de Dechambre* ; R. PIRENNE, *mélanges Fournier*, Recueil Sirey, 1929, p. 633-50 : De l'interdiction des fous et des prodiges dans l'ancien droit coutumier français, indique un certain nombre de cas d'interdiction, où la folie est assimilée à la prodigalité, par exemple celui de Philippe Testard en 1278, forcené, lunatique et hors de sens, tiré des *Actes du Parlement de Paris*, publiés par Boutaric ; en 1363, celui d'un changeur, tiré d'une sentence du Parlement de Paris, en 1399, cité par Olivier-Martin, dans la *Nouvelle Revue hist. du droit*, de 1914, etc.

(2) DE MOULINET, *Facétieux devis et plaisants contes*, publiés en 1640, éd. Téchener, 1829, II, 29.

toient deschainez, tandis que leurs gouverneurs estoient à banqueter, et ne pouvant s'accorder, conclurent que M. Roger estant à genoux, chanteroit pour tous, sur les espaulles du quel coups de poing pleuvaient dru comme gresle, tandis que leur obéissant par force, il s'accoustra en prêtre pour dire la messe, et falut bon gré mal gré qu'il chantoit; mais ce qui les accusa et découvrit le mistère, furent qu'ils se mirent à sonner les cloches, au son extraordinaire desquelles on accourut, et furent les folz resserrez, au rang desquels on mettoit M. Roger, nonobstant toutes ses allégations, tant qu'il fut recongu par ses gens qui estoient accourus comme les autres. On peut penser comme il fut ry par ce bon prince oyant cette adventure ».

Sur la façon dont les malades étaient amenés aux sanctuaires nous avons quelques renseignements à propos des neuvaines de Château-Porcien. Le 19 mars 1430 (1) les vicaires généraux du diocèse de Reims déclarèrent après enquête et par devant notaire que depuis plus de vingt-six ans, des hommes, des femmes, des enfants en bas-âge, ou adultes, tourmentés par des esprits immondes étaient le plus souvent amenés pieds et poings liés sur des chevaux ou sur des voitures, dans l'église du monastère de Bertaut de Chaumont, à Château-Porcien, et délivrés en grande partie après la neuvaine. Du moins devons-nous les croire sur parole faute d'autres témoignages.

En Normandie le pèlerinage à Saint-Hildevert de Gournay, alors diocèse d'Amiens, paraît avoir précédé celui de Larchant, car nous savons que saint Louis s'y rendit le 17 avril 1259. A Paris un bâtiment attenant à l'église Sainte-Croix, avait été affecté, sous l'invocation de cet évêque de Meaux, à l'hospitalisation des « frénétiques » et des épileptiques. Au compte de l'Hôtel-Dieu de 1378 on lit que le 22 avril « la prieure fut en pèlerinage à M^r Saint Hildevert de Gournay et fit chanter une messe pour sœur Houdré

(1) MARLOT, *Hist. de Reims*, cité par du Broc de Ségange, *les saints patrons des corporations*, 1887, I, 479.

et, pour ses offrandes et neuvaines, paya 28 sols : deux siècles plus tard, en 1566, nous voyons le garde des malades de saint Hildevert, Nicolas Fesdey, recevoir une somme de 10 sols pour avoir prié et fait la neuvaine d'un nommé Nicolas Fougart, « qui estoit malade et alyéné de son esprit, ensuivant l'arrest de la court de Parlement » (1).

Rendons-nous maintenant en Bourbonnais dans la petite ville de Saint-Menoux, où se trouvait une abbaye bénédictine, dont l'église romane garde encore les anciennes stalles ; Menoux, irlandais qui vivait au VII^e siècle et fut évêque de Quimper sous le nom de Menulphe, y faisait des miracles après sa mort ; mais ceux-ci étaient aidés par des pratiques balnéaires. On trempait en effet les aliénés dans la fontaine aux fous avec une corde pendant qu'on récitait des prières (2). Selon le rite traditionnel on mettait aussi la tête du malade dans un trou pratiqué au tombeau du saint, « la debredinoire » (dérivé du mot *bredin* désignant les psychopathes, en Bourbonnais).

Dans le Périgord, saint Front, à Périgueux, paraît avoir eu son heure d'efficacité, mais n'est-ce pas à cause de son nom ? Au début du XIV^e siècle, dans une supplique des chanoines au pape en 1427 on lit : « ... propter miracula quae inibi pereos dem sanctos Frontem et Memorium (saint Mémoire) quotidie fiunt, maxime super furiosis, mente captis, dolorem capite patientibus, incarceratis, ab inimicis captis et quam plurimis aliis infirmitatibus et malis » (3).

Mais c'est le seul texte qui nous soit parvenu sur cette spécialité thaumaturgique du saint.

A l'abbaye bénédictine de saint Tibéry, dans le diocèse d'Agde, se pratiquaient également à la fin de chaque messe des neuvaines pour les fous, accompagnées d'un traitement, que nous ne rencontrons que

(1) Sur St-Hildevert, v., dom Du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, 2 vol., 1731.

(2) J. J. MORET, *Hist. de St-Menoux*, 1907, et H. MEIGE, St-Menoux, in *Bull. soc. hist. méd.*, 1904, p. 471. C'est à St-Menoux que mourut, le 27 mai 1707, M^{me} de Montespan.

(3) Cité par le Père H. DENIFLE, *Désolation des églises...*, I, p. 159.

là ; on faisait boire de gré ou de force au patient un verre d'eau dans lequel on avait auparavant trempé une dent du saint (1).

En Gascogne, on signale des cryptes anciennes qui auraient servi à renfermer des fous, au Mas d'Aix (culte de sainte Quitterie), et à Hagetmau, dans les Landes (culte de saint Girons).

Nous ne saurions d'ailleurs reprendre ici la nomenclature de tous les saints protecteurs des aliénés qui figurent dans les deux volumes de *Du Broc de Segange* ; dans un article sur les saints guérisseurs de la folie, Saintyves les a envisagés uniquement du point de vue folklorique ; il les divise en trois catégories : les héritiers des pratiques païennes en raison du rite de passage, comme saint Menoux ou saint Florentin ; ceux dont on utilisait les reliques ou les objets les ayant touchés, comme saint Hildevert ou saint Tibéry ; enfin, et les plus nombreux, ceux qui avaient fait leur preuve par leurs miracles pendant leur vie (2).

Notre but était de rechercher simplement les cas où la cure hydrothérapique complétait la cure thaumaturgique, de manière à montrer que les aliénés au Moyen Age n'étaient pas tous abandonnés à leur triste sort. Malheureusement les documents, trop peu explicites, ne permettent pas d'apprécier l'efficacité des méthodes employées. Erasme (3) dit qu'il n'a jamais vu d'ex-voto, où quelqu'un convint d'avoir été miraculeusement guéri de la folie ; ce n'est là qu'une boutade. Nous arrivons avec lui à une époque où le traitement de la folie, comme dans le tableau de Jérôme Bosch, au Prado, se présente sous la forme de la pseudo opération des pierres de tête, qui excitera la verve des artistes de la Renaissance.

(1) *Jodoci Sinceri itinerarium Galliarum*, 1649, in-16, p. 118.

(2) *Aesculape*, année 1912.

(3) *Eloge de la Folie*, éd. de 1728, p. 96.



UN TRAIT DU CARACTÈRE DE M. A. PETIT
D'APRÈS UN LIVRE DE SA BIBLIOTHÈQUE.

Par le Dr J. ROUSSET.

En explorant les rayons de la Bibliothèque-Musée des Vieux Livres de l'Internat, nous avons trouvé un ouvrage provenant de la bibliothèque de Marc-Antoine PÉTIT, qui nous a vivement intéressé par les annotations de sa main que nous y avons découvertes. Peut-être l'aurions-nous simplement remis en place sans songer à vous le présenter, si l'une d'entr'elles n'avait spécialement retenu notre attention en raison de la date à laquelle elle avait été écrite et qu'il est très facile de préciser. L'ensemble des notes manuscrites traduit trop bien un des aspects du caractère de M. A. PETIT, pour que nous laissions inédite cette mince trouvaille.

Elle confirme un des petits côtés, pénible à découvrir, de la forte personnalité du célèbre chirurgien lyonnais : le goût des honneurs. Son biographe, J.-B. DUMAS, qui écrivait en 1811, ne nous l'a pas caché. « Il aimait la gloire ; et s'il ne s'en cachait pas, c'est qu'il ne se mettait jamais dans le cas de rougir des moyens de l'obtenir » (1). Le livre que nous vous présentons illustre admirablement la première partie de ce jugement.

Il s'agit de l'« *Essai sur la Médecine du cœur* », paru en 1806, à Lyon, chez GARNIER et chez REYMANN et imprimé par BALLANCHE père et fils. La Bibliothèque-Musée de l'Internat possède l'exemplaire

(1) J.-B. DUMAS. — *Hommage rendu à la mémoire de M. A. Petit*, Lyon, 1811, Ballanche, 32 p. in-8, p. 23.

même de l'auteur, ainsi que l'atteste l'empreinte de son fer à doré sur le plat supérieur : *Marco Antonio Petit et Amicis*. Il est imprimé sur papier teinté bleu alors que tous les autres exemplaires que nous avons examinés sont sur papier blanc. Sa reliure est somptueuse bien que non signée, ses tranches sont dorées. On sent l'orgueilleux père heureux de bien habiller son enfant. En plein maroquin du Levant rouge, à dos long, avec une pièce de titre en maroquin vert, cette reliure est surchargée d'ornements. Les plats ont un encadrement formé de doubles filets entre lesquels serpentent des rinceaux finement gravés, les compartiments d'angles renferment des fleurons; des points fermement repoussés marquent les lieux de rencontre des filets..., mais l'amateur, satisfait sans doute, n'a pas remarqué que l'un d'entre eux avait été oublié par le doreur au coin supérieur du plat inférieur. Sur les tranches il y a un filet orné et sur les gardes une large dentelle. Le dos est divisé par de gros filets en compartiments décorés en diagonales de lignes de points et de branches de feuillage. La pièce de titre elle-même est surmontée et soulignée de la même branche. Reconnaîsons loyalement que le nom de l'Auteur n'y figure pas, puisque le titre est simplement : *Médecine du cœur*. Mais gardons-nous de porter cette abstention à l'actif de M. A. PETIT : c'était simplement l'usage du XVIII^e siècle encore proche qui persistait toujours.

Si nous ouvrons le livre, nous trouvons au verso du premier feuillett de garde une série d'annotations manuscrites qui débute ainsi : « Cet ouvrage a été présenté au Tribunat dans sa séance du 19 avril 1806, par M. CARRET, député de Lyon. Voyez le Moniteur du 20 avril, N° 110 et le N° 40 du Journal de Lyon 21 mai ». Il s'agit de la liste des Annonces de l'ouvrage parues dans les journaux médicaux ou dans les journaux de la grande presse avec les indications des dates, des pages et même des noms d'auteurs des analyses. Ceci n'est déjà pas mal et prouve que M. A. PETIT aimait à retrouver les relents de l'encens, quel qu'ait été sa qualité.

Mais il y a mieux et la page de titre réserve une constatation plus pénible. Suivant l'usage de l'époque, l'auteur a fait suivre son nom de tous ses titres. Il y en a douze lignes imprimées commençant par docteur en médecine et finissant par l'énumération des sociétés dont il faisait partie. Mais le volume ayant été publié en 1806, M. A. PETIT a éprouvé le besoin de rajouter à la suite, au cours des années, en mentions manuscrites, les nouveaux titres qu'il avait acquis. Il nous apprend ainsi qu'il était également membre de l'Académie de Dijon, de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du département du Bas-Rhin, « de celle (*sic*) de médecine de Dunkerque et de Paris », de l'Académie des Sciences de Rouen, de l'Académie royale de Madrid, de la Société d'émulation pour les Sciences, Belles-Lettres et Arts « séante à Toulon, à Bourg » et d'une autre encre il a écrit « correspondant de l'Institut, etc... »

Et c'est bien dans cette dernière phrase que réside la raison du malaise provoqué par cet étalage de titres si on se souvient de la biographie de M. A. PETIT. C'est quinze jours seulement avant sa mort, survenue le 7 juillet 1811, chez M^{me} HARAN, à Villeurbanne, qu'il fut nommé correspondant de l'Institut, alors qu'il souffrait déjà depuis plus de six mois du cancer de l'estomac qui devait l'emporter, ainsi qu'en témoigne une note de MARTIN ainé (en appendice à l'éloge publié par J.-B. DUMAS) : « Depuis quelques années, sa santé s'était altérée. Il se plaignait de douleurs sourdes et d'une pesanteur habituelle dans la région de l'estomac. Il y a six mois environ que des vomissements continuels vinrent se joindre à ces premiers symptômes d'une maladie organique. On reconnut, au toucher, une tumeur profondément enfoncée sous les téguments et répondant à la face antérieure de l'estomac... Une fièvre hectique ne tarda pas à se mettre dans la partie, les vomissements redoublèrent et les douleurs devinrent atroces. Il est à penser qu'il ne se faisait point illusion sur son état... Pendant plus de six mois il a vu la mort s'avancer ;

son œil malheureusement trop clairvoyant, a pu en compter tous les pas... On a reconnu après sa mort, que le siège de sa maladie occupait la membrane muqueuse de l'estomac, et s'étendait au pancréas et au bord tranchant du foie... L'Institut impérial l'avait mis au nombre de ses Correspondants : il en reçut la nouvelle quinze jours avant sa mort : « Voilà, dit-il, un laurier quand je n'ai plus besoin que d'un cyprès (1) ».

C'est donc jusqu'au tombeau que M. A. PETIT a été dominé par le goût des honneurs, et nous pouvons évoquer le spectacle de cet homme de 45 ans, cachectique et fébrifiant, torturé par les affres d'une agonie que son sens clinique ne peut pas manquer de lui révéler prochaine, qui trouve encore la force d'annoncer un livre de sa bibliothèque pour que la postérité ne perde aucun de ces hochets qu'il avait aimés. Nous devrions dire d'ailleurs que ce n'est pas seulement jusqu'au tombeau, mais jusque par delà le tombeau qu'il a été dominé par le goût des honneurs puisqu'il a pris soin d'écrire après Correspondant de l'Institut : « etc... » comme s'il craignait qu'une dernière distinction tombée sur son cadavre ou sur son cercueil puisse échapper à ceux qui recueilleraient ce livre, probablement si haut placé dans son estime.

La réputation de M. A. PETIT ne doit pas souffrir de ces constatations à vrai dire un peu macabres. Il a eu des faiblesses humaines, mais rappelons-nous que s'il a aimé les honneurs, son biographe, J.-B. DUMAS, nous assure qu'il ne s'est jamais mis dans le cas de rougir des moyens par lesquels il les avait obtenus.

(1) *Loc. cit.*, p. 23 et 24.



LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES

Diagnostics rétrospectifs.

(Suite)

PAR LE DR A. SOUQUES.

III. Affections du tube digestif et du péritoine.

Il y a dans la Collection peu de documents sur les affections douloureuses de la bouche et de la gorge, mais ceux qu'on y trouve ne manquent pas d'intérêt. « *Les douleurs des dents*, dit le traité des *Affections* (t. VI, p. 213) se font sentir quand du phlegme va sous les racines des dents. Les dents sont rongées et cariées, les unes par le phlegme, les autres par les aliments, quand naturellement elles sont faibles, creuses et mal fixées dans les gencives. Quant aux douleurs causées par les dents, si la dent est cariée et branlante, il faut l'ôter ; si, sans être cariée ni branlante, elle excite cependant la douleur, il faut la dessécher en la brûlant. Les masticatoires servent aussi. » Au livre des *Aphorismes* (Aph. V, 18, t. IV, p. 539), il est dit : « Le froid est ennemi des dents ; le chaud leur est favorable. » Aux *Cinquième* (t. V, p. 245) et *Septième livres des épidémies* (t. V, p. 429), on peut lire : « A la femme d'Aspasius douleur violente des dents, les mâchoires se gonflèrent ; ayant usé d'un collutoire composé de castoréum et de poivre qu'elle gardait dans la bouche, elle fut soulagée. » Un peu plus loin, au *Cinquième livre*, p. 257 : « A Cardia, l'enfant de Métrodore, à la suite d'une douleur de dents, eut un sphacèle de la mâ-

choire, chairs bourgeonnantes sur les gencives ; suppuration médiocre, les dents molaires et les mâchoires tombèrent. Au *Quatrième livre des épidémies* (t. V, p. 193) : « Il y en eut aussi qui avaient une dent cariée, particulièrement la troisième d'en haut ; cette dent se trouve cariée de préférence à toutes les autres ; là se fixait une douleur et parfois il se formait tout autour une suppuration. » Dans ce même livre, p. 157, l'auteur parle de deux enfants atteints de gangrène de la bouche, de chute des dents, de nécrose et ajoute : « A la troisième dent, les suppurations sont plus fréquentes qu'à toutes les autres, et les flux épais des narines ainsi que les douleurs des tempes proviennent surtout de cette dent. » Au *Sixième livre des épidémies* (t. V, p. 329), on conseille l'emploi des errhins : « Chez ceux qui, souffrant des dents, ont un écoulement ténu venant de la région sourcilière. Chez ceux-là un errhin fait avec du poivre et bien appliqué amène le lendemain un écoulement épais, pourvu que les autres accidents ne l'emportent pas ; chez Hégésippe le somnifère introduit ne fut pas le plus fort, mais Hégésippe avait eu les dents grattées avec trop de force. »

Voici, au *Deuxième livre des maladies* (t. VII, p. 41 et s.), un excellent traitement de l'angine et de la dysphagie. « Angine, y est-il dit : il y a fièvre, frisson, douleur de tête, le dessous des mâchoires se gonfle, le malade avale difficilement la salive ; il ne peut cracher, il n'endure pas d'être couché, et, s'il reste dans cette position, il étouffe. Voici ce qu'il faut faire : d'abord mettre des ventouses sur la première vertèbre du cou, de chaque côté ; et, quand la ventouse a pris, la laisser en place le plus possible ; puis faire prendre un bain de vapeur avec le vinaigre, le nitre, l'origan et la graine de cardamome, le tout broyé avec autant de vinaigre que d'eau, avec addition d'un peu d'huile ; on laisse macérer puis on verse dans un vase, on met un couvercle qu'on enveloppe, on perce le couvercle, on y adapte un roseau creux ; alors on place l'appareil sur des char-

bons et on chauffe ; quand la vapeur monte par le roseau, le malade, ouvrant la bouche, l'attire, prenant garde qu'elle ne lui brûle pas la gorge ; à l'extérieur, on applique des éponges trempées dans l'eau chaude sur les mâchoires et le dessous. Pour gargarisme, prenez l'origan, la rue, la sarriette, le persil, la menthe, un peu de nitre ; versez du méllicrat étendu d'eau et un peu de vinaigre ; pilez les feuilles et le nitre ; faites macérer, chauffez et employez en gargarisme. Si la salive est adhérente, prenez une branche de myrte, polissez la, courbez en l'extrémité flexible, enveloppez la d'une laine molle, et, regardant dans la gorge, nettoyez la salive... Il peut arriver que, le mal de gorge et les gonflements cessant, la maladie se tourne vers le poumon ; aussitôt la fièvre reprend et la douleur se fait sentir. Le malade, après cet accident, succombe d'ordinaire ; mais, s'il passe cinq jours, il devient empyématisque, à moins que la toux ne survienne aussitôt ; si elle survient, il expectore, se nettoie et guérit. En ce cas, tant que la douleur se fait sentir au côté, il faut échauffer ce côté, et traiter comme pour la péripneumonie. Mais, s'il n'y a pas de toux et que vous reconnaissiez la formation de l'empyème, le malade à son repas du soir et quand il va dormir, mangera de l'ail cru en grande quantité et boira par dessus un vin généreux et pur. » Il s'agit là d'une angine douloureuse, exclusivement traitée par les gargarismes, les vaporisations buccales et les éponges chaudes au cou ; d'une angine compliquée de pneumonie, ou d'empyème pour lequel l'ail est spécialement recommandé.

Dans ce même livre des maladies, il est parlé d'amygdalites, d'inflammations de la luette, d'hypoglossites etc. avec gonflements sous-maxillaires, qu'on traite, à l'intérieur, par des gargarismes variés, et, à l'extérieur, par des cataplasmes chauds de farine cuite dans du vin et de l'huile, et, quand il y a suppuration, par l'incision ou la cautérisation.

Hippocrate écrit dans le *Pronostic* (t. II, p. 175) : « L'ulcération de la gorge, accompagnée de fièvre

est grave... Les angines qui, du reste, causent à peu près autant de souffrance, mais qui s'accompagnent de gonflement et de rougeur dans la gorge, sont très funestes. Enfin les angines dans lesquelles il y a rougeur à la gorge et sur le cou ont une durée plus longue, et c'est particulièrement dans ces cas que quelques malades réchappent, quand la rubéfaction occupe le cou et la poitrine, et qu'elle ne rétrocède pas » S'agit-il ici d'érythème banal au cours d'une angine, ou d'une angine scarlatineuse ?

* *

Qu'entendaient les Hippocratiques par *cardialgie* ? Une douleur du cœur, comme le veut l'étymologie ? Je ne le pense pas. Assurément, il s'agit probablement d'*angine de poitrine* dans la *Coaque* 280 : « Le retour fréquent de la cardialgje, chez une personne âgée, annonce une mort subite. » Peut-être en est-il de même dans ces lignes du *Deuxième Prorrhétique* (t. V, p. 529) : « De la cardialgje, avec tension de l'hypocondre et céphalalgie, a de la malignité et quelque chose d'astmatique ; ces personnes ne meurent-elles pas subitement, comme Lysis à Odessus ? » Mais, à mon avis, cardialgje signifie signifie généralement douleur d'estomac, gastralgie. Le voisinage du cœur et de l'estomac explique cette confusion. Au reste, les signes concomitants de la cardialgje : nausées, vomissements, et l'efficacité du régime alimentaire suffisent, dans la plupart des cas, pour trancher le différend.

Très souvent la cardialgje est un phénomène accessoire, lié à une affection fébrile. Ainsi, dans le *Troisième livre des épidémies* (t. III, p. 131), Hippocrate parle d'un malade pris d'une forte fièvre avec cardialgje, nausées, vomissements, langue brûlée, urines noires et hallucinations. La maladie dura vingt-quatre jours et fut jugée par des phénomènes critiques. Aux *Cinquième et Septième livre des épidémies* (t. V, p. 255 et 451), il est question « de la sœur de

Diopithès qui avait une fièvre hémitritée et une cardialgie violente au moment de l'accès, laquelle durait toute la journée. La cardialgie était à peu près la même, chez les autres femmes malades. Cet accident fut plus rare chez les hommes. » Au *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 249), on rapporte le cas d'Androphanès atteint d'une pyrexie grave, avec langue sèche, épistaxis et délire, suivie de mort. « Parfois survenait une cardialgie que la saignée dissipait ; pour cette douleur il convenait de boire de l'eau ou de l'hydromel (1). » Au *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 451), il est dit : « Chez la femme d'Apomotus, dans une fièvre hémitritée, vers l'époque d'Arcturus, cardialgie au moment de l'accès, vomissement ; il survenait en même temps des suffocations hystériques et des douleurs dans le dos le long du rachis ; quand la douleur était là, la cardialgie cessait. » Dans quelques-uns de ces cas, il s'agit certainement de fièvre paludéenne, dans d'autres peut-être de fièvre typhoïde. Dans l'un d'eux, l'alternance de la douleur n'est qu'une métastase, dont voici un autre exemple, puisé au même livre, p. 453 : « La femme de Terpidès, de la ville de Doriscus, fut affectée de douleurs abdominales violentes ; elles commençaient tantôt par le cou et le rachis et venaient se fixer sur l'hypogastre et les aines ; tantôt elles commençaient par le genou droit et aboutissaient au même siège définitif ; quand elles cessaient, la cardialgie survenait. »

Les cardialgies au cours des fièvres sont souvent bénignes, mais pas toujours, s'il faut en croire les *Aphorismes* qui disent (t. IV, p. 425) : « Dans les fièvres, une forte chaleur au ventre et de la cardial-

(1) Le *Deuxième livre des épidémies* conseille un traitement analogue : « Une femme souffrait de cardialgie, sauf que rien la soulageait ; elle saupoudrait de sucre de grenade avec de la fleur de farine d'orge ; elle ne mangea qu'une fois par jour, et elle n'eut pas les vomissements qu'eut Charion ». Ce régime est plus logique que celui que propose le même livre, à la p. 131 : « Dans la cardialgie, donner du pain chaud avec du vin pur ».

gie sont fâcheuses ». De même, la *Coaque* 297 affirme : « Une douleur du cardia et un battement dans les hypochondres, la fièvre étant refroidie, sont mauvais, surtout s'il y a une petite sueur ».

Parmi les cardialgies au cours des affections non fébriles, je signalerai, en passant, celles que les auteurs hippocratiques attribuent aux *vers intestinaux*. « Des douleurs cardialgiques avec tranchée, dit la *Coaque* 279, annoncent l'expulsion de vers intestinaux ». Et l'auteur du *Deuxième livre des épidémies* écrit : « C'est en automne qu'il y a le plus de vers intestinaux et de cardialgies, et cette maladie est moins nuisible que quand la maladie est, par elle-même, cardialgique ».

Ceci m'amène à parler des algies dues à une affection gastrique proprement dite. Le passage suivant, extrait du *Deuxième livre des maladies* (t. VII, p. 111), fait penser à un *ulcère (simple ou cancéreux) de l'estomac*. « *Maladie noire*, y est-il dit : le malade vomit des matières noires comme la lie, tantôt sanguinolentes, tantôt semblables à la piquette, tantôt à l'encre de la sèche, tantôt acres comme du vinaigre. Lorsque c'est le noir sanguinolent qu'il vomit, les matières exhalent une odeur de sang; la gorge et la bouche sont brûlées par le vomissement, les dents agacées. Après le vomissement, il se sent mieux pour un peu de temps. Etre à jeun ou avoir bien mangé lui est également insupportable. Est-il à jeun ? les viscères gargouillent et la salive est acide. A-t-il mangé ? il éprouve de la pesanteur dans les viscères ; il lui semble qu'on lui perce avec des aiguilles la poitrine et le dos ; il y a douleur aux côtés, fièvre sourde, céphalalgie ; les yeux ne voient pas, les jambes sont pesantes, la couleur est noire et le malade maigrît (1) ». Après avoir exposé le traitement : évacuants, sa-

(1) A propos de *melaena*, on trouve dans les *Prénotions coaques* (t. V, p. 651 à 657) une série de propositions intéressantes : « Ceux chez qui, des lombes une douleur se porte à la tête, dont les mains s'engourdisent, et qui éprouvent de la cardialgie et des bourdonnements, ceux-là sont pris d'hémorragies abondantes et de flux du ventre, et leur esprit

gnée au bras, clystères émollients, abstention de vin et d'aliments acrés et salés, l'auteur conclut : « Par ces moyens, et avec l'âge, le malade se sauve, et la maladie vieillit avec le corps ; mais, si elle n'est pas soignée, elle abrège la vie ». Il écrit aussitôt après : « *Autre maladie noire* : le malade prend une teinte rougeâtre, il maigrît, ses yeux sont jaunâtres, sa peau devient mince et il s'affaiblit. Il vomit à tout moment quelques gouttes en deux gorgées ; il vomit des aliments souvent, et, avec les aliments, de la bile et du phlegme. Après le vomissement, il souffre dans tout le corps, et parfois même avant de vomir. En ce cas, on évacuera par le haut et par le bas ; après on prescrira le lait d'ânesse. Il usera d'aliments très émollients et froids. La maladie n'est pas mortelle, mais elle suit jusque dans la vieillesse ». S'il n'y avait ici en tête : maladie noire, l'absence d'hématémèse et de melœna ferait penser à une *gastrite* banale.

* *

Il existe dans le *Corpus* un certain nombre d'affections gastro-intestinales et intestinales, aiguës ou

se trouble le plus souvent — Est-ce que chez les malades affectés de douleur lombaire, ayant des nausées, sans vomissement, ayant eu un peu de délire hardi, il faut s'attendre à des déjections noires ? — Après une hémorragie, une selle de matières noires est mauvaise ; des matières d'une teinte très rouge sont mauvaises aussi ; de telles hémorragies arrivent le quatrième jour ; ces malades, tombent dans le coma, puis saisie de spasmes, meurent après avoir rendu des matières noires et avec le ventre gonflé — . Après des hémorragies et des selles de matières noires, dans une maladie aiguë, la surdité est mauvaise ; une selle de sang, chez ces malades, est mauvaise, mais elle dissipe la surdité — . Chez ceux qui ont des hémorragies fréquentes, avec le temps le ventre se dérange. — Les blessures avec hémorragie, un frisson survenant, sont de nature maligne ; les personnes, tout en parlant, meurent sans qu'on s'en aperçoive ». On trouve, d'autre part, dans les *Prénotions*, à la p. 649 : « Ceux qui ont des douleurs des hypochondres, du cardia, du foie, des parties autour du nombril, rendant du sang par les selles, réchappent ; n'en rendant pas, ils meurent ».

Si on excepte les traumatismes, il est difficile de deviner la cause de ces melœnas, favorables ou fâcheux. Il est permis, dans les cas où il est question de surdité, de penser aux hémorragies intestinales de la dothientérie, et, dans le dernier cas, à un ulcère stomachal.

chroniques, sur lesquelles il est impossible de mettre une étiquette. Il y a d'abord tout le chapitre obscur des *diarrhées* et des *choléras*. On lit au traité des *Affections* (t. VI, p. 239) : « Dans le choléra ou la diarrhée, suites d'excès de vin ou de table, pour la diarrhée, on fera jeuner le malade ; s'il a soif, il boira du vin doux ou de la piquette douce ; si la diarrhée ne s'arrête pas, vous procurerez le vomissement. C'est encore un moyen d'y mettre fin que de nettoyer avec une décoction de lentilles ou d'ers (1). Pour le choléra, s'il y a douleur, il convient de donner ce qui est écrit dans les *Remèdes* comme calmant la douleur, et de soigner le ventre, tant celui d'en bas que celui d'en haut (c'est-à-dire l'abdomen et la poitrine), humectant avec des boissons, assouplissant avec des bains chauds le corps, la tête exceptée ». A l'*Appendice au régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 495), il est question d'une variété spéciale de choléra. « Dans le choléra sec, » est-il dit, « le ventre est distendu par l'air, des bruits s'y font entendre ; il y a douleur des côtés et des lombes. Le malade, loin de rendre par le bas, est resserré. Il faut avoir soin, en prévenant le vomissement, de procurer des évacuations alvines. On lui fera prendre immédiatement un lavement chaud, et aussi gras que possible ; on lui fera les onctions huileuses les plus abondantes, on le mettra dans l'eau chaude, on l'étendra dans la baignoire, et on lui fera des affusions chaudes avec lenteur ; si, ainsi réchauffé, il a des évacuations alvines, il est guéri. Il lui convient aussi de vomir, de boire du vin léger, vieux et sans eau ; vous lui donnerez de l'huile afin qu'il se calme et ait des évacuations. Il faut s'abs-

(1) Le *Deuxième Prorrhétique* (t. IX, p. 53) dit : « Les lientéries continues, de longue durée, dérangeant à chaque heure, avec du bruit ou sans bruit, se faisant sentir également la nuit comme le jour, ayant des selles ou très crues ou très noires et lisses et fétides, sont toutes fâcheuses. Cette maladie est la plus fâcheuse chez les personnes âgées. Les autres diarrhées qui sont sans fièvre n'ont ni durée ni malignité ; en effet, elles cesseront par le lavage ou spontanément. » L'auteur distingue justement les diarrhées éphémères, apyrétiques, des diarrhées fébriles, symptomatiques d'une infection grave.

tenir de pain et de tout le reste. Mais, si la douleur ne se relâche pas, donnez à boire du lait d'ânesse jusqu'à ce qu'il y ait purgation. Si le ventre est relâché, si les déjections sont bilieuses, s'il y a des tranchées, des vomissements, des suffocations, un sentiment de morsure, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de prescrire le repos, de l'oxymel pour boisson et d'empêcher le vomissement. » Il est clair que le choléra des anciens n'a rien à voir avec le choléra asiatique, et que le choléra sec, en particulier, n'est qu'une *tympanite*.'

Dans le *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 207), on lit : « A Oeniadès, un homme était affecté de cette maladie : quand il était à jeun, il éprouvait de violents gargouillements dans le ventre et de la douleur; quand les aliments pris s'étaient digérés et que du temps s'était écoulé après les repas, il ne tardait pas à ressentir la même chose. Mais, immédiatement après avoir mangé, c'était le moment où il avait le moins de gargouillement et de souffrance ». Les vomitifs et les purgatifs ne le soulageaient pas. « Mais, saigné tour à tour de chaque bras, presque à devenir exsangue, il fut soulagé, et le mal le quitta ». Au *Deuxième livre des maladies*, il est dit : « Pour le patient, il est également insupportable d'être à jeun ou d'avoir mangé. Quand il est à jeun, les viscères gargouillent, il a de la cardialgie, et il vomit, de temps à autre, des matières diverses, bile, pituite, humeurs acres. A-t-il mangé ? il lui vient des rapports, il est en feu et croit sans cesse aller à la selle copieusement, mais il ne rend que des gaz. La tête est douloureuse. Le corps entier est comme piqué d'une aiguille tantôt en un endroit, tantôt en un autre. Les jambes sont pesantes et faibles. Le malade maigrît et s'affaiblit. » Après avoir exposé le traitement : évacuants par en haut et par en bas, décoctions diverses, lait d'ânesse, petit-lait, suppression d'aliments huileux et gras, l'auteur poursuit : « La maladie dure longtemps, et, quand elle doit quitter, elle ne quitte qu'à la longue ; sinon, elle ne finit qu'avec le malade ». Quatre pages

plus loin, il écrit : « *Maladie ructueuse* : Une douleur aiguë se fait sentir, le malade souffre beaucoup, il a de la jactitation, il crie ; il a de fréquentes éructation, et, après les éructations, il se sent plus à l'aise. Souvent aussi il vomit une gorgée de bile. La douleur partant des viscères gagne le bas-ventre et les flancs ; à ce point, il se sent mieux ; le ventre se météorise, devient dur, fait du bruit ; ni gaz ni selles ne sont rendus. Ce malade, quand il y a douleur, sera lavé avec beaucoup d'eau chaude ; on lui fera des applications chaudes. Mais quand la douleur est dans le bas-ventre ainsi que le météorisme, il prendra un lave-ment et boira de la décoction d'orge mêlée à celle de mercuriale, et du vin doux coupé d'eau. Il ne prendra pas d'aliments jusqu'à ce que la douleur se soit relâchée. Il boira pendant six jours l'eau de marc de raisin doux, à son défaut du miel et du vinaigre cuits. La douleur ayant été mise de côté, il prendra des aliments émollients et relâchants, poissons de mer plutôt que viande, et, pour viande, volaille et mouton bouilli, bettes, courges ; il s'abstiendra du reste. La maladie, quand elle prend jeune, s'en va avec le temps ; si elle prend un vieillard, elle ne finit qu'avec lui ». Je ne suis pas en mesure de dire la nature de ces affections gastro-intestinales, où l'aérophagie et la névropathie doivent jouer un rôle.

Il est des affections gastro-intestinales douloureuses dont les Hippocratiques avaient fait le diagnostic exact. Exemples : l'*iléus ou étranglement interne*, qui comprend l'obstruction intestinale et l'étranglement intestinal, la *dysenterie* et les *hémorroïdes*.

Au *Troisième livre des épidémies* (t. III, p. 59) Hippocrate écrit : « La femme qui était couchée chez Tisamène eut une invasion soudaine et grave de l'iléus, vomissements fréquents ; elle ne pouvait garder la boisson. Douleur aux hypochondres et au bas-ventre ; tranchées continues, extrémités froides durant tout le temps ; nausées, insomnie ; selles sans coction, ténues, petites. Rien ne pouvait la soulager ; elle mourut. » J'en rapprocherai, en passant,

L'aphorisme VII, 26 (t. IV, p. 583) : « Dans une violente douleur du ventre, le refroidissement des extrémités est fâcheux. » Le *Troisième livre des maladies* (t. VII, p. 135) est encore plus suggestif, il parle même de vomissements fécaloïdes. « Ni l'air, dit-il, ni les aliments ne traversent le ventre qui est resserré ; et il y a parfois des vomissements, d'abord de matières pituiteuses, puis bilieuses et finalement fécaloïdes. Le malade est altéré, il ressent de la douleur surtout aux hypocondres, mais aussi dans tout le ventre. Il est météorisé, il a le hoquet. Cette maladie tue d'ordinaire au septième jour. » Après avoir conseillé d'échauffer les parties au-dessous du diaphragme, de faire avec du miel un suppositoire long de dix doigts, de l'enduire avec de la bile de taureau et de l'introduire dans le rectum, deux et trois fois, jusqu'à ce que tous les excréments calcinés soient expulsés, l'auteur continue ainsi : « Si cela réussit, on fera prendre un lavement ; sinon, on prendra un soufflet de forge, et on introduira de l'air dans le ventre afin de dilater et le ventre et l'intestin contracté ; alors, faisant sortir l'air, on administrera aussitôt un lavement. Ce lavement sera composé de substances qui dissolvent et fondent les excréments. Puis, enfonçant une éponge dans l'anus, le malade s'asseoira dans l'eau chaude, gardant le lavement ; s'il reçoit et puis rend le lavement, il guérira. Si l'iléus ayant cessé, la fièvre survient, le cas est désespéré ; car sans doute le flux de ventre entraînera la mort. » C'est un traitement analogue que prescrit l'auteur des *Affections* (t. VI, p. 231). « Dans l'iléus, dit-il, le ventre devient dur ; point de selles ; l'abdomen entier est douloureux, vomissements de bile. Dans ce cas on lavera avec beaucoup d'eau chaude, on fera boire ce qui provoque les selles et les urines, on administrera un lavement, si le patient peut le recevoir ; sinon, on adaptera un tuyau au pied d'une outre, on la gonflera, et, par ce moyen, on injectera dans l'intestin beaucoup d'air ; l'intestin et le ventre ayant été ainsi distendus, on ôte le tuyau et on injecte aussitôt un lavement. S'il

est reçu, il y a selle et guérison ; si, même de cette façon, il n'est pas reçu, le malade succombe d'ordinaire au septième jour. Cette maladie survient quand une grande quantité de matières fécales s'est calcinée dans l'intestin. Les médicaments pris par le haut ne sont pas reçus, mais sont revomis. C'est une maladie aiguë et dangereuse. »

De l'iléus, il faut rapprocher les faits suivants, mentionnés dans le *Deuxième livre des épidémies* (t. V, p. 81) : « Des hernies, les unes, siégeant près du pubis, sont, pour la plupart, innocentes tout d'abord ; les autres, siégeant un peu au-dessus de l'ombilic à la droite, causent de la douleur, des nausées, des vomissements stercoraux, ainsi qu'il arriva à Pit-tacus. » Il s'agit évidemment d'*étranglement herniaire*.

(A suivre.)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ARAOZ ALFARO (G.). — La vida y la obra científica del profesor Luis Morquio.
- Rev. med. latino-americana*, a. 20, n° 240, sept. 1935, p. 1319; — *Archivos de pediatr. del Uruguay*, t. 6, n° 9, sept. 1935, p. 377; — *Bol. Acad. nac. de med. de Buenos-Aires*, 26 août 1935, p. 526.
- ARMAILLÉ (C^{ass} d'). — Desault et Louis XVII.
- Hippocrate* (Paris), a. 4, n° 2, fév. 1936, p. 65.
- AVALON (J.). — Le paludisme dans la Grèce antique.
- Pro medico* (Paris), a. 12, n° 5, p. 145.
- BEEKMAN (F.). — Studies in aneurysm by William and John Hunter.
- Ann. of med. history* (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 124; ptr.
- BARKAN (G.). — Der Mediziner Maimonides.
- Eesti Arst* (Tartus), a. 14, n° 8, 2 août 1935, p. 643.
- BAUMANN (E.-D.). — Der Spasmos Kuniko^s der Antiken.
- Janus*, a. 40, n° 1-3, janv.-mars 1936, p. 34.
- BELOT (J.). — Centenaire de la mort d'Ampère (1836-1936) [Lyon, 5 au 8 mars].
- Presse méd.* (Paris), a. 44, n° 30, 11 avril 1936, p. 617; ptr.
- BENASSI (E.). — Due lettere inedite di Antonio Scarpa a Giacomo Tommasini.
- Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit.*, sér. 2, a. 2, n° 1, janv.-fév. 1936, p. 26.
- BLAGDON (L.). — Professeur Pierre-Z. Rhéaume.
- Union méd. du Canada*, t. 64, n° 10, oct. 1935, p. 1173; ptr.
- BRAVO (J.). — La ciencia médica hispano-musulmana.
- Galicia clin.* (La Coruña), a. 7, n° 11, 15 nov. 1935, p. 623.
- BRUNETTI (F.). — Guglielmo Bilancioni (1881-1935).
- Giorn. veneto di sci. med.*, a. 9, n° 2, fév. 1935, p. 103.
- BUSACCHI (V.). — Antonio-Giuseppe Testa Ferrarese (1756-1814).
- Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit.* (Roma), 2^e sér., a. 1, n° 4, juill.-août 1935, p. 206.

- CAPPARONI (P.). — Iconografia inedita dell' ospedale di S. Spirito in Sassia in Roma.
Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2^e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 216.
- CASARINI (A.). — I precursori italiani della chirurgia di guerra e Giovanni Yperman.
Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), sér. 2, a. 2, n° 1, janv.-fév. 1936, p. 10.
- CHAVIGNY. — L'Ancienne Faculté de Médecine de Strasbourg : le professeur V. Feltz (1835-1893).
Strasbourg méd., a. 96, n° 8, 15 mars 1936, p. 41; ptr.
- CIAMPI (L.). — Sante de Sanctis; el maestro y el hombre.
Rev. Asociac. med. Argentina, t. 49, n° 350, sept. 1935, p. 138.
- CLERC (A.). — Notice nécrologique sur M. Théophile Legry (1858-1936).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 100, t. 115, n° 13, 31 mars 1936, p. 514.
- CLOUZOT (H.). — Balzac et les médecins.
Synthèse (Paris), a. 4, n° 2, fév. 1936, p. 53; ptr.
- COMBY (J.). — Nécrologie. Arnold Netter.
Arch. de méd. des enfants (Paris), t. 39, n° 4, avril 1936, p. 263; ptr.
- COOK (S.-F.). — Diseases of the Indians of Lower California in the eighteenth century.
California a. West. Med. (San Francisco), v. 43, n° 6, déc. 1935, p. 432.
- COURCOUX (A.). — Charles Richet (1850-1935).
Rev. de la tubercul., 5^e sér., t. 2, n° 2, fév. 1936, p. I; ptr.
- DIEPGEN (P.). — Die volkstümlichen und die Wissenschaftlichen Grundlagen der Therapie in der Geschichte der Medizin.
Fortschr. d. Therap., a. 12, n° 1, janv. 1936, p. 14.
- DOBROVICI (A.). — Le professeur Maurice Villaret, élu membre de l'Académie de médecine de Paris.
Noua Rev. medicala (Bucuresti), a. 7, n° 10, fév. 1936, p. 3; ptr.
- DOMINGUEZ (F.). — El Dr Carlos J. Finlay, clínico eminente.
Rev. de med. y cir. de La Habana, a. 40, n° 11, 30 nov. 1935, p. 737.
- EBAUGH (F.-G.). — Howell Terry Pershing (1858-1935).
Arch. of neurol. a. psychiat. (Chicago), v. 35, n° 3, mars 1936, p. 642; ptr.

- ESCARDO Y ANAYA (V.). — Biografia del profesor Luis Morquio.
- Archivos de pediatria del Uruguay*, t. 6, n° 7, juill. 1935, p. 251; ptr.
- FENDER (F.-A.). — The first suture of a blood vessel.
- California a. West. med.* (San Francisco), v. 42, n° 5, mai 1935, p. 375.
- FIDEL FERNANDEZ. — La medicina arabe en Espana.
- Actualid. med.*, a. 11, n° 81, nov. 1935, p. 599.
- FOURMESTRAUX (J. de). — Larrey (Hippolyte) (1808-1895).
- Les Biographies méd.* (Paris), a. 10, n° 1, janv.-fév. 1936, p. 241; ptr.
- FOWLER (W.-M.). — Chlorosis. On obituary.
- Ann. of med. history* (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 168; fig.
- GENTY (M.). — A propos de la collection Munaret.
- Progrès méd.* (Paris), n° 16, (*Suppl. ill.*, a. 13, n° 4), 18 avril 1936, p. 25; ptr.
- GENTY (M.). — L'Hôpital militaire de Lyon en 1793.
- Progrès méd.* (Paris), n° 16, (*suppl. ill.*, a. 13, n° 4), 18 avril 1936, p. 28; fig.
- GENTY (V.). — Un hygiéniste du siècle dernier : Parent-Duchatelet (1790-1836).
- Progrès méd.* (Paris), n° 16, (*suppl. ill.*, a. 13, n° 4), avril 1936, p. 29.
- GERMANI (G.-M.). — Le mirabili virtù della Mandragora nella tradizione billica e letteraria.
- Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit.* (Roma), 2^e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 223.
- GOLDBLOOM (A.). — Shakespeare and pediatrics.
- Amer. Journ. of dis. of children*, v. 51, n° 3, mars 1936, p. 653.
- GORIS. — Notice nécrologique sur M. Lobstein, de Strasbourg (1878-1936).
- Bull. Acad. de méd.* (Paris), a. 100, t. 115, n° 14, 7 avril 1936, p. 549.
- GOUGEROT (H.). — L'œuvre de Metchnikoff et Roux en prophylaxie anti-syphilitique expérimentale.
- Prophylaxie antivén.* (Paris), a. 8, n° 4, avril 1936, p. 172.
- GREENHILL (J.-P.). — Oliver Wendell Holmes (1809-1894) and puerperal fever.
- Surg. Gyn. et Obst.*, v. 62, n° 4, avril 1936, p. 772; ptr.
- GUÉRIN (A.). — Grandeur et décadence de l'Islam à partir du XII^e siècle. La médecine à cette époque.

- Bull. Soc. méd. bureaux de bienfaisance de Paris*, a. 82, mars 1936, p. 46.
- GULKOWITSCH (L.). — Zum Verständnis von Leben und Werk des Maimonides.
- Eesli Arst* (Tartus), a. 14, n° 8, 2 août 1935, p. 630.
- HOFF (H.-E.). — Vagal stimulation before the Webers.
- Ann. of med. history* (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 138.
- HOLLANDER (D'). — Eloge du Dr Eugène Hertoghe.
- Bull. Acad. de méd. de Belgique*, 5^e sér., t. 15, n° 9, 26 oct. 1935, p. 474; ptr.
- KOSMAK (G.-W.). — In memoriam. George Gelhorn (1870-1936).
- Amer. Journ. of obstetr. a. gynecol.*, v. 31, n° 3, mars 1936, p. 369; ptr.
- LA MESTA (H.). — Ramazzini, précurseur de la Médecine du travail.
- Thèse de Paris*, 1936, n° 255. (*Paris, L. Rodstein*).
- LAPICQUE (L.). — Ivan-Petrovitch Pavlow (Notice lue à l'Académie des Sciences).
- Gaz. des Hôp.* (Paris), a. 109, n° 27, 1^{er} avril 1936, p. 476.
- LAPICQUE. — Notice nécrologique sur M. Pavlow (1849-1936).
- Bull. Acad. de méd. (Paris)*, a. 100, t. 115, n° 11, 17 mars 1936, p. 447.
- LEAMAN (W.-G.) jun. — The history of electrocardiography.
- Ann. of med. history* (New-York) n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 113.
- LE SAGE (A.). — Le professeur Charles Richet.
- Union méd. du Canada*, t. 65, n° 2, fév. 1936, p. 149.
- LEWEK (W.-R.). — Die Bank des Hippokrates. Ein Beitrag zur Geschichte der Behandlung von Frakhiren und Luxationen.
- Janus*, a. 40, n° 1-3, janv.-mars 1936, p. 1.
- MAESTRE IBANEZ (M.). — Se ha inaugurado en Roma un Museo de historia de la medicina y farmacia.
- Noticias farmaceut.*, a. 1, n° 9-10, juin-juillet 1935, p. 351, fig.
- MARTINEZ-FORTIN Y FOYO (J.-A.). — Apendicitis. — Datos históricos.
- Rev. de med. y cir. de La Habana*, a. 40, n° 7, 31 juillet 1935, p. 401, n° 10, 31 octobre, p. 561.

- MARTINEZ VARGAS. — El profesor doctor Luis Morquio (1867-1935).
- Medic. de los niños*, t. 36, n° 428, août 1935, p. 225.
- MESNIL (F.). — Notice nécrologique sur M. Charles Nicolle (1866-1936).
- Bull. Acad. de méd.* (Paris), a. 100, t. 115, n° 14, 7 avril 1936, p. 541.
- MESNIL (F.). — Charles Nicolle (1866-1936).
- Presse méd.* (Paris), a. 44, n° 29, 8 avril 1936, p. 595; ptr.
- METS (A. de). — Commémoration de François-Mercure van Helmont.
- Le Scalpel* (Bruxelles), a. 88, n° 16, 20 avril 1935, p. 244.
- MEYER (A.-W.). — The Gasser of the Gasserian Ganglion.
- Ann. of med. history* (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 118.
- MICHEL (G.). — La Faculté de médecine de Nancy. Son histoire; ses origines.
- Rev. méd. de Nancy*, t. 64, n° 3, 1^{er} fév. 1936, p. 79.
- MONTEL (E.-L.). — L'histoire de l'hôpital militaire de Marseille.
- Rev. du serv. de santé milit.* (Paris), t. 104, n° 4, avril 1936, p. 657.
- MORVILLEZ (F.). — La carrière universitaire et l'œuvre scientifique du professeur Ernest Gérard (1863-1935).
- Echo méd. du Nord* (Lille), 3^e sér., t. 5, n° 11, 15 mars 1936, p. 122; ptr.
- MOULÉ (L.). — Glossaire vétérinaire du XVI^e siècle.
- Janus*, a. 40, n° 1-3, janv.-mars 1936, p. 49.
- OLMSTED (I.-M.-D.). — The influence of Claude Bernard on medicine in the United States and England.
- California a. West. med.* (San Francisco), v. 42, n° 2 et 3, fév.-mars 1935, p. 111, 174.
- PARISEAU (L.-E.). — Les grands micrographes du XVII^e siècle. — Antony van Leeuwenhoek (1632-1723).
- Journ. Hôtel-Dieu de Montréal*, a. 4, n° 5, nov. 1935, p. 315; ptr.
- PASTEUR VALLERY-RADOT. — Un point d'histoire scientifique! Pasteur a-t-il méconnu le terrain?
- Rev. de med. y cir. de La Habana*, a. 40, n° 11, 30 nov. 1935, p. 949.
- PATINI (E.). — Michèle Sciuti. — Omaggio.
- L'Ospedale psichiatrico*, a. 3, n° 4, oct. 1935, p. 593; ptr.
- PAYR. — Carl Nicoladoni.
- Der Chirurg.*, a. 8, n° 8, 15 avril 1936, p. 325; ptr.

- PORTIER (P.). — Notice nécrologique sur M. R. Moniez (1852-1936).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 100, t. 115, n° 12, 24 mars 1936, p. 477.
- PRUVOST (P.). — Georges Küss (1867-1936).
Arch. méd.-chir. app. respir. (Paris), t. 11, n° 1, 1936, p. I.
- REICHORN-KJENNERUD (J.). — Vår eldste medizin.
Norsk magas. f. laegevid., a. 97, n° 4, avril 1936, p. 360.
- REYNIER (E. de). — Nécrologie. — Georges Borel (1860-1935).
Rev. méd. Suisse romande (Lausanne), n° 4, 25 mars 1936, p. 250.
- RIESMAN (D.). — Deceased diseases.
Ann. of med. history (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 160.
- RODDIS (L.-H.). — Schiller, the greatest of the medical poets.
Ann. of intern. medic., v. 9, n° 9, mars 1936, p. 1240; ptr.
- RODDIS (L.-H.). — William Withering and the introduction of digitalis into medical practice (part I).
Ann. of med. history (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 93; ptr.
- ROGER (H.). — I. Pavlov (1849-1936). Nécrologie.
Presse méd. (Paris), a. 44, n° 28, 4 avril 1936, p. 579; ptr.
- ROY (I.-N.). — Victor Morax (1866-1935).
Union méd. du Canada, t. 64, n° 10, oct. 1935, p. 1179; ptr.
- SACHS (B.). — Charles Loomis Dana.
Arch. of neurol. a. psychiat. (Chicago), v. 35, n° 3, mars 1936, p. 637; ptr.
- SAINTE-JACQUES (E.). — Pasteur; son influence sur la médecine contemporaine.
Bull. Assoc. des méd. de langue franç. Amérique du Nord, v. 2, n° 1, janv. 1936, p. 35.
- SCALINCI (N.). — Questioni biografiche su Benvenuto Grasso Jerosolimitano, medico oculista del XIII secolo.
Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2^e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 190.
- SCHITTENHELM (A.). — Friedrich Kraus (1858-1936).
Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 13, 27 mars 1936, p. 529.
- SCHLIEBEN (E.). — Mehrlingsgeburten in Sage und Geschichte.

— 55 —

- Zeits. f. Ärztl. Fortbild.*, a. 33, n° 8, 15 avril 1936, p. 233.
SIMARD (L.-C.). — Le professeur Pierre Masson à l'Académie de médecine de Paris.
Union méd. du Canada, t. 64, n° 12, déc. 1935, p. 1401; ptr.
SIREDEY (A.). — Nécrologie. — Arnold Netter (1855-1936).
Journ. de méd. et chir. prat. (Paris), t. 107, n° 7, 10 avril 1936, p. 272.
SOUQUES (A.). — D'Hérophile à Galien (connaissances neurologiques).
Rev. neurolog. (Paris), t. 65, n° 3, mars 1936, p. 489.
STÜHMER. — Albert Jesionek (1870-1935).
Zeits. f. Tuberkulose, v. 74, n° 6, mars 1936, p. 401; ptr.
THORNDIKE (L.). — Little Known names of medical men in Vatican Palatine manuscripts.
Ann. of med. history (New-York), n. sér., v. 8, n° 2, mars 1936, p. 145.
VILLAVERDE. — Los primeros médicos que hubo en Cuba.
Rev. de med. y cir. de la Habana, a. 40, n° 10, 31 oct. 1935, p. 541.
VILLAVERDE (M.). — Medicina indígena e medicina española durante el primer siglo de la colonización.
Rev. de med. y cir. de La Habana, a. 41, n° 2, 29 fév. 1936, p. 84.
VOLK (R.). — Josef Jadassohn (1863-1936).
Wiener Klin. Wochenschr., a. 49, n° 15, 10 avril 1936, p. 473.
WEILL-HALLÉ (B.). — Arnold Netter (1856-1936).
Bull. méd. (Paris), a. 50, n° 15, 11 avril 1936, p. 243.

D^r HAHN.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

D^r J. CHOMPRET, *Les céramiques du Musée des hospices de Lyon*. Collection des Albums du Crocodile, supplément n° 1, Lyon, 1937.

Le docteur J. Chompret, dont la collection de céramiques est connue et appréciée de tous les spécialistes, nous donne le compte rendu d'une visite au Musée des hospices de Lyon, depuis ses récentes installations. Grâce aux nombreuses illustrations qui accompagnent son article, nous parcourons avec lui la salle du Conseil, avec ses belles boiseries Louis XV, sa cheminée en marbre gris bleu, et l'admirable statue de N.-D. des Grâces, terre cuite originale de Coysevox; puis la salle des Archives, qui date de la première partie du XVIII^e siècle, enfin le cabinet de pharmacie, provenant de l'Hôpital de la Charité, et qui est un des types les plus parfaits des officines au temps de Louis XIII. Mais c'est surtout dans la description des pots de pharmacie du XVI^e au XVIII^e siècles que se complait le D^r Chompret; il en étudie les décors, la provenance et la valeur artistique, avec la compétence et l'érudition dont il a fait preuve dans son grand ouvrage sur la céramique, et dans ses articles récents sur les collections des Hôtels-Dieu de Baugé, de Carpentras, ou du Pont-Saint-Esprit, parus dans le bulletin des *Amis de Sèvres*, dont il est l'éminent président.

Marcel FOSSEYEUX.

Georges LOTE, *La vie et l'œuvre de François Rabelais*, Paris, Droz, 1938, 674 p. in-8°, 15 planches n° 8.

De ce gros ouvrage qui forme le premier volume de la Bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille, nous retiendrons simplement ce qui a trait à Rabelais, médecin, dans le chapitre V intitulé : l'humaniste. C'est en effet par la médecine que les humanistes croyaient arriver à déchiffrer l'univers; de là l'immense faveur dont elle jouit au XVI^e siècle, et qu'elle ne retrouvera pas au XVII^e; Agrrippa est philosophe, Paracelse chimiste, Cardan mathématicien, Copernic astronome, mais

tous aussi sont médecins. Quant à Rabelais, on a exagéré, en particulier avec le Dr Le Double, ses connaissances anatomiques, bien qu'il ait fait à Lyon des démonstrations sur le cadavre ; sa pharmacopée n'est guère en progrès sur celle du XII^e siècle et s'inspire presque uniquement des anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable chez lui c'est sa compréhension des leçons données par les hygiénistes salernitains, qui forment la base des pratiques imposées par son précepteur à Gargantua. En définitive sa science reste surtout livresque, mais sa curiosité du moins est universelle. « De nos jours, conclut M. Lote, il aurait rédigé avec délices une encyclopédie, sans qu'on pût attendre de lui qu'il devint un Lavoisier ou un Pasteur ».

Marcel FOSSEYEUX.

Dr Pierre MOLINÉRY, *Luchon : Evolution de ses doctrines thermales à travers les âges*, thèse, Paris, 1938.

Le Dr Pierre Molinéry a été tenté par l'histoire de Luchon dont, depuis vingt années, son père dépouille les archives. A proprement parler il s'agit ici de l'histoire de l'évolution des doctrines. Période gallo-romaine, moyen-âge, période moderne, période contemporaine ont vu les Eaux sulfureuses des vieux Thermes onésiens utilisées d'abord par les Romains et leurs prédecesseurs contre toutes affections de l'appareil locomoteur, traumatiques ou diathésiques chroniques, y compris certaines affections de l'estomac. Les maladies de l'appareil génital féminin occupèrent une bonne partie du XVIII^e siècle et vers la fin de cette époque la scrofule, la syphilis, les dermatoses diverses firent la renommée des thermes de Luchon.

Avec la notion de diathèses, les Barrié, élèves de l'Ecole de Montpellier et aussi de l'Ecole de Saint-Louis de Paris, classifièrent la forme de rhumatisme qu'il convenait de traiter à Luchon.

A la fin du XIX^e siècle, les Ferras, les de Lavarenne montrèrent la valeur du humage et de la pénétration des vapeurs sulfurées dans les voies respiratoires et par extension dans la trompe d'Eustache pour le traitement de la surdité catarrhale.

Parallèlement, sous l'influence des travaux de Loepér, Bory de Blanchetière et Dufraisse, de Léon Binet et de l'Ecole physiologique dont le très grand savant de Rey-Pailhade fut l'initiateur, vers 1889, le rôle oxydo-réducteur du Soufre fut mieux étudié. Et M. Pierre Molinéry mettant à profit l'enseignement reçu à Saint-Antoine consacre au *Radio-Vaporarium sulfuré*, œuvre de son père, un chapitre de biologie. Celui-ci boucle la

boucle après deux mille ans, puisque le Vaporarium fut (bien que diversement conçu) connu dès la période thermale gallo-romaine.

Imprimée et illustrée avec beaucoup de soin, agrémentée de gravures inédites ou peu connues, la thèse de P. Molinéry figurera avec honneur dans les bibliothèques des hydrologues bibliophiles.
Marcel FOSSEYEUX.

D^r R. MERCIER, *Tours dépôt général des blessés de la Grande-Armée, 2 février, 14 avril 1814*, Bull. trim. de la Société archéol. de Touraine, T. XXV, 3^e-4^e trim. 1934, p. 373-392. — En conséquence de l'invasion de la France par les armées alliées, l'administration de la guerre donna l'ordre de diriger sur Amboise et Tours les malades et blessés de la Grande Armée. Vainement le préfet d'Indre-et-Loire objecta que son département était déjà encombré de 6.000 prisonniers ; et que les mouvements de troupes avaient exigé nombre de voitures et chevaux de réquisition. En février, arrivèrent deux convois l'un de 1400, l'autre de 2 000 malades. En mars, les malades de Troyes furent dirigés par Montargis sur Orléans, où on les embarqua sur des toues garnies de paille à destination de Tours. D'autres prirent la voie de terre par Toucy où les religieuses de la Présentation leur prodiguerent leurs soins. L'hôpital de Tours s'avérant insuffisant, on transforma en hôpitaux militaires les bâtiments de la Charité, du Plessis-lez-Tours, de Saint-François et des Récollets. On plaça encore des prisonniers malades à l'Orangerie en Saint-Symphorien, à Marmoutier et à Beaumont-lès-Tours. Les médecins de Tours se prodiguerent. Le typhus faisait rage. Le Dr Herpin, atteint par l'épidémie, fut remplacé au Plessis par J.-B. Pipelet, docteur en chirurgie, ci-devant chirurgien herniaire de la famille royale, chirurgien du Roi au Châtelet de Paris qui, dépourvu de ses charges par la Révolution et retiré depuis 1811 à Tours, y végétait comme médecin des morts suppléant. Malgré les mesures d'hygiène et les fumigations guytonniennes, militaires, conscrits, prisonniers, et même membres du personnel sanitaire payèrent au fléau un lourd tribut. L'épidémie gagna la population civile. Dominique Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée, fut envoyé à Tours en mission extraordinaire, et, probablement d'après ses conclusions, le dépôt général des blessés des armées fut transféré de Tours à Saumur le 14 avril 1814.

MARCEILLAC, *Notes historiques sur le vieil hôpital de Grisolles*, Bull. archéol., hist. et artistique de la Soc. Archéol. de

Tarn-et-Garonne, T. LXII, 1934, p. 53-71. Il existait dès 1437 à Grisolles un hôpital de date et d'origine inconnues, doublé d'une maladrerie qui disparut en 1587, incendiée par les hérétiques. Les bâtiments, aujourd'hui démolis, furent désaffectés avant la fin du XVII^e siècle, loués à des particuliers, et finalement vendus en 1847. Mais un nouvel hôpital, dit Sainte-Sophie, fut fondé en 1849 grâce à un legs du maire Fougère. L'ancien hôpital était administré, avant 1777, par le curé et les quatre consuls. La gestion étant défective, un arrêt du parlement du 15 juin 1779 y commit le premier officier de justice, le procureur juridictionnel, le maire, un consul, le curé, directeurs, renforcés de 6 notables élus tous trois ans. Mais comme on n'hébergeait plus de malades, les revenus, rentes, legs et aumônes, étaient distribués aux pauvres. Au temps de l'hospitalisation, il y avait deux médecins : en 1617, Demons et Montreal. En 1702, on n'en trouve plus qu'un : Benoit Jamet, qui habite à Verdun, appointé à 50 l. par an ; mais il était à la fois médecin des pauvres de Grisolles et de l'hôpital. L'hôpital fermé, un praticien continua ses soins aux indigents : en 1822, M. Lassus était chirurgien des pauvres, aux émoluments annuels de 48 francs. Mort en 1830, il fut remplacé par son fils, l'officier de santé Géraud Lassus.

DELVAL, *Les lépreux et la liturgie Cambrésienne au début du XVII^e siècle*, Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, T. LXXXII, p. 179-197. Cérémonies préliminaires, messe et cérémonie de séparation (bénédiction du vêtement, de l'écuille de bois, de la cliquette, des gants, du panier à aumônes) avec procession finale, pour l'internement du lépreux, d'après le Rituel de Cambrai édité en 1606 à Anvers, chez Moretus, par ordre de l'archevêque duc de Cambrai, Guillaume de Berges.

M. FOSSEYEUX, *Les premiers budgets municipaux d'assistance, La taxe des pauvres au XVI^e siècle* (Extr. de la Revue d'hist. de l'Eglise de France, 1934), Paris, 1934, 28 p. in-8°. — Dans cette étude fort bien documentée, l'auteur montre comment évolua, au XVI^e siècle, l'institution des secours aux indigents : se substituent au particularisme paroissial une organisation municipale générale ; à l'intermédiaire des Ordres mendians l'exercice direct par les citoyens ; à l'emprise exclusivement ecclésiastique, la sécularisation administrative ; à l'aumône facultative, la contribution imposée à tous les habitants ou communautés. Actes royaux (Ordonnance de Moulins, 1566) ; ordonnances des parlements appuient cette transformation. A la vérité, il n'y eut pas là toujours innovation : l'aumône Saint-Léger,

d'Autun, existait depuis 677; la Charité Saint-Césaire de Nîmes est connue avant 1226. Mais le mouvement s'amplia et se généralisa au XVI^e siècle, en raison de conjonctures diverses : peste (Lille); disette (Lyon); licenciement de gens d'armes (Amiens). Ainsi sont créés : bourse commune des pauvres (Lille, 1527); taxe des pauvres (Abbeville); Aumônes générales de Lyon (1531) et d'Orléans (1555); Dominicale à Poitiers (1535); grand Bureau des Pauvres à Paris. Tables du Saint-Esprit (Bourgogne, Franche-Comté). Pour encourager les dons, défile par les rues de Lyon, la grande procession générale des pauvres. Les aumônes sont distribuées en nature ou en argent; on place les orphelins; pour les orphelines lyonnaises, le trésorier de l'aumône, Etienne Turquet, ouvre des ateliers de dévitage; les hommes valides sont employés à des Travaux de charité. Pour décourager les professionnels de la mendicité, interdiction, sous peine d'amende, de secourir les pauvres directement, ou de subventionner les Ordres mendiant (Abbeville). Le contrôle des bénéficiaires est assuré par la distribution d'insignes de plomb (Lille, Lyon), ce qui vaut aux assistés le sobriquet de *plommettes*. Pour en profiter, il faut posséder dans la ville un domicile de secours; les étrangers sont expulsés (Avignon), avec ou sans viatique.

A. C. MONTEIRO, *Les doctrines médicales de William Cullen au Portugal*, Archeion, Vol. XVII, 2-3, avril-septembre 1935, p. 176-202. — La doctrine du maître d'Édimbourg fut divulguée en Portugal par les éditions anglaises et des traductions en diverses langues, de première ou de seconde main. C'est sur la traduction française, par Bosquillon, que le chirurgien Francisco José de Paula, donna en 1790 une version en portugais de la *Physiologie* de Cullen. Ce F. J. de Paula, disciple du chirurgien Manoël Constancio, avait étudié également à Édimbourg. Il était chirurgien de la Chambre de S. M., membre de la *Junta de Sande Militar* et premier chirurgien de l'hôpital militaire de Lisbonne.

M. GILLE, *Petite histoire d'une grande découverte*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, juin 1935, p. 167-173. — Cette découverte est celle due à Carlos Finlay, de la transmission de la fièvre jaune par un moustique, la *Stegomya fasciata*. Comme quoi cette théorie, d'abord repoussée par l'Académie des Sciences de La Havane, ne fut reprise qu'après la conquête américaine par une commission qui tenta de s'en attribuer la priorité; comment le gouverneur, général Wood, fit enfin rendre justice à Finlay; et comment les mesures pré-

conisées par ce dernier permirent de faire disparaître la fièvre jaune de Cuba, de l'Isthme de Panama et de Rio de Janeiro, c'est ce qu'on verra dans cet article.

M. GILLE, *Un vieil hôpital*, *ibid.*, juillet 1935, p. 203-208.
— Historique résumé de l'Hôpital de la Charité de Paris qui, fondé en 1603 par les Frères de la Charité de Jean Ciudad, dits les Frères Saint-Jean de Dieu, va bientôt disparaître sous la pioche des démolisseurs. Ici opérèrent Frère Jacques Beaulieu et Frère Côme, plus tard Desault. Là professerent Desbois de Rochefort, Corvisart, Laennec, et, de notre temps, Tillaux, Després, Potain, Reclus.

J. L. FAURE, *Dupuytren*. Progrès médical, 3 août 1935, p. 1285-1295. — Eloge prononcé, à Pierre-Buffière, le 21 juillet 1935, à l'occasion du centenaire de la mort de Dupuytren,
— Parmi les « jeunes gens » qui, en mai 1796, fondèrent la Société médicale d'émulation, l'auteur cite Portal, Corvisart et Fourcroy : or, Portal était né en 1742, et Fourcroy, professeur au Jardin des Plantes et académicien de l'Ancien Régime, avait vu le jour en 1755. Corvisart, lui aussi, n'était plus un jeune homme. Restaient dignes de ce beau titre Bichat et Dupuytren.

A. HAHN, *Un fragment de l'histoire de la Faculté de médecine de Paris, de 1815 à 1830, Auguste-Jean Thillaye et sa famille*, Progrès médical, n° 38, 21 septembre 1935, p. 1512-1523. — Etude sur la dynastie médicale des Thillaye, originaire de Normandie, et dont plusieurs membres se distinguèrent dans la capitale comme médecins, chirurgiens ou pharmaciens. Elle insiste surtout sur le *curriculum vitae* d'Auguste-Jean, né en 1789, d'abord chirurgien de l'armée d'Espagne où il est fait prisonnier, puis, après libération, à l'armée d'Allemagne (1813), et aux gardes du corps du roi (1814). Docteur en médecine de la Faculté de Paris (29 août 1814) il est employé à la bibliothèque de l'Ecole de médecine et secrétaire du professeur-bibliothécaire Moreau de la Sarthe, maintenu non sans difficulté après le coup d'état Frayssinous, mais destitué en 1830, ne gardant que le poste de sous-conservateur des collections qu'il occupe jusqu'en 1846. Il fut également chirurgien de la garde nationale parisienne. Il a laissé une autobiographie manuscrite : *Mes confessions ou mes folies de 18 ans, ouvrage contenant quelques notices sur ma vie privée, ma campagne d'Espagne, et ma captivité dans les Isles Baléares et les Pontons anglais*. Cet écrit, continué jusque vers 1840, paraît renfer-

mer beaucoup de détails intéressants sur les événements politiques et médicaux dont Thillaye fut le témoin, et mérirait d'être publié *in extenso*.

M. GILLE, *Les chaises d'accouchement*, Revue prat. de Biologie appliquée de Hallion, 28^e année, n° 8, août 1935, p. 232-237. — De ce meuble, qui n'était pas d'agrément, on trouve déjà mention dans Soranus d'Ephèse. Il était en usage au XVI^e siècle en Allemagne, moins répandu en France, bien qu' Ambroise-Paré en recommande l'emploi qu'il juge préférable à la posture debout ; beaucoup plus usité en Angleterre ; en Hollande où au XVIII^e siècle, il figure dans le trousseau des jeunes mariées. Deventer le perfectionna. Stein de Marbourg inventa même un modèle démontable et portatif à l'usage des sages-femmes. On en construisait de luxueux : Corneille de Bruyn vit, dans le cabinet du Grand-Duc de Florence, une semblable chaise « toute garnie de pierreries ». L'usage en a subsisté dans l'Afrique du Nord, notamment au Maroc et en Tunisie, peut-être survivance de l'antique pratique égyptienne qui voulait que la femme en gésine se posât sur trois pierres.

M. GILLE, *Un brave homme, Fagon, ibid.*, n° 9, septembre 1935. — Petit-neveu par alliance de Guy de la Brosse, né au Jardin du Roi, Fagon s'initia dès son jeune âge à la botanique, et en demeura férus toute sa vie. Il professa la science de Flore et la chimie, devint membre de l'Académie des Sciences et surintendant du Jardin « sans avoir publié un seul ouvrage ni fait la moindre découverte ». Mais alors même que ses fonctions d'archiatre le détournaient des occupations du naturaliste, il ne s'en désintéressa point et mit tout son crédit en œuvre pour enrichir les collections, envoyer à l'étranger des voyageurs comme Tournefort, le P. Plumier, le P. Feuillée, Aug. de Lippi et acclimater des espèces utiles. Il fit cultiver des fruits exotiques dans les serres de Versailles, envoya aux Antilles des graines de caféier qui y prospérèrent, et appuya l'usage du quinquina.

R. CORNILLEAU, *Un médecin chef de chouans à Fougères en 1793*, Hippocrate, 3^e année, n° 9, novembre 1935, p. 705-720. — Hippolyte Désiré Putod de Thivant naquit à Lons-le-Sauvage, de Claude Hugues, tailleur d'habits et de Marie-Ursule Bailly-Maitre, et fut baptisé le 17 mai 1755. Il s'assit de bonne heure sur les bancs de la Faculté de Besançon qui lui conféra la licence (1775), puis le doctorat en médecine (janvier 1776). Il fut quelque temps médecin de la marine et c'est probable-

ment à cette occasion que, lors d'un passage à Fougères, il s'éprit de Marie-Anne Savary, fille du tenancier du Grand-Hôtel Saint Jacques. Il l'épousa en avril 1780, et se fixa dans cette ville. Il y prenait en 1782 les titres de médecin du Roi, inspecteur pour les épidémies de la province de Bretagne, associé correspondant de la Société royale de médecine. En 1782, un fils lui naquit dont le parrain fut M. de Lassone, médecin de la Reine, et la marraine M^{me} Randon de la Tour née de Lassone. Bien que doué d'un assez mauvais caractère, Putod se lança dans la politique. En 1789, il est un de ceux que les corporations de Fougères déléguent à la rédaction du cahier des doléances ; et il publie, sous le pseudonyme d'*Alitèphe, citoyen français*, une *dissertation philosophique et politique* : *Le Vrai Patriote*, dédiée « aux respectables membres des Etats Généraux ». Il se montre, en cette prose filandreuse, monarchiste modéré ou constitutionnel, et partisan du troc matrimonial. En 1790, il signe une pétition demandant l'établissement d'une milice nationale, va pérorer à Rennes, puis part pour Paris comme capitaine de la garde nationale de Fougères, délégué à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Il s'attarda dans la capitale, et ses convictions royalistes, bien qu'constitutionnelles, le firent, paraît-il, houssiller certain jour au Palais-Royal au sortir du Café de Foy. On le prit pour un garde du Roi. Appréhendé, menacé de la lanterne, il fut libéré sur l'intervention de ses frères d'armes et sous la caution du Dr Poissonnier (juin 1791). Mais il n'était que trop vrai que le citoyen Putod avait quelque penchant pour le parti des aristocrates. Le 3 novembre 1793, lorsque l'armée vendéenne, aux ordres de Henri de la Rochejacquelein fit son entrée dans Fougères, on amena au logis du Docteur Putod le cadavre de Lescure, tué quelque temps auparavant près de Cholet. Putod se chargea de l'embaumer, et donna l'hospitalité à M^{me} de Lescure qui avait voulu trauier après elle le corps de son mari. Encore fallait-il mettre ces restes à l'abri des profanations républicaines. D'après les uns, on les plaça dans un caisson, qui suivit les insurgés jusqu'à Granville, pour les inhumer aux environs d'Avranches. D'autres disent qu'on les cacha dans un souterrain de l'hôtel du Dr Putod, rue Pinterie. On ne les a jamais retrouvés. Putod se fit tellement valoir auprès des chefs royalistes qu'on le prit pour un grand stratège. Nommé général en chef de l'Armée catholique et royale de Fougères, il suivit les blancs sur la route de la Normandie, échoua avec eux à Dol, où Westermann et Marceau les vinrent assaillir. Il s'enfuit avec son domestique, se fit prendre à Beaumont, près de Com-

bourg, par une patrouille de bleus. Conduit à Rennes, il fut condamné à mort par la Commission militaire et guillotiné avec son serviteur le 23 novembre 1793.

R. MERCIER, *Nicolas Heurteloup, 1750-1812*, Archives médico-chirurg. de province, 25^e année, n° 11, novembre 1935, p. 404-410. — La belle carrière de Heurteloup a été retracée par tous les rédacteurs de biographies médicales, en particulier par son panégyriste Sébillot. Notons seulement que ce grand homme, qui franchit tous les échelons de la chirurgie militaire et, de chirurgien sous-aide (1768) devint en 1793 chirurgien consultant près le Conseil de Santé, inspecteur des hôpitaux et ambulances de l'armée du Rhin, puis inspecteur général du Service de Santé, officier de la Légion d'honneur, baron de l'Empire, était le fils d'un humble artisan de la paroisse Saint-Symphorien de Tours, où il fut baptisé le 26 novembre 1750. Il fit ses débuts au Collège de Chirurgie de Tours et à l'hôpital de la Charité de cette ville. Une religieuse de cet établissement, Sœur Agathe Boissy, lui enseigna les rudiments de la pharmacie, et de ses deniers, ajoutés aux maigres subsides familiaux, encouragea sa naissante vocation.

P. ASTRUC, *Deux documents sur la jeunesse de Gabriel Andral*, Progrès médical, 11 décembre 1935, Supplément illustré n° 11, p. 81-82. — Portrait d'Andral, à l'âge de 4 ans, exécuté en 1801 par un peintre inconnu, et conservé dans la famille.

M. GENTY, *La mort du poète Gilbert, ibid.*, p. 82-83. — Le poète Gilbert mourut le 16 novembre 1780 non point dans un grenier, comme le veut la légende, mais à l'Hôtel-Dieu où, sur la recommandation de Mgr de Beaumont, il put obtenir un lit *personnel* dans la Salle Saint-Louis. Atteint d'aliénation mentale, il avait, cinq semaines auparavant, avalé la clef de sa chambre, et le disait : mais on ne le crut point, et le corps étranger enclavé dans l'œsophage, ne fut découvert qu'à l'autopsie.

P. DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.



PROCÈS-VERBAUX

SECTION PARISIENNE

Séance du 1^{er} avril 1939.

Présidence de M. le Dr DELAUNAY

Présents : Drs Bandelac de Pariente, Brodier, Génot, Joseph, Hahn, Lastres, Lemay, Laignel-Lavastine, Mauclaire, Molinéry ; M. Fosseyeux.

Excusé : Gallois.

Dons. — Au nom de M. le Pr G. Guillain, le Pr Laignel-Lavastine remet au Musée d'histoire de la médecine 70 médailles provenant de la collection du Pr Chauffard, 55 à l'effigie de médecins contemporains, et 15 médailles commémoratives.

De son côté M. le Dr Delaunay présente les médailles du Pr Ombredanne et du Dr Le Lorier.

Candidatures présentées : Mme AUROUSSEAU, 2, avenue Trudaine, IX^e, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

Mme Nelly BESSMERTNY, 59, rue Boileau, XVI^e, par les mêmes.

Création de filiales sud-américaines : La Commission désignée en mars pour étudier la motion de MM. Bandelac de Pariente, Lastres, Lemay et Molinéry, et qui se composait de ces derniers, auxquels furent adjoints : MM. Brodier, Fosseyeux, Génot, Laignel-Lavastine, Mauclaire et le président en exercice.

B.H.M.

5

cice le Dr Delaunay, a adopté à l'unanimité les conclusions suivantes qui sont approuvées :

a) Des filiales sud-américaines de la Société d'Histoire de la médecine pourront être créées, sous les auspices de l'U. M. F. I. A., pour l'expansion de la science française dans les pays de langue latine.

b) Le Pr Lastres, de Lima, est chargé dès maintenant d'organiser la section péruvienne.

c) Il sera fait un échange respectif des publications de chaque filiale et de la société française.

d) Un résumé en français des communications sera envoyé à la société mère, et publié dans son Bulletin, qui pourra le cas échéant insérer *in extenso* les travaux originaux en raison de leur intérêt, après examen et décision du Bureau.

e) Chaque société filiale désignera un trésorier qui dans le courant du mois de décembre transmettra les cotisations au taux actuel de 50 fr. y compris la majoration pour frais postaux et susceptible d'ailleurs d'être relevé en cas d'augmentation des prix de l'impression.

Communications : M. le Président résume les communications suivantes :

D^r ROUFFIANDIS : *Un aspect de la condition des chirurgiens-majors des hôpitaux militaires en Roussillon au XVIII^e siècle.*

D^r WICKERSHEIMER : *Faits cliniques observés à Strasbourg et à Haslach en 1362 et suivis de formules de remèdes.*

M. le Pr LASTRES, de Lima, lit un travail très documenté, sur *les maladies nerveuses pendant l'époque coloniale au Pérou*, où il signale la vogue du charlatanisme et de la sorcellerie, de l'astrologie, l'emploi de la saignée comme méthode spoliative des humeurs, le rôle du savant espagnol Feijoo, qui a fait l'objet d'une récente thèse en Sorbonne ; celui d'Unanue et de G. Moreno, enfin il fournit des détails sur la thérapeutique anti-convulsive de l'époque.

Séance du 6 mai 1939.

Présidence de M. le Dr DELAUNAY.

Présents : M^{me} Metzger, M^{me} Henry, MM. Bandelac de Pariente, Finot, Fosseyeux, Gallois, Ch. Grimbert, Godlewski, Joseph, Laignel-Lavastine, Molinéry, Neveu, Sieur.

Dons : M. le Dr Torkomian a envoyé à la bibliothèque diverses brochures et des périodiques.

M. le Pr Laignel-Lavastine offre au Musée, de la part de M. André Hallopeau, une caricature signée de Moloch, représentant son père, le Dr Hallopeau, médecin de l'Hôpital Saint-Louis, faisant une injection d'arsenic (606) alors que Mercure détrôné s'ensuit.

Candidature présentée : M. LÉLY (Gilbert), secrétaire d'*Hippocrate*, 7, rue des Grands-Degrés (5^e), par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

Communications : 1^o Dr TORKOMIAN : sur le *Folk-lore obstétrical arménien*, dont les manifestations ne diffèrent guère de celui des autres peuples, et représentent un stade identique de l'esprit humain.

2^o MM. LAIGNEL-LAVASTINE et LOUIS GIRAUT : sur le *Rôle du service de Santé militaire dans la conquête de l'Algérie (1830-1847)*.

Séance du 3 juin 1939.

Présidence du Dr DELAUNAY.

Présents : M^{me} Metzger, M^{me} Henry, MM. Bandelac de Pariente, Barbillon, Finot, Fosseyeux, A. Grimbert, Hahn, Joseph, Laignel-Lavastine, Lely, Lemay, Mauclaire, Sieur.

Candidature présentée : M. le Dr GODONNÈCHE (Jean), Les Gentianes, parc Fenestre, La Bourboule, par MM. Delaunay et Torlais.

Dons : M. le Pr Laignel-Lavastine offre pour le Musée, de la part de M. Pierre Sébileau, une boîte à trépan du XVIII^e siècle en très bon état de conservation, et dont il présente en détail les instruments.

Mémorial Dorveaux : La société décide à l'unanimité de souscrire au *Mémorial* de son ancien président, le Dr Paul Dorveaux.

Programme du congrès international de Berlin (22-28 sept. 1940). Sujets mis à l'ordre du jour :

1^o *L'évolution de la médecine dans les différents pays*, de Harvey à de Haller (époque des médecins philosophes). Ce thème enrichira considérablement nos connaissances sur la thérapeutique des XVII^e et XVIII^e siècles. Le rapporteur pour la France sera le Pr Laignel-Lavastine.

2^o *L'histoire du typhus exanthématique*, thème proposé par le Pr H. E. Sigerist, de Baltimore. Le rapporteur sera le Pr Zeiss, directeur de l'Institut d'Hygiène de l'Université de Berlin.

3^o *Sujets libres*.

Livres présentés : Raoul MERCIER : *Le monde médical dans la guerre de Vendée*.

GAGNIÈRE : *Sur deux appareils de désinfection des XVII^e et XVIII^e siècles*.

P. BADE : *Die Geschichte der deutschen orthopädischen Gesellschaft* (fasc. 30 des Abhandlungen...).

WEGNER : *Das Anatomenbildnis*.

Communications : M. le Dr Barbillon entretient la Société des méthodes et particularités de la saignée au XVII^e siècle d'après le *Traité de chirurgie de Dionis*.

FAITS CLINIQUES OBSERVÉS A STRASBOURG

ET A HASLACH EN 1362

ET SUIVIS DE FORMULES DE REMÈDES,

Publiés par le D^r Ernest WICKERSHEIMER

Avant la fin du xv^e siècle, avant l'époque d'un Jérôme Brunschwig ou d'un Jean de Gersdorf, les médecins strasbourgeois ont bien peu écrit ou, s'ils ont écrit, bien peu de leurs ouvrages nous sont parvenus.

Les seuls qu'on pouvait citer jusqu'à ce jour étaient deux *Régimes de pestilence*, composés, l'un lors de la grande épidémie de 1349 par Albert de Parme, Rodolphe Schwenninger, Henri de Saxe, Bernard de Rosstock et Henri de Lubeck (1), l'autre par Jean de Saxe, environ un demi-siècle plus tard (2). Chronologiquement c'est entre ces deux textes que vient se placer celui qui est publié ici pour la première fois.

Il nous a été conservé par un manuscrit datant en partie de la fin du xiii^e siècle, en partie du xiv^e, le manuscrit Q.193 de la collection Amplonienne de la Bibliothèque d'Erfurt; il occupe les feuillets 91-98 verso de ce manuscrit.

L'auteur ne se nomme pas, mais Schum a pensé reconnaître en lui un médecin du cardinal Frédéric

(1) Ernest WICKERSHEIMER, La Peste noire à Strasbourg et le « Régime » des cinq médecins strasbourgeois, *Proceedings of the 3rd International Congress of the history of medicine*, London, 1922, p. 54-60 et *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1924, XV, p. 247-254.

(2) « Compendium de Epydemia » que SUHOF a fait connaître en 1924 dans *Archiv für Geschichte der Medizin*, XVI, p. 20-29. — J'ai publié moi-même une version allemande du chapitre « De regimine preservative de pestilencia » de ce « Compendium », telle que nous l'a conservée le manuscrit 20 de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; *Janus*, 1924, XXVIII, p. 369-379.

de Saarwerden, archevêque de Cologne, Tillmann de Syberg qui, en 1384, vendit à Ampronius de Berka un autre manuscrit médical, portant aujourd'hui la cote F. 257 dans cette même collection Ampronienne (1).

« *Tilmannus Henrici, dictus Sure de Syberg* » qu'Ampronius a qualifié de *practicus artis medicinae eruditissimus* était un clerc du diocèse de Cologne, originaire de Siegburg (régence de Cologne), ville jadis fortifiée, sur un affluent de droite du Rhin, la Sieg, qui va se jeter dans le fleuve, une dizaine de kilomètres plus loin. En 1362, il figure sur un rôle envoyé au pape Urbain V par l'Université de médecine de Montpellier (2). Il est alors bachelier en médecine et aspire à un bénéfice à la collation des doyen et chapitre de Bonn, nonobstant sa vicairie de Saint-Jean-Baptiste en l'église de Vilich, village proche de Siegburg. En 1363, comme il sollicitait un bénéfice en l'église de Strasbourg, le pape lui en offrit un à la collation de l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, mais le 25 août 1364, il sera encore en possession de la vicairie de Vilich, sans avoir, semble-t-il, obtenu d'autres bénéfices (3).

Qu'il s'agisse ou non de Tillmann de Syberg et, pour ma part, j'inclinerais vers l'affirmative, l'auteur nous fait savoir que l'an du Seigneur 1362, le jour de la Chaire de Saint-Pierre (4), qui est le 22 février, il sortit des murs de Siegburg et se rendit à Strasbourg, où, ainsi que nous venons de le voir, Tillmann de Syberg a aspiré à un bénéfice ecclésiastique.

Pourquoi ce voyage ? Il ne le dit point. Par contre deux observations (n°s 4 et 6) nous renseignent sur son domicile, dans un hôtel, « *in hospitali* », où il

(1) W. SCHUM, *Beschreibendes Verzeichniß der Ampronianischen Handschriften-Sammlung zu Erfurt...*, Berlin, 1887, in 8°, p. 165.

(2) *Cartulaire de l'Université de Montpellier...*, 1890, I (1181-1400), p. 455.

(3) H. V. SAUERLAND, *Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv...*, 1910, V (1362-1378), p. 11, 14, 23, 106, 120.

(4) Nommée plus tard fête de la Chaire autiochienne (saint Pierre fut évêque d'Antioche de 36 à 42), pour la distinguer de la fête de la chaire romaine, intitulée par Paul II en 1558 et qui est célébrée le 18 janvier. *Acta sanctorum novembris...*, 1931, II², p. 109.

avait pour voisins des parcheminiers. Sans doute s'agit-il du *Hennenberger Hof*, maison canoniale sur l'emplacement de laquelle s'élèvera au XVIII^e siècle l'hôtel du Grand Doyenné, actuellement l'Évêché (1), dans la rue du Parchemin qui serait plus exactement nommée rue des Parcheminiers, *vicus Permagenta-rum, Birmentergasse* (2).

Une note du manuscrit F. 236 de la collection Amplonienne, émanant sans nul doute du même personnage, nous le montre s'absentant de Strasbourg, après la fête de Saint-Géron (10 octobre) 1362 (3). Il y était de retour en juin 1363 (4). Enfin un troisième manuscrit de la collection Amplonienne, Q.174, feuillet 83 v^o, relate à la marge de la *Practica* de Lanfranc de Milan, les saignées que notre homme ordonna de pratiquer en 1366, après la Nativité de la Sainte-Vierge (8 septembre) sur le curé de Bacharach (5).

(1) Ad. SEYBOTH, *Das alte Strassburg...*, Strassburg, 1890, in-4°, p. 26 et *Strassburg historique et pittoresque...*, Strasbourg, 1894, in-4°, p. 214.

(2) Ch. SCHMIDT, *Strassburger Gassen- und Häuser-Namen im Mittelalter*, 2. Aufl., Strassburg, 1888, in-8°, p. 40.

(3) « Nota sub a. D. M^o CCC^o LXII post festum Geronis cum ab Argentina recessi apud dominum de Arnultzheim in Argentina primum librum Avicenne Pantegni, unum volumen de Fleobotomia, Urina cum Pronosticationibus Gordoni, Anathomiam Mundini, Antidotarium Arnaldi de Villanova, questiones super Physicorum magistri Henrici de Erfordia, aliqua notabilia super Hesbri, versus Egidii, practica que vocatur Breviarium magistri Hermanni, pastoris in Walproile, aliqua notabilia per me visa in practica, experimenta que Jo[hannes], scolaris meus scripsit mihi », W. SCHUM, *op. cit.*, p. 143.

(4) Manuscrit Q.193, feuillet 95; n° 15 de la présente publication.

(5) « Nota pulchram curam quam feci anno Domini 1366ⁱ, post Nativitatem Beatae Virginis in plebano Bacheracensi, homine fere octogenario, qui passus fuit plus quam per decem ebdomadas maximum dolorem capitum magis in tempore dextro et in fronte atque in profunditate oculi dextri, ita quod ex colligancia eciam passa fuit pars sinistra et occiputum, ita quod timebam frenesim superventuram. Minui cephalicam dextri et parum profecit. Dedi post pillulas aromaticas cum pillulis auri. Parum alleviatus, dolor reversus fuit. Applicui mitigancie olera et eciam resolutiva, sed dolor vehementer invaluit. Tandem feci post prandium apperiri venam cephalicam pollicis iterato et extraxi circa quinque uncias sanguinis et eadem vice apporui venam in medio frontis et exivit circa unam unciam sanguinis guttatum et lensus habuit. Sequenti die apperui venam temporalem dextri que est supra arteriam et exivit sanguis ubertim usque ad quinque uncias largiter et cessavit dolor. Tunc confortavi naturam et resolvi residuum... » A la marge du feuillet 79 v^o: « Vidi Colonia uxorem magistri Conradi Pera, ferarii, sexagenariam vel quasi. Inscidi de magno calculo vesice; curata diu postea vixit ».

L'opuscule que voici se divise en deux parties :

La première (feuillets 91-94 v°) consiste en quatorze observations cliniques. Elles ont toutes été prises à Strasbourg à l'exception de deux (n° 2 et 3), qui concernent le doyen de la collégiale de Haslach (*in Hasselo*), aujourd'hui Niederhaslach (Bas-Rhin) et la femme d'un pêcheur de cette localité. L'une d'elles (n° 10) contient une remarque sur la climatologie médicale de Strasbourg, la plus ancienne assurément qui nous soit parvenue. Il s'agit d'un chevalier habitant hors les murs, qui souffrait de la tête et d'autant plus que le temps se mettait à la pluie ; ces maux, est-il dit, sont fréquents aux environs de Strasbourg. Plusieurs personnages strasbourgeois y sont nommés, appartenant aux conditions les plus diverses ; on verra par les notes que j'ai pu en identifier quelques-uns, dont trois médecins. Allusions à la cathédrale (*monasterium*) et au puits de celle-ci, auprès duquel un prêtre lisait la messe (n° 11).

Ces observations s'apparentent aux *Consilia*, écrits dont à partir du XIII^e et surtout du XIV^e siècle l'influence a été si grande sur l'évolution de la médecine, parce qu'à l'exégèse des textes ils ont substitué l'examen des faits. Les *Consilia* ont pris naissance en Italie, mais l'Italie n'en a pas conservé longtemps le monopole. J'ai jadis publié, d'après un manuscrit de la Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, un texte de ce genre, rédigé par un écolier d'Allemagne qui, vers 1400, assistait aux consultations données par des maîtres régents de la Faculté de médecine de Paris (1).

Ici c'est le praticien lui-même qui prend la plume, non pas un *laicus*, épithète par laquelle il désigne certains guérisseurs (n° 3), mais un clerc qui sait citer à propos ses classiques, les *Pantegni* (n° 5) et le *Vaticus* (n° 7) d'Isaac, traduits par Constantin l'Africain,

(1) Ernest WICKERSHEIMER, Les secrets et les conseils de maître Guillaume Boucher et de ses confrères, contribution à l'histoire de la médecine à Paris vers 1400, *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1909, VIII, p. 199-305.

le *Canon* d'Avicenne et les *Aphorismes* d'Hippocrate (n° 12) et jusqu'à un quasi-contemporain, Mondino de' Luzzi (n° 5). Pourtant ce qui nous intéresse plus que ses lectures, c'est qu'il sait examiner un malade, c'est qu'il sait rédiger une observation.

Après avoir indiqué le sexe, l'âge, la profession, il détermine le tempérament en considérant si le malade est velu (n° 10) ou imberbe (n° 13), s'il est noir (n° 11) ou si ses cheveux sont roux (n° 13), s'il est grêle (n° 6) ou robuste (n° 8), s'il est maigre (n° 12) ou tend à l'obésité (n° 7). Il note l'état général, la rougeur (n° 4), la pâleur (n° 9) ou la couleur jaune (n° 13) de la face, si les yeux sont enfoncés dans les orbites (n° 2, 9), s'ils sont rouges (n° 4), c'est-à-dire injectés, ou jaunes (n° 8), c'est-à-dire ictériques. Il observe l'aspect et la sensibilité de l'abdomen et surveille l'accomplissement des fonctions digestives ou urinaires (n°s 2-6, 8, 9, 13). Il ne méconnaît pas la signification d'une soif anormale ou de l'anorexie (n°s 3, 12), ni celle de la constipation (n°s 2, 8), compte le nombre des selles en cas de diarrhée (n° 3), examine les fèces (n° 8), les urines (n°s 2, 6, 12), les matières vomies (n°s 11, 14) et sait trouver le pus dans les crachats (n° 5). Il constate qu'une épistaxis se produit alternativement par l'une et l'autre narine et distingue l'hémoptysie de l'hématémèse (n° 4). Il n'omet pas de regarder la langue ni de prendre le pouls (n° 3), s'enquiert de l'époque exacte de la cessation des menstrues (n° 7), recherche si les pieds sont enflés (n° 5) ou si les extrémités sont refroidies (n° 7).

Après la pathologie, la thérapeutique. Il fait part avec objectivité des résultats des traitements, soit qu'il les ait institués lui-même, soit que d'autres en aient été responsables, confrères lettrés ou empiriques, *laicus* (n° 3), *vetula* (n° 4), *mulieres* (n°s 5, 8, 9, 14), car il lui arrive, ayant examiné un malade, de refuser de s'entremettre de sa cure, soit qu'il ait jugé ses soins inutiles, soit même, et il l'avoue ingénument (n° 11), parce qu'il redoute de ne pas recevoir d'honoraires : « Iste fuit pauper. Ergo non intromisi de cura ita difficili, quia non potuit solvere res in apo-

teca, sed ego laborassem gratis pro amore Dei ». Lui-même est prudent en thérapeutique ; il connaît le danger des évacuations trop rapides (n°s 3, 5), comme celui de l'arrêt trop brusque des hémorragies (n° 4).

Au total, aucune de ces observations n'est dépourvue d'intérêt. On remarquera particulièrement celle de la jolie Adélaïde, épouse du chevalier Reinbold Knobloch (n° 6), qui, ayant fait une fausse-couche en mars, passa le mois de mai aux eaux et mourut dans la dernière semaine d'août d'une infection utérine causée indubitablement par la rétentio placentaire, celle aussi d'une grande nerveuse (n° 7), avec la description fidèle du phénomène de la « boule hystérique ». Souvent le mot fait image ; c'est ainsi qu'il est dit d'une puerpérale (n° 8) qu'elle gisait « sicud vacca inflata ».

La deuxième partie (fol. 95-98 v°) est assez différente. Ce ne sont plus des faits cliniques que l'auteur aura pu observer lui-même, mais des remèdes dont on lui a assuré l'efficacité. Remèdes populaires le plus souvent, appliqués parfois par des médecins, mais plus souvent vantés par des empiriques, par une très grande dame, la comtesse de Berg (n° 31), par des religieux et des religieuses, par des domestiques.

Certains de ces remèdes sont en usage à Strasbourg, tels ceux que l'auteur tient de sa propre servante, grassouillette, *ancilla mea pinguis* (n°s 15-18, 23), de la servante du sire d'Ernolsheim, *ancilla domini de Arnulczheym* (n°s 19, 41), remèdes d'une Juive (n°s 19, 21) ou des bonnes femmes de Strasbourg, *mulieres in Argentina* (n°s 41, 42). Ils ont été essayés sur des Strasbourgeois, sur le notaire épiscopal (n° 47), sur un prêtre de Saint-Pierre (n° 80), sur la femme d'un juriste connu (n° 81). D'autres proviennent de la région de Cologne, notamment de Siegburg (n° 57), de Vilich (n°s 59, 62-67), où, on l'a vu, Tillmann de Syberg était bénéficiaire.

En raison même du caractère populaire de cette médecine, on y remarque quelques mots allemands venant se mêler au latin.

La médecine vétérinaire y est aussi représentée et des rapprochements sont faits entre la thérapeutique humaine et celle des animaux domestiques. A propos d'une herbe à laquelle est attribuée la vertu de consolider les fractures, voici le cas (n° 37) d'une vache, chez laquelle une fracture de cuisse fut traitée par la suspension : « *que fuit suspensa in medium dominus ne cum pedibus tangeret terram.* »

[Fol. 91] Nota sub anno Domini. m^{mo}. ccc. lxxij., in die Cathedre Sancti Petri, exivi opidum Syburg, veni ad Argentinam.

1. — Vidi ibidem Wernerum Huyfeisel qui, antequam commederet, habuit tremorem in manibus et, statim postquam commederet, cessavit ille tremor. Hoc sepe contigit sibi de mane.

2. — Item, crastino Pasche, in Haselo, vidi mulierem unius piscatoris, multum consumptam. Habuit oculos concavos. In stomaco nichil potuit retinere, sed omnia recepta per os evomuit. Ventrem habuit constipatum. Urinavit bene. Urina fuit rubea cum resolutionibus nigris. Dolorem habuit super umbilico inferius et dolor ivit ad ylia, sic quod ymaginabar passionem esse in intestinis inferioribus, quasi dolorem colicum. Ab umbilico inferioris versus latus fuit venter aliquantum tumefactus. Ab umbilico superiorius venter demaceratus. Mulier. I. vel xl. annorum, virtutis debilis, quam pronosticavi ad mortem. Vixit ad quindenam post pronosticationem et moriebatur.

3. — Item vidi decanum in Haselo, qui fuit. xc. vel. c. annorum, habere retenciónem urine per. xiiij. dies quando veni ad eum, sicut quod una gutta urine non transivit de eo. Habuit lapidem in renibus. Tempore sanitatis cecidit super femora ita quod sepe in sanitate cum maxima difficultate urinavit. Tempore egritudinis, scilicet in retencione urine, lingwam habuit nigram. Vix potuit loqui antequam commederet, sed postquam commederet aliqua humida, loquebatur melius. Calores intensos habuit in orificio stomaci, sitim passus fuit. Ventrem habuit laxum et cum surrexit ad assellandum, cum dolore surrexit. Aliquando in die assellavit octies. Venter non fuit multum tumefactus, sed in. xv^e die valde tumefiebat. Pulsum non percepi in. xiiij^e die. Istum pronosticavi ad

mortem. Unus laicus in. xvij^o die a principio egritudinis cepit poma rubea alkacengi, trivit, dedit sibi ad comedendum. Urinavit statim et postea, eodem die moriebatur. In isto non fui ausus operari cum omni evacuacioni annexus est casus virtutis; timui quod post expulsionem urine virtus in tantum debilitaretur quod infirmus obiret. Sicud accidit laico illo.

4. — [Fol. 91 v^e] Item vidi in Argentina famulum, xxx. vel. xxv. annorum unius pergamantarii, vicini mei in hospitali, habentem dolorem capitinis, specialiter in fronte calidum. Rubeus erat in facie, albedo oculorum rubea. Emisit sanguinem per ambas nares interpolatim. Dolorem habuit magnum in ore stomaci et aliqualem extumefactionem ibidem. Spuebat sanguinem quasi de ulcere venientem in magna quantitate, eciam interpolatim. Non vomuit sanguinem sed cum quadam rascacione, in magna quantitate emisit. Sanguis non fuit saniosus. Iustum dixi moritum. Supervenit una vetula postquam iste tribus septimanis egrotavit et posuit herbas super capite istius, ligavit ad brachia, posuit ad manus, fecit breviter tot remedia de vespere quod sanguis ante mediam noctem fuit restrictus et de mane eger mortuus. Ex isto moneo quemlibet medicum ut caute fluxum sanguinis narium et quemcunque alium restringat.

5. — Item vidi unum barbitonsorem juxta domum magistri Rodulfi medici (1), juvenem. xxx. vel. xl. annorum, macrum. pulchrum in facie, qui cecidit super dorsum, quod habuit difficultatem anhelitus. Magister Matheus (2) dedit sibi unam pocionem que non duxit eum et postea majorem angustiam passus fuit in pectoralibus. Postea alii magistri dederunt sibi mirram et alia ad dissolvendum sanguinem congelatum in pectoralibus. Ex quibus remedis adhuc majorem difficultatem anhelitus quam prius habuit, acquisivit. Post prandium, quando comederet, venter ab umbilico superius inflabatur. Pedes non erant inflati. Jussi ut caperet butyrum recens fricatum cum amido et melle et comederet. Fecit et expuebat pus de pectore. Istud remedium est Mundini, capitulo de asmate (3). Pos-

(1) Le médecin Rodolphe Schwenninger habitait la maison de l'Arc-en-Ciel, au coin de la rue de ce nom et de la place Saint-Etienne. Originaire de Schorndorf (Wurtemberg), on le rencontre à Strasbourg à partir de 1346; il mourut vers 1380. Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au moyen âge*, Paris, 1936, in-8°, p. 686.

(2) Médecin strasbourgeois, mort vers 1372. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire...*, p. 544.

(3) Peut-être « Mundini practice libri .x. », manuscrit lat. 27.007 de Munich; cf. B. VONDERLAGE, *Concilien des Mondino dei Luzzi aus Bologna*, thèse de Leipzig, 1922, p. 11. Voir aussi le manuscrit 1283 de la Bibliothèque Angelica à Rome.

tea venit una mulier pinguis medica, intromittens se de cura istius et dedit sibi unam aquam que auxit saniem de pectore egri et eger post hoc plus inflatus erat. Mulier videns inflationem infirmi, dedit sibi unam aquam de herbis factam, credo, distillatam, que duxit aquam nigram per secessum et per hujusmodi evacuaciones factus fuit ydropicus et mortuus est infra quindenam postquam mulier se intromisit de cura istius egri. Ex isto vult habere quod ex nimia evacuacione epar in tantum debilitatur quod ex hoc ydropisis generatur, sicud potes videre in *Pantegni* (1).

6. — [Fol. 92] Item vidi pulchram Aleydim, uxorem domini Reinbuldi Kneveloch, militis (2). Ista fuit gracilis, . xxx. vel. xxxv. annorum. Ista abortavit, cum puer erat trium mensium in marcio. Post aborsum, per brevissimam horam transsivit de matrice unum frustum carnis ad quantitatem unius pugni. Ista, in mayo, ivit ad balnea naturalia, balneabatur ad mensam ibidem. In reversione, scilicet cum venit ad Argentinam, materia putrida venit de matrice vel quedam aquositas fetida, sic quod ibi erat magnus fetor veniens de matrice. Maxime doluit ab umbilico inferius et retro in dorso et in ingwine et coxa dextra. Eciam in ingwine dextro erat quedam complicatio ab extra apparenſ ac si duo digiti essent positi super ingwina. In ore vulve non apparuit aliqua corrosio. Urina pallearis coloris, turbida, fetida, cum quibusdam parvis nigris resolucionibus. Cum difficultate minxit et cum compressione. Sic stetit per. x. septimanas. In. xj^a septimana vidi eam cum predictis accidentibus et tunc erat in principio augusti et superne sibi in. xj^a septimana unus fluxus sanguinis puri per matricem tempore menstruorum, in bona quantitate. Hoc dixit sibi sepius contigisse in illa egritudine et statim cessavit sine remedio. Postea, propter hoc quod comprimebat partes inferiores maxime ut urinaret, exivit de matrice unum frustum carnis fetidum quasi vespertino. Hoc contigit bina vice. Istum pronosticavi ad mortem quia erat in diebus canicularibus et fuit consumpta ac si esset etica. Supervenit sibi vomitus simpliciter colericus, scilicet citrinus per tres dies ante mortem. Obiit, luna existente in Scorpione, in ultima septimana augusti (3).

(1) ISAAC, *Pantegni*, theor. lib. IX, cap. 34.

(2) Adélaïde, épouse du chevalier Reinbold Knobloch est citée dans un document de 1360. *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 1900, VII, p. 285, n. 1.

(3) Le Scorpion est le signe du Zodiaque qui gouverne les parties génitales.

Notandum. In isto casu dixit michi uxor unius pergamentarii, vicina mea, quod de ipsius matrice semel post partum transivit quedam albedo sicut stillecidium de pariete, sicud vides aliquando quod propter pluviam due virge albe descendunt per parietem et ipsa recepit butyrum may (1) sine sale et linivit super pannum vel corium et calidum posuit super umbilicum ipsius ut butyrum intraret ventrem et simili modo posuit emplastrum unum retro super dorsum ex opposito umbilici. Hoc continuavit et cessavit passio. Ista albedo ivit de matrice per coxas. Istud dixit michi predicta mulier ut curarem simili modo prefatam Aleydim. Credidit quod eadem passione dicta Aleydis laboraret. Nichil de isto medicamine apposui. Propter predicta stude qua passione prefata Aleydis laboravit.

7. — [Fol. 92 v^o] Item vidi concubinam domini Teytz (2), presbitori, que omni nocte syncopizavit. Extrema infrigibantur, scilicet pedes, manus. Aliquando non vidit neque audivit. De parte inferiori modicum inferius quam de umbilico ascendit quedam materia per modum globi, ivit ad cor et de corde ad os stomaci et, cum erat in ore stomaci, vomebat sanguinem tres testas ovi plenas. Quo facto, cessavit passio et globus descendit. Iustum globum tetigit mulier et omnes videbant. Hoc continuavit ad sex septimanas quando veni ad eam et quando veni, dixit se non habuisse menstrua infra. viij. septimanas. Posui ergo ventosas cum scarificacione ad ambas coxas in stupa, provocando menstrua. Menstruis provocatis, dedi sibi hanc pocionem : Recipe radicum rubeorum majoris dragmam semis, seminis syseleos dragmas. iij., seminis fenugreci dragmas. iij., cycerum nigrorum pugillum semis, anisi, cymini ana dragmas. ij., pulegii, calamenti ana manipulum semis, decoquantur in libra .j.^a aque usque redeat ad quartaria .ij. et coletur. Istan pocionem dedi ut menstrua diuicius durarentur quia remedium hoc tangit *Viatricus* (3), sed non duraverunt nisi ad unum diem. Postea dedi sibi unum pulverem confortativum cordis. Quibus peractis, cessavit predicta passio ad tres dies, postea iterato venit et tunc non intromisi me quia nichil michi dedit. Iste mulier fuit .xxv. vel .xxx. annorum, fleumatica, tendens ad pinguedinem.

8. — Item vidi unam mulierem prope domum Philippi, notarii, in puerperio, non purgatam. Venter ab ore vulve

(1) Sur le beurre de mai : *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, 1927, I, c. 1751 ; *Janus*, 1910, XV, p. 688.

(2) Peut-être « Geycz ».

(3) Formule différente sensiblement de celle qu'on trouve dans *ISAAC, Vitalicus*, lib. V, cap. 9.

usque ad os stomaci vel quasi erat maxime inflatus. Doluit circa umbilicum mirabiliter. Breviter jacuit sicud vacca inflata. Retencionem urine habuit usque ad .vj. dies. In. vj° vel .v° die urinavit modicum vel competenter. Urina fuit turbida. Non assellavit et omnia que venerunt ad stomachum vomuit. Oculos habuit citrinos sic quod ymaginabar materiam colericam superhabundare. De ista non intromisi me, cum medicinam in stomacho non potuit retinere. Isti mulieri dedit una mulier frustum panis siliginis duri ad modum castanee cum brodio pulli aut cum pura aqua, nescio tamen, et infirma incepit assellare materiam citrinam, colericam et urinare et sic omni die modicum assellavit et urinavit et sic evasit. Mulier erat juvenis, virtus aliquantum fortis.

9. — [Fol. 93] Item vidi unum puerum .vij. vel .viii. annorum in domo domini Petri in Ordene, apud monasterium, qui habuit ventrem inflatum. Doluit circa umbilicum in tantum quod non potuit pati ut aliquis tangeret eum in tali loco. Oculos habuit quasi concavos, pallidus in facie, torciones in ventre magnos. Duo magni vermes exiverunt per secessum. Postea ad quatuor dies vel sic, venit unus vermis per os et sepe fecit ac si vellet vomere vermem. Mulieres dederunt sibi multa necancia vermes, sed propter necancia talia, vermes non exiverunt superius neque inferius. Febrem omni die habuit cum torcione in ventre, sed non semper habuit torciones. Mulieres dederunt sibi vinum et dixerunt sibi proficere in torcionibus. Aliquando sellavit, aliquando non, sed quando non, plus doluit. Sic stetit ad .vj. septimanas cum febre et inflacione ventris. Aliquando eciam non potuit urinare et venit semel parvus lapis sibi per virgam. Iste puer, tempore sanitatis, habuit ventrem satis magnum et mulieres ymaginabantur quod umbilicus non fuisset sibi bene inscisus. Iste puer cum dolore evasit. Isti pueru magister Bernardus (1) ordinavit hanc medicinam contra vermes: Recipe yerapigre Constantini scrupulos .iij., agarii grana .iiij., fac sex pillulas, da tribus vicibus. Puer non recepit.

Nota de expulsione vermium. Nota. Magister Hugo Veyterkint (2), jurista dixit michi quod una monialis cepit medianum corticem arboris persicorum, posuit ad lac ovinum et permisit sic stare ad horam et post bulivit insimul et post bulicionem

(1) Le médecin Bernard de Rostock, mort vers 1376. WICKERSHIMER, *Dictionnaire....*, p. 79.

(2) Ou Vetterkint, chanoine de Haslach en 1351. *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 1900, VII, p. 187, 192.

bonam colavit et dedit lac tepidum ad potandum et multi vermes exiverunt.

10. — Item unus miles, morans extra Argentina de villa, l. vel. xl. annorum, colericus, pilosus dixit michi quod ipse bene prediceret pluviam, tempore sicco, et hoc propter dolores et mociones quos et quas presentiret in capite, tempore sicco, et, tempore pluvioso, plus doluit quam sicco. Hoc dixit se sustinuisse a juventute vel puericia et petiti curam a me de illa passione. Stude quia multe tales passiones reperiuntur juxta Argentinam.

11. — [Fol. 93 v^o] Item unus presbiter niger .lx. annorum, melaneolicus vel colericus, adustus, macer, legens missam in monasterio Argentine, prope puteum (1), conquerebatur michi de dolore stomaci, cui medicinam hanc dedi sine digestione : Recipe yerapigre Constantini dragmas ij., electuarii de succo rosarum dragmam j. et semis, reubarbari triti scrupulum .j., spice grana .ij., fac pillulas cum syrupo absynthii. Duxerunt quater. Iste dixit michi quod vomuit materiam citrinam, sed per istam medicinam non fuit curatus, quia dixit michi post receptionem medicine quod ipse semper post tempus siccum, tempore humido adveniente, paciebatur dolorem in stomaco, ymo, tempore sicco, predixit pluviam, ratione doloris stomaci. Dixit se hanc passionem habuisse septem annis vel plurius. Eciam tempore humido in tantum doluit quod oportuit eum in loco stare et quiescere. Iste fuit pauper. Ergo non intromisi me de cura ita difficulti, quia non potuit solvere res in apoteca, sed ego laborassem gratis amore Dei.

12. — [Fol. 94] Item vidi patrem domini Petri, notarii abbatis de Gengenbach (2), pacientem dolorem capitidis. Iste venit de Vrankevordia ad Argentinam cum constipacione. Fuit constitutus ad. viij. dies, dolorem habuit in ore stomaci sine tumore, os amarum, sitim, volens semper bibere aquam frigidam, nullum appetitum comedendi habuit, nec calida nec frigida voluit commedere. In mayo fuit. Ymaginabar coleram esse in causa illius fastidii. Dedi sibi hoc electuarium : Recipe katartici

(1) Ce puits auquel se rattachent bien des légendes se trouvait dans le collatéral du côté de l'épitre ; il subsista jusqu'en 1766. Fr. X. KRAUS, *Kunst und Alterthum im Unter-Elsass...*, Strassburg, 1876, in-8^o, p. 422 et plan (fig. 139) ; Aug. STOEBER, *Die Sagen des Elsass...*, neue Ausgabe von C. Mündel..., 1896, II, p. 236 237 et 356-357 ; G. DELAHACHE, *La cathédrale de Strasbourg*, Paris, 1910, in-18, p. 116-117 ; F.-A. SCHAEFFER, *Der Brunnen im Münster, Elsassland*, 1925, V, p. 114-116.

(2) L'abbaye bénédictine de Gengenbach (Bade), bien que située sur la rive droite du Rhin appartenait au diocèse de Strasbourg.

imperialis dragmas .ij., electuarii de succo rosarum dragmam .j., fiat bolus. Duxit eum semel sine dolore. Ad hoc filius suus me duxit, quia contra regulas medicine est, cum dicit Avicenna in 4^a sen primi : « Ex causa quidem timorosa est, etc. (1). » Ego ergo, rediens ad clister, feci hoc clister : Recipe ordei non mundati libram semis, furfuris pugillum .j., florum violarum unciam .j., anisi unciam semis; fiat decoctio in qua dissolvatur mellis rosati, olei violarum ana quartarium semis, salis gemme dragmam .j., yerapigre Constantini dragmam .j., cassiefistule munde dragmam .j. et semis, fiat clister ad quartaria .v. Hoc clister dedi sibi post vesperas. Primo die multum operabatur. Postea, tertio die feci eum potare quartarium .j. syrapi absinthii cum aqua decoctionis fumiterre de mane et sero. Quarto die, mane, dedi sibi hanc medicinam : Recipe florum viole, borraginis, buglossae ana unciam semis, prunorum Damascenarum .x., thamarindi unciam .j., uvarum passatum ab arillis mundatarum dragmas .v., corticis mirabolanae citrinorum bene gummosorum, infusorum per noctem in decoctione predictorum unciam .j., fricentur de mane fortiter et colentur, et colature addatur cassiefistule munde unciam .j. Per istam pocionem non fuit ductus et suum remansit apud eum. Iste paciens fuit tristis et ego ymaginabar quod quia ista medicina esset benigna et paciens infra quindenam nichil comediceret, quod natura attraheret medicinam loco nutrimenti, eciam quia corpus non fuit preparatum ad laxacionem, cum dicit Ypocras : « Corpora ubi quis vult purgare, etc. (2). » Eciam quia intestina fuerunt evacuata per clister, eominus medicina operabatur. Et quia paciens in tantum tristabatur quod medicina non duxit eum, dedi sibi .vj° die hoc electuarium : Recipe yerapigre Constantini dragmas .ij., electuarii de succo rosarum dragmas .ij., reubarbari dragmam .j., spice grana .ij., fiat bolus. Hoc electuarium duxit eum ter evacuando materiam colericam citrinam, per quam evacuacionem fuit debilitatus. Postea confortavi eum cum bonis cibariis, fastidium recessit et curatus fuit. Iste erat colericus, macer, .lx. annorum, parve stature, urina declinans ad rubedinem, in circulo ampulle multe.

Nota. Propter predicta notavi duo. Primum quando dedi clister et per hoc intestina fuerunt bene purgata, si postea ad duos dies vel tres dedi medicinam sine digestione qualicunque

(1) AVICENNE, *Canon*, lib. I, sen 4, cap. 5, « De sermone purgationis ventris et regulis ejus ».

(2) Selon les éditions, le 9^e ou le 10^e de la 2^e section des *Aphorismes*.

fortem, medicina nichil vel modicum operabatur, vel cum dolore. Secundum si aliquis fastidium patitur, sic quod infra octo dies vel quindenam q... (1) sibi medicinam benignam de cassia fistula, si non fuerit laxatus... quia natura pro nutrimento attrahit.

13. — [Fol. 94 v^o] Item vidi Everardum Cristiani, pannicidam qui in agosto paciebatur simplicem tercianam, in septembri duplificem tercianam. Iste fuit colericus, crines rubeos habuit in capite, non barbatus, juvenis, .xxx. annorum. Dolorem paciebatur super umbilicum, cui, post quartum paroxismum duplicitis terciane, dedi hanc pocionem : Recipe oxizacare simplicis, syrapi violarum ana uncias .iiij., syrapi endivie uncias vj. Misce cum ista decoctione : Recipe endivie novelle, lactuce, scariole, rostri porcini (2), utriusque epaticē manipulum .j., capillorum Veneris, liquiricie rase ana unciam semis, thimi, epithimi ana unciam .j., reubarbari dragmas .vj. Fiat decoctionis libra .j., id est ad .xvj. uncias, in qua dissolvatur cassiefistule monde uncias .ij. et totum misce cum syrups predictis. De ista pocione potavit omni die unum bonum haustum mane et quolibet die fuit laxatus quinquies vel quater. Hoc continuavit ad sex dies et, postquam tribus vicibus de dicta pocione potavit, duplex terciana cessavit et sic perfecte fuit curatus. Iste citrinus erat in facie vel pallidus, tendens ad albedinem, materia citrina colerica recessit de eo. Fuit laxatus .xxvij. vicibus in illis sex diebus et sic fuit optime curatus.

14. — Item vidi unum presbiterum, macrum, multum consumptum, in Argentina, qui continue habuit egestiones flegmaticas superius ; evomuit flegma, dolores habuit in dorso. Flebotomavit et post flebotomiam melius habuit, quamvis sanguis exiens cum flebotomia, fuerit albus sicud flegma. Una mulier cepit herbam benedictam et frixavit cum vino in patella, posuit in sacculum et posuit super caput calidam. Iste evomuit in magna quantitate flegma. Una alia mulier cepit medianum corticem arboris juvenis nucum et posuit de vespere ad vinum ; de mane bulivit et colavit. Dedit sibi ad quantitatē teste magne nucis plenam et vomuit mirabiliter flegma. Cave de isto, quia est forte. Iste presbiter, tempore sanitatis, in messe potavit aquam multam frigidam et ergo ymaginabatur quod tanta

(1) Ici et un peu plus bas quelques mots effacés par l'humidité.

(2) *Leontodon taraxacum* L., Pissemil ou groin de porc. Eugène ROLLAND, *Flore populaire...*, 1908, VII, p. 185. — En allemand « Saurüssel », terme qui a été appliqué aussi à *Plantago major* L. et à *Cichorium endivia* L. GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, sous « Saurüssel ».

debilitacio provenit ex aqua frigida. Iste, quanto minus potavit, tanto melius habuit et, quando potavit, si voluit retinere vinum in stomaco, potuit; si autem non voluit, per gurgulationem, vinum exivit.

15. — [Fol. 95] Nota. Sub anno Domini. m^{mo}. ccc. lxij., feria secunda post festum nativitatis Johannis Baptiste in Argentina, ancilla mea pingwis dixit michi quod unus medicus recepit sanguinem hirci, in augusto collectum et pulverizavit et dedit illum pulverem super panem aspersum matri sue, habenti magnum dolorem in renibus ratione lapidis et cessavit dolor (1).

16. — Item dixit michi quod una mulier fuit ydropica et commedit de foliis pionie et unus alter ydrophicus commedit de radice ejusdem herbe et ambo fuerunt curati. Credo quod fuit ponia, nescio tamen pro certo.

17. — Item dixit quod contra inflacionem mulieris, mulieres deberent comedere unam herbam que dicitur Goytzgenade (2), que crescit super lapides.

18. — Item dixit, si aliquis cecidisset, quod ab intra esset lesus, extunc deberet comedere unam herbam que dicitur Fanichgel (3). Ymo ossa fracta consolidantur.

19. — Item dixit ancilla domini de Arnulczhey (4), in Argentina, quod una Judea recepit semen lini in bona quantitate et bulivit fortiter et postea cooperuit ollam panno lineo et posuit intra crura ut fumus recuperetur per matricem et secundina exivit que fuit retenta post partum.

20. — Ad idem dixit Henricus Rufus, advocatus Colon [ie] in Villike (5), quod ancilla sua recepit limaturam auri et dedit cum vino contra retencionem secundine et due mulieres liberate fuerunt.

(1) Sur l'emploi du sang de Bouc contre les calculs urinaires, voir : Ernest WICKERSHEIMER, Johannes Jacobis Steintraktat (Ende des 14. Jahrhunderts), *Archiv für Geschichte der Medizin*, 1910, III, p. 58, n. 77.

(2) Nom donné à diverses plantes. Ici il désigne le *Geranium Robertianum* L., Herbe à Robert, qui pousse en effet parmi les pierres.

(3) *Foeniculum officinale* N., Fenouil.

(4) Famille établie à Strasbourg au XIV^e siècle ; elle tirait son nom d'Ernolsheim, village de l'arrondissement de Saverne. *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 1898, IV¹, p. 311, sous « Schotte (Johannes) » et 1900, VII, p. 1004-1005, sous « Ernolsheim ».

(5) Un personnage de ce nom, chanoine prébendé de Vilich, obtint un canoniciat et une prébende de Cologne, 1350. H. V. SAUERLAND, *Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv*, 1905, III, 860 ; cf. 713 et IV, 422.

21. — Item una mulier passa fuit nimium fluxum matricis. Judea predicta recepit fila cruda et bulivit et sumum per matrem recepit mulier paciens et curata fuit.

22. — Item dixit michi quod unus venit de Avynione et fuit combustus per solem in facie, qui recepit ova multa et bulivit dura, postea recepit albumen ovorum duorum et posuit ad alembicum et distillavit aquam cum qua lavit faciem et tota nigredo recessit.

23. — Item dixit michi ancilla mea quod radices urtice buliantur in vino et vinum bibatur contra infirmitatem quam mulieres vocant Gesoychte (1).

24. — Item magister Johannes de Maguncia, primus in Reys (2), dixit michi quod una mulier cepit jecur talpe et assavit ad ignem (3), postea pulverizavit et dedit uni quaternario (4), cum vino calido ad potandum in die ante accessionem et in die accessionis sequenti non habuit paroxismum, sed supervenit sibi fluxus emorroydarum. Antiquus fuit et mortuus est.

25. — Item Johannes Lampwolle, canonicus in Bunna (5), paciebatur squinanciam in collo. Cepit sterlus canis album (6), trivit et cum vino albo calido bibit. Curatus est.

(1) Ou « Gesücht ». Max HöFLER, *Deutsches Krankheitsnamen-Buch*, München, 1899, in-8°, p. 706. Ici il s'agit de rhumatisme. L'emploi, en cas de maladies articulaires, de racines d'Ortie, broyées dans du vin, est recommandé par MACER FLORIDUS (vers 131-133 de l'édition de Choullant).

(2) Rees (régence de Düsseldorf), sur la rive droite du Rhin.

(3) Sur l'usage thérapeutique du foie de Taupe incinéré, voir : *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, 1934-35, VI, c. 21.

(4) Malade souffrant de fièvre quartre.

(5) Chanoine de la collégiale des Saints-Cassius-et-Florent de Bonn.

(6) « Les excréments blancs du Chien, séchés et réduits en poudre, passés au crible, délayés dans du miel et dont on fait des onctions, ont un effet merveilleux contre l'angine. On ne trouverait pas contre l'angine un remède plus efficace ; mais il faut que le Chien n'ait mangé que des os ». OHIBASE, *Euporistes*, IV, 72. — Même remède avec la même indication dans cet abrégé de médecine stercoraire, fol. 95 du ms. latin 6114 de la Bibliothèque nationale, du xive siècle : « De stercoribus. Stercorum aliud : humanum ad rumpendum attinens ; bovinum contra passionem splenis et lentigines faciei ; columbinum, caprinum communiter contra idropisim ; porcinum ex solo odore contra fluxum de naribus ; lupinum contra colicam et yliacam passionem ; anserinum contra excoriationem ex arsura ; sorcinum ad provocandum fluxum ventris et frangendum lapidem ; asininum in consolidacione vulnerum ; caninum gargarizatum vel potatum contra siciantiam [pour « squinanciam »]. — Voir aussi : J. DES GILLEULS, *Les remèdes populaires du Saumurois*, Société des lettres, sciences et arts du Saumurois, 1929, XVI, p. 13-14.

26. — [Fol. 95 v°] Nota. Johannes Lampel de satureya quoad canem impregnantem.

27. — Contra quartanam. Item Johannes Veygesak dixit de vino decoctionis asari baccarum contra quartanam.

28. — Contra fluxum sanguinis narium. Item idem posuit stercus porcinum ad ignem et assavit in igne, postea posuit ad unum pannum lineum et fecit hominem odorare et cessavit fluxus sanguinis narium (1).

29. — Contra defectum subitum loquele. Item Arnaldus de Kayl[cheym] (2). Semel dyabolus cecidit sibi subito ad guttur sic quod non potuit loqui. Magister Sto. cepit ovum, bulivit et divisit per medium et medietatem posuit sibi calidum super occiputum et fecit sibi gargarisma de ypoquistidos et aliis et emisit flegma in quantitate magna per os et est curatus.

30. — Contra exituras plante pedum. Item Johanni Ger-ver dicti Arnaldi contra ulceraciones, Brechger der versgin (3), ratione frigoris. Cepit soleas equorum quas fabri cum forifice deponunt de pedibus equorum cum apponunt ferra ad pedes equorum et assavit in igne illas soleas et pulverizavit et pulverem posuit super locum dolorosum, etc.

31. — Contra dolorem pungitivum et mordacitivum in ventre. Item contra dolorem pungitivum, id est Stechger, vel mordacitivum id est Byszin (4) in ventre. Comitissa de Monte (5) cepit mandibulas lucii, id est Heychtbis (6), assavit in furno, pulverizavit et dedit homini pacienti talem dolorem et cessavit passio. Nescio an dedit cum vino vel sine liquore.

32. — Contra combusturam. Item Hermannus de Walpers-heynen contra combusturam. Recipe vitellum ovi crudum et distempera cum equali mixtura aquae frigide et superpone.

33. — Contra sacram ignem. Item contra sacram ignem. Recipe caseum, non multum antiquum, tamen durum, pulveriza et incorpora cum melle despumato per modum unguenti et frigidum superpone et postea folium caulis communis. Dixit iste si aliquis esset ustus per ignem sic et pro ratione putre-

(1) Voir l'abrégé de médecine stercoraire reproduit dans la note ci-dessus.

(2) De Kalkum (régence de Düsseldorf).

(3) Gérgures de la plante des pieds.

(4) HÖFLER, *Deutsches Krankheitsnamen-Buch*, p. 677-681 et 43-44.

(5) Marguerite de Ravensberg, comtesse de Berg de 1348 à 1389.

(6) GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, sous « Hechtkiefer »; *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, 1930-31, III, c. 1610.

factionis vermes essent generatae in loco, si adhuc superponatur hoc medicamen, valde proficeret in una nocte.

34. — Contra ydropisim. Item contra ydropisim. Recipe radicis enule campane et folia ejus tere in mortario ut succum habeas, postea appone mel despumatum et cola simul et da infirmo frigidum ad quantitatem teste ovi de mane ad octo dies, luna decrescente, Hermannus de Walpersheyen, etc.

35. — Contra ydropisim, Item ad idem ancilla domini Joannis Veygesak, scilicet Helena, dixit michi quod cepit tria folia salvie habentis bursiculos, commedit ad medium annum, jejuno stomacho et postea superbibit ter manum suam plenam urina propria et evasit de ydropisi. Collegit illa folia salvie in marcio, mayo et augusto, quia tunc sunt forcioris virtutis.

36. — [Fol. 96] Contra ydropisim. Item uxor Heysgni, filia Sevenhairs dixit michi quod uxor Heydenrici de Wolfdorp cepit radicem yris et radicem lilii, trivit simul in mortario et exprimebat succum cum vino et dedit marito ad potandum et evasit de ydropisi de causa calida, sed ad annum postea generabatur de novo ydropisim et mortuus est.

37. — Contra fracturam in corpore. Item contra fracturam in corpore. Recipe radicem herbe que dicitur Swarczruit(1); herba est similis enule campane, habet radicem nigram et dulcis saporis, folia sicud enula. Commede omni mane et ab intra consolidatur sicud fecit illa vacca cujus crus fuit fractum, que fuit suspensa in medium domus ne cum pedibus tangeret terram.

38. — Ad sanandum omne ulcus. Item ad omne ulcus sanandum pulveriza radicem et incorpora cum auxungia porcina per modum unguenti et inunge.

39. — Contra zonam. Item contra zonam. Recipe radicem genciane ad quantitatem medii digiti, pulveriza et da cum aqua frigida ante accessionem bis vel ter.

40. — Contra vomitum. Item Johannes Lamp paciebatur vomitum. Una mulier dedit sibi potare vinum fusum ad instrumentum in quo mulieres nent et ex illo instrumento potavit vinum et evasit, etc.

41. — Contra dolorem pungitivum. Item contra dolorem pungitivum in latere dextro, mulieres in Argentina dant Gens-

(1) *Actaea spicata* L., Herbe Saint-Christophe qui ressemble bien peu à *Enula Campana* (*Inula Helenum* L.). D'après le *Deutsches Wörterbuch* de GRIMM (sous « Schwarzkraut »), ce nom a été aussi donné à *Asarum europaeum* L. et à *Cypripedium calceolus* L. Cf. *Janus*, 1910, XV, p. 777.

distilwasser (1) frigidam ad potandum. Credo quod sit aqua endivie distillata. Ancilla antiqua de Arnulczheym.

42. — Contra ytericiam. Item contra ytericiam mulieres in Argentina dant Kessensat (2) cum aqua frigida ad potandum. Nescio latinis verbis nominare istud semen.

43. — Contra inflacionem testiculorum. Item Winrico Stempil descendit quedam materia ad unum testiculum, ratione cuius maxime doluit et testiculus inflabatur multum, appositis multis remediis non proficientibus. Idem Winricus cepit instrumentum acutum ac si esset stilus et trusit in testiculum, faciendo foramen ibidem et quedam aquositas exivit et curatus fuit.

44. — Contra eructuaciones. Item quidam monachus in Gelaydebach (3) habuit eructuaciones acetosas post cenam in hyeme semper sic quod de nocte non potuit dormire racione eructacionum. Qui in introitu lecti recepit unum frustum zinziberis integrum et nichil super potavit et evasit ab illis eructacionibus.

45. — Item unus alter civis Coloniensis in consimili causa cepit unam partem vini et duas partes vini ardantis (4), commiscuit et sero potavit et evasit ab illis eructacionibus. Henricus Undeyme Hoy^{ne} Zoycolli[n], consangwineus uxoris Arnaldi de Kaylchheim.

46. — [Fol. 96 v^e] Contra maculam. Nota. Engilbertus etc. dixit michi : Recipe mellis despumati, vini boni, salis communis ana partes equeales et pone ad pelvum communem et move ter in die, scilicet de mane, hora meridie et post vesperas cum cocleari argenteo, post oppositionem solis et lune usque ad conjunctionem solis et lune, omni die. Sis eciam

(1) Eau de Pissenlit, *Taraxacum officinale* Vill. ou de Laitron, *Sonchus oleraceus* L.

(2) Peut-être la semence d'une espèce du genre Mauve (*Malva*) dont le fruit plat et arrondi ressemble plus ou moins à un fromage ; « Käsekraut » en allemand, « Herbe à fromage » en français. Eug. ROLLAND, *Flore populaire...*, 1900, III, p. 96 et suiv. — Toutefois il se peut aussi que « Kessensat » soit ici pour « Kressensat ». La graine du Cresson de fontaine, *Sisymbrium nasturtium* L. a été employée en médecine. PLATEARIUS, *Circa instans*, sous « De nasturcio ».

(3) De l'abbaye bénédictine de Gladbach ou München-Gladbach, au diocèse de Cologne.

(4) Eau-de-vie. On trouve le terme « vinum ardens » dans un mémoire adressé par Hartmann Schedel au Conseil de la ville de Nuremberg : « Utrum vinum ardens, quod in plerisque locis hujus civitatis venditur, nocumentum et periculum ipsum ad intra corpus sumentibus inducat ? » Er. J. RAU, *Aerzliche Gutachten und Polizeivorschriften über den Branntwein im Mittelalter*, thèse de Leipzig, 1914, p. 16.

mundus a fornicacione et postea pone ad vitrum et reserua et impone in angulo oculi viciniori naso et removebit maculam vel album crescens super pupillam. Obstrue eciam pelym per tempus per quod moves ab opposicione usque ad conjunctio-nem.

47. — Contra fistulam in oculo. Item notarius, habens oculos lacrimosos, episcopi Argentinensis habuit unam fistulam in angulo lacrimali. Ista fistula fuit aperta et in fine cyrogenicus non potuit consolidare. Uxor notarii predicti cepit soleas antiqui calcii, scindebat in parva frusta et posuit ad instrumentum terreum in quo ponunt cepum et alias trufas loco luminum et posuit aliud instrumentum consimile super primum et bene cooperuit soleas et posuit in furnum ut solee redigerent in pulverem. De isto pulvere posuit ad fistulam et curatus est.

48. — Contra oculos lacrimosos. Item eadem uxor posuit cantarides, ut credo, sub mento adhuc ut pustule generantur sub mento. Postea aperuit et magna quantitas aque ivit de pus-tulis illis et habens oculos lacrimosos fuit curatus.

49. — Contra fluxum ventris. Item dicta mulier contra flu-xum ventris post medicinam cepit coctanum cum stupis cana-binis, posuit ad ignem et postea trivit coctanum in mortario cum vitello ovi duro et farina tritici et fecit tortam et dedit ad commedendum marito suo ac curatus est de fluxu.

50. — Ut scias de egro an morietur an vivat, tolle urinam egri et lac mulieris nutrientis masculum et simul commisce. Si totum coadunaverit, vivet ; si ab altero separetur, morietur.

51. — Ad idem. Super urinam egri lac mulieris nutrientis masculum mitte. Si descendat, morietur ; si supernat, vi-vet (1).

52. — Si vis scire quid pregnans sit paritura, mulge lac-ejus in aquam tepidam. Si natat, mas est ; si non, femina est.

53. — Ad idem. Recipe aquam de fonte et mulier guttam sanguinis de dextro latere imponat. Si petat fundum, mas est ; si natat, femina est.

54. — [Fol. 97] Ad provocandum sompnum. Item una do-mina in monasterio Eyflie (2) cepit folia solatri (3) et posuit in unum sacculum et posuit illum sacculum ad aquam rosarum et lac mulieris ana et postea expressit sacculum et posuit super tympora et dormivit homo qui stetit longis temporibus in vigi-liis. Fecit sic sacculos duos et posuit super ambo tympora.

(1) Une formule presqu'identique a été publiée par SUDHOFF; *Archiv für Geschichte der Medizin*, 1915, VIII, p. 374.

(2) Münsterseifel (régence de Cologne).

(3) *Solanum nigrum* L., Morelle noire.

55. — Contra sanguinem coagulatum. Item eadem domina cepit radicem pyonie et superiorem corticem depositum, quam dicit esse venenosam et residuum pulverizavit et dedit ad potandum cum vino contra sanguinem coagulatum in stomaco vel in ventre.

56. — Contra vermes. Item unus civis Coloniensis qui ivit nobiscum ad Rylle⁽¹⁾ sub anno Domini, m^{mo}. ccc^{mo}. lxiiij. in die Conversionis Sancti Pauli⁽²⁾, dixit michi quod unus vir longo tempore doluit et nulli constet de egritudine sua. In fine unus medicus dedit sibi vinum quod dicitur Brunsten wijn⁽³⁾ et evomuit magnum vermem et curatus est sic quod doluit in tantum. Vinum sume valentem contra vermes.

57. — Contra ydropicum. Item pastor in Syburg habuit ancillam que vocabatur Aleydis. Morabatur postea Colonia apud Sanctum Georgium⁽⁴⁾. Dixit michi quod una mulier cepit semen petrosilini in magna quantitate, trivit bene in mortario et postea bulivit in aqua fortiter et colavit et dedit ad potandum uni ydropico et curatus est.

58. — De ptysi. Item Wilhelmus, celerarius Philippi sculerti in monasterio Eyflie, dixit michi quod unus puer .xij. vel .xiiij. annorum fuit dispositus ad ptysim quia tussivit et cum hoc habuit malum pectus per totum. Una mulier cepit unum juvenem canem et posuit sibi omni nocte supra pectus. Iste canis attraxit malam materiam ad se et moriebatur et puer evasit⁽⁵⁾.

59. — Contra fluxum ventris. Item Katharina, campanaria⁽⁶⁾ in Vilike dixit michi contra fluxum ventris quod caperet tyriacum, antiquum caseum dictum Parscayse⁽⁷⁾, semen plantaginis et duo ova et faceret tortam duram et daret pacienti quatuor vicibus ad comedendum et sic curavit plures, ut dixit.

60. — Contra fluxum ventris. Item Arnaldus de Kaylcheym dixit de una muliere que cepit coctanum et assavit ad ignem et postea superposuit ceram et dedit ad comedendum et curavit unum, etc.

(1) Peut-être Reil, sur la rive gauche de la Moselle, à peu près à égale distance de Trèves et de Coblenze.

(2) 25 janvier.

(3) La traduction, semble-t-il de « vinum ardens ».

(4) Saint-Georges, église collégiale de Cologne.

(5) Au sujet du transfert des maladies, entre autres aux animaux, voir: Ed. STEMLINGER, Die Transplantation in der antiken Medizin..., *Archiv für Geschichte der Medizin*, 1920, XII, p. 33-49.

(6) Femme du sonneur de cloches.

(7) « Bar-Käse », synonyme de « Schmier-Käse », fromage à étendre sur des tartines. D. SANDERS, *Wörterbuch der deutschen Sprache*, sous « Käse ».

61. — [Fol. 97 v°] Contra ydropisim. Item idem Arnaldus dixit quod una mulier cepit radicem vitiscelle et trivit in mortario et postea colavit cum sero caprino et dedit unum haustum ad potandum et curavit unum militem qui fuit ydropicus.

62. — De mala lingwa. Item decana in Vilike (1) contra foramina mala in lingwa, in quibus foraminibus fuit sanies mala. Cepit Wilde scharleye (2) quod est galliticum, credo, et bulivit cum vino et fecit gargarisma et posuit illam herbam super lingwam quando potuit et curavit.

63. — De foramine in pede. Item eadem decana cum foliis predice herbe assatis et pulverisatis et impositis uni foramini sanioso in crure unius pueri existenti, curavit dictum foramen, sed prius lavit cum vino et postea imposuit pulverem predice herbe.

64. — Contra lapidem. Item eadem decana monstravit michi in cymiterio Vilike duas herbas quarum quamlibet divisim bulivit cum vino et dixit maxime valere in dolore renum. Una herba fuit disposita sicut pes columbinus (3) et fuit in radice rubea.

65. — Contra quartanam. Item eadem decana dixit michi quod de una specie herbe dicte Distel (4) distillavit aquas et ista aqua valeret contra quartanam. Ista herba est labrum Veneris (5), credo.

66. — Contra maniam. Item eadem decana dixit michi de una herba cujus radix valet contra maniam. Ista herba aliquantum fetet, credo.

67. — Item eadem decana dixit michi quod magister Johannes de Herle (6) curavit semel fetorem narium in uno puero multum subtiliter per istum scilicet modum. Cepit medullam sambuci et posuit illam medullam cum uno filo ad nares ita remote sicut potuit et postea extrahit illam medullam et imposuit stupas canabinas impositas mellī, etc.

68. — Item Johannes Lampel, una canicula laborante in partu, cepit tria folia Scharleye (7) que est galliticum, credo,

(1) La doyenne d'un monastère féminin de Vilich.

(2) *Salvia sclarea* L., Toute-bonne.

(3) Pied-de-colombe, nom donné à diverses espèces de Géranium.

(4) *Dipsacus fullonum* L., Chardon à carder.

(5) Max HÖFLER, *Volksmedizinische Botanik der Germanen*, Wien, 1908, in-8°, p. 109.

(6) De Cologne, chanoine de Saint-André, physicien de la ville, 1357. Ernest WICKERSHEIMER, Eine kölnische Lepruschau vom Jahre 1357, *Archiv für Geschichte der Medizin*, 1909, II, p. 434.

(7) Le *Hortus sanitatis* consacre deux chapitres distincts (ccvii et ccviii) à « Scharlach » et « Wilder scharlach ».

et posuit canicule ab umbilico usque ad muliebria et peperit producendo duos canes et laboravit postea pro tercio et tunc cepit betonicam et mel, commiscuit et dedit ad potandum canicule et produxit tertium canem.

69. — Item idem Johannes dixit michi de lapide qui dicitur celidonius, contra tercianam et hoc scribitur *Lapidarius* (1).

70. — [Fol. 98] Item dominus Johannes, avunculus uxoris Arnaldi de Kaylchheym, morans cum domino de Beylczheym, habuit tynitum aurium unius auris sic quod nichil audivit cum illa aure vel modicum. Cepit absintium et bulivit in aqua et postea expressit de aqua et posuit calidum super istam aurem et cessavit passio.

71. — Item recipe sulphuri vivi unciam .j., thuris albi dragmas .iiij., camphore dragmam .j., aque rosarum libram semis, misce. Engilbertus de Raseⁿ.

72. — De facie. Item recipe farine fabarum, casei recentis, albumina ovorum; misce per modum unguenti. Idem Engilbertus de facie.

73. — Item recipe auxungiam porcinam recentem et unum albumen ovi et bene move in mortario per modum unguenti et in fine appone de argento vivo extincto et misce bene in mortario cum aliis et de nocte unge faciem cum predicto unguento. Et tunc recipe albumen unius ovi et fortiter tere in una scutella et postea impone de argento vivo extincto et misce bene simul et cum tali aqua ablue faciem de mane et abstine a vino. Jam approbatum.

74. — Contra pruritum in toto corpore. Recipe radicis lapacii acuti, salis communis ana et acetum et misce bene et in stupa unge te cum fueris bene calidus. Sudaveris et, inunctione facta, remaneas in stupa et suda bene et postea lava te cum aqua tepida et exi stupam et pone te ad lectum et suda in lecto si poteris et dormi et postea recedē. Et bene recedet talis prurigo. Hec Bruno ad Gradus.

75. — Contra verrucas. Recipe succum portulace et unge fortiter. Henricus Kemp.

76. — Item contra idem. Recipe aquam que stat in capitibus salicium vel quercus (2) et pro parte fetet quia diu stetit in tali loco et unge verrucas. Gotzfridus Storrepavonis.

(1) MARBODE, *Liber lapidum*, vers 272 de l'édition de J. Beckmann, 1799.

(2) La croyance qui attribue des propriétés spéciales à l'eau retenue comme dans une sorte de cuve, entre les branches d'un vieux Chêne, est répandue dans une grande partie de l'Europe. Paul SÉBILLOT, *Le folklore de France*, 1906, III, p. 420; *Handwörterbuch des deutschen Abergläubens*, 1929-1930, II, c. 652.

77. — Item recipe alumen et pone ad patellam parvam super ignem donec liquefiat et postea appone mellis despumati quod sufficit et misce per modum unguenti et valet contra inflaciones gingivarum. Jam approbatum et contra malas gingivas.

78. — Item recipe flores herbe dicte Merke (1) et distilla aquam que valet contra pannum oculorum et eciam contra verrucas. Hec herba crescit in Westfalia et est similis apio, Eppe (2). Producit unum florem glaucum tantum, ad longitudinem digiti indicis. Unus Judeus de Kroyl.

79. — Item salis armoniaci, vitrioli ana partes equales, calcis vive scutellam parvam, aque rosarum quod sufficit, fiat collirium. Per istum modum extingwe calcem vivam cum aqua calida et postea appone calci aquam rosarum et cum illa aqua distillante per duos calamos, move sal armoniacum et vitriolum in pelvi et fiat aqua blavii coloris quam fac residere. Jam approbatum.

80. — [Fol. 98 v°] Item recipe oxizaccare composite, syrapi violarum ana uncias .iiij.; misceantur. Item recipe oxizaccare composite, syrapi violarum, syrapi de fumo terre ana uncias .iiij. Misce cum ista decoctione : Recipe corticum rafani, fenniculi, radicis graminis ana manipulum semis, mente sicce, yso-pi, capillorum Veneris, endivie, scariole ana manipulum .j., anisi, maratri, cymini ana dragmas .iiij., liquiricie rase unciam semis, thimi, epithimi ana unciam .j., polipodii unciam semis, agarici dragmas .iiij., reubarbari dragmas .ij. Fiat decoctionis libra .j. in qua dissolvatur cassia fistule munde uncia .j. et semis et misce cum syrupis predictis. Pro uno presbitero apud Sanctum Petrum (3).

81. — Item recipe oxizaccare composite, syrapi endivie ana uncias .iiij., syrapi de sumo terre uncias .v.; misceantur. Item recipe dyacassia fistule dragmas .iiij., benedictie dragmas .iij., reubarbari scrupulum .j.; fac bolum. Pro uxore magistri Henrici de Haselo (4). Duxit .vj. vicibus, quasi aquam.

82. — Item recipe dyacassia fistule dragmas .iiij., benedictie dragmas .iij., reubarbari scrupulum .j.; fac bolum. Pro uno sartore, habente dolorem in stomacho. Duxit ter sine digestione.

(1) *Sium latifolium* L., Berle à larges feuilles ou Ache d'eau.

(2) *Sium angustifolium* L., Berle à feuilles étroites ; nommée Ache d'eau comme la plante susdite, elle est aussi appelée Cresson sauvage ou Persil des marais.

(3) Sans doute Saint-Pierre-le-Vieux ou Saint-Pierre-le-Jeune, de Strasbourg.

(4) On rencontre un personnage de ce nom à Strasbourg, de 1356 à 1388. En 1358, il est dit protonotaire épiscopal; plus tard, avocat. Il est donné comme défunt dans un document de 1391. *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, 1896, V, p. 337 et passim; 1900, VII, p. 639 et passim.

**UN ASPECT DE LA CONDITION DES CHIRURGIENS-
MAJORS DES HOPITAUX MILITAIRES
EN ROUSSILLON, AU XVIII^e SIECLE.**

Par le Dr ROUFFIANDIS.

Je désirerais exposer un aspect de la condition des chirurgiens-majors des Hôpitaux militaires sur lequel, à ma connaissance, les publications générales concernant l'histoire du corps de santé militaire en France n'ont jamais encore attiré l'attention.

On sait bien que la gestion des hôpitaux militaires a été longtemps donnée à l'entreprise, mais, pour ma part, je n'avais jamais lu ni entendu dire que les chirurgiens-majors eussent été, à aucun moment, chargés de l'entreprise de ces hôpitaux. C'est pourtant la constatation que j'ai pu faire, en compulsant les archives du département des Pyrénées-Orientales, de l'annexion (1659), à la Révolution (1789).

Le Service de Santé n'était, en ce temps-là, comme pendant deux siècles encore, « qu'une branche de l'administration militaire » et, comme tel, placé sous la dépendance des commissaires des guerres, qui avaient la police des hôpitaux et toute autorité sur l'ensemble du personnel.

Les officiers de santé, médecins, chirurgiens, apothicaires, n'avaient qu'une compétence limitée à leur technicité et se trouvaient en état de subordination, à double étage, puisque, entre eux et les commissaires des guerres, détenteurs de l'autorité supérieure, se trouvaient placés les Directeurs, agents de l'Entrepreneur des Hôpitaux et les Contrôleurs, représentant sur place l'autorité du Roy; sans compter les

aumôniers, dont les attributions n'étaient pas seulement spirituelles, mais s'exerçaient aussi, à l'hôpital, dans le temporel (tenue des registres d'état-civil, décès, etc...).

La gestion des hôpitaux était exécutée à l'entreprise, système qui devait durer jusqu'à la Révolution (1).

« La gestion d'un service à l'entreprise, par opposition à la gestion directe, consiste, — dit Larousse, — à confier ce service à un entrepreneur, en passant avec lui un marché, de telle sorte qu'il s'engage, pour un prix convenu, à exécuter le service dans des conditions déterminées.

« Le système à l'entreprise présente certains avantages (garantie contre les aléas et excédents de dépenses); mais il comporte des inconvénients (nécessité d'une surveillance constante et attentive, afin d'empêcher de la part de l'entrepreneur une exécution médiocre du service, source de profits excessifs et illicites).

« L'entrepreneur n'est pas un gérant, qui administre pour le compte d'autrui. L'entrepreneur exécute vis-à-vis de l'administration un contrat de louage de services. Non seulement il loue ses services, mais il spécule sur le service des autres. Et surtout, il opère à son profit et à ses risques; c'est donc, dans un sens, un commerçant. » Dans le cas qui nous occupe, le vulgaire traduit bien la chose par l'expression, triviale mais exacte, de « marchand de soupe ». En effet, l'entreprise, dans les hôpitaux militaires, avait pour objet essentiel la fourniture des aliments et subsidiairement celle des remèdes.

La fourniture était, en général, donnée à l'adjudication. L'entrepreneur assurait l'exécution de son marché soit personnellement, soit par l'intermédiaire de Directeurs ou de commis. Les contrôleurs étaient

(1) L'organisation des Hôpitaux Régimentaires (1788) n'eut qu'une durée éphémère et les Hôpitaux créés pour les besoins de l'armée furent mis, par la loi du 5 mai 1792, « en Régie, au compte de la Nation ».

délégués par l'autorité pour exercer sur place la surveillance que comporte le système à l'entreprise.

Aux armées, le personnel du Service de Santé était réuni dans une formation qu'on appelait « l'Hôpital de l'armée », qui comprenait, outre le directeur et le contrôleur, le premier médecin, le chirurgien et l'apothicaire major et les officiers de santé, bas officiers, servants et équipages destinés à recueillir, panser et soigner les blessés et malades de l'armée.

L'hôpital de l'armée était ambulant et suivait les troupes. Mais, il y avait aussi des hôpitaux sédentaires. A Perpignan, dès 1656, un « Hôpital du Roy » — (c'est ainsi qu'on désignait, à l'époque, les Hôpitaux militaires), — avait été établi dans le Couvent des Cordeliers. En Roussillon, une demi-douzaine de petits hôpitaux satellites fonctionnaient dans les diverses places (1).

Il y avait un entrepreneur pour l'Hôpital de l'armée et un entrepreneur pour les Hôpitaux du Roy de Perpignan et du Roussillon. Les deux entreprises furent, à certains moments, réunies dans la même main ou dans le même marché.

Pour l'exécution de son marché, l'entrepreneur entretenait à l'hôpital le plus important de la Province, celui de Perpignan, un Directeur, son agent responsable. Dans les autres hôpitaux, le traité passé stipulait que l'entrepreneur devait subroger, à son lieu et place, un directeur ou un commis chargé de donner aux malades les aliments et remèdes nécessaires aux heures prescrites par les règlements. Or, dans ces petits hôpitaux, la coutume s'était instituée de charger des fonctions de Directeur (à titre de délégué de l'entrepreneur), le chirurgien-major de l'hôpital.

Voici, en effet, ce que dit le marché passé, en 1686, avec le S^r Palazy, pour l'hôpital militaire de Perpi-

(1) Il y avait des Hôpitaux du Roy à : Fort de Salses, Collioure, Prats de Mollo, Fontpédrouse, Villefranche, Fort des Bains. Ceux de Salses et Fontpédrouse furent très rapidement supprimés, mais on créa ceux de Bellegarde et Montlouis.

gnan : «... à l'égard des hôpitaux établis dans les autres places du Roussillon, qui sont Collioure, Montlouis, Villefranche, Bellegarde, Fort des Bains et Prats de Mollo, comme les chirurgiens-majors et autres qui ont été chargés de fournir les aliments aux malades et blessés, officiers et servants desdits hôpitaux, ont accoutumé par le passé de se régler sur le traité dudit hôpital de Perpignan et d'accepter et signer volontairement ledit traité, ils seront tenus, après ladite acceptation et signature, d'observer tout le contenu du présent traité ».

Ainsi se trouve précisée cette situation, qui paraît à l'heure actuelle bien curieuse, du chirurgien-major chargé de la fourniture des aliments pour le compte de l'entrepreneur.

Faut-il voir là une mesure dictée par le principe d'économie? Cette raison est valable seulement pour les hôpitaux de faible capacité, dans lesquels il eût été superflu et onéreux d'entretenir en même temps un directeur, un contrôleur, un chirurgien-major. Comme, selon la boutade célèbre, les médecins et chirurgiens ont été, de tout temps, dans les hôpitaux « des auxiliaires malheureusement indispensables », la nécessité de réduire le train de maison dans les petits hôpitaux devait logiquement conduire à charger le chirurgien de la gestion; car c'eût été, tout de même, un défi à la raison que de confier le traitement des malades au commis chargé de la gestion.

Mais la raison n'explique pas que le chirurgien-major d'un grand hôpital pût être admis à concourir directement à l'adjudication, à passer le marché, à assurer l'entreprise pour son compte, alors que, par ailleurs, on le considérait comme inhabile à exercer la chefferie dans l'hôpital.

Ce fut cependant le cas, nous allons le voir, pour l'Hôpital de Perpignan et même pour l'ensemble des hôpitaux de la Province. Le premier « traité des aliments » pour l'ensemble des hôpitaux du Roussillon a été passé, pour un an, à compter du 1^{er} avril 1682. La fourniture mise en adjudication fut allouée (au prix

de huit sols par tête) au Sr Nicolas Vincent, chirurgien-major de l'Hôpital de Perpignan, « comme moins-disant et dernier rabaissant ».

Le deuxième traité des aliments fut passé, pour un an également, à compter du 1^{er} avril 1683, avec le même Sr Nicolas Vincent, chirurgien-major de l'Hôpital de Perpignan, moins disant, mais aux prix qui suivent :

7 sols 6 deniers par journée de nourriture de malade, 8 sols par journée de servant et 10 sols 6 deniers par journée de nourriture d'officier-major des hôpitaux.

Le traité spécifie que « dans chacun des hôpitaux des Places du Roussillon autres que Perpignan, les chirurgiens-majors seront entrepreneurs des aliments. Ils recevront les remèdes envoyés de la pharmacie de l'Hôpital de Perpignan, mais fourniront les pots, bouteilles et caisses nécessaires pour contenir lesdits remèdes et ils supporteront les frais de transport ».

Les deux traités de 1682 et 1683 ne concernaient que la fourniture des aliments. Un traité spécial était passé pour la pharmacie; il y avait un entrepreneur « pour la fourniture des drogues et remèdes de l'Hôpital du Roy établi à Perpignan et pour la distribution qui s'en fait aux hôpitaux de l'armée et les Places de Sa Majesté en la province du Roussillon ».

Cet entrepreneur était d'ailleurs également le Sr Nicolas Vincent. Celui-ci se trouvait donc être, en 1683, à la fois chirurgien-major de l'Hôpital militaire de Perpignan, directeur de cet hôpital et titulaire de deux marchés, celui de la fourniture des aliments d'une part et celui de la pharmacie d'autre part, pour les hôpitaux du Roussillon et de l'armée.

En 1685, la fourniture de la pharmacie fut englobée dans le traité pour la fourniture des aliments.

L'adjudicataire fut, cette fois, le Sr Palazy (qui n'était pas un chirurgien). Le Sr Nicolas Vincent, précédent adjudicataire, remit, le 29 avril 1685, les meubles de l'hôpital :

« savoir ceux qui concernent la batterie de cuisine, office, etc..., au S^r Palazy, entrepreneur, et ceux de la pharmacie au S^r Galfard, apothicaire-major dudit hôpital ».

Le procès-verbal de passation d'inventaire, avec l'état des meubles, figure aux archives.

Le traité de 1685 et les traités subséquents « obligent toujours les chirurgiens-majors et autres qui ont été chargés de fournir les aliments aux malades et blessés des hôpitaux établis dans les autres places du Roussillon, lesquels ont accoutumé par le passé de se régler sur le traité de l'Hôpital de Perpignan et d'accepter et signer volontairement ledit traité ».

Les chirurgiens-majors des hôpitaux du Roy de Montlouis, Villefranche et Prats de Mollo, chargés de la fourniture, distribution et administration des aliments aux soldats malades et blessés desdits hôpitaux ne se soumirent pas toujours sans protester à cette obligation d'accepter le prix de l'hôpital de Perpignan. En 1691, ils adressèrent à l'Intendant du Roussillon une requête faisant valoir que l'augmentation du prix des denrées dans ces places et l'évacuation sur ces hôpitaux de nombreux malades et blessés en provenance de l'armée augmentaient leurs charges et leur déficit. Ils demandaient qu'on leur accordât le prix de l'adjudication consentie à l'hôpital de l'armée, ou, à défaut, une augmentation de deux sols par journée de soldat.

L'Intendant leur accorda un sol seulement et pour une période limitée.

Il existait, à l'époque, des hôpitaux dits d'entrepôt ; nous dirions aujourd'hui d'évacuation. Il en fut établi un à Collioure et l'entreprise en fut confiée au chirurgien-major Auduveau, spécialement convoqué par l'Intendant, parce qu'il fallait là « un chirurgien-major qui ait de la capacité et sur qui l'on puisse se reposer » et qu'on avait « fait rapport à l'Intendant de la capacité et du zèle » du S^r Auduveau.

L'Intendant lui proposa « de se charger de fournir aux soldats malades et aux officiers qui seront em-

ployés audit hôpital les aliments aux clauses, conditions et prix du traité de Perpignan ; sur quoi Audureau pria l'Intendant de considérer qu'il lui était tout à fait impossible d'en faire l'entreprise audit prix, non seulement à cause de la stérilité du pays, mais encore à cause de l'armée qui avait consommé une grande partie des grains et autres denrées du pays et qu'à cette considération on pouvait lui accorder pour chaque malade 8 sols 6 deniers par jour et pour chaque officier employé 21 sols, qui est le prix accordé à l'entrepreneur des hôpitaux de l'armée ». Après divers pourparlers, l'accord finit par se faire sur les prix de 8 sols et 15 sols.

A partir de 1710, la fourniture ne fut plus donnée à un seul adjudicataire pour l'ensemble des hôpitaux du Roussillon et de Catalogne. Au 1^{er} mai 1710, le S^r Barescut était entrepreneur de l'hôpital de l'armée, de ceux de Gérone, de Puycerda et de Perpignan. Mais à Rosas, l'entreprise était assurée par Leclerc ; chargé aussi de Collioure ; à Bellegarde par Belmas, à Villefranche par Causan, à Fort-des-Bains, par Picon, à Prats de Mollo, par Mulatier, à Montlouis, par Lévis.

Hormis le S^r Barescut, tous les autres adjudicataires étaient les chirurgiens-majors des hôpitaux dont ils avaient l'adjudication.

Fait curieux, chacun des chirurgiens-majors adjudicataires a désigné en général pour caution de son marché le chirurgien-major d'un des autres hôpitaux. Ainsi, Belmas, chirurgien-major adjudicataire de l'Hôpital de Bellegarde a pris pour caution Causan, chirurgien-major adjudicataire de Villefranche. De même, Picon, de Fort-des-Bains, a pris pour caution Mulatier, de Prats de Mollo. Réciproquement, Mulatier a pris pour caution Picon et Causan, de Villefranche, a pris pour caution Belmas de Bellegarde.

Toutefois, Leclerc et Lévis ont pris pour caution des bourgeois de la ville.

Autre remarque : lesdits chirurgiens-majors couraient entre eux pour l'adjudication.

Ainsi, pour Bellegarde, les concurrents étaient Lévis, offrant les prix de 12 et 18 sols, contre Belmas, adjudicataire avec 10 sols 3 deniers et 15 sols. Pour Villefranche, Picon était concurrent de Causan ; pour Fort-des-Bains, Causan était concurrent de Picon ; pour Collioure, Belmas était concurrent de Lecler ; pour Rosas, Leclerc était concurrent de Belmas.

En somme, les intéressés formaient des groupes d'associés, deux à deux, pour le cautionnement ; mais pour l'adjudication, les groupes se portaient concurrents l'un de l'autre.

Le décès de Barescut devait modifier cette situation, pour le moins assez curieuse, et aboutir à la désignation d'une entreprise générale des Hôpitaux du Roussillon, en 1717. Celle-ci devait faire place, à partir de 1747, à l'entreprise générale des Hôpitaux du Royaume. Mais, jusqu'à la Révolution (1), l'Hôpital de Perpignan continua à fonctionner comme la mère nourrice des hôpitaux des autres places du Roussillon, dont les chirurgiens-majors continuèrent à assurer l'entreprise, par le moyen des sous-traités que l'entrepreneur général passait avec eux et que, d'ailleurs, l'Intendant, dans un rapport au Ministre, déclarait avantageux pour tout le monde.

Les chirurgiens-majors des hôpitaux avaient d'autre part, en Roussillon, assuré également diverses autres entreprises : le Sr Couderc, chirurgien-major du fort de Salses, avait été chargé de la nourriture et subsistance des prisonniers internés audit château, charge distincte de celle du traitement et de la nourriture des malades ; pour cet objet particulier, il était remboursé des dépenses de bois, huile, sel, vinaigre et vieux linge qu'il avait fournis ; mais, pour la nourriture des prisonniers, il touchait 10 sols par jour (2964 livres, du 7 mars au 31 décembre 1683).

Le Sr Nicolas Vincent, déjà cité, chirurgien-major de l'Hôpital de Perpignan avait été chargé, en 1684,

(1) En 1774, l'Intendant adresse une sévère admonestation au chirurgien-major chargé de l'entreprise de l'Hôpital de Villefranche.

« de la nourriture et subsistance des soldats, cavaliers et dragons, mis dans quelques villages » du plat pays de Roussillon « pour se fortifier en attendant d'être en état de joindre leurs régiments ». Dans l'été de 1684, on trouve trace du passage de 3198 convalescents dans les dépôts, et rien que dans les huit premiers jours d'août, le greffier de la Prévosté, Ranchoup, paya 954 livres pour 649 convalescents, à raison de 3 à 5 sols par soldat, cavalier ou dragon.

La situation que je viens d'exposer, documents en mains, a duré plus d'un siècle. Il nous paraît aujourd'hui assez inattendu de voir la fourniture des aliments des hôpitaux adjugée au chirurgien-major. Non que nous jugions les chirurgiens-majors inaptes à remplir les obligations découlant du marché passé. L'expérience a duré suffisamment en Roussillon pour montrer au contraire, par l'exemple, que les chirurgiens-majors étaient, peut-être mieux que toutes autres personnes, préparées par leur profession à comprendre l'esprit dans lequel devait être exécuté un traité dont, en somme, la raison est le bien-être des malades, souci qui, de tout temps, a fait partie essentielle des préoccupations des médecins et chirurgiens dans les hôpitaux.

Mais je voudrais ici établir un parallèle entre la situation des médecins dans l'état social de l'époque et celle des médecins dans l'armée.

Un mémoire du XVIII^e siècle nous enseigne que les médecins ont, de temps en temps, joui en Roussillon des droits, exemptions et priviléges attribués au corps de la noblesse.

En regard de cette situation avantageuse des médecins dans la vie civile, il est significatif de considérer le rôle effacé attribué aux officiers de santé dans l'armée, surtout lorsque, de surcroit, on fait la réflexion que, la plupart du temps, les officiers de santé des hôpitaux de l'armée n'étaient autres que les praticiens civils des localités où étaient établis ces hôpitaux. Ces praticiens étaient investis de leurs fonctions militaires par un brevet délivré par le Roy, sur la propo-

sition ou l'avis des autorités de la province. Il en était ainsi à Collioure, à Villefranche, à Montlouis.

A Perpignan, plusieurs des médecins et chirurgiens de l'Hôpital militaire furent choisis parmi les Professeurs de l'Université de Perpignan, lorsque celle-ci fut reconstituée. A Montpellier, le chancelier de l'Université de Médecine, Imbert, fut pendant trente ans Inspecteur des Hôpitaux militaires de la Provence, du Languedoc et du Roussillon.

On s'étonne, dès l'abord, que, par principe, les mêmes médecins et chirurgiens, si haut cotés dans la vie civile, aient vu leur compétence restreinte systématiquement, dans l'armée, à un rôle purement technique.

On est surpris ensuite de l'entorse donnée à ce principe, en autorisant ces chirurgiens, en les obligeant même, dans certains cas, à assumer les charges de la gestion.

Mais, ceci étant, on se demande alors pourquoi il n'eut pas été possible, puisqu'on dérogeait au principe, d'aller jusqu'au bout du raisonnement, en reconnaissant la compétence générale et même la compétence privilégiée des médecins et chirurgiens dans un service qui, au fond, repose sur leur activité propre.

Il a fallu deux siècles pour que l'on ait, en France, fini par reconnaître la priorité de la technique sur l'administration et par confier, dans le Service de Santé militaire, la direction et la chefferie aux médecins et chirurgiens, en leur subordonnant l'administration et la gestion.

A l'époque dont j'ai parlé, un médecin ou un chirurgien ne pouvait être chargé de la direction ou de la chefferie, mais on admettait qu'il pût, étant technicien, être entrepreneur en même temps, c'est-à-dire cumuler la charge des soi-disant basses besognes dans l'hôpital, traitement et alimentation.

LE SINGULIER DÉDOUBLEMENT DE PIERRE RIDEUX.

Par M. L. IRISSEAU.

Deux professeurs du nom de Rideux, le père et le fils, se sont succédé, de 1673 à 1750, dans la même chaire de l'Université de Médecine de Montpellier.

Par l'étourderie d'un copiste, par la confiance aveugle des biographes en la sûreté d'information de leurs prédécesseurs, le fils, Pierre, a été l'objet d'un dédoublement en deux personnages.

Je voudrais, preuves en mains, remettre les choses au point et rectifier l'erreur de fait que j'ai constatée.

Les archives de la Faculté de Médecine, les registres paroissiaux, nous permettent d'établir certains points indiscutables.

Guillaume Rideux, né à Montpellier le 17 août 1641, fils de Jacques Rideux maître-chirurgien juré de cette ville et de Tiphaine Finot (1), docteur en médecine le 21 février 1667 sous Chicoyneau (2), a été pourvu en 1673 de la régence vacante par la mort de Gaspar Fesquet. Il a occupé sa chaire jusqu'en 1698 date où, sur sa démission, il a pu la céder à son fils Pierre (3). Après cette cession, il a vécu encore neuf ans et est mort à Montpellier le 25 juillet 1707, âgé de 65 ans (4).

Pierre, fils du précédent et de dame Anne Cassan, est né à Montpellier le 1^{er} février 1674 (5). Il a été reçu docteur en médecine sous son père le 25 décembre 1695 (6). Résignataire de son père, il lui a succédé dans sa chaire à l'Université de Médecine de notre ville le 22 août 1698 (7) et a exercé sa régence jusqu'à

sa mort survenue le 21 avril 1750 (8), date où il était le doyen d'âge des professeurs.

De son mariage avec Marguerite Flaugergues, contracté en 1724 (9), il a eu deux fils : Pierre, né le 21 septembre 1725 (10), et René-Barthélemy, né le 3 juillet 1727 (11). Aucun des deux n'a fait à Montpellier ses études en médecine et on ne trouve plus leur trace dans les archives après le décès de leur père. Il est, par là, établi qu'aucun des deux n'aurait pu lui succéder dans sa chaire, si celle-ci n'avait été dévolue à Lamure, suivant lettres royales de provision lui donnant l'expectative de la première vacance, malgré les protestations courroucées des autres professeurs.

Tels sont les renseignements recueillis sur des documents de première main.

Voyons ceux que nous donnent les biographes (12).

Astruc est le premier à parler des Rideux. Dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, il consacre à chacun d'eux un article où, sauf les appréciations malveillantes dont il est coutumier, il rapporte les faits matériels avec exactitude, l'erreur que je vais relever ne me paraissant pas venir de lui (13).

Cette erreur, la voici :

A la fin de l'article consacré à Pierre on lit : « *Il est mort en 1707, son fils Pierre Rideux eut sa survie* ».

Ces mots s'appliquent sans contredit au père, mort en effet en 1707 après avoir résigné sa chaire en faveur de son fils. Destinés à terminer la biographie de Guillaume, ils ont été placés à la fin de celle de Pierre par un copiste étourdi ou par un imprimeur distrait.

Une faute de cette importance n'aurait certainement pas échappé à Astruc qui connaissait bien nos personnages dont il était le contemporain. Mais chacun sait que son ouvrage sur notre Université de Médecine a été édité un an après sa mort par les soins de Lorry qui a corrigé les épreuves et même, dit-on, mis

en ordre le manuscrit. Or Lorry n'était pas montpelliérain.

Dans son *Dictionnaire Historique* édition de 1778, Eloy reproduit à peu près textuellement les articles d'Astruc sur les Rideux (14). Il accentue cependant le dédoublement de Pierre Rideux en disant de lui : « Il mourut en 1707 et laissa un fils, Pierre Rideux, qui avait la survivance de sa chaire », et en attribuant à ce dernier deux ouvrages appartenant au seul Pierre Rideux qui ait été professeur. Toutefois, bien qu'il mentionne trois personnages, Eloy ne donne que deux articles biographiques.

Nous trouverons trois articles, un par personnage, un peu plus tard, en 1820-1825, dans la *Biographie Médicale* qui fait suite au *Dictionnaire des Sciences Médicales* de Panckoucke (15). Les deux Pierre sont nettement séparés et le dédoublement esquisssé dans Astruc, mieux visible dans Eloy, est ici encore accentué.

Ces articles biographiques sont dûs à Desgenettes d'habitude mieux informé sur les montpelliérains dont il retrace la vie. Desgenettes a une excuse : à son époque on ne pratiquait guère les recherches d'archives et la critique historique s'exerçait rarement. Pendant son séjour à Montpellier, il a dû entendre, assez vaguement sans doute, parler des Rideux morts depuis des années et déjà dans l'oubli. Aussi, plus tard pour retracer leur vie, a-t-il cru bien faire en se fiant à Astruc leur collègue et leur contemporain.

Plus près de nous, l'erreur que je signale se retrouve dans le *Dictionnaire de Dechambre* avec, pour nos personnages, trois articles où se consomme le dédoublement de Pierre Rideux (16).

Voici l'article de ce *Dictionnaire* sur le prétendu Pierre Rideux, deuxième du nom.

« Rideux (Pierre), fils et petit-fils des précédents « obtint à son tour la survivance de la chaire qu'a- « vaient occupé son père et son grand'père ; il se « montra bon professeur et bon praticien. Il a

« laissé... » et ici Dechambre cite les deux ouvrages « déjà mentionnés par Eloy et Panckoucke et qui sont du véritable Pierre Rideux.

Entre Panckoucke et Dechambre, il faut placer, en 1858, un autre biographe presque aussi mal informé que les autres. C'est un Montpelliérain, Junius Castelnau, qui avait pourtant les archives locales à sa disposition. Dans son *Mémoire sur l'Ancienne Société Royale des Sciences de Montpellier* (17), se basant, lui aussi, sur Astruc, il fait de Pierre Rideux un fils et petit-fils de deux professeurs de l'Université de Médecine de Montpellier. Comme le font les autres, il attribue à ce préteudu Pierre les ouvrages, les travaux et les qualités du seul professeur Pierre Rideux dont l'existence soit réelle.

Ces ouvrages, ces travaux sont nombreux, ces qualités sont appréciables et, bien qu'il soit oublié aujourd'hui au point de subir depuis près de deux siècles le dédoublement que je suis, ce me semble, le premier à signaler, Pierre Rideux, professeur à l'Université de Médecine de Montpellier de 1698 à 1750, a été, de son vivant, un savant remarqué.

Astruc, il est vrai, décoche à son père et à lui des traits peu bienveillants auxquels j'ai déjà fait allusion. Tout en rappelant que Pierre a présidé à ses deux actes magistraux, le baccalauréat et le doctorat, qu'il a été son *parens*, et que sa mémoire lui est chère, il n'hésite pas à envoyer à l'un et à l'autre quelques flèches acérées. Guillaume, dit-il, n'aimait pas le travail; quant à Pierre, il avait « beaucoup d'esprit et beaucoup plus de savoir en médecine qu'on ne croyait et qu'il ne se souciait qu'on crût; « mais la nonchalance ou si l'on veut la paresse de « son âme lui faisait hâter toute sorte d'application « et de contrainte ».

Faut-il souscrire à un jugement aussi sévère ? Je ne le pense pas.

Médecin réputé, appelé souvent en consultation avec ses collègues de l'Université (18), Pierre Rideux était surtout apprécié comme physicien. C'est à ce

titre que l'Académie Royale des Sciences de Paris l'avait nommé, le 4 mars 1699, correspondant de Lémery. En 1706, lors de la création à Montpellier d'une Société Royale des Sciences filiale de l'Académie de Paris, il fut, comme de raison, choisi pour siéger dans la section des sciences naturelles.

Il avait la réputation d'être un académicien exact et laborieux, publiant de nombreux mémoires et donnant des ouvrages dont les titres sont arrivés jusqu'à nous.

Son éloge, prononcé par de Ratte en 1753, rappelait certainement avec exactitude sa vie et ses travaux. Malheureusement, cet éloge n'a pas été imprimé et le manuscrit n'en a jamais été retrouvé.

La perte de ce manuscrit a mis le comble à la disgrâce de Pierre Rideux. A n'en pas douter, l'éloge écrit par de Ratte serait venu corriger l'erreur de l'éditeur d'Astruc et ma communication d'aujourd'hui aurait été inutile.

NOTES

(1) Arch. Munic. Montp. GG, 213, f° 195 v°.

(2) Arch. Fac. Méd. Montp. S 55.

(3) *Ibid.* D 61, Mémoire concernant les installations de professeurs de 1639 à 1751.

(4) Arch. Munic. Montp. GG 242, f° 72 v°.

(5) *Ibid.* GG 227, f° 152 r°.

(6) Arch. Fac. Méd. Montp. S 55.

(7) *Ibid.* D 61, *loc. cit.*

(8) Arch. Mun. Montp. GG 265, f° 45 v°.

(9) *Ibid.* GG 250, f° 119 v°.

(10) *Ibid.* GG 251, f° 75 v°.

(11) *Ibid.* GG 252, f° 31 v°.

(12) Les biographes sont unanimes pour orthographier le nom patronymique *Rideus* avec un x. Cependant nous le trouvons sans x dans bon nombre de documents et M. le D^r Dorveaux, qui a dressé avec son érudition habituelle une précieuse liste des « Membres et Correspondants de l'Académie Royale des Sciences », hésite entre les deux orthographies.

Voici ce que nous pouvons préciser d'après les documents d'archives :

Le grand-père, Jacques, qui était chirurgien, signe souvent avec un embryon de paraphe pouvant être pris pour un x final. Guillaume, le père, signe sans x jusqu'en 1695 ; après cette date, l'x se forme peu à peu, timidement d'abord, plus résolument ensuite.

Enfin Pierre qui signe sans x son inscription, en 1691, signe toujours Rideux à dater de 1698 et jusqu'à sa mort.

(13) pp. 267 et 272 de l'édition, de 1767.

(14) J. ELOY, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, Hoyois, Mons, 1778, 4 tomes in-4°.

(15) *Dictionnaire des Sciences Médicales, Biographie Médicale*. T. 7°, Paris, Panckoucke, 1825, in-8°.

(16) DECHAMBRE, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, Paris, Masson et Asselin, 1877, in-8°.

(17) Junius CASTELNAU, *Mémoire historique et biographique, sur l'ancienne Société Royale des Sciences de Montpellier*, Montp., Boehm, 1858, in-4°.

(18) Il fut notamment appelé en 1735 à donner son avis sur la santé de Jean Soanen, évêque de Senez, exilé à la Chaise-Dieu lors de l'affaire de la bulle *Unigenitus*.

V. notre étude sur « *Les Portefeuilles du Professeur Haguenot* » in *Monspelliensis*, publication de la Société Archéologique de Montpellier, t. II, fasc. II, 1937.

LA PENSEE MÉDICALE CHARTRAINE

ET LE NOMINALISME

Bérenger de Chartres, précurseur de la
médecine moderne

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE et Jacques TRIBALET.

Il résulte de quelques recherches sur l'histoire médicale de Chartres (1) et sur les médecins chartrains du XI^e siècle, disciples du grand évêque Fulbert, que l'école de cette ville, mère de l'Université de Paris, fut le théâtre d'une querelle philosophique, où les idées médicales et la tradition hippocratique ont probablement joué un rôle décisif.

Cette querelle esquissait, au XI^e siècle, la grande querelle du Nominalisme et du Réalisme, qui devait passionner le siècle suivant, et faire condamner Roscelin de Compiègne grâce à l'argumentation de saint Anselme.

Le but de la présente communication est de mettre au point :

1^o L'influence de la tradition hippocratique dans l'éclosion du Nominalisme ;

2^o L'influence inverse de la condamnation du Nominalisme et du triomphe des Réalistes dans l'évolution de la pensée médicale au Moyen Âge ;

3^o Les correspondances psychologiques de la querelle dans les deux modes actuels de pensée les plus usités.

(1) TRIBALET, *Histoire médicale de Chartres jusqu'au XIII^e siècle. Sur un texte inédit chartrain du X^e siècle*, Horus Isagogé Sorani, Thèse de Paris 1936, n° 332.

I. Les protagonistes chartrains du début.

Ce furent, pour le Réalisme, Fulbert, et, pour le Nominalisme, deux de ses élèves : Bérenger et Jean Le Sourd.

Fulbert. — Certes, Fulbert était médecin ; on le sait par sa correspondance ; mais bien plus, c'est un père de l'Eglise qui a toujours prêché la soumission aux dogmes ; ceux-ci ont trouvé en lui un défenseur et un analyste sage. Sermons, lettres, qui datent, pour la plupart, de son épiscopat, ne le présentent pas comme un révolutionnaire : en philosophie, ce fut un spiritueliste platonicien.

Bérenger. — Tandis que Fulbert avait été, à Reims, élève de Gerbert, futur pape, ce qui le place à l'union du x^e et du xi^e siècles, Bérenger, son élève, naquit sans doute, vers l'an mille et dut venir à Chartres entre 1020 et 1025. Très brillant, remarqué pour son esprit original et sa tendance à tout juger par la raison, il tenait plutôt pour la doctrine aristotélique ; il donna des inquiétudes à Fulbert qui le fit sortir de la pièce où il se mourait, parce qu'il avait vu un démon l'accompagner, comme en témoigne Guillaume de Malmesbury.

Bérenger se rendit à Angers où il fut archidiacre, cumulant ses fonctions avec celles d'écolâtre à Tours ; c'est là qu'un archidiacre, nommé Drogo, fut plein d'admiration pour ses connaissances médicales étendues : il lui écrivit : « Qui n'admirait votre talent qui surpasse celui des médecins de profession. Je n'ai qu'un regret pour vous, c'est que le monde ne connaisse pas assez votre savoir... »

Ce n'est pourtant qu'après la mort de Fulbert en 1046 qu'il se mit à dogmatiser sur l'Eucharistie, et souleva une âpre dispute avec ses anciens condisciples de Chartres. Sa culture était étendue ; on le cite comme un architecte distingué : cet ensemble de connaissances scientifiques explique les idées qu'il émit et que nous résumerons tout à l'heure.

Jean le Sourd. — Il fut, lui aussi, architecte et médecin : il bâtit le trésor où l'on mettait les châsses, et le côté droit de l'église (non la cathédrale actuelle, mais la romane qui l'a précédée).

Il fut médecin du roi Henri I^r, qui mourut pour avoir enfreint son ordonnance, comme l'affirme Guillaume de Jumièges. Au lieu de la potion recommandée, le roi, dévoré par la soif, but de l'eau qu'il s'était fait apporter secrètement par son serviteur, et mourut le lendemain. En parlant de Jean le Sourd, Guillaume de Jumièges dit : *Medicorum peritissimus*.

Du Boulay, dans une chronique s'étendant sur les règnes de Robert le Pieux à Philippe I^r, attribue à un certain Jean le Sophiste, le mérite d'avoir initié Roscelin aux idées nominalistes : il soupçonne que ce Jean était l'archiatre du roi Henri I^r. Ce texte a été longtemps discuté. Sur l'autorité de M. l'abbé Clairval, nous admettrons que Jean le Sophiste et Jean le Sourd ne font qu'un.

Il suffit, d'ailleurs que l'on retrouve une filiation d'idées entre la dispute chartraine et la controverse de Roscelin avec saint Anselme pour se convaincre : or, les arguments échangés dans les deux cas font foi de la parenté des pensées.

Transmission possible par l'histoire, filiation d'idées : nous pouvons encore ajouter un argument dans le fait que la thèse nominaliste avait tout pour séduire l'esprit d'un médecin. Médecin, Bérenger l'était, et quoi de plus satisfaisant pour un médecin que cette tendance à tout critiquer par l'expérience et la raison, à tout soumettre aux sens ? Médecin également Jean le Sourd, et grand praticien, plus près encore que Bérenger de cette discipline qui consiste à tout observer : il avait tout pour épurer le nominalisme encore obscur de Bérenger. On peut, pour s'en rendre compte, se reporter aux règles du raisonnement médical, si bien posés par Soranus dans un ouvrage que nous avons traduit et publié (*Horus Isagogé*) : l'ouvrage existait à Chartres en bonne place.

II. *Les idées Réalistes et Nominalistes.*

Sur quoi, au juste, portait donc cette querelle ?

Fulbert, avec les tenants de la pensée orthodoxe, distinguait en l'homme deux parties : les sens, partie inférieure, et, au-dessus d'eux, la Raison et la Foi. Parallèlement, il y avait les objets visibles et sensibles, et, au-dessus, deux sortes d'objets invisibles : Essences, relevant de la Raison, Substances spirituelles relevant de la Foi ; *ces deux dernières catégories ont une existence « réelle » bien que non « sensible »; elles existent en dehors de l'esprit qui les reconnaît sans les avoir créés : ce sont les « Universaux » possédant une réalité « objective ».*

Cette théorie, c'est le Réalisme.

Un exemple permet de le mieux comprendre : en présence d'un objet quelconque, l'esprit saisit, à la fois, et indépendamment de l'objet, quelques caractères : ses dimensions, par exemple, et sa couleur, et, pour le Réaliste, la couleur blanche ou noire, la dimension, grande ou petite, ont une existence qui ne dépend en rien de l'objet au sujet duquel on les constate : ces deux « essences » ont une existence autonome : pour les constater, on peut se passer des sens ; on peut avoir l'idée de grandeur et de couleur, en elles-mêmes ; on les saisit par la raison.

C'est, en somme, toute une conception sur le mécanisme psychologique de l'abstraction. Un mécanisme analogue de raisonnement, appliqué aux « substances spirituelles » les dégage de l'esprit, leur donne une réalité objective analogue, accessible à la foi, indépendamment des sens.

La formule du Nominalisme est exactement à l'opposé. De plus, Bérenger ajoutait que toutes les données de la foi soient critiquées par la Raison, et que, d'autre part, la Raison doit juger d'après le témoignage des sens. En effet, dit le Nominaliste, tout nous vient d'une éducation des sens, et ceux-ci perçoivent simultanément « l'accident » et « la substance », le cheval

avec ses dimensions et sa couleur. Dès qu'on ne voit ni ne touche, tout disparaît : espèce chevaline, grandeur, couleur noire ou blanche, rien ne permet de dire que tout cela ait une réalité « objective ». Il ne reste que des mots, des noms, représentant, si l'on veut, une opération de l'esprit, mais plutôt un arrêt, une abstention de la pensée: jeu verbal reposant sur des noms, d'où le nom de Nominalisme.

III. Conséquences philosophiques de la querelle.

La dispute existait donc à Chartres depuis un siècle lorsque Roscelin de Compiègne et le Nominalisme furent condamnés.

Bérenger, sur la fin de sa vie s'était rétracté, cédant aux supplications de ses amis ; ses idées ne pouvaient être acceptées par l'Eglise, d'autant qu'il en avait tiré immédiatement quelques conclusions hétérodoxes sur l'Eucharistie. Il niait la transsubstantiation : là où persistent les accidents du pain, les sens en montrent la substance, et, du même coup, la transsubstantiation devient, d'un fait réel, une création de l'esprit, sans réalité objective et que représente un mot.

Bérenger a craint la condamnation, mais l'élève de Jean le Sourd accepta contre saint Anselme une controverse et fut condamné. Les deux médecins responsables n'ont pas eu cette sanction.

Or, le sort de cette pensée, qui faisait de la Dialectique une science de l'application du mot, une science des rapports entre le mot, l'idée et le fait, devait être bien étrange.

Le problème, que posaient les rapports du mot et du fait, une fois tranché *a priori* par la condamnation, les métaphysiques pouvaient régner : pendant huit siècles toute philosophie fut à base *d'a priori*. Le long effort des médecins jusqu'à nos jours n'a été qu'une lutte sourde et plus ou moins avouée pour la réhabilitation du Nominalisme. La thèse expérimentale envala de nouveau, de nos jours, la philosophie avec le récent empirisme logique que l'on professe au cercle

de Vienne. On y réapprend à voir les vraies bases de la philosophie : rapport des mots, des idées et des faits, faute de quoi l'on raisonne sur des nuages, des constructions variables avec la langue employée, puisqu'elles ne dépendent que de la syntaxe, qui est la logique propre de chaque langue, en dehors du contrôle des faits. On tend actuellement à faire de la philosophie une science-bilan, au carrefour de toutes les sciences et qui se borne à définir la valeur des systèmes logiques de mathématique ou de science expérimentale par rapport aux faits. Et ceci est la base de la philosophie même d'Hippocrate : *observer, exprimer avec exactitude.*

IV. *Retentissement médical de la querelle.*

La modification dans la pensée médicale est déjà sensible au XII^e siècle à Chartres, tandis que Roscelin soutient encore sa thèse contre saint Anselme. Pour juger à quel point elle fut profonde, il n'est que de voir l'intérêt se déplacer des textes de la tradition grecque et de Soranus vers les textes galéniques et le changement dans la manière d'étudier la médecine. De plus, le résultat se fait sentir immédiatement : il n'y a plus de grands médecins chartrains.

a) *La pensée médicale avant le X^e siècle.*

Elle est représentée par un manuscrit (Saint-Père, n° 62) où se trouve ramassé le bagage médical habituel que l'on devait enseigner aux élèves. Il contenait : *Horus Isagoge Sorani* ou étude de la médecine par demandes et réponses, des extraits du *Galeni ad Glauconem didiscalia*, un abrégé de pharmacologie inspiré de Galien et un *traité des Maladies Chroniques* inspiré de Soranus d'Ephèse.

Les textes galéniques y sont clairs et simplifiés. Quant aux textes soraniques, ce sont des descriptions et des constatations de faits qui orientent l'élève vers les bonnes méthodes. Tous les remaniements témoignent d'esprits éminemment didactiques ; nous les avons étudiés principalement dans l'*Horus* de

Soranus : les règles du raisonnement médical y sont exposées au chapitre des sectes dans le classement que l'un de nous a adopté pour le publier. De plus, l'élève était mis, dès le début, en contact avec des descriptions cliniques : en somme, beaucoup de faits et peu de pathogénie.

b) *La pensée médicale au XII^e siècle.*

Les textes, qui datent de cette époque et peuvent être pris pour témoins de l'orientation des esprits, sont : les livres médicaux d'Alexandre de Tralles, dont on connaît la complexité et la tendance pathogénique, la confusion dans les moyens thérapeutiques ; les Aphorismes d'Hippocrate, les traités du pouls et des urines par Philarète et Théophile, et la théorie de Constantin l'Africain.

Ces textes, bien employés, pouvaient être fort utiles, mais l'école chartraine a mis au jour à leur propos et conservé dans ses écritures, une série de commentaires... et c'est là que l'on peut juger de l'esprit uniquement philosophique des gloses. Ce sont des explications par les humeurs au sujet des vérités énoncées par Hippocrate ou autres, et l'on n'est guère plus avancé. C'est ainsi que, sur l'aphorisme des nuits de crise et de précrise, l'auteur est amené à parler de ce qui commence mal et finit bien : ce serait pour le mieux si, avec ces quatre termes, *bene*, *male*, d'une part, *incipit* et *desinit* de l'autre, on ne voyait apparaître l'esprit de Logique formelle avec ces combinaisons :

bene incipit et male desinit
bene incipit et bene desinit
male incipit et bene desinit
male incipit et male desinit.

Ici, l'on voit les conséquences funestes du Réalisme triomphant et de l'abandon du mot pour le mot et l'abstraction. Ce ne sont que combinaisons purement verbales, et les explications pathogéniques de ces cas de « nécessité logique » sont purement rebutantes.

Il nous reste à dire que l'initiation de l'élève était encore faite par un *Isagogé*... mais ce n'est plus celui

de Soranus bourré d'observations, mais, celui de Johannitius, un Arabe, et qui résumait les théories pathogéniques des Humeurs, etc...

Sur les esprits, sevrés maintenant du contrôle des faits, et voués à la philosophie, le plus mauvais de Galien peut triompher : le système complet de l'homme et du monde, qu'il apporte, suffit aux esprits les plus clairvoyants : Guillaume de Conches, élève de Chartres, explique tout par le système de Galien en matière de philosophie médicale, et c'est ce qui reste de la médecine ; Galien est le grand tyran.

Considérant la médecine au moyen âge, Hoffmann a pu dire qu'elle avait été une science « nominale » scholastique et fille de la fantaisie. Ce mot « nominal » met bien au point l'évolution du mode de pensée, il ramène à la question du Nominalisme que nous venons d'étudier : en réalité, ce jugement n'était mérité que depuis le xi^e siècle ; toute la période antérieure ne mérite pas d'être englobée dans ce jugement péjoratif.

*V. Corrélation de la Querelle
avec la psychologie moderne.*

La querelle du Nominalisme touche aux faits, et ce caractère lui vaut d'être toujours d'actualité : elle persiste de nos jours dans l'antagonisme de deux manières de penser, d'utiliser l'abstraction.

Il est des gens qui pensent par images avant de s'exprimer, et, lorsqu'ils en arrivent aux abstractions, leur esprit fait un exercice de multiplication instantanée, puis abandonne. Pour reprendre l'exemple de saint Anselme, tel : disant le mot « espèce chevaline » se représente un cheval, puis un autre, puis un autre différent, puis évoque rapidement les pays de la terre où peuvent vivre tous les représentants de cette espèce chevaline ; leur pensée s'arrête alors : ce sont encore des Nominalistes.

D'autres pensent par mots et leur esprit voit le tableau de classification des espèces. A partir du mot « espèce chevaline », ils induisent par nécessité

logique qu'il y a des chevaux, les uns blancs, les autres noirs, des grands, des petits, des boulonnais et des shetlands : opération exactement inverse : ce sont les Réalistes de l'abstraction.

Telle peut être l'articulation du mot avec la pensée élémentaire, par l'intermédiaire du fait pour les uns, et sans intermédiaire pour les autres.

L'opposition persiste dans l'emploi du mot et de l'idée, lorsqu'il s'agit de pensée complexe et de raisonnement.

Pour les uns le mot s'applique directement au fait, et l'enchaînement des mots implique l'enchaînement des faits : la Loi commande les actions des hommes. C'est une tendance réaliste, c'est la tendance des juristes.

Pour les autres, au contraire, le mot est accessoire. Il n'est dans la phrase que pour exprimer un point instantané de la pensée qui ricoche de mot en mot et continue, la phrase étant la constatation tangible et communiquable de faits pensés. Vraiment, ceux-ci sont des Nominalistes. La phrase, pour eux, n'est pas une chaîne, une construction positive ; c'est une canalisation nécessaire et leur pensée perd de leur richesse en se mouvant comme une eau fluide. Pour ces derniers, la pensée est une et ne saurait avoir de limite absolue dans le mot, elle se réserve une marche pour s'appliquer aux faits, pour les serrer de plus près. C'est une pensée plus exacte qui se défie du mot écrit, et tient compte des variations du sens d'un mot, suivant qu'il est dit par l'un ou l'autre, sur tel ou tel ton, agencé dans une phrase suivant la syntaxe d'une langue, modifié par le rythme d'un style : on doit se méfier du mot, scientifiquement, dès qu'il s'écarte du fait exprimé.

Pensée Nominaliste, pensée médicale : dans le domaine de la médecine grecque, classique ou empirique, on part du fait, on construit avec du fait, on exprime un raisonnement qui semble grouper un grand nombre de faits, sachant que l'on pourra trouver l'exception de fait infirmant la construction logique de syntaxe pure.

Au contact du fait, toutes les langues sont les mêmes : un mot, un fait ; dans le raisonnement, elles divergent, car une phrase égale une manifestation de syntaxe : si l'on quitte le fait, on ne s'entend plus. On pourrait étendre cette notion pour expliquer la difficulté de créer un droit international, mais ce serait sortir du sujet.

Ce que l'on peut retenir de tout ceci, est que, dans les premières manifestations de la pensée médiévale, la médecine, de tradition grecque, a vu le danger que présente pour la pensée scientifique, l'importance trop grande impartie au mot, au raisonnement par mots, à l'absence de critique infligée à leur emploi. Le verbe ne doit dire que ce que l'on veut lui faire exprimer : il doit résulter de la pensée. La rime, a dit Boileau, est une esclave : tous les mots scientifiques, et les raisonnements, doivent l'être aussi ; ils n'ont pas droit à leur autonomie.

L'expression de la pensée scientifique, même sous la forme de raisonnements, n'est que la constatation d'un fait, d'un ensemble de faits : l'allure logique est en somme accessoire, elle varie suivant la langue. Telles conclusions de travaux médicaux étrangers, par exemple, seront plus clairement exprimées, peut-être, en français que dans leur langue d'origine ; il n'en restera pas moins que ce n'est pas grâce à la logique latine que la découverte aura été faite, mais par une autre logique : celle des pensées délivrées des mots, et mieux exprimées dans notre langue qu'ailleurs. Le mot n'est jamais un obstacle à celui qui pense par faits ; il en devient un quand il faut s'exprimer. Cette distinction entre la logique absolue, si l'on peut dire, du cerveau qui crée, et la logique relative de la langue qui exprime, les médecins de la tradition grecque la connaissaient, huit siècles avant que nous l'eussions retrouvée : elle est incluse dans la pensée nominaliste de Bérenger de Chartres.

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

R. MERCIER, *Le monde médical dans la guerre de Vendée*, Tours, Arrault, 1939, VIII-370 p. in-4°.

Au moment où l'on nous convie à fêter le 150^e anniversaire de la Révolution française, on peut dire, selon le cliché classique, que ce livre vient à son heure. Libre aux idéologues d'aujourd'hui de célébrer les idéologues de jadis. Je préfère l'impitoyable sérénité de M. Taine qui considère les pauvres hommes comme des insectes généralement assez malfaisants, dont il faut étudier les métamorphoses et les mésaventures avec l'objectivité du naturaliste. Qu'ils meurent en jetant leur venin, qu'ils soient écrasés en croyant savoir ou sans savoir pourquoi, ce n'est guère motif à allumer des lampions.

Catastrophe intellectuelle que celle qui fit tomber les têtes d'un Chénier, d'un Lavoisier, qui permit aux acolytes de Carrier de réclamer « l'incarcération... de tous les gens d'esprit que l'opinion désigne comme suspects ». Catastrophe financière, qui entretint la banqueroute à perpétuité; catastrophe économique qui pérennisa la misère et la famine; catastrophe politique, qui nous mit, pour 25 ans, l'Europe sur les bras, fit dévaster nos frontières par l'ennemi extérieur, huit ou dix départements de l'Ouest par les Vendéens, les chouans ou les colonnes infernales. Les seules considérations que méritent ces événements sont celles qui tendraient à en prévenir le retour si l'humanité était corrigible ; et elle ne l'est point.

La Révolution, telle que l'envisage M. Mercier, est celle qu'on peut décrire avec un annuaire médical. On y voit défiler les praticiens de cette époque : types multiformes. D'abord ceux qui versent dans la politique : quelques forcenés qui se feront empailleurs de guillotinés comme Tellot, de Laval ; dépouilleurs et tanneurs de peau humaine, comme Péquel, chirurgien major au bataillon des Ardennes ; violent le cadavre d'une vierge récalcitrante, comme Palis, ci-devant chirurgien de marine et membre du tribunal révolutionnaire

de Brest; pourvoyeurs de la guillotine comme René Levasseur le conventionnel. A côté de ces exaltés, les arrivistes médiocres, quémandeurs de mandats publics, mouchards de comités, braillards de clubs, pleutres courbés devant le sanglant Carrier, comme Meunier, chirurgien de l'Unité à Nantes, et le carabin Cailus qui, pour le proconsul, rédige des fiches sur les membres du corps de santé. Quelques-uns, pourtant, ont le courage de roidir l'échine devant le tyranneau : tel Guillaume Laennec, à qui il en faillit cuire ; tels encore les officiers de santé Bô, son secrétaire Métayer et Thomas, qui dénonceront les méfaits de cette bête sauvage et feront tomber sa tête. D'autres, dans l'un ou l'autre camp, sauront se battre et mourir, parfois même victimes de leur propre parti.

Du côté des bleus, un Tessié du Clozeau, compromis avec les Girondins, sera guillotiné en 1794 ; Beysser, le sauveur de Nantes, de chirurgien devenu général, est exécuté pour le même motif. Et il ne dépend pas des représentants Hentz et Francastel que Jordy, autre chirurgien promu général, n'éprouve le même sort pour crime de commisération envers quelques malheureux prisonniers vendéens. Il est même dangereux de soigner les puissants du jour. « Prends garde à toi ! » dit Carrier au chirurgien Chizeau qu'il a demandé pour le saigner. Et le chirurgien Bardoux des Essarts, ayant dérangé le déjeuner du général Huché, lequel est en état d'ivresse, est incontinent fusillé par ordre de ce guerrier grincheux.

Du côté des blancs, le vieux Joly, chef des insurgés de la Motte-Achard, qui se lance à l'attaque des Sables, se bat à Challans, à Palluau, à Légé, et, brouillé avec Charette, pré-tendant guerroyer à sa fantaisie, est tué, certain jour, ... par ses partisans !

Et puis, c'est la masse amorphe des médecins qui ne veulent être que médecins : ceux qu'on envoie aux armées des frontières ou de l'intérieur, qui tomberont sous la mitraille des *Kayserlicks* ou la balle du chouan ; périront du typhus des camps, des hôpitaux et des prisons, s'exténuent à faire, dans les pires conditions, leur devoir ; à réparer les bavures administratives ; à installer des nosocomes de fortune, des ambulances dans les pires conditions.

Quelques-uns, comme Raulin, à Brest, se révèlent d'admirables administrateurs, et meurent à la tâche. M. Mercier nous montre comment furent établis, tant bien que mal, ces refuges temporaires, prévus les services de liaison, d'inspection, les lignes d'évacuation. Il dénombre, dans chaque région de

l'Ouest, les médecins des deux partis, compte les hôpitaux, reconstitue l'organisation sanitaire des armées d'opérations. Son volume est, au point de vue de l'histoire du service de santé militaire et de la biographie médicale, une mine inépuisable de renseignements. Il est à regretter seulement que, faute d'une bonne table onomastique, il soit difficile de le consulter.

P. DELAUNAY.

E. PASQUIER, *Notes angevines, Denis Papin, Wilhelm ten Rhyne, François Bernier*, Angers, éd. de l'Ouest, s. d. (1938), 47 p. in-8°. — M. Pasquier qui a, contrairement au commun des biographes, le scrupule de se reporter aux documents originaux, nous retrace la silhouette de trois étudiants qui fréquentèrent la Faculté de médecine d'Angers. Wilhelm ten Rhyne, de Deventer en Hollande, après avoir commencé ses études médicales à la Faculté de Franeker, puis à Leyde, vint les poursuivre en Anjou à l'exemple de nombre de ses compatriotes ; au reste, maints Néerlandais, établis à demeure, tenaient rang comme exportateurs ou industriels en cette province. Reçu docteur le 14 juillet 1670, notre homme regagna sa patrie ; il devait finir sa carrière comme médecin colonial à Batavia où il mourut en 1700. — De François Bernier, angevin pur sang, né à Joué, en 1620, je rappellerai seulement qu'il fut le disciple et ami de Gassendi, dont il ferma les yeux le 24 octobre 1655, et que, non moins aventureux que ten Rhyne, il partit en 1656 pour l'Orient, où il fut le médecin d'Aureng-Zeb, ce qui lui valut le surnom de Bernier-Mogol. Il mourut à Paris le 22 septembre 1698. M. Pasquier nous apprend, ce qu'on ignorait, que ce laïc n'en était pas moins pourvu d'un bénéfice de chapelain en l'église Saint-Michel du Palais à Paris, et nous donne encore le texte de l'inventaire après décès des meubles et livres de Bernier. — Enfin, l'auteur détruit, au sujet de Denis Papin, la légende, issue d'une lecture et interprétation défectueuses, selon laquelle la Faculté de médecine d'Angers aurait généreusement ajourné en faveur du jeune et pauvre étudiant blésois le règlement de ses droits doctoraux (1669). En réalité, Papin qui jouissait d'une certaine aisance, n'avait acquis qu'un de ces diplômes pour l'exportation dont, pour s'attirer les clients, les Facultés provinciales se montraient trop généreuses. Il s'engageait seulement à passer les épreuves complémentaires et solder les suppléments imposés à ceux qui voulaient s'établir en cette ville universitaire, au cas où il lui en prendrait fantaisie.

P. DELAUNAY.

Memoralia Herman Boerhaave, optimi medici, Haarlem, de Erven F. Bohn, 1939, 133 p. in-8°.

En septembre 1938, un comité de savants commémorait à Leyde le 200^e anniversaire de la mort de Boerhaave, survenue le 23 septembre 1738. Ce volume publié en souvenir de ces fêtes renferme divers mémoires sur l'influence que les doctrines du maître exercèrent en Allemagne (Diepgen), en Ecosse (Comrie), en Italie (Castiglioni), en Amérique (Sigerist) et même encore sur la physiologie moderne (Fulton). On regrette de n'y pas trouver aussi quelques pages sur la fortune que connurent en notre pays les idées médicales de Boerhaave, grâce à la propagande de La Mettrie. Mais ce mois de septembre s'avérait assez peu propice aux pérégrinations académiques, et la solennité de Leyde coïncidait en outre avec le Congrès de Zagreb.

Je veux encore mentionner l'intéressant chapitre consacré par Uittien à Boerhaave botaniste. Si le professeur de Leyde, férus de la science de Flore, n'a pas fait œuvre originale, il a du moins apporté un concours précieux à Linné lors de son séjour en Hollande ; il a édité en 1718 — sans l'avouer — le fameux *Discours de Sébastien Vaillant sur la Structure des fleurs*, où est décrit le rôle des étamines dans la fécondation végétale, et où l'on trouve en germe la théorie Linnéenne de la sexualité ; c'est par les soins de Boerhaave que fut imprimé le grand ouvrage posthume de Vaillant, le *Botanicum parisiense* (1727). Enfin il a lui-même publié le catalogue du Jardin botanique de Leyde (1710) avec un supplément (1720). Les noms génériques *Hottonia* et *Pavia* ont été créés par Boerhaave en l'honneur de son prédécesseur Hotton, et du premier descripteur du jardin de Leyde (1601) : de Pauw.

D^r P. DELAUNAY.

D^r J. TORLAIS, *La formation intellectuelle de Pierre Loti*. La Rochelle, 1936, 16 p. in-8°.

Il importe de souligner l'intérêt, du point de vue médical, de cette substantielle conférence, faite par le D^r J. TORLAIS, au château de la Roche-Courbon, le 21 août 1938, aux assises de l'Assemblée française de médecine générale. S'appuyant sur les vérités fondamentales de la biologie, il y fait siennes la théorie de l'esthéo-climatologie, définie par le P^r Laigned-Lavastine : « L'influence de la beauté des paysages sur l'inspiration littéraire, et le choc en retour de l'éducation littéraire projetant sur les paysages le cliché des poètes », qui joue si parfaitement chez Loti ; et aussi la théorie d'Achille Delmas

que l'hyperémotivité n'a pas besoin de dépression comme chez Pascal, Chopin, Gérard de Nerval ou Marcel Proust, pour se déclencher dans le sens de l'anxiété, mais peut résulter de l'habitude de l'analyse et de la méditation, qui ont permis à Loti de « demeurer sur la limite splendide de la réalité et du rêve » ; c'est en ce sens qu'il est toujours demeuré un enfant : Loti, comme on l'a dit, « un prince et un enfant ».

Marcel FOSSEYEOUX.

S. GAGNIÈRE, *Les souvenirs de la peste dans les environs d'Avignon. — Les saints invoqués en temps de peste et de choléra dans le Comtat et ses abords.* (2 brochures extraites des Cahiers de pratique médico-chirurgicale, nov.-déc. 1936 et nov.-déc. 1937).

Avignon subit le contre-coup de la grande peste de Provence de septembre 1721 à février 1722. L'histoire de cette calamité a été relatée par le docteur Paul Raymond dans deux articles du *Progrès médical* des 3 et 24 avril 1920 d'après un manuscrit de la Bibliothèque Calvet rédigé par Louis Armand, économie de l'Aumône Générale. Sans revenir sur les circonstances de l'épidémie et les efforts faits pour la circonscrire, M. S. Gagnière, dans ces deux articles, recherche les souvenirs visibles qu'elle a laissés dans le pays : chapelles rurales, oratoires, statuettes, ou les manifestations du culte, processions, vœux qui en découlent. A côté des deux grands saints protecteurs, Saint Sébastien et Saint Roch, il faut mentionner la Vierge et les saints patrons des villes : Agricol à Avignon, Véran à Cavaillon, etc... Ces études sont abondamment illustrées, notamment par la reproduction d'images populaires coloriées, éditées au XVIII^e siècle et encore nombreuses au XIX^e.

Marcel FOSSEYEOUX.

D^r Eugène OLIVIER, *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIII^e s. (1675-1798)*, Lausanne. Editions de la Concorde, 1939, t. I. 648 p. in-8°.

La table complète les matières de cet ouvrage qui comprendra deux volumes, et figurant en tête du tome I, nous apprend qu'il formera un ensemble de 1.228 pages : dimensions excessives pensera-t-on ; mais l'impression s'atténue, si l'on envisage l'énormité du labeur nécessité par le dépouillement des nombreuses sources manuscrites dans les dépôts publics et les collections privées, et la manifestation de piété filiale de l'auteur pour sa petite patrie, dotée ainsi d'une monographie précieuse pour un siècle de son histoire, envisagé sous un de

ses aspects les plus divers. Le Dr O. nous avertit dans sa préface qu'il s'est moins attaché à l'exposé des doctrines médicales qu'à la reconstitution de la vie du médecin dans ses difficultés, ses faiblesses ou sa médiocrité, aussi bien que sa grandeur ; au surplus sa vaste enquête lui a permis de dépasser parfois les faits Vaudois. Les mesures prises en temps de peste sont conférées avec celles des villes voisines : Lucerne, Neuchâtel, Genève. Des personnages, comme Tissot ou de Haller, dont la renommée s'étendit au delà de la Suisse, lui fournissent matière à d'heureux rapprochements. Tout ce qui concerne l'assistance et les hôpitaux est d'ailleurs réservé au tome second. Le livre est écrit en un français très pur ; nous avons simplement relevé le terme « manuaux » (p. 6, 66, 111) pluriel supposé du mot « manuel ». La bibliographie est abondante et soignée ; nous y apprenons que la Bibliothèque cantonale de Lausanne possède une édition du *Manuel des apothicaires* de S. Champier (AA 2616) publiée à Lyon, en 1557, par Thibault Payan, à la suite de son *Bastiment des recettes* (p. 189 à 228), et inconnue de P. Dorveaux.

Marcel FOSSEYEAUX.

Lynor THORNDIKE et Pearle KIBBLE, *Catalogue of incipits of medieval scientific writings in latin*, Cambridge (Ms 5), The medieval Academy of America (n° 39), 1938.

Nous mentionnons ce catalogue du prix de 12 dollars, parce qu'il contient sur 10.000 incipits allant des années 400 à 1500 l'indication d'un certain nombre de livres concernant la médecine, et parmi eux la traduction en latin médiéval des auteurs médicaux anciens. Rappelons à cette occasion que les 3^e et 4^e tomes du grand volume de Thorndike intitulé : *A history of magic and experimental science*, ont paru à New-York en 1934, et concernent les XIV^e et XV^e s., alors que les deux premiers traitaient des 13 premiers siècles, et corrigeaient les nombreuses erreurs de Berthelot. Au cours de ces deux siècles, d'un intérêt si puissant, les pratiques d'envoûtement se développent, et se multiplient les traités d'astrologie, qui sont comme un trait d'union entre l'astronomie et la médecine.

Marcel FOSSEYEAUX.

Prof. DELMAS, *La Faculté de médecine de Montpellier* édité par la Faculté, 1938, 36 p. in-8°.

Cette brochure illustrée de nombreux plans et gravures donne à la fois un guide précis sur l'état actuel des locaux et des collections de la Faculté, et une précieuse synthèse de son

histoire. Elle constitue un excellent résumé de tous les travaux antérieurs du Pr^e Delmas si appréciés du monde savant. Une abondante bibliographie accompagne chaque chapitre et permet de se référer aux meilleurs auteurs, quant à la formation, aux péripéties et à l'enseignement de la célèbre école de Montpellier.

Marcel Fosseyeux.

Prof. DELMAS, *Les séjours de Rabelais à Montpellier (1530-1537)*, éd. du 4^e centenaire, Fac. de méd. 1938, 33 p. in-8°.

Dans cette élégante plaquette, illustrée du portrait conservé au vestiaire de la Faculté de Montpellier, M. D. s'est appliqué à montrer que le bagage anatomique de Rabelais était d'origine MontPELLIÉRaine. En effet, entre le 11 septembre et le 18 octobre 1530, il a participé, Rondelet étant procureur des étudiants, à une anatomie ou dissection, dont le *Liber procuratoris studiorum ad annum 1530* a conservé le détail. D'autre part, après son doctorat, le 22 mai 1537, il préside le 9 janvier 1538, n. st., à une anatomie, dont l'interprétation lui vaut un écu d'or au soleil (registre des matricules, fo 382 v°). Ces précisions ne sont pas inutiles en regard de l'importance que certains historiens sont tentés de donner à son séjour à Lyon (début de novembre 1532-mars 1535). Au cours de son médicat au Grand-Hôpital-Dieu du Pont-du-Rhône, la dissection dont le souvenir nous est gardé par une pièce latine d'Etienne Dolet (Lyon 1538), n'est qu'une de ces leçons payantes d'anatomie qu'il donnait alors, *causâ paupertatis*, pour assurer sa subsistance. L'étude du Prof. Delmas s'appuie sur une abondante documentation puisée dans les manuscrits et les livres imprimés.

Marcel FOSSEYEUX.

MIOLLAN. — *La médecine magique chez les Berbères*. Extrait de *En Terre d'Islam*, 1^{er} trim. 1939, p. 27-37.

Court exposé de recettes magico-médicales « glanées dans un vieux manuscrit découvert quelque part dans le Sud marocain » sans plus de précision. De tels documents peuvent être intéressants à publier, mais encore faut-il que l'éditeur et commentateur ait des lumières suffisantes sur le sujet. Même la pratique d'un excellent manuel comme *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, ne permet pas de résoudre toutes les questions, notamment celles que pose la technologie. La consultation des glossaires spéciaux existant aujourd'hui — encore que de valeur inégale — aurait évité à l'auteur de prendre pour de l'antimoine la « pierre verte » appelée *tatiya zerga* (p. 29) c'est-

à-dire en arabe « tutie bleue » ou vitriol bleu, donc le sulfate de cuivre, et de croire que le « *fousoukh* » (p. 34) est une plante, tandis que c'est la gomme ammoniaque exsudée dans le Sud marocain par la Férule commune. Il aurait pu également identifier des termes arabes courants comme « *nefaa* » — plus correctement *náfa* » l'utile » — et « *chenoudj* » (ou mieux *sánúj*), le premier avec la graine du fenouil, le second avec celle de la nigelle. Quant aux noms berbères, il aurait su qu'*ifzi* désigne le marrube, *jourmi* (lire : *iyurmi*) la rue sylvestre, *taouserghint*, le *Corrigiola telephūfolia* et *tamacht* (littéral « le peigne ») le *Scandix pecten-Veneris* ou d'autres plantes d'aspect analogue : *Cerastium*, *Erodium*.

Je ne cite que pour mémoire certaine « prostration (*raq'a*) du Coran », signifiant sans doute « prostration », accompagnée de la récitation d'un verset du Coran.

Tout cela n'est pas bien sérieux. Et l'auteur, qui signe son article de Laghouat, habite probablement l'Afrique du Nord ! N'ai-je pas raison de mettre en garde ceux qui n'ayant fait que passer au Maroc, et ne connaissant du sujet que les travaux parcellaires qui en traitent — de valeur fort inégale eux aussi — ont le prurit d'écrire sur la médecine indigène, la magie arabo-berbère ou le folk-lore marocain ? H. P. J. RENAUD.

P. DUBIÉ. — *Médecine maure*, in *Bull. du Comité des Etudes Historiques et scientifiques de l'A. O. F.*, t. XX (1937), p. 312-335.

Il s'agit ici des pratiques médicales des indigènes de la Mauritanie saharienne, et non de la médecine des anciens Maures ou Mores, appellations qui ne sont plus guère usitées, en France du moins, pour désigner les Musulmans d'Espagne et du Magrib.

M. Dubié est un administrateur des colonies, qui réside (ou résidait) à Boutilimit, dans le Trarza, centre intellectuel de la Mauritanie, et siège d'une *médersa*. Nombre de renseignements qu'il fournit révèlent d'ailleurs une origine livresque. On est en présence d'un état dégradé, mais toujours reconnaissable, de la médecine arabe classique, c'est-à-dire, en somme, de la médecine grecque, comparable à ce que nous constatons encore aujourd'hui au Maroc à un degré peut-être encore plus poussé. Il y a là un fait intéressant à souligner, et qui est loin d'être unique, de conservation dans l'Extrême-Sud-Ouest marocain et au-delà, de traditions scientifiques et autres, à un état relativement plus pur que dans le Maroc proprement dit, imprégné davantage par les influences berbères.

Le Chap. I donne des indications sur la « corporation des médecins maures », les familles de guérisseurs se succédant de père en fils. Dans le deuxième, qui cite les sources littéraires, *Ifflatoun* — que l'auteur n'identifie pas, comme il le fait pour Galien et Avicenne — n'est autre que Platon, le pseudo-Platon bien entendu. Je ne sais, par contre, qui est *El Moullali*(?), mais *Nebrass* n'est pas le nom d'un médecin, c'est celui d'un ouvrage : Le flambeau (*an nibrás*) plus exactement *Diyá an-nibrás* œuvre de 'Abd as-Salám al 'Alamí, éditée à Fès en 1318-1900, sur la matière médicale(1).

On passe, avec les Chap. 3 et 4, aux principes de la médecine maure, puis au détail des maladies des humeurs. Nous sommes en plein domaine classique; seule la thérapeutique varie, adaptée aux ressources locales. Le Chap. 7, sur les grandes fonctions, est également dans la note traditionnelle. Une citation du Coran vient à point pour nous rappeler cependant que nous sommes dans l'Islam. D'ailleurs, entre temps, le Chap. 6 nous a fait dévier vers la thérapeutique magico-religieuse, qui, lorsque l'autre est impuissante, ne tarde pas à reprendre ses droits.

Enfin les derniers chapitres traitent des médicaments du pays maure et des interventions de petite chirurgie.

Il y aurait beaucoup à dire sur les transcriptions de mots arabes, les unes vulgaires, les autres savantes, et parfois sur les traductions : *khaouass* (p. 317 et 324) ne signifie pas « correspondances », mais « propriétés »; *tayhan* (grosse rate, arabe *tihád*, p. 322) n'est pas un pluriel. Ces réserves faites, j'estime qu'on ne peut que féliciter les fonctionnaires qui, isolés dans un poste, consacrent leurs loisirs à étudier ce qu'ils voient autour d'eux, mœurs, traditions, pratiques médicales, et nous le font connaître. Il est seulement à souhaiter qu'avant de publier leurs travaux, ils prennent exemple sur les naturalistes qui, pour identifier plantes, animaux ou minéraux recueillis par eux — ou pour confirmer leurs identifications sommaires — s'adressent aux spécialistes qualifiés des laboratoires français ou étrangers.

L'installation récente à Dakar d'un Institut d'Afrique Noire doit permettre bientôt je l'espère, de réaliser ce souhait dans tous les domaines de la recherche.

H. P. J. RENAUD.

(1) Cf. *De quelques acquisitions sur l'histoire de la médecine arabe au Maroc*, in *V^e Congrès d'Histoire de la Médecine*, Genève, 1925, p. 119.

Emanuel BERGHOFF. — *Religion und Heilkunde im Wandel der Zeiten.* — Dans son intéressant ouvrage : *Religion et Médecine au cours des siècles* (Wien 1937, *Ars Medici*), le D^r Emanuel Berghoff résume à grands traits toute l'histoire de la médecine, depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Avec un si vaste sujet à traiter succinctement, l'auteur ne peut entrer dans de grands développements, mais nous donne, avec l'aide d'une documentation sérieuse, des idées précises et clairement exprimées sur les liens étroits qui ont de tous temps uni religion et médecine. Nous y voyons comment, loin de s'en tenir à la chrétienté, il faut remonter dans cette étude à la fois aux prescriptions médicales de l'Ancien Testament d'une part, et au côté religieux de la médecine avant Hippocrate d'autre part.

Le D^r B. passe d'abord en revue les divers peuples de l'Antiquité : Babylonie, Egypte, Perse, Inde, Chine et Japon ; il nous montre qu'il existe « beaucoup d'analogies entre tous ces peuples en ce qui concerne les rapports entre religion et médecine, rapports qui se trouvent encore chez les peuples vivant de nos jours à l'état sauvage, par exemple dans l'île Bali, chez les Angakoks du Groenland, dans les îles antillaises, etc. ». Etudiant ensuite la Grèce, Rome et l'Epoque Alexandrine, il fait allusion aux curieuses pratiques de l'incubation dans les *Asclépeia*, puis énumère les grands médecins grecs et latins et l'influence de leurs idées sur le développement de la science médicale. Le christianisme plaça parmi les plus importants devoirs le soin des malades, en s'inspirant de l'exemple du Créateur et des miracles des Saints, principalement des saints patrons des médecins : Côme et Damien. — « Le christianisme est proprement une religion médicale car l'Evangile s'est approché de l'humanité comme le médecin du malade ».

Après avoir mentionné les origines de la médecine dans la civilisation germanique et occidentale en général, l'auteur suit étape par étape, l'évolution de la science médicale jusqu'à nos jours, et formule cette conclusion que « les germes du développement ultérieur de la médecine résident dans des phénomènes irrationnels ». Il « espère avoir mis en pleine lumière l'un des facteurs les plus importants du développement de la médecine, en établissant l'influence de la religion sur la médecine. Ce n'est que dans l'entrelacement des forces intellectuelles, religieuses et morales que réside le secret du médecin véritable ».

Monique GRIMBERT.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.



PROCÈS-VERBAUX

SECTION PARISIENNE

Séance du 1^{er} juillet 1939.

Présidence du Dr DELAUNAY.

Présents : M^{mes} Aurousseau, Metzger ; M^{les} Bessmertny, Henry ; MM. Bandelac de Pariente, Barbillon, des Cilleuls, Fosseyeux, Guitard, Ch. Grimbart, Génot, Hahn, Josephi, Laignel-Lavastine, Lastres, Lemay, Mauclare, Mousson-Lanauze, Sieur, P. Vallery-Radot.

Ouvrages présentés. — Le Dr Pierre Vallery-Radot offre à la Société sa brochure sur *Montaigne et les médecins*, avec quelques commentaires qui en rehaussent l'intérêt.

Dons. — Le Pr Laignel-Lavastine offre au Musée 43 certificats d'assiduité, au Muséum, au Collège de France et à la Faculté de Médecine, délivrés à des Hollandais de 1814 à 1818. On y relève les signatures de Thouin, Hallé, Orfila, Jadelot, Marjolin, Broussais. Toutes ces pièces sont dans un excellent état de conservation.

Communications. — Le Pr Laignel-Lavastine lit un travail de M. le Dr P. Laurens, d'Aïn-Bessem (Algérie) intitulé *de l'Asklepios politikos au Christus medicus*, concernant les trouvailles de stèles déjà étudiées par MM. Gsell et Monceaux.

Le Dr Delaunay lit une étude sur les origines de la médecine cléricale en s'appuyant sur des sources encore imparfaitement dépouillées à ce sujet : sacramentaires, rituels et missels.

M^{me} Aurousseau rapporte un épisode de la vie du conventionnel Tallien refusant de payer à son médecin Harvier des honoraires qu'il juge trop élevés.

SECTION LYONNAISE

Séance du 4 mai 1939.

Présents : MM. Audry, Cade, Delorme, Faisan, Ferran, Gaillard, Gandon, Glatard, Guillemain, Jolly, Lacassagne, Lannois, L. Michel, Rosnoblet, Rousset, Tolot, Vermorel,

Communications. — 1^o Pr LANNOIS : *La chapelle Saint-Sébastien à Lans-le-Villard* (Savoie). — Deux des peintures qui décorent cette chapelle ont trait à la peste. La première représente la guérison de Cro-matius, préfet de Rome, la seconde, l'ouverture au bistouri d'un bubon pestueux par un chirurgien en costume de la deuxième partie du XIV^e siècle (époque de Louis XI).

2^o Dr J. LACASSAGNE : *Une lettre d'Alibert à Marceline Desbordes-Valmore pendant son séjour à Lyon.* — Lettre écrite pendant le deuxième séjour de Marceline à Lyon (1834), où elle habitait rue de Clermont, à l'angle de la rue Lafond, très probablement au milieu de l'année 1835, puisqu'Alibert fait allusion à une vente de meubles qu'on sait avoir été effectuée en août de cette année 1835. Il y parle des vers d'Ondine qui devait alors avoir quatorze ans.

A propos de cette communication, M. Guillemain fait remarquer que c'est un médecin, le Dr Vayne, qui a soutenu financièrement M^{me} Desbordes Valmore lorsqu'elle atteignit la quarantaine et que sa fille Ondine, morte tuberculeuse, refusa tout traitement parce qu'elle était acquise à la médecine homœopathique depuis son séjour à Lyon, probablement, sous l'influence de Guidi.

M. Jolly rappelle une longue lettre sur la misère des ouvriers écrite pendant le séjour à Lyon.

LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES

Diagnostics rétrospectifs.

Par le Dr A. SOUQUES

III. Affections du tube digestif et du péritoine.

(Suite)

On trouve, dans la Collection, beaucoup de documents sur la dysenterie. Hippocrate écrit au *Troisième livre des épidémies* (t. III, p. 87) : « Il y avait des lientéries en grand nombre et des dysenteries, qui ne causaient que des douleurs médiocres. Les déjections étaient bilieuses, grasses, ténues et aqueuses. Tortillements douloureux des intestins et tranchées de mauvaise nature, évacuations qui ne résolvaient pas la douleur. Les purgations aggravaient le mal pour la plupart. Beaucoup succombaient rapidement, et ceux dont la maladie fut aiguë moururent surtout d'accidents du côté du ventre, car c'est le ventre qui les faisait tous périr. » Au *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 369), il est dit : « Le fils d'Eratolaüs, vers l'équinoxe d'automne, devint dysentérique avec fièvre, les déjections étaient bilieuses, ténues, abondantes et un peu sanguinolentes ; la douleur du ventre était violente. Par l'usage du petit-lait et du lait chaud, les douleurs et les déjections sanguinolentes devinrent plus modérées. Décoction d'orge et vin. Vers le quatorzième jour, il se forma

deux parotides médiocrement douloureuses. Passé le trentième jour et jusqu'au quarantième, la douleur du ventre crut beaucoup ; il restait couché sur le dos et ne pouvait plus se tourner le moins du monde, et cela parce que la douleur était très violente (1). » Le patient fut mis au lait d'ânesse et de vache cru, en y mêlant un peu d'eau et un peu de vin rouge et astrigent ; puis, il prit quelques aliments le soir seulement. Il continua le lait pendant quarante jours. Cette description clinique et ce traitement méritent, je crois, d'être soulignés.

C'est également de dysenterie qu'il s'agit dans les faits suivants, relatés dans le même livre, quatre pages plus loin : « Ctésicrate se trouva mieux du lait avec la farine que du petit-lait de chèvre, ayant une douleur générale dans le ventre, des souffrances, des selles fréquentes et sanguinolentes. Il en fut de même pour Agrianus. Quant au garçon de Caenias, il prit du lait d'ânesse cuit. » Dans le cas qui suit, ne s'agit-il pas plutôt de *colite muco-membraneuse* que de dysenterie véritable ? « La femme d'Epicharme, déclare le *Cinquième livre des Epidémies* (t. V, p. 255), avant d'accoucher, avait la dysenterie ; douleur intense, déjections sanguinolentes, muqueuses ; aussitôt après l'accouchement elle fut guérie ». L'auteur du *Deuxième Prorrhétique* croit qu'il y a des dysenteries utiles. Les dysenteries, dit-il, qui s'accompagnent de fièvre ou de selles variées, ou d'inflammation soit du foie, soit de l'hypocondre, soit de l'estomac, sont toutes fâcheuses. Celles qui sont utiles, d'une part ne produisent pas ses maux, et, d'autre part, évacuant du sang et des râclures, elles cessent le septième jour, ou le quatorzième, ou le vingtième, ou le quarantième, ou en dedans de ces termes. Il n'est pas

(1) Cette attitude contraste avec la réflexion d'ordre général que fait Hippocrate dans le *Pronostic* (t. II, p. 121) et qui est ainsi conçue : « Être couché sur le ventre, dit-il, quand on n'a pas l'habitude de dormir ainsi pendant la santé, annonce ou un certain délire ou de la douleur dans la région abdominale ». Cela n'empêche pas la réflexion d'Hippocrate d'être fort judicieuse, dans l'espèce.

jusqu'aux femmes enceintes qui n'en réchappent, surtout vers l'accouchement et après l'accouchement ; elles sauvent leurs fruits avec des selles de sang et des ráclures qui durent même plusieurs mois, pourvu qu'il ne survienne aucune douleur ni aucun autre signe que j'ai écrit être mauvais dans la dysenterie. Quand quelqu'un de ces phénomènes arrive, cela annonce la mort à l'embryon et péril à la femme, à moins qu'à l'issue du fœtus et la sortie du délivre, la dysenterie ne cesse le jour même ou peu après ».

C'est surtout du traitement que s'occupe le traité des *Affections* (t. VI, p. 235) où on lit : « Dans la dysenterie, la douleur occupe l'abdomen entier ; tranchées, évacuations de bile, de phlegme et de sang calcinés. Après avoir purgé la tête, on fait prendre un vomitif cholagogue ; ayant lavé le ventre avec du lait cuit, on soigne le reste du corps ; s'il n'y a pas de fièvre, on débarrassera continuellement le ventre des matières, à l'aide de substances grasses, onctueuses, douces et humides ; et, s'il y a douleur, on lavera avec beaucoup d'eau chaude les parties sous-ombiliques ; les boissons, les potages et les aliments seront suivant ce qui est écrit dans la Pharmacie. La maladie se produit quand la bile et le phlegme se sont fixés dans les veines et le ventre ; le sang devient malade, et sort corrompu par les selles ; l'intestin aussi devient malade, il se râcle, il s'ulcère. C'est une maladie longue, douloureuse et dangereuse. » L'*Appendice au régime dans les maladies aiguës* dit : « Prenez trois onces (81 gr.) de fèves d'Egypte nettoyées, douze branches de garance, pelez, mélangez, faites cuire, ajoutez-y de la graisse et faites un éclegme. » Le *Premier livre des maladies des femmes* (t. VIII, p. 233), conseille le lavement suivant : « Faire cuire dans du vin autant d'écorces sèches de grenade qu'on pourra, jusqu'à réduction de moitié, ajouter miel, huile, de chaque un quart de cotyle. »

A la même page, est indiqué, contre le *ténesme*, le lavement qui suit : « Encens quatre drachmes, huile de rose demi-cotyle, eau de gruau d'orge, eau de mer

bouillie. Ellébore deux potions, piler, mouiller avec un demi-cotyle d'eau, autant d'huile, injecter. » Je ferai remarquer que, pour l'auteur des *Affections* (t. VI, p. 239), le ténesme n'est pas, comme pour nous, un symptôme ; c'est une entité morbide, voisine mais distincte de la dysenterie. « Dans le ténesme, dit-il, du sang noir et des mucosités sont rendus par le bas ; de la douleur est ressentie dans le ventre inférieur, surtout quand on va à la selle. En ce cas, il importe d'humecter, de graisser et d'échauffer le ventre, d'évacuer les matières et de laver le corps avec de l'eau chaude, la tête exceptée. Cette affection a les mêmes causes que la dysenterie mais elle est moins grave, de courte durée et non mortelle. »

Il existe, dans les *Prénotions coaques* (t. V, p. 651 à 657), une série de propositions concernant les hémorroïdes : « Ceux qui, le ventre s'étant resserré, ont un flux de sang hémorroïdal, et, en même temps que le flux, un frisson, auront le ventre lientérique et dur, ou des ascarides, ou l'un et l'autre. — Les personnes accoutumées à des flux hémorroïdaux périodiques, ayant de la soif, ne perdant pas de sang, meurent avec des accidents épileptiques. A la suite d'un flux hémorroïdal qui n'a fait que se montrer, des vertiges ténébreux survenant indiquent une paralysie légère et se faisant peu à peu; la saignée dissipe cet accident⁽¹⁾. — Les douleurs dans les lombes annoncent un écoulement de sang par les hémorroïdes. — Les écoulements de sang par les hémorroïdes, provenant d'une douleur qui part des lombes, sont abondants. » De son côté, le *Premier Prorrhétique* (t. V, 557) tient le même langage : « Les lombes étant douloureuses, de la cardialgie qui suivent annonce qu'il y aura, et, je crois même, qu'il

(1) Il est vraisemblable que ces accidents cérébraux s'étaient produits chez des artério-scléreux ou chez des hypertendus, et qu'ils n'avaient pas de rapport direct avec les hémorroïdes.

y a eu un écoulement de sang par les hémorroïdes. »

Voici un cas d'*hémorroïdes étranglées*, rapporté au *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 221) : « A Larisse, Eudème ayant des hémorroïdes très fortes, et à la longue étant devenu exsangue, le ventre se dérangea, et il y eut des selles bilieuses, et les hémorroïdes cessèrent de fluer. Ayant bu un purgatif, il fut bien purgé, puis il prit de l'eau d'orge ; le ventre était encore dérangé et de la douleur était encore ressentie aux hypochondres. Alors on se mit à opérer sur les hémorroïdes chez un malade dont le ventre n'était guère en bon état, et qui avait encore besoin d'être traité et de vomir. Une onction ayant été pratiquée sur la tumeur hémorroïdale, la fièvre survint et n'abandonna pas le malade jusqu'à la mort. Les hémorroïdes étaient, depuis la purgation, hors du rectum pendant tout le temps ; elles avaient commencé à sortir à l'occasion d'un éternuement. » Il n'est pas dit quelle espèce d'opération avait subi le patient.

Dans le traité des *Fistules* (t. VI, p. 457 et 459) il est question de *rectite* et de *rectalgie*, survenant quand la bile et le phlegme se fixent sur le rectum. « Si le rectum s'enflamme, y est-il dit, il y a douleur, fièvre et envie fréquente d'aller à la selle sans cependant rien rendre ; parfois il survient de la strangurie. » C'est là du ténesme. « Les choses chaudes conviennent. On mettra le patient dans un *bain de siège* chaud. On écrasera soixante baies de l'écarlate de Gnide, on les délayera dans une cotyle de vin et demi-cotyle d'huile ; on fera chauffer ce mélange qui sera pris en lavement. Quand le malade n'est pas dans le bain, prenez des œufs cuits dans un vin noir qui a du bouquet et appliquez les sur le fondement, étendant par dessous quelque chose de chaud, etc. Puis faites un suppositoire long et, le chauffant au feu, introduisez-le bien chaud dans le fondement ; on oindra les parties extérieures avec du cérat. » On trouve dans ce traité de nombreuses formules de cataplasme dont je ne citerai que deux exemples : « Dans l'in-

flammation du rectum, y est-il dit, oignez la partie avec le médicament où entrent la résine, la cire, la molybdène et la graisse, on l'appliquera le plus chaud possible. » Contre la rectalgie sans inflammation : « Faites griller du nitre rouge, broyez-le bien avec de l'alun, passez au feu du sel, écrasez-le bien fin et mêlez chacun de ces médicaments à dose égale ; puis mettez-y la meilleure poix. Enduisez de ce mélange un chiffon que vous introduisez dans l'anus et qu'on maintiendra par un bandage. »

Les médecins hippocratiques usaient largement, trop largement, de vomitifs et surtout de purgatifs, mais ils n'en méconnaissaient pas les dangers. « Antandre, dit le *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 233), à la suite d'un purgatif, n'éprouvant rien du reste, parut avoir de la douleur dans la vessie ; à partir du milieu du jour, une très forte douleur se fit sentir dans le ventre, étouffements, anxiété, jactitation ; il vomissait, ne rendant rien par le bas ; il souffrit la nuit et le sommeil ne vint pas. Le lendemain il rendit beaucoup par le bas, du sang en dernier lieu, et il mourut. » A la même page : « Une femme en santé, en embonpoint, fut prise, à la suite d'un purgatif administré pour conception, de douleur dans le ventre ; tortillements dans l'intestin, gêne de la respiration, anxiété avec douleur. A cinq reprises différentes, elle parut morte. Le vomissement par l'eau froide ne lui procura aucune relâche, pas même, quand la douleur était pressante, pour la dyspnée. Des assoufissons d'eau froide sur le corps parurent la soulager. Plus tard elle rendit par le bas beaucoup de bile ; mais, quand la douleur la tenait, rien ne pouvait être rendu ; elle réchappa (1). Toujours au même livre, mais un peu plus haut, l'auteur avait déjà dit : « A Larisse, la

(1) De ces intoxications médicamenteuses, je rapprocherai un empoisonnement par les champignons, cité au *Sepième livre des épidémies* (t. V, p. 455). « La fille de Pausanias, dit ce livre, ayant mangé un champignon cru, fut prise de haut-le-cœur, de suffocation, de douleur dans le ventre. Boire de l'hydromel chaud et vomir lui fut utile. ainsi qu'un bain chaud. Dans le bain chaud elle vomit un champignon, et, les accidents étant sur le point de cesser, elle sua abondamment,

femme d'Antimaqué était grosse depuis environ cinquante jours, privée d'appétit pendant ce temps ; elle souffrit en outre de cardialgie dans les sept derniers jours et elle fut prise de fièvre. Elle n'avait pas été à la selle pendant ce temps ; on lui donna un purgatif plus fort qu'il ne fallait ; elle vomit de la bile et des grumeaux avec des efforts violents. Ensuite une douleur violente s'empara du ventre inférieur, car il avait été ulcéré par le médicament. Elle mourut dans la nuit. »

Règle générale, le siège de la douleur commandait l'usage du vomitif ou du purgatif. L'*aphorisme IV*, 17, dit : « Etant sans fièvre, les tranchées, la pesanteur des genoux, la douleur des lombes, annoncent qu'on a besoin d'être purgé par le bas. » L'*aphorisme 18* de la même section : « Les douleurs au-dessus du diaphragme sont une indication de purger par le haut ; au-dessous, de purger par le bas. Pour toutes les douleurs naissant soudainement sans fièvre, il faut laver le patient avec beaucoup d'eau chaude et le fomenter. » Et le traité des *Lieux dans l'homme* (t. VI, p. 313) : « Quand une fluxion abondante se porte par l'œsophage au ventre, il survient des évacuations par le bas et quelquefois par le haut. Dans ce cas, s'il y a douleur dans le ventre, on évacue d'abord à l'aide d'un médicament ou de l'eau de gruau, puis on administre un médicament astringent. Même traitement quand les évacuations ont duré plusieurs jours. »

Contre les douleurs abdominales en général, l'auteur des *Affections* (t. VI, p. 223) prescrit la thérapeutique suivante : « Pour les douleurs qui affectent les hypochondres et le cardia, vous préparez trois cotyles (0 litre, 8l) de mélicrat étendu d'eau, vous y ajouterez du vinaigre et vous ferez boire cela tiède ; puis le malade vomira ; si, après le vomissement, il y a retour des accidents, faites vomir derechef, ou bien, après l'avoir lavé avec de l'eau chaude et abondante, faites lui prendre un lavement et appliquez des fomentations tant que la douleur dure. La dou-

leur persiste-t-elle ? On prescrit un évacuant par le bas, et, tant que la douleur dure, l'abstinence des aliments. Les douleurs qui surviennent au-dessous de l'ombilic réclament un lavement émollient ; si elles ne cèdent pas, un médicament purgatif ».

* *

Il est possible de retrouver, dans les descriptions des Hippocratiques, certaines *affections péritonéales*. L'*aphorisme* 11 de la section IV est ainsi conçu : « Des tranchées, des douleurs autour de l'ombilic et une douleur des lombes, qui ne cèdent ni à la purgation ni à aucun autre moyen, aboutissent à l'*hydropisie sèche*. » Et l'*aphorisme* 73 de la même section : « Lorsque, dans les hypochondres, il y a météorisme et borborygmes, une douleur des lombes survenant, le ventre s'humecte, à moins d'une éruption de vents ou d'une abondante émission d'urine ». Qu'est-ce à dire ? Je crois que ces deux sentences posent, non seulement le problème de la *tympanite*, dont j'ai parlé plus haut, à propos du *choléra sec*, mais encore celui de l'*ascite*. Il semble bien que l'*hydropisie sèche* ne soit qu'un *tympanite*. Mais *tympanite* et *ascite* peuvent coexister. Dans le traité de la *Nature de la femme* (t. VII, p. 327), on lit : « Si les matrices s'enflamme[n]t, les règles ne viennent pas, ou ne viennent que peu et mauvaises. Quand la femme est à jeun, elle est prise de vomissement ; si elle mange quelque chose, elle revomit les aliments. La douleur tient le bas-ventre et les lombes. Le ventre se météorise, il devient gros, on dirait une grossesse ; mais, si vous touchez, la tumeur est vide. Le gonflement croît peu à peu jusqu'à dix mois, mais, quand les dix mois sont passés, le ventre s'emplit d'eau, le nombril devient saillant, l'orifice de la matrice est mince et affaissé. La femme maigrit des clavicules et du cou, et les pieds enflent. La maladie est dangereuse ». Dans cette fausse grossesse, ne

s'agit-il pas plutôt d'une *péritonite avec ascite* que d'une ascite au cours d'une hydropisie? Les douleurs abdominales et l'apparition de l'ascite antérieurement à l'œdème des pieds permettent de le supposer. Il serait téméraire de parler de la nature de cette péritonite. Par contre, dans le cas suivant, on peut penser à une *péritonite tuberculeuse*: « L'enfant d'Hégésipolis, est-il écrit dans le *Septième livre des épidémies* (t. V, p. 421), eut, pendant quatre mois environ, vers l'ombilic, une douleur qui le rongeait; le temps avançant, la douleur s'accroissait; il se déchirait le ventre, il s'arrachait les cheveux; des chaleurs le saisissaient, il dépérissait, il n'avait plus que les os; ses petits pieds enflèrent ainsi que les testicules; la région ombilicale était gonflée par les gaz; il perdit l'appétit. Vers la fin le ventre se relâcha; selles séreuses, sanguinolentes, fétides. Il mourut après avoir vomi un peu de matières... Il en était arrivé autant à l'enfant d'Hégétoridès, si ce n'est que vers la fin les vomissements avaient été plus fréquents ».

Aucune difficulté pour rattacher à la *péritonite traumatique* un certain nombre de symptômes consécutifs aux plaies pénétrantes de l'abdomen, notamment les quatre cas rapportés au *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 221, 241 et 257) et concernant, d'une part, un homme de Larisse et un homme d'Œnos, et, d'autre part, les observations d'Aristippe et de Néapolis. Je me bornerai à en extraire les deux plus typiques. Voici l'un: « L'homme d'Œnos, à Délos, blessé d'un javelot dans le côté en arrière, à gauche, ne souffrait point dans la plaie. Le troisième jour, douleur violente du ventre; il n'allait point à la selle; un lavement amena des excréments dans la nuit; la douleur n'avait pas d'intermission. Douleur siégeant dans les lombes le quatrième jour, et envahissant avec violence le pubis et le ventre; il ne pouvait rester en place; il vomit des matières bilieuses foncées; les yeux comme ceux qui s'évanouissent; il mourut après cinq jours; il y avait une

légère chaleur ». Et voici l'autre : « Aristippe reçut dans ventre, en haut, un coup de flèche violent; douleur intense du ventre; bientôt il y eut inflammation; il n'allait point par le bas, haut-le-cœur; bile foncée, et, lorsqu'il vomissait, il paraissait plus à l'aise, mais peu après, derechef, douleurs violentes; le ventre comme dans les iléus; chaleur, soif; il mourut dans les sept jours ». Je dois ajouter que, dans certains cas, la mort relève plus d'une *hémorragie* ou du choc traumatique que d'une péritonite. Ainsi, au même livre des épidémies, p. 221, il est écrit : « A Larisse, un homme fut blessé en arrière par une lance large, la pointe pénétra au-dessous de l'ombilic et parcourut un long trajet; lividité, tuméfaction. Après la blessure, une violente douleur se fit sentir, le ventre se gonfla. A ce blessé on donna le lendemain un purgatif, il rendit un peu de matières sanguinolentes et mourut. Il paraissait que les intestins n'étaient pas sains et que du sang remplisait le ventre. » Dans le cas suivant, la mort est due à une hémorragie du foie : « Chez l'individu blessé de près d'un javelot au foie, se répandit aussitôt là couleur cadavéreuse; yeux creux, jactitation, malaise; il mourut avant la fin du marché, ayant été blessé au point du jour, »

**

Je tiens à mentionner ici les *abcès abdominaux*. Hippocrate, dans le *Pronostic* (t. II, p. 125), écrit à ce propos : « L'hypochondre est dans le meilleur état, quand il est indolent, mou, égal, aussi bien à droite qu'à gauche; mais, enflammé ou douloureux, ou tendu, ou présentant une inégalité entre la région droite et la région gauche, il excitera les craintes du médecin... Une tumeur dans l'hypochondre, dure et douloureuse, est le plus dangereuse, quand elle l'occupe tout entier; si elle n'occupe qu'un côté, elle est moins dangereuse à gauche. De telles tu-

meurs, formées dès le début de la maladie, annoncent une mort rapide. Mais, si vingt jours se passent, sans que la fièvre tombe, ni que la tumeur s'affaisse, il s'y forme une suppuration. Les tumeurs molles, indolentes, et cédant sous la pression du doigt se jugent plus lentement et elles sont moins dangereuses que les précédentes. Dans ce cas, s'il s'écoule soixante jours sans que la fièvre cesse, et si la tumeur ne s'affaisse pas, la suppuration s'y établira; et cela est vrai, non seulement pour cette espèce de tumeur, mais encore pour celles qui se forment dans le reste du ventre, c'est-à-dire que les tumeurs douloureuses, dures, volumineuses présagent un danger de mort prochaine et que les tumeurs molles, indolentes, et cédant sous la pression du doigt, ont une durée plus prolongée. Les tumeurs dans la région de l'estomac suppurent moins souvent que celles des hypochondres, et les tumeurs placées dans les régions ombilicales sont celles qui tournent le moins à la suppuration. Toutes les fois que des tumeurs persistent longtemps dans les hypochondres, la suppuration en doit être prévue. Ces abcès seront ainsi appréciés : ceux qui se tournent vers le dehors sont les plus favorables, s'ils sont petits, faisant une forte saillie à l'extérieur et terminés en pointe; les abcès considérables, larges, et qui ne se terminent pas en pointe, sont les plus fâcheux. Des abcès qui s'ouvrent à l'intérieur, les moins mauvais sont ceux qui n'ont aucune communication avec l'extérieur, qui sont indolents et qui laissent à la peau sa couleur uniforme. Le pus le meilleur est blanc, homogène, uni et exempt de toute mauvaise odeur ; le plus mauvais est celui qui offre les propriétés contraires ». Ces lignes visent surtout les abcès du foie.

L'auteur du *Premier livre des maladies* (t. VII, p. 171) et celui des *Prénotions coaques* (t. V, p. 645) paraphrasent ces remarquables lignes d'Hippocrate. Le premier ajoute « que le pus se produit en des tuniques, et que, s'il pointe en dedans, le reconnaître est difficile, car on ne peut s'en assurer par la succussion.

C'est surtout par la douleur, là où elle se fait sentir, qu'on le découvre; et, si l'on applique de l'argile à potier ou toute autre substance de ce genre sur le lieu, elle se dessèche en peu de temps ». Le second déclare aussi que « quelques-uns de ces abcès ne se décèlent par aucun signe, parce que le pus est épais ». L'*aphorisme* 41 de la sixième section dit, de son côté : « Quand du pus existe en quelque point du corps sans se manifester, cela tient à l'épaisseur de la partie ». Et les *Coaques* 297 et 630 (t. V, p. 651 et 731) répètent la même pensée (1). Il est clair que la fluctuation ne peut exister dans les abcès du foie ou de l'abdomen.

Il ne me reste plus qu'à rappeler l'*aphorisme* 22 de la septième section (t. IV, p. 583) : « Avec une douleur longtemps fixée dans les organes du ventre, suppuration ».

* * *

En résumé, les douleurs des affections du tube digestif sont fort bien étudiées dans les livres hippocratiques. Leur localisation, jointe aux signes concomitants, permet souvent un diagnostic rétrospectif. Pour les traiter, on met en œuvre, non seulement la thérapeutique générale dont j'ai parlé, en commençant, mais certaines médications particulières, appropriées à chaque organe.

Ainsi, à la douleur des dents, les Hippocratiques opposent les collutoires au castoréum et au poivre, le grattage, la cautérisation et l'avulsion de la dent cariée. Ils traitent les souffrances des angines par le nettoyage de la gorge, au moyen d'une baguette de myrte enveloppée de laine molle, par les gargarismes

(1) Il est difficile de savoir à quoi répond exactement l'observation suivante, rapportée par le *Cinquième livre des épidémies* (t. V, p. 205) : « A Elis la femme du jardinier eût une fièvre continue. Dans le ventre, au-dessous de l'ombilic, était une dureté, s'élevant au-dessus du niveau et causant de violentes douleurs ; cette dureté fut malaxée avec les mains, ensuite du sang fut évacué en abondance par le bas ; cette femme se rétablit et vécut ».

chauds, par les éponges trempées dans l'eau chaude et placées sous les mâchoires, par les vaporisations médicamenteuses, grâce à un ingénieux dispositif. Faisons nous mieux avant la découverte des sérum ?

J'ai insisté sur la signification du mot cardialgie, où il faut voir, en général, un synonyme de gastralgie; sur les diverses variétés d'affections gastriques, les unes, symptomatiques des grandes pyrexies, les autres, réflexes et apyrétiques, dues, par exemple, aux vers intestinaux, d'autres ensin liées à une maladie primitive de l'estomac.

Dans cette dernière variété, on peut, je crois, reconnaître l'ulcère, simple ou cancéreux. Le melœna, qui pour nous n'est qu'un symptôme, est considéré par les Hippocratiques comme une affection : la maladie noire. Quand il n'est pas d'origine traumatique, il est attribué à une hémorragie de l'intestin, soit au cours d'une infection générale, soit au cours d'une maladie de l'intestin. Il m'est impossible de préciser davantage. Contre les douleurs de l'estomac, on recommande particulièrement le lait, l'abstinence du vin et une alimentation appropriée.

Contre les diarrhées, choléras (variétés de diarrhée), lientéries, on conseille — sans parler des lavements, des purgatifs et vomitifs — une espèce de diète hydrique, diverses décoctions, le petit-lait et le lait d'ânesse, de vache ou de chèvre, et l'abstention d'aliments huileux et gras. Je ferai remarquer que l'iléus est remarquablement bien décrit, avec ses douleurs violentes, ses vomissements bilieux ou stercoraux, son hoquet, sa constipation et son météorisme. On le traite par des suppositoires, par des lavements et surtout par l'injection d'air dans le rectum, au moyen d'un soufflet de forge ou d'une outre à tuyau. J'ai marqué, incidemment, que les Hippocratiques avaient signalé l'étranglement herniaireLa. dysenterie est également fort bien décrite ; on lui oppose les purgatifs, les lavements, le lait et le vin noir astringent. J'ai supposé que certaine dysenterie hippocratique, chez les femmes enceintes, n'était qu'une entérite

muco-membraneuse. J'ai mentionné qu'on considérait alors le ténesme comme une espèce morbide, voisine de la dysenterie. Le chapitre concernant les hémorroïdes est extrêmement bien étudié, ainsi que celui des rectites et des rectalgies : à ces affections on oppose les suppositoires, les cataplasmes, les bains de siège. Le choléra sec des Hippocratiques n'est qu'une tympanite, qui simule parfois la grossesse ; il en est de même de leur hydropisie sèche. Il est probable que les anciens ignoraient l'existence de la séreuse péritonéale ; cela n'empêche pas de reconnaître dans leur description l'ascite et les péritonites, traumatiques ou spontanées.

Il est clair qu'ils ont abusé des vomitifs et des purgatifs, mais il faut reconnaître que le régime des boissons et des aliments, si important contre les affections du tube digestif, occupe judicieusement la première place dans leurs écrits.



EDOUARD JEANSELME

Historien.

Par le P^r LAIGNEL-LAVASTINE.

Edouard Jeanselme fut en France le plus grand historien de la médecine après Daremburg.

Au lendemain de sa mort son éloge funèbre fut lu à la séance du 4 mai 1935 de notre Société par notre président Brodier, qui le connaissait particulièrement.

Comme l'a rappelé mon ami Lucien Rivet dans la belle notice qu'il a consacrée à M. Jeanselme à la séance du 20 décembre 1935 de la *Société médicale des hôpitaux de Paris*, « dans tous ses travaux le fin lettré et érudit qu'était Jeanselme avait réservé une large place au côté historique ».

Cependant dans son *Exposé de titres de 1918* M. Jeanselme ne dit pas un mot de son œuvre historique, quoique la liste chronologique de ses publications donne la référence de travaux historiques et de pathologie géographique.

C'est pourquoi j'ai voulu grouper dans cette pieuse étude les notes éparses d'histoire, que M. Jeanselme a réunies au cours de sa vie si riche de travail intellectuel pur.

Je dois cette précieuse réunion à son fils ainé, qui me l'a très aimablement prêtée. J'ai vécu, grâce à elle, dans l'intimité de la pensée du maître. J'ai comme entendu à des tournants de pages les inflexions de sa voix. J'ai saisi souvent, mieux que quai Malaquais ou au retour de notre Société, le chemin d'une dialectique rapide qui mettait la clarté de l'évidence sur un fait historique enlisé sous les textes successifs et

contradictoires des commentateurs, limaces sur une fleur.

Pour ne pas garder pour moi ces entretiens d'une pensée si vivante je diviseraï cette étude en trois parties : *Extrême-Orient, Histoire, syphilis et lèpre*.

Dans l'Histoire, je passerai en revue la préhistoire, Byzance, Rome et les Barbares.

S'éloigner dans l'espace est analogue à remonter dans le temps. Si l'historien est un voyageur dans le passé, le voyageur est un historien dans le lointain. Je trouve donc naturel que M. Jeanselme ait préludé à sa vocation historique par un voyage en Orient.

D'autre part en pensant à son œuvre je ne peux m'empêcher de rapprocher sa méthode de travail de celle de Renan, qui se reposait d'une grande œuvre en train par une série de petites notes sur des sujets différents.

La courbe de la recherche chez Jeanselme forme presque une circonférence complète.

Orienté de bonne heure vers la dermatologie, dont l'agrégation lui conféra l'investiture, il publia dès le début de sa carrière sur la syphilis et la lèpre et au couchant de sa vie il dirigeait la rédaction d'un magistral *Traité de la syphilis*, dont toute la partie historique est de lui et mourait peu après avoir terminé son magnifique *Traité de la lèpre*, où il a condensé le travail de toute une existence et qui est comme son testament scientifique.

I

EXTRÊME-ORIENT

En 1898 M. Jeanselme (1) fut chargé par le ministre de l'Instruction publique et par le ministre des colonies de rechercher les moyens propres à enrayer la lèpre dans les colonies françaises de l'Extrême-Orient.

Pour remplir cette mission il visita d'abord les divers départements de l'Indo-Chine française (Cochin-

chine, Cambodge, Annam et Tonkin), puis il traversa la province chinoise du Yunnan et descendit l'Irrawaddy depuis Bhamo jusqu'à Rangoun. Après avoir relâché à Poulo-Penang et à Singapore il visita les établissements sanitaires de Java. De retour en Cochinchine il se rendit au Siam et remonta ensuite le Mékong depuis son embouchure jusqu'à la frontière de Chine.

Au cours de ce voyage, qui dura près de deux ans, M. Jeanselme recueillit de nombreux documents sur la lèpre et sur plusieurs autres maladies exotiques, en particulier sur le béribéri, sur le pian, sur la syphilis, sur le tokelau, sur la variole qui est le fléau le plus meurtrier de la péninsule indo-chinoise (2).

Je rappellerai d'abord les travaux sur l'Indo-Chine, ensuite ceux sur les autres régions de l'Extrême-Orient, en particulier Chine et Java et signalerai en terminant quelques travaux relatifs aux maladies exotiques.

A. — Indo-Chine.

Son voyage en Extrême-Orient inclina M. Jeanselme à s'intéresser toute sa vie aux mœurs de l'Indo-Chine et à son histoire médicale.

Avec son esprit objectif il voit et dit la nécessité de dresser la *carte pathologique* de l'Indo-Chine (3). De ses travaux indo-chinois je retiendrai seulement ceux qu'il a consacrés à l'*opium*, l'*alcool*, l'*anthropologie* et la *médecine légale*.

1^e Opium.

La question de l'opium ne pouvait pas ne pas préoccuper M. Jeanselme. Il y consacra une conférence que publia le 7 mai 1910 la *Revue scientifique* (*Revue rose*). (4).

Après un exposé complet de la question en Chine, en Indo-Chine, au Siam, dans la presqu'île Malaise, aux Indes néerlandaises et aux Philippines à l'époque

contemporaine d'alors (1909), M. Jeanselme énonçait un certain nombre de mesures qu'il jugeait applicables : interdire l'ouverture de nouvelles fumeries, établissements analogues du cabaret en Occident ; organiser dans les écoles l'enseignement antiopiacé, à l'instar de l'antialcoolique ; écarter des places rétribuées par la colonie ou les municipalités les indigènes fumeurs avérés d'opium ; sévir avec énergie contre les fonctionnaires européens, civils ou militaires, qui s'adonnent à l'opium.

M. Jeanselme, qui était bon observateur et savait l'histoire, ne se faisait guère d'illusion. Il concluait ainsi : la question de l'opium en Extrême-Orient est infiniment complexe. Elle touche par incidence à beaucoup d'autres questions qui lui paraissent tout d'abord étrangères. Elle ne peut être résolue sans que les puissances coloniales et les Etats indigènes échangent leurs idées et concertent leurs efforts en vue d'une action commune. La question aura donc fait un pas décisif le jour où toutes les données du problème seront envisagées et débattues dans une Conférence internationale.

Ceci fut dit en 1905 (5). Ce n'était peut-être pas de l'humour, car on ignorait alors la faillite des cascades de conférences qui sévissaient depuis 1918.

L'empoisonnement par l'opium est d'une telle importance en Extrême-Orient que M. Jeanselme y a consacré de nombreux travaux (6, 7, 8).

Un des plus synthétiques est une conférence sur les fumeurs d'opium faite en février 1907 à la *Société de l'Internat* et qui est le résumé d'un article étendu publié par la *Revue générale des sciences pures et appliquées* en 1907 (6).

« En conclusion, dit M. Jeanselme, n'oubliez pas que, depuis un quart de siècle, le rôle du médecin a pris une singulière ampleur. Il n'est point de questions relatives à l'hygiène et à la prophylaxie publiques, point de problème médico-social sur lequel il ne soit appelé à donner son avis. A juste titre, sa voix est écoutée et à ce point prépondérante parfois, qu'elle a

pesé sur les décisions des pouvoirs publics. Par son intervention généreuse, par le courant d'idées qu'il imprime à l'opinion, le corps médical a maintes fois dissipé les hésitations de nos gouvernants. La campagne contre l'opium est de celles qui ne peuvent triompher sans l'active coopération du médecin. Puisse ma parole avoir assez de puissance pour vous gagner à cette noble cause ! »

Les auditeurs, oui ; mais les Etats, c'est autre chose.

2^e Alcool.

Si l'usage de l'opium l'emporte en Indo-Chine sur celui de l'alcool, l'ivrognerie n'y est cependant pas inconnue et on la trouve déjà mentionnée dans le vieux coutumier laotien. D'un exemplaire tracé à la pointe sèche sur des feuilles de bananier M. Jean-selme a transcrit la légende suivante sur l'origine de l'alcool (9).

« Phya Phommattat, roi de Muong Phalanassy, voulut savoir quel était le plus grand péché : tuer les animaux, voler, piller, mentir ou boire. Aussi demanda-t-il un jour son avis à un sage de son royaume.

« Le sage répondit que, parmi les péchés énumérés par Sa Majesté, le plus redoutable c'était l'ivrognerie. La liqueur enivrante, dit-il, pénètre dans toutes les parties du corps, comme le sel pénètre dans les chairs du poisson que l'on sale. L'homme ivre est brutal envers les animaux et les hommes. Il ment, vole, pille assassine et commet l'adultère.

« Le roi dit au sage de lui donner un exemple pour mieux faire comprendre sa pensée.

« Le sage demanda alors au roi de faire construire une sala divisée en cinq compartiments.

« Dans le premier, on introduira des volailles et des animaux domestiques et l'on déposera des armes capables de les tuer. Dans le second, on accumulera de l'or, de l'argent, des bagues, des pierres précieuses, des vêtements et des couvertures ; dans le troi-

sième, on amènera les femmes de Sa Majesté ; dans le quatrième, les filles des habitants ; dans le cinquième on placera de la liqueur enivrante.

« Le roi accepta la proposition du sage... Les habitants vinrent s'assembler au pied de la sala et les courtisans les firent monter un à un, expliquant à chacun d'eux qu'il pouvait pénétrer dans l'une des chambres, à son choix, et s'y comporter comme bon lui semblerait.

« Le premier se dirigea vers la chambre pleine de volailles et d'animaux domestiques. Il les tua, les fit bouillir et les mangea, après quoi il descendit.

« Le second entra dans la chambre voisine et remplit un petit sac de bagues, de pierres fines, d'or et d'argent, puis il descendit.

« Un troisième se présenta et alla coucher avec la femme du roi, puis il descendit.

« Un quatrième se dirigea vers le compartiment où étaient réunies les jeunes filles, il s'unît à l'une d'elles, puis il s'éloigna.

« Enfin un cinquième monta à son tour. Il gagna la chambre où étaient les jarres pleines de liqueur enivrante. Il se mit à boire et quand il fut ivre il entra dans la chambre remplie de volailles et d'animaux domestiques ; il les tua et après les avoir fait cuire, il les emporta pour les manger tout en buvant. Lorsqu'il eut complètement perdu la raison, il pénétra dans la chambre des femmes du roi et coucha avec l'une d'elles. Il alla ensuite dans la pièce voisine et fit main basse sur l'or et sur l'argent.

« Les courtisans qui gardaient la sala obligèrent alors l'ivrogne à rendre ce qu'il avait pris, parce que Sa Majesté n'avait autorisé les visiteurs que de s'approprier les objets contenus dans une seule chambre.

L'homme ivrin résista, il fallut recourir à la force pour le chasser.

« Les courtisans allèrent rendre compte au roi de ce qui s'était passé et Sa Majesté comprit que le Sage avait raison de dire que l'ivrognerie est le plus grand des péchés. »

Cette conclusion, pour si lointaine qu'elle soit dans l'espace et le temps, n'a pas cessé d'être vraie.

3^e Anthropologie.

L'acuité de sa recherche a fait trouver à M. Jean-selme des applications médico-légales à des procédés anthropométriques en usage en Indo-Chine (10) depuis un temps immémorial.

Le bas d'une feuille de papier est glissé entre l'index et le médius jusqu'à la membrane interdigitale, le premier des doigts couvrant l'espace réservé à la signature. Cela fait, à l'aide d'un pinceau imbibé d'encre de Chine, on trace, à droite de l'index, des traits à la hauteur de deux jointures inter-phalangiennes; à gauche du même doigt, on indique de même sur le papier la naissance de l'ongle et l'extrémité du doigt. On obtient ainsi quatre points de repères situés de part et d'autre de l'index. Entre ces traits, le père, le fils ou le mari de la personne qui s'engage, appose sa propre signature.

Ce procédé ingénieux appelé « diem chi » par les Annamites, est connu également des Cambodgiens.

Le « diem chi » n'est peut-être pas un procédé anthropométrique parfait, mais, à coup sûr, il est bien supérieur à l'apposition d'une croix ou de tout autre signe que nos illettrés tracent gauchement aux lieu et place d'une signature.

Le dessin des crêtes papillaires, qui couvrent les pulpes digitales, fournit un excellent procédé d'identification, car il n'y a pas deux individus chez lesquels leur disposition soit rigoureusement la même. Les Laotiens le savent bien, et les témoins signent leur déclaration en justice en apposant leur pouce enduit d'une substance rouge.

La méthode d'identification, proposée par Francis Galton et adoptée par le Gouvernement de l'Inde, n'est qu'un perfectionnement du procédé grossier usité parmi les indigènes; il repose sur les deux

principes suivants, savoir : que les signes palmaires et plantaires ont un caractère d'individualité absolue et qu'ils persistent, sans modification, durant toute la vie. Dans les prisons de l'Indo-Chine française, à la fiche de chaque détenu est annexée l'empreinte de la main droite.

Au Laos, tout homme, âgé de 17 ou 18 ans, doit l'impôt et la corvée. En absence d'actes de l'état-civil pour savoir quel est l'âge d'un sujet, en cas de contestation, les autorités locales ont recours au procédé suivant. Le tour du cou est pris à l'aide d'un fil dont on double la longueur, puis on fait saisir les deux brins de ce fil entre les incisives du sujet et l'on rabat le fil en coiffant la tête. S'il passe sans difficulté, c'est que l'homme est adulte.

Ce procédé, basé sur ce fait physiologique que la tête est relativement plus grosse et le cou plus grêle avant la puberté, peut donner lieu, cela va sans dire, à de nombreuses fraudes, et, même appliqué honnêtement, il n'est pas certain qu'il fournisse des données toujours comparables.

Ces objections sont quelque peu théoriques. En réalité, ce procédé dont usaient les Laotiens, en cas de contestation, quand ils réquisitionnaient les tribus montagnardes de sauvages Khas, est très pratique.

4^e Médecine sociale.

La médecine légale et l'organisation sanitaire, que je range sur le terme synthétique de médecine sociale, n'ont pas laissé M. Jeanselme indifférent. Etudiant la médecine légale en Chine, en Annam et au Cambodge (11), il décrit les prisons et les châtiments corporels en Indo-Chine (12), la médecine et les médecins d'après le Code annamite (13) et termine en laissant de nombreux matériaux presque au point sur la législation de l'Indo-Chine.

B. — Extrême-Orient.

S'intéressant à tout, M. Jeanselme a vu et dit tant de choses sur l'Extrême-Orient qu'un ordre méthodique est difficile à suivre dans l'exposé de ses travaux.

Je signalerai surtout ceux qui sont relatifs à l'habitation, le système pénitentiaire, l'hospitalisation, les facteurs de morbidité et de mortalité, les principales infections, en commençant par la lèpre, l'aliénation mentale, la sorcellerie, la médecine chinoise, la nosographie des Indes Portugaises et la vaccination.

1^e Habitation.

L'habitat, comme le vêtement, doit être adéquat au climat. Pour réaliser cet axiome, dont le mépris sous les tropiques entraîne des conséquences encore plus néfastes qu'en pays tempérés, il faut que l'architecte soit doublé d'un hygiéniste.

Et par son expérience personnelle en Extrême-Orient, M. Jeanselme montre que, lors de son séjour, les choses étaient loin de répondre à cet idéal.

Après avoir décrit les mauvaises conditions des habitations des français, il en dégage une leçon qui aurait dû porter ses fruits.

Les fonctionnaires hollandais, dit-il (14), fournissent normalement à Java une carrière de vingt ans coupée seulement par une année de congé comprise entre la première et la seconde décennie. Les Anglais font aussi, sans trop en souffrir, des séjours prolongés dans l'Inde. Quant à nos fonctionnaires civils, après chaque campagne coloniale dont la durée normale est de trois ans, ils ont droit à venir passer six mois en Europe et souvent l'état de leur santé oblige l'administration à prolonger leur congé d'autant, de sorte qu'une année sur quatre est perdue pour le service. A quoi tiennent ces différences? Uniquement à ce que le Français en général, moins observateur des règles de l'hygiène, manque aux colonies du

confort rigoureusement nécessaire. Si l'Anglais et le Hollandais résistent victorieusement au climat, pour un temps du moins, c'est qu'ils sont bien logés et qu'ils peuvent, quand leurs forces les trahissent, aller se rétablir dans un sanatorium. Qu'on fasse de même pour les Français et tout ira mieux. Lésiner quand le capital humain est en jeu, c'est faire un mauvais calcul.

2^e Système pénitentiaire.

Sous l'action combinée du climat et des mœurs, la réclusion en Extrême-Asie prend une forme qui s'écarte sensiblement de celle qu'elle revêt en Europe. Aussi M. Jeanselme la décrit-il en détails avec son pinceau précis. On peut en juger par cette peinture des châtiments corporels (15).

Le *Chap Lép* et *Nip Kha Map*.

Dans le *Chap Lép*, les deux pouces, placés côté à côté, sont emprisonnés entre deux tiges flexibles reliées par des cordes à leurs extrémités. Des cales de bois sont enfoncées avec un maillet entre les pouces pour augmenter la compression.

Dans le *Nip Kha Map*, c'est la tête qui est enserrée entre deux tiges de bois flexible. De la concavité de chacune d'elle, en son milieu, se détache une saillie mousse, en forme de bouton, qui prend appui au niveau des tempes.

Le bourreau serre progressivement l'appareil en enroulant des liens autour des extrémités des tiges. A mesure que la compression augmente, la figure se congestionne, devient vultueuse, puis les yeux font saillie. Pendant la question, le patient est assis sur le sol; les deux pieds sont réunis par une corde attachée à un piquet; un autre lien, passé au niveau de la ceinture, vient se fixer à un poteau situé derrière la victime.

S'élevant ensuite au-dessus de son sujet, M. Jeanselme fait cette remarque judicieuse qu'introduire

en Indo-Chine un système pénal calqué sur celui de la métropole serait une faute politique.

Car, ajoute-t-il, toute modification apportée aux moyens de répression exige beaucoup de tact, beaucoup de prudence et doit être subordonnée à la connaissance profonde de l'indigène. Ces réserves faites, on accordera bien que les nations civilisées ont le devoir de supprimer ce que les coutumes des races conquises contiennent de cruauté inutile. Ces prisons indigènes doivent donc subir des transformations commandées par l'humanité et par l'hygiène.

3. Hospitalisation.

A l'occasion du nouvel hôpital de Calcutta (16), M. Jeanselme donne son opinion sur le sens pratique qui est la qualité dominante de l'Anglo-Saxon et qu'on voit paraître jusque dans les moindres détails de cette formation hospitalière. Partout, dit-il, on devine la constante préoccupation d'adapter les constructions à leur fin et d'assurer aux malades le maximum de confort.

Et après avoir analysé les principaux facteurs de morbidité et de mortalité en Indo-Chine (17), il expose son programme relatif à la réforme de l'hygiène et de l'Assistance médicale indigène en Indo-Chine (18), décrit les écoles de médecine indigène dans les colonies anglaises et néerlandaises (19) et insiste sur la nécessité de créer une école de médecine indigène dans l'Indo-Chine française (20).

4^e Facteurs de morbidité et de mortalité.

Des années après son retour en France, M. Jeanselme était encore l'expert médical que l'on consultait, avec juste raison, pour juger de l'état sanitaire de l'Extrême-Orient.

Ainsi fut-il chargé, au *Congrès colonial de Paris* de 1904, de faire un rapport sur les principaux facteurs de morbidité et de mortalité en Indo-Chine :

variole, paludisme, béribéri, choléra, syphilis, lèpre, ophtalmies, diarrhée de Cochinchine (21).

Il compléta ce rapport par une étude sur l'organisation médicale et la pathologie du Siam (22) et un travail de 1910 sur la distribution du goitre et du crétinisme dans l'Indo-Chine française et dans le Yunnan (23).

5^e Infections.

Parmi les infections, M. Jeanselme étudia d'abord la lèpre en Indo-Chine (24), et le Yunnan (25) et fut assez heureux pour identifier à Angkor-Tom une statue de « Roi lépreux » (26).

Après la lèpre, M. Jeanselme fixa son attention sur le tokelau (27) et le pian (28), dont on sait les relations avec la syphilis.

La syphilis en Indo-Chine est analysée dans un mémoire de 1901 (29), de même que la variole en 1902 (30) et l'alcoolisme en 1909 (31).

Je signale également ici un travail sur les Bungalow dans la Haute-Birmanie (32).

6^e Aliénation mentale.

Comme toute manifestation pathologique la folie avait attiré l'attention de M. Jeanselme.

En 1905 il faisait remarquer qu'en Extrême-Orient (33), comme dans l'Orient proche, les fous ne sont l'objet d'aucun sévice.

Au Laos le fou n'est pas considéré comme un possédé ; ce n'est pas non plus un saint qu'on vénère, un inspiré dont on sollicite les oracles pour connaître l'avenir : c'est tout simplement un malade.

Au Siam en 1905 l'asile d'aliénés de Bangkok était loin d'être hygiénique. Une centaine de délirants y vivaient en commun dans des salles assez vastes, dont les portes grillées et cadenassées ne s'ouvraient jamais.

Par contre à Buntenzorg dans l'île de Java l'asile d'aliénés était déjà soumis à l'application intégrale

du *no restraint* et il apparaissait sous l'aspect d'une grande colonie agricole.

Parmi les toxiques entraînant des troubles psychiques, il faut citer, à côté de l'opium, le datura stramonium et le chanvre indien.

L'abus du haschich est très répandu en Extrême-Orient. Tous les gens de la basse classe, les coolies, les piroguiers s'y adonnent dans certaines régions du Siam et du Laos. Mais c'est un vice de la canaille qu'on n'avoue pas volontiers.

7^e Sorcellerie.

La sorcellerie est très répandue et prospère en Extrême-Orient (34),

Tirer l'horoscope des nouveau-nés, conjurer les mauvais sorts, détourner les calamités qui anéantissent le bétail et les moissons, combattre la stérilité, déterminer la place et l'orientation qu'il convient de donner aux sépultures, voilà autant d'occupations qui assurent, bon an, mal an, au sorcier un casuel respectable.

Mais la profession n'est pas exempte de péril, car l'article 258 du *Code annamite*, qui est emprunté au *Code chinois*, édicte contre les coupables des peines terribles. Comme toutes celles qui frappent trop lourdement elles ne sont guère appliquées.

Cependant les devins, les inspirés, les prophètes continuent à pulluler en Birmanie, au Siam, en Indo-Chine et à l'occasion il savent grouper autour d'eux de nombreux disciples qui marchent à l'ennemi avec l'héroïsme que donne le fanatisme religieux.

Proche de la sorcellerie est la magie et la divinisation de l'instinct.

La danse du serpent à *Luang-Prabang* au Laos est un vestige du culte phallique (35). Elle fait partie des réjouissances publiques et surtout des enterrements qui sont l'occasion de fêtes où la gaieté se donne libre cours. Le drame mimé comprend 3 scènes : une sorcière est mordue par un serpent. Un médicastre

verse de l'alcool de riz sur une fleur de bananier vigoureusement frottée avec un phallus choisi parmi 6 ou 8 de bois peint.

Cette singulière potion est administrée à la morte. Résultat nul. Alors notre homme essaye successivement par rang de grosseur les divers instruments préparés. Les premiers sont de nul effet, les seconds font tressaillir la morte qui s'étire voluptueusement ; enfin le gros calibre la ressuscite tout à fait.

Chaque année, aussi à Luang-Pralang, on promène en grande pompe un immense phallus. Il semble tout naturel de suivre cette procession et d'y prendre part.

8^e La médecine en Chine.

Les théories médicales (36) et la pratique médicale chinoise (37) ont trouvé en M. Jeanselme un historien averti. Il s'est arrêté parfois à des exemples concrets de pathologie voulue avec le pied de la chinoise (38).

9^e Le béribéri aux Indes portugaises.

Frappé par la fréquence du béribéri dans les Indes portugaises M. Jeanselme en recherche les vieilles descriptions.

Jakob de Bondt, plus connu sous le nom de *Bontius*, était né à Leyde en 1592.

C'est pourquoi M. Jeanselme fit sur lui deux communications au congrès de Leyde en 1927. Entre autres il montra avec quelle précision Bontius avait décrit le Béribéri dans un premier chapitre de *Methodus medendi* (39).

M. Jeanselme insista en même temps sur la valeur esthétique des gravures disséminées dans l'œuvre de Bontius (40).

Il avait cru que Bontius avait donné la première description connue du Béribéri. Mais dans un travail récent (41) fait d'après *Garcia d'Orta* il passe en revue les maladies régnantes aux Indes portugaises à la fin du XVI^e siècle et son étude l'amène à découvrir

une description du béribéri qu'il ignorait lors de son travail sur l'œuvre de Bontius communiqué au VI^e congrès international d'histoire de la médecine à Leyde-Amsterdam en 1927. Il le reconnaît avec sa franchise ordinaire.

Enfin Fernao de Queiroz mentionne le béribéri parmi les maladies les plus communes à Ceylan : « Il y avait déjà eu, dit-il, beaucoup de morts et de grands blessés souffrant de fièvre, de dévoiement, de la petite vérole (peste générale de l'Inde) et du béribéri, maladie répandue à Ceylan et dans d'autres climats près de la ligne équinoxiale ».

De ces références, il résulte d'une façon certaine que la question de priorité en ce qui concerne la mention du béribéri doit être résolue en faveur des auteurs portugais, dont les campagnes coloniales ont précédé celles des Hollandais vers l'Orient. « Je ne souscris donc plus aujourd'hui, conclut M. Jeanselme, à l'opinion que j'exprimais en 1927, à savoir que le *Methodus medendi* contient la description princeps du béribéri. »

10^e Vaccine.

S'intéressant toujours à l'Extrême-Orient M. Jeanselme en 1923 fait une étude statistique et critique du développement de la vaccine dans les colonies françaises, anglaises, néerlandaises et dans le Sud de la Chine.

Il montre particulièrement l'heureux effet de 2.500.000 vaccinations d'indigènes faites en Indo-Chine lors de l'épidémie de variole de 1917-1918.

Ce résultat, obtenu en pleine guerre, est la preuve que « la France, fidèle adepte de Jenner, dispense les bienfaits de la vaccine parmi les sujets et parmi les peuples qui sont dans sa dépendance morale. »

C. — Maladies exotiques.

Dans ce chapitre la première place revient à l'étude historique sur le *scorbut de mer au XVIII^e siècle*, qui

occupe 52 pages de notre *Revue française d'histoire de la médecine* et qui est indispensable à qui veut écrire l'histoire des avitaminoses.

Dans cette étude M. Jeanselme applique sa méthode favorite d'analyse minutieuse des conditions biologiques et particulièrement alimentaires.

Après avoir décrit des épidémies terribles par absence de vivres frais il expose la judicieuse *méthode de Cook* qui donna de si beaux résultats. Elle était basée sur l'emploi du malt, de la choucroute, du bouillon portatif, du sucre, des citrons, des oranges.

Sans connaître les vitamines Cook avait su les employer (43). M. Jeanselme étudie une autre avitaminose, le béribéri, à l'occasion d'une *épidémie à Casablanca* (44) et le décrit chez les Sénégalais (45).

Dans le Haut-Sénégal il indique l'existence de *nodosités juxta-articulaires* (46) dont l'origine est obscure.

A propos de la peste il insiste sur la nécessité de l'*extermination des rats* (47).

Enfin l'*alcoolisme* étant universel, M. Jeanselme montre la nécessité de la combattre en Afrique occidentale au même titre que les maladies exotiques (48).

II

HISTOIRE

Je divise cet énorme groupe en *préhistoire, Byzance, Rome et les Barbares*.

Il est très remarquable de constater que M. Jeanselme n'a pas voulu aller sur les brisées de *Littré* et de *Daremberg* et n'a pas cherché à glaner dans la médecine grecque. Il préféra les larges moissons de domaines jusqu'alors à peu près complètement négligés.

A. — Préhistoire.

Membre de la *Société d'Anthropologie* M. Jeanselme la présida en 1919.

Quelques jours avant sa mort il prenait encore part à une réunion de la Société sous les combles du Musée Dupuytren.

Il y publia un travail sur les *monuments mégalithiques de la Cornouaille* (49).

Il commençait sa description technique par les lignes suivantes :

« L'extrême pointe de la Cornouaille, battue par l'apre souffle de l'Océan, est couverte d'une lande de bruyères, de genêts et de buissons épineux.

« Des collines aux molles ondulations émergent des crêtes granitiques que les phénomènes d'érosion ont débitées en larges dalles superposées. Beaucoup d'entre elles sont en équilibre instable. Les habitants les appellent « Logan rocks » ou « Logan stones », c'est-à-dire pierres branlantes. Et, en effet, elles reposent sur un point d'appui si minime que la main d'un enfant suffit pour leur imprimer un mouvement.

« Si l'on quitte la côte, pour entrer plus avant dans la contrée, le paysage s'égaie, et sur cette terre plus féconde s'éparpillent des fermes, des pâturages et des cultures. Des bouquets de grands arbres suivent les ruisselets qui serpentent au fond des vallées. »

Cette citation montre que M. Jeanselme goûtait la nature même sans monuments et qu'il était poète.

M. Jeanselme ne limita pas son intérêt pour la préhistoire à l'Europe. Il rapporta de son voyage en Extrême-Orient des documents préhistoriques sur le *Luang-Prabang*, du *Laos*, qu'il communiqua au *congrès colonial de Paris* en 1906 (50).

Très intéressé par les recherches de *Sabouraud*, qui avaient mis en évidence la fréquence des tubercules de Carabelli chez les descendants de syphilitiques, M. Jeanselme montra d'une part que le tubercule de

Carabelli sous forme rudimentaire ou caractérisée était à peu près aussi fréquent à Paris avant le XIII^e siècle (cimetières de la Cité) que pendant la période qui s'étend du XI^e au XVIII^e siècle (cimetière des Innocents). Ce résultat va à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle la syphilis a existé de tout temps en Europe, à l'état sporadique et sous une forme assez bénigne pour passer inaperçue jusqu'à la grande recrudescence épidémique de la fin du XV^e siècle.

D'autre part si le Nouveau Monde a été le foyer primitif de la syphilis le tubercule de Carabelli, devrait être déjà très connu sur le continent à la période qui a précédé l'arrivée des Européens. Or M. Jeanselme n'a trouvé que des rudiments de cette anomalie sur les crânes aux déformations caractéritiques extraits des sépultures précolombiennes du Pérou, du Mexique et de l'Amérique centrale.

Aussi M. Jeanselme conclu-il que, pour comprendre la signification du tubercule de Carabelli, il faut en chercher l'origine chez les précurseurs de l'homme. D'après des observateurs cette anomalie serait le vestige le plus dégradé, le dernier terme de denticules adventices bien développés chez les Lémuriens et dans certaines espèces simiennes. Ces denticules, disposées isolément ou par paires sur la troisième prémolaire et les molaires supérieures, émanent du cingulum qui pousse des prolongements cuspidiens en certains points et s'effondre dans leur intervalle. Sur la guenon patas et sur le gibbon le cingulum émet parfois un aspect en tout semblable comme siège, comme forme et comme volume au tubercule de Carabelli (51, 52, 53, 54).

B. — Byzance.

Byzance a occupé avec préférence l'activité historique de M. Jeanselme.

Il en a donné une des raisons dans son travail sur la goutte à Byzance.

Aux beaux temps de Rome, écrit-il, lorsque la vie publique emplissait l'histoire, un Tite-Live n'eût signalé que d'un mot la goutte d'un tribun, d'un consul ou d'un dictateur. Mais, pendant le millénaire de la période byzantine, il n'y a plus à proprement parler d'historiens, mais des chroniqueurs en quête d'anecdotes. Rares sont les règnes qui, par leur ampleur, appartiennent à la véritable histoire, et les annales byzantines ont dû s'ajuster à la taille d'un peuple qui s'acheminait lentement vers la décadence. Un Nicétas, un Psellos ne voient guère dans l'empire grec que Byzance, et dans Byzance que les appartements privés du Palais sacré. Leurs thèmes favoris, ceux qu'ils traitent avec complaisance et qu'ils hypertrophient, si j'ose dire, ce sont les épisodes de la vie de cour, les intrigues et les drames du gynécée, les sourdes machinations, les revers et les retours de fortune des courtisans, les mœurs intimes et les maladies des basileis, bref tout un ensemble de menus faits presque étrangers à l'histoire, mais d'un intérêt puissant pour le psychologue, le moraliste et le médecin.

Historien médical de l'Empire byzantin M. Jean-selme avec une grande hauteur de vue, alliée à une remarquable précision critique, en a envisagé les principales maladies régnantes, l'importance de l'hérédité, le rôle de la pathologie dans la politique d'après quelques exemples, le régime alimentaire, l'assistance hospitalière et la thérapeutique.

Je rangerai ces divers travaux de médecine byzantine dans l'ordre suivant :

- 1^e *Vie monastique* ;
- 2^e *Régimes* ;
- 3^e *Goutte et obésité* ;
- 4^e *Epilepsie* ;
- 5^e *Goutte et tares nerveuses chez les Osmanlis* ;
- 6^e *Autres observations médicales* ;
- 7^e *Cosmobiologie byzantine* ;
- 8^e *Assistance publique* ;
- 9^e *Politique frumentaire*.

1^e *Vie monastique.*

La vie monastique a joué un tel rôle à Byzance que M. Jeanselme a jugé utile de donner une traduction française de la Satire contre les Higoumènes, poème attribué à Théodore Prodrome (1).

Selon sa méthode, dont la nécessité est évidente, il a eu recours à la collaboration d'un byzantiniste de carrière, L. O'Economos, docteur ès-lettres, ancien maître des conférences au King's College de Londres.

Dans ce poème le tableau des consultations médicales au couvent est ironiquement brossé.

« L'Higoumène est-il malade, ressent-il quelque souffrance ? Il ordonne : — Faites venir des médecins, celui-ci et celui-là. Ils viennent, ils le voient à l'instant, ils prennent son pouls. Ils disent. — Fais ceci et cela et telle autre chose encore. Et lorsqu'ils montent à cheval et vont prendre congé, l'Higoumène se dresse et commande : — Donnez à ce médecin dix manuels (2) et à l'autre donnez-lui 15 mesures de vin.

Mais qu'un moine tombe malade, ou qu'il endure une souffrance, c'est l'Higoumène qui s'érite en médecin et donne des ordres. — Laissez-le trois jours au lit et à jeun. S'il demande à manger : du pain et un oignon ; s'il demande à boire : un peu d'eau. Ah ! l'excellent médecin ! Ah ! le brillant praticien ! Il surpasse Actuarius, il surpasse Caliclès ! Il surpasse Aétius et Hippocrate lui-même ! Envoi-moi, Maître, le cadeau de bonne nouvelle et je te présenterai ce fameux médecin : tu ne craindras plus de te noyer en traversant un fleuve à sec, ni qu'un chien crevé ressuscite jamais pour te mordre » (55).

2^e *Régimes.*

M. Jeanselme s'est beaucoup occupé des régimes à Byzance parce que c'est un merveilleux moyen historique de se rendre compte des nécessités alimentaires

(1) *Byzantium*, Vaillant-Carmame, Liège 1924.

(2) Μανονιάτα, pièces d'or à l'effigie de l'empereur Manuel.

déterminées par les conditions nouvelles aux époques considérées et du rôle des erreurs de régimes dans le genre de certaines maladies, telles que la goutte et l'obésité.

C'est pour répondre à la première idée que M. Jean selme a calculé la ration alimentaire des malades de l'hôpital et de l'asile des vieillards annexés au *monastère du Pantocrator* à Byzance en 1136. Elargissant ses recherches il a fait une étude d'ensemble sur le régime des anachorètes et moines byzantins. Il en a tiré des données numériques remarquablement suggestives ; car il a mis en parallèle la ration alimentaire des religieux qui ne se livrent à aucun travail physique avec celle de sujets placés dans d'autres conditions d'existence.

Ainsi la ration calculée de moines contemplatifs du *Couvent de Michel Altaliate* est de 75 gr. de matières azotées, 500 gr. d'hydrocarbones, 46 gr. de graisses, ce qui fait 2.800 calories.

La ration des nonnes en prières sur le tombeau d'*Irène Ducas* n'est que de 65 gr. de matières azotées, 366 gr. d'hydrocarbones, 13 gr. de graisses, soit 1.900 caloriës.

Au contraire les infirmiers de l'*hôpital du Pantocrator*, astreints à des veilles et à un rude labeur reçoivent par jour : 108 gr. de matières azotées, 583 gr. d'hydrocarbones, 51 gr. de graisses, ce qui fait 3.300 calories.

Or ces chiffres se rapprochent sensiblement de la normale constatée de nos jours et l'on peut en conférer que depuis plus d'un millénaire les exigences nutritives de l'organisme humain n'ont pas subi de modifications appréciables (56).

D'après *Hiérophile*, auteur d'un *Calendrier de régime* (57), les gourmets appréciaient tout particulièrement la chair des petits à la mamelle, des agneaux et des chevreaux qui têtent encore, du cochon de lait âgé d'un mois, de l'agneau de pré, du jeune mouton et du chevreau coupés. Ils donnaient aussi la préférence aux poulets, aux jeunes coqs, aux oisons, aux cane-

tons, aux pigeonneaux et à tous les poissons à la chair délicate.

Ils étaient fort amateurs de pieds et de têtes de moutons, de pieds et de têtes de porc sous forme de gelée et à la vinaigrette, de tripes, de foie, de poumons, de rognons, de tête de truie.

Pour faciliter l'ingestion et la digestion de pareils mets les byzantins usaient largement de sels médicamenteux et aromatiques au cours des repas. M. Jeanselme nous en a donné de nombreuses recettes (58), *sels dépuratifs de Galien, sel de Saint-Grégoire le théologien, sel de Manéthon* et, comme tout lui est une occasion de précision historique, il étudie les sigles inscrits dans les manuscrits pour indiquer les proportions définies des divers éléments de ces sels dépuratifs et il arrive ainsi à convertir en données numériques les signes conventionnels inscrits dans ces poudres salines.

3^e Goutte et obésité.

La goutte à Byzance fut non seulement parfaitement évoquée dans son cadre, mais analysée dans sa pathologie par M. Jeanselme.

Il dépouilla force calendriers de régime qui furent longtemps de mode. Ils indiquaient, mois par mois, aux gourmets soi-disant soucieux de leur santé, comment ils devaient composer leur menu.

Voici, à titre d'exemple, quelques extraits d'un de ces calendriers que M. Jeanselme a tiré du manuscrit 2224 du fond grec de la Bibliothèque nationale et qu'il a traduit :

« En janvier, il convient de prendre, dès le matin trois gorgées de vin généreux et parfumé, puis de rester à jeun jusqu'à la troisième heure. Parmi les volailles autorisées en ce mois d'hiver figurent les oies, les canards, les grives, les cailles, dont on rehausse le goût en les plongeant dans de la moutarde, du cumin salé ou du vin de garum.

Les légumes secs sont aussi accommodés avec un assaisonnement très épice d'huile d'aloès et de cumin broyé. Les raisins secs, les amandes, la pistache et les pignons, la grenade et les dattes, sont les fruits qui conviennent en cette saison.

En février, les coquillages, les moules, les huîtres, les crabes, les homards, les pétoncles, apparaissent sur la table des Byzantins.

Au printemps, les premières chaleurs doivent inviter à la tempérance. Le régime sera donc très doux à cette époque de l'année. Il est conseillé de prendre, le matin, trois gorgées d'eau fraîche et de s'abstenir de crudités, de mets de haut goût et de poissons salés. Les viandes tendres des chevreaux et des agneaux de lait seront préférées à toutes autres.

En plein été, il est permis d'ajouter aux viandes blanches le gibier de poil et de plume. Pour compenser la perte d'eau par les sueurs, on usera largement des fruits aqueux et du vin blanc, tout en se gardant de l'ivresse.

En septembre, il est bon de faire une cure de lait; puis, dans les mois suivants, de reprendre une cuisine relevée .»

En tous temps, la Marmara fournissait aux gourmets des poissons à la chair délicate.

Les Byzantins étaient friands de saumure, de poissons salés et surtout de caviar.

Si l'on en juge par la description du poète Corippus, la carte des vins ne le céda pas à la carte des mets. Les crus les plus renommés de la côte de Syrie et d'Egypte, les vignobles de Chio, de Chypre et d'Ithaque, fournissaient à la table du basileus, sans faire tort aux vins dorés et miellés de l'Attique et au Falerner lui-même...

Un tel régime appelle la goutte (59).

La goutte est même si courante à Byzance qu'on la simule à l'occasion. Philocalios, dont Alexis Ducas, son gendre, avait fait son ministre, n'était nullement préparé à ces hautes fonctions. Pour masquer son insuffisance aux yeux de ses collègues, il feignit un

accès de goutte qui l'aurait privé à la fois de sa raison et de l'usage de ses membres.

Saint Jean Chrysostome (1) fait cette remarque : Si tu vas dans un hôpital et que tu poses des interrogations, tu apprendras que presque toutes les maladies ont leur source dans l'intempérance... En effet, les podalgies, les pesanteurs de tête, les amblyopies, les cheiralgies, les tremblements, les parésies, la jau-nisse, les fièvres prolongées et inflammatoires et bien d'autres maladies que je ne saurais énumérer... sont la conséquence de la glotonnerie et de la nourriture prise en excès.

L'année suivante, en 384, *Grégoire de Naziance* n'assiste pas aux noces d'Olympiade, nièce et pupille de son ami Procope. Pour s'excuser, il lui écrit : Il eût été peu séant et contraire à l'esprit du mariage de voir deux podagres circulant au milieu des danseurs et prêtant à rire.

De cette phrase, il semble résulter que *Procope* avait aussi la goutte. Gendre de l'empereur Valens, préfet de Byzance, puis secrétaire de Théodose, c'était l'un des personnages les plus en vue de la cour.

Au xi^e siècle, le grand polygraphe *Michel Psellos*, qui se piquait d'embrasser toutes les connaissances humaines, a écrit un poème sur la médecine. En une quinzaine de vers, il résume tout ce que ses contemporains croyaient savoir sur les origines de la goutte. D'après lui l'ingestion immodérée des aliments diminue le pouvoir nutritif et engendre un suc épais qui s'accumule dans les profondeurs de l'organisme. Ce suc pénètre dans les jointures, distend les nerfs et provoque des souffrances très vives. S'il se localise dans les pieds, l'affection s'appelle podagre; lorsqu'il se répand dans tout le corps, elle prend le nom de *ρεῦμα*. L'afflux d'un suc terne et l'emploi de médicaments secs donnent naissance aux concrétions pierreuses situées au voisinage des articulations.

(1) Jean CHRYSTOSTOME, Migne, Patrol. grecque. T. LIX, col. 137.

L'obésité voisinait avec la goutte. M. Jeanselme en plusieurs anecdotes montre comment on soignait les obèses à Byzance (60).

4^e Epilepsie.

Après la goutte M. Jeanselme a montré la grande fréquence de l'épilepsie dans les familles impériales de Byzance. Comme j'ai résumé tous ces cas dans mon histoire de la neuro-psychiatrie byzantine je renvoie à cette leçon de janvier 1938.

5^e Goutte et tares nerveuses chez les Osmanlis.

Sur 24 souverains qui occupèrent le trône de Constantinople depuis l'avènement d'Othonan I^{er} jusqu'à la mort de Mustapha II, 6 furent atteints de goutte, 5 d'apoplexie, 1 d'épilepsie, 1 de psychose alcoolique et 4 d'imbécillité. La fréquence de la goutte chez une race jusqu'alors saine montre l'influence du milieu et du régime.

D'autre part M. Jeanselme tire de la longévité de la dynastie des Osmanlis des considérations intéressantes.

« En général, la durée des familles princières est courte; rarement elle excède deux à trois siècles alors même que leur extinction est naturelle et non la conséquence d'un fait politique. La race capétienne, il est vrai, a régné sur la France pendant plus de huit cents ans. Mais, à diverses époques, la succession au trône dans cette famille a été dévolue, faute de descendants mâles directs ou de collatéraux immédiats, à des parents éloignés. La souche capétienne est donc morcelée en plusieurs tronçons.

Celle des Osmanlis se poursuit, au contraire, depuis six cents ans, sans que jamais le successeur soit autre qu'un fils ou un parent très proche. Si cette race résiste depuis six siècles aux multiples causes de destruction qui l'assailgent, c'est que les jeunes esclaves qui s'unissent aux sultans infusent, à chaque génération, dans cette race, vieillie et usée par les excès, un sang généreux, neuf et exempt de tares.

Des facteurs auxiliaires agissent dans le même sens, tel le grand nombre d'héritiers, conséquence naturelle de la polygamie, tel aussi l'absence du droit de primogéniture. A la mort du sultan, plusieurs prétendants au trône entrent en compétition, et c'est le plus énergique, le mieux adapté à la lutte qui triomphe de ses rivaux, conformément à la sélection naturelle, et s'empare du pouvoir » (61).

6^e Autres observations médicales.

Je cite ici quelques cas qui ne rentrent pas dans les cadres précédents : une observation d'ulcère phagé-dénique des organes génitaux rapportée par Jean d'Ephèse dans ses Commentaires sur les saints orientaux (62), la pleurésie du basileus Isaac Comnène d'après le récit de Psellos (63), enfin la maladie et la mort de Romain III Argyre empereur de Byzance, empoisonné par la basilissa et son amant et mort d'hématémèse après strangulation ou submersion (64).

7^e Cosmologie byzantine.

De faits qu'il a recueillis pour la plupart dans l'histoire de Byzance et dont certains n'ont d'ailleurs pas une valeur probante M. Jeanselme fait un exposé d'inondations, de famines et de tremblements de terre, qui paraissent avoir été quelquefois les avant-coureurs de la peste (65).

8^e Assistance publique.

Dans son travail avec Œconomos sur les œuvres d'assistance et les hôpitaux byzantins au siècle des Comnènes (xi^e siècle) M. Jeanselme ne se contente pas d'exposer l'organisation et le fonctionnement du vaste hôpital de clinique annexé au monastère du Pantocrator. Il montre comment les hôpitaux naquirent de l'idée de charité chrétienne, tandis

que l'antiquité païenne méconnut toujours le devoir d'assistance (66).

La forme initiale de l'administration charitable fut la constitution des *diaconies*, qui remonte aux temps de la primitive Eglise.

L'hôpital fut d'abord la « chambre des pauvres » pièce d'une demeure privée en annexe d'une diaconie de quartier ou d'une église souterraine.

Après l'édit de Milan rendu en 313 par Constantin les hôpitaux s'agrandissent et se multiplient. D'après Saint Epiphane ils étaient déjà nombreux en Orient au VI^e siècle. Le plus célèbre près de Byzance était alors celui que construisit Saint Basile en 372.

La *Basiliade* était composée de quatre quartiers pour les étrangers, les malades, les infirmes et les indigents. Les contagieux étaient admis. Des ateliers étaient à la disposition des ouvriers sans ressources.

En 398 Saint Jean Chrysostome construisit à Byzance même des hôpitaux sur le plan de la Basiliade.

Jean II Comnène, qui n'était pas moins charitable que son père Alexis I^r, fit bâtir sur le flanc d'une colline située au Nord-Est de Byzance un vaste monastère et deux églises, dont l'une fut consacrée au « Sauveur Tout-Puissant » του Σωτῆρος Παντοκράτορος et l'autre dédiée à la « Vierge Miséricordieuse » (Ελεούσης).

Sous ce double patronage, le porphyrogénète Jean et Irène, son épouse, avaient groupé tout un ensemble d'établissements charitables : un hôpital (*υοσοχομέτον*), un hospice de vieillards (*γηροχομέτον*), une école pour les enfants des médecins, et même un asile pour les épileptiques (*τῶν κατεχομένων τῆς ιερῆς νόσου*). C'est une œuvre vraiment princière, qui n'a pas d'égale, à cette époque, parmi les peuples d'Occident.

Pour constituer une pépinière d'habiles praticiens, le basileus crée un emploi de professeur (*διδάσκαλος*) pour enseigner l'art médical aux fils des médecins du *υοσοχομέτον*. Ce haut fonctionnaire est rétribué comme le *υοσοχόμος* ou directeur, afin qu'il se consacre tout entier à l'enseignement. Mais ces avantages ont comme

contre-partie des devoirs, et s'il fait preuve de négligence, le professeur de médecine encourt la peine de destitution.

Cette étude si documentée de M. Jeanselme, basée sur les données précises inscrites sur les chartes de fondation, permet de se faire une idée exacte de ce qu'étaient les établissements d'assistance et la vie nosocomiale dans l'empire grec au XII^e siècle. A pareille époque les hôpitaux byzantins l'emportent sans conteste sur ceux de l'Occident.

9^e Politique frumentaire.

Une des idées directrices de M. Jeanselme a été l'application des données de la biologie à l'interprétation des faits historiques.

Non seulement il fait la critique de l'histoire racontée en remontant aux sources, mais il creuse les documents en savant positif.

Ainsi dans sa *Politique frumentaire des Basilei* il est arrêté dès le début de son travail par le problème suivant. Quel était le montant du don frumentaire institué par Constantin ? Le texte elliptique de Socrate porte que Constantin fit distribuer huit myriades ($\mu\omega\rho\lambda\delta\zeta$) sans autre désignation. Veut-il parler de myriades de boisseaux ($\mu\omega\delta\iota\omega\gamma$) ou de myriades de pains ($\alpha\rho\tau\omega\gamma$) ? Tel est l'énoncé du problème.

Epiphane le Scholastique, qui traduisit en latin au VI^e siècle l'Histoire ecclésiastique de Socrate, rend le passage $\iota\pi\epsilon\rho\tau\iota\sigma\alpha\rho\mu\omega\rho\lambda\delta\zeta$ par : ultra quadraginta millia modiorum, plus de 40.000 boisseaux.

Par contre l'auteur de la Vie de Paul le Constantino-politain dit, en parlant de Constantin, « la totalité de son présent était de 80.000 pains par jour $\chi\mu\alpha\rho\gamma\sigma\omega\iota\alpha\epsilon\tau\omega\iota$.

Parmi les modernes H. de Valois (Valesius) et Godefroy se rangent à l'opinion d'Epiphane. Gibbon mentionne les deux thèses, mais ne prend pas parti.

« Il ne me paraît pas impossible, dit M. Jeanselme, d'introduire dans cette discussion des arguments nouveaux et peut-être décisifs. Tout d'abord un argument

a la fois historique et physiologique. Constantin avait voulu que la nouvelle capitale rappelât l'ancienne dans ses moindres détails. Il est donc vraisemblable que la plèbe, à Byzance, recevait une ration frumentaire égale à celle qui était distribuée au bas peuple de Rome. Or, on sait que, depuis l'avènement d'Aurélien, il était délivré aux bénéficiaires une ration quotidienne de deux livres de pain, soit en chiffre rond 655 gr. ; si l'on suppose que les pains distribués à Byzance étaient de même poids, cette libéralité permettait de secourir chaque jour 80.000 indigents, ce qui n'est nullement exagéré. Si l'on adopte l'hypothèse contraire, le calcul montre que 80.000 boisseaux (modii) distribués quotidiennement à Byzance auraient pourvu à l'alimentation de 858.396 personnes. Il n'est pas admissible que la population de cette ville, érigée en capitale depuis deux années seulement, fût déjà aussi considérable. »

C. — Rome.

En histoire romaine je ne retiendrai que trois chapitres : *sur la ration alimentaire, la mendicité et la protection de l'enfance.*

1^e Ration alimentaire.

Selon sa manière très personnelle M. Jeanselme étudie quelle était la ration alimentaire du citoyen, du soldat et de l'esclave romains. Il le fait avec une précision de biologiste habitué aux calculs du métabolisme (68).

Il résume d'abord les données qu'il a dégagées d'un nombre énorme de documents.

« D'une manière générale, la ration alimentaire était adéquate à la somme d'énergie que le sujet devait développer. Le citoyen, qui n'exécutait aucun travail pénible, recevait de l'Etat une ration de blé dégageant 3000 calories environ par jour. Il n'était donc pas réduit à une ration de famine, comme pourrait le faire

croire l'affirmation de Sénèque : « Je ne regarde pas comme un mets exquis un peu de farine détrempée ou un morceau de pain d'orge... La nourriture du cachot est plus abondante, le bourreau traite avec moins d'épargne le condamné qu'il garde pour le supplice. »

Et ensuite s'élevant au-dessus du travail présent pour en considérer le principe général et la méthode, il fait une superbe profession de foi sur la valeur des connaissances biologiques pour la solution de problèmes historiques.

« La biologie, en prêtant son concours à l'érudition, peut lui suggérer l'étude de certains problèmes et l'aider à les résoudre. C'est un axiome indiscutable que les exigences nutritives de la machine animale étaient les mêmes, il y a deux mille ans, qu'aujourd'hui. Or, après la réforme d'Aurélien qui fit distribuer aux frumentaires deux livres de pain par jour à la place de cinq modii de blé par mois, la ration du citoyen devint tout à fait insuffisante. Elle ne fournissait plus que 1600 calories. »

L'équilibre nutritif était rompu ; comment le bénéficiaire parvenait-il à le rétablir ?

Pourquoi le cavalier romain recevait-il une ration triple, le cavalier des troupes alliées une ration double ? La physiologie nous enseigne qu'une telle quantité de nourriture, produisant jusqu'à 7.880 calories pour le cavalier romain, ne pouvait être consommée par un seul homme. Ainsi se trouve confirmée l'hypothèse, que la lecture de certains textes avait soulevée, à savoir que le cavalier romain nourrissait deux aides et le cavalier des troupes alliées un seulement.

Autre exemple non moins démonstratif de l'utilité d'introduire les données biologiques dans le domaine de l'érudition. Le nombre des calories contenues dans les 7 médimnes d'orge alloués au cavalier romain pouvait largement suffire à l'entretien de deux chevaux, si l'on ajoute à la ration du fourrage en proportion convenable, soit 3 kilogrammes par jour et par animal. En orge et en foin, le cheval des troupes

d'Algérie reçoit exactement la ration qui était distribuée au cheval de guerre romain, à l'époque où Polybe écrivait ses histoires.

Le *Tarif des denrées et des salaires sous Dioclétien* permet un travail analogue à celui de la ration alimentaire.

2^e Mendicité.

Enfin avec *la mendicité sous le Bas-Empire* (1917) M. Jeanselme passe de Rome à Byzance où il trouve au point de vue de l'histoire médicale de la civilisation sa région de prédilection (69).

Quant aux mendians de Rome leur quartier général était l'île du Tibre consacrée à Esculape, asile ouvert aux déclassés de toutes sortes.

3^e Protection de l'enfance.

La protection de l'enfant chez les Romains (1917) fut étudiée par Jeanselme en juriste encore plus qu'en médecin. Il montre dans ce travail combien grande était sa compétence et la virtuosité avec laquelle il savait se servir de disciplines différentes de la médicale.

Dans un premier article de la *Presse médicale* il résume en quelques pages très denses une période de 1300 ans (70).

Depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Justinien, au cours d'une si longue évolution historique, les lois qui régissaient le statut de l'enfant se sont nécessairement modifiées pour se mettre en harmonie avec les mœurs et les croyances.

Sous les rois, et même sous le régime de la loi des XII Tables, le pater familias exerce un pouvoir despote et sans contrôle sur tous les membres de sa *gens*. Il est le maître absolu de sa descendance ; il en dispose à son gré, comme de tous les biens qui font partie de son patrimoine.

Vers la fin de la République, les mœurs se sont

adoucies. Elles apportent un tempérament à cette puissance paternelle sans limite, et désormais il n'est plus permis de suivre à la lettre la loi primitive.

En huit siècles, Rome a conquis le monde. Mais son opulence devient une cause de faiblesse. L'esprit de calcul intervient pour restreindre la natalité. Contre cette tendance néfaste, Auguste essaie de réagir en édictant tout un ensemble de mesures coordonnées.

Sous la dynastie des Sévères, sous les Flaviens et les Antonins, diverses sectes philosophiques relèvent la condition de l'enfant et relâchent la sujétion qui le lie au pater familias. Dès le temps des persécutions, l'Eglise naissante, champion de tous les opprimés, prend la défense de l'enfant.

Devenu la religion officielle de l'Empire, le christianisme achève de désagrégner les éléments de la famille et fait prévaloir la parenté naturelle sur la parenté civile et agnatique. Entre le père et le fils il ne subsiste plus désormais qu'un lien purement moral d'amour et de respect.

Aux étapes successives de la civilisation romaine, les problèmes relatifs à la protection de l'Enfant, à la propagation de l'Espèce, à l'avenir de la Race, reçoivent des solutions juridiques fort différentes.

La continence et la stérilité volontaire, l'avortement, l'infanticide, l'abandon des nouveau-nés, la castration, sont, selon l'époque, approuvés par la loi, autorisés par elle, mais condamnés par l'opinion publique, ou réprimés avec la dernière rigueur. En sorte que le même acte, licite sous les rois, parce qu'il découle de l'exercice d'un droit, est tenu pour répréhensible au nom de l'humanité et de la morale vers la fin de la République, et même qualifié délit ou crime sous les premiers empereurs chrétiens.

Subordonner l'intérêt de l'enfant à l'intérêt social sans tenir aucun compte de sa personnalité physique et morale, tel est le principe directeur qui a constamment prévalu pendant la première période de l'histoire de Rome ; telle est la ligne de conduite qui a

été fidèlement observée par le législateur jusqu'à l'époque impériale.

M. Jeanselme envisage ensuite le problème de la dépopulation au siècle d'Auguste (71) et dans un 3^e article il étudie les conséquences des lois matrimoniales d'Auguste et les institutions alimentaires sous les Antonins et les Sévères (72).

Il conclut très justement ainsi :

La réforme des lois doit suivre, et non précéder, la réforme des mœurs. Seules sont efficaces les mesures législatives qui enregistrent les règles morales approuvées par le corps social. Aussi la tentative d'Auguste fut-elle impuissante et stérile.

La portée de cet échec fut incalculable ; la dissolution des mœurs alla toujours s'aggravant : — la population romaine de l'Empire ne s'accrut point ; — enfin la pénurie d'enfants entraîna la déchéance politique de l'Italie et prépara la suprématie des provinces.

L'infanticide, toujours autorisé par la loi, obtient l'assentiment des philosophes, Sénèque est d'avis que tuer ses enfants est quelquefois une sage mesure.

Jeanselme termine dans un quatrième article cette histoire médico-juridique de la famille romaine. Il montre la dissolution de la famille quiritaire et la naissance de la famille moderne. Il déplore les premières modifications apportées par le Christianisme à la condition de l'enfant, mais il décrit ensuite les premiers orphelinats, aube de l'assistance charitable (73).

Tout ce qui avait assuré la domination de Rome sur le monde ; tout ce qui avait fait, pendant une longue suite de siècles, sa force et sa grandeur : ses traditions, son passé glorieux, ses institutions millénaires, ses dogmes enfin dont l'immutabilité avait entretenu la confiance en la pérennité de la patrie, toutes ces choses saintes pour les vieux Quirites, le Christianisme va les saper, les anéantir.

Au vi^e siècle de notre ère, Rome, sous le joug des Barbares, n'est plus qu'un souvenir historique. Les

sénateurs et les patriciens, qui ont suivi Constantin à Byzance, se sont alliés aux Grecs d'Orient dont ils ont pris le langage, les coutumes et les lois. Justinien, il est vrai, appelle ce peuple abâtardи : *Romanae gentis homines*, mais de Romain il n'a plus que le nom. Le Christianisme consomme la ruine des traditions antiques. La famille quiritaire est morte, la famille moderne vient de naître.

Cette réforme capitale porte en germe toutes les conquêtes dont l'enfant peut se prévaloir à l'époque contemporaine (74),

D. — Barbares.

L'époque de l'établissement des Barbares fournit à l'esprit médical et juridique de M. Jeanselme une triple occasion de s'exercer sur *l'alcoolisme au moyen âge, la dégénérescence de la race carolingienne et la médecine légale des Wisigoths, des germains, des scandinaves et des anglo-saxons*.

Dans mon cours de 1937-1938 sur l'histoire de la neuro-psychiatrie j'ai rappelé ces travaux de M. Jeanselme si évocateurs sur *l'alcoolisme au moyen âge* (75) en commençant par le témoignage de Grégoire de Tours et sur la *dégénérescence de la race carolingienne* (76) où l'alcoolisme joue un très grand rôle. Je me limiterai donc ici à la *médecine légale*.

Médecine légale.

La levée en masse aux temps des Wisigoths est pour M. Jeanselme l'occasion d'étudier insoumis et déserteurs, réformes légitimes et réformes frauduleuses.

— Déjà ! (77).

L'estimation des blessures d'après les vieilles coutumes germaniques, scandinaves et anglo-saxonnes est une œuvre vraiment magistrale sur l'histoire de la médecine légale des accidents du travail. On y voit que la majorité des problèmes, nés de la loi de 1898 et aussi des accidents de la grande guerre, sont déjà posés et souvent résolus dans les vieilles coutumes

germaniques, scandinaves et anglo-saxonnes que M. Jeanselme a merveilleusement prospectées (78).

Jusqu'au préjudice esthétique qui n'est pas oublié ! « Si la plaie est à visage découvert », prescrit la loi Guillaume, anglo-saxonne, « pour chaque once de longueur le coupable paiera 8 deniers ; si elle siège à la tête ou tout autre lieu où elle est couverte, pour chaque once de longueur 6 deniers. »

L'importance de la lésion traumatique — son siège sur une région découverte et un aspect plus ou moins disgracieux — les mutilations et les infirmités qui entraînent une diminution permanente de la capacité de travail, sont les trois éléments principaux que le législateur prend en considération pour évaluer le taux de l'indemnité à laquelle a droit la victime, s'il s'agit d'une personne libre, ou son maître s'il s'agit d'un esclave.

Tout est tarifé ; en fait de blessures toutes les éventualités sont prévues et donnent lieu à réparations d'après un barème gradué dans lequel entrent en ligne de compte la taille de la plaie, sa profondeur et ses complications.

Si l'on compare les tarifs contenus dans les codes germano-scandinaves aux barèmes qui sont appliqués à l'époque contemporaine aux ouvriers victimes d'accidents on constate entre eux de notables différences. Mais déjà, d'après le droit des peuples germaniques et scandinaves, la composition et le wergeld varient selon la classe à laquelle appartient la victime. En effet le but que se propose le législateur est de compenser la perte de gain qu'entraîne pour la victime l'incapacité partielle ou absolue, temporaire ou permanente, d'exercer sa profession. Cette notion, qui a pris dans nos sociétés modernes une importance primordiale, était donc déjà en germe dans le code des Barbares.

En somme de cette étude comparative si exactement poussée une notion se dégage, c'est que les principes fondamentaux du droit à l'indemnité sont immuables et soustraits à l'arbitraire du législateur parce qu'ils ont une base biologique.

Si les solutions ne sont pas identiques, si le taux de la réparation légale peut varier, c'est simplement que la valeur économique de l'homme et de ses organes est elle-même variable selon le temps, les lieux et les exigences sociales.

E — Derniers feux.

Jusqu'au dernier jour l'historien travailla chez M. Jeanselme. La semaine qui précéda sa mort il recevait toute une collection de couteaux, car il projetait une étude d'ensemble sur *l'histoire de la coutellerie*.

Il donna à sa chère *Société d'histoire de la médecine* ses dernières communications : *l'eunuque Nar-sès diplomate averti et grand capitaine* (79), *la représentation des eunuques dans l'art assyrien* (80) et *conseils de régime et d'hygiène donnés aux pèlerins qui s'acheminaient vers la Terre Sainte* (81).

A ce propos M. Jeanselme fait maintes remarques intéressantes sur la psychose et la psychologie des Pèlerins. Certains, aveuglés par une ardente foi et confiants en l'aide du ciel, partaient à l'aventure.

D'autres plus avisés, disons le mot, d'une foi plus tiède, calculaient tous les risques de l'entreprise avant le départ et entendaient voyager avec le maximum de sécurité et de confort.

Infiniment variables étaient la forme, la teneur et l'étendue des *regimina*, selon la condition sociale et les moyens pécuniaires de l'intéressé. Tantôt c'était une instruction sommaire rédigée en idiome vulgaire et à la portée des ignorants ; tantôt c'était un véritable traité didactique exposant en langage savant les règles d'hygiène et de prophylaxie qu'il convient de suivre en voyage.

Enfin dans son dernier article à la *Presse médicale* (82). M. Jeanselme fait son testament d'historien. Montrant la nécessité des *notions biologiques dans le domaine de l'érudition et de l'histoire* il conclut que trop souvent l'érudit, privé de connaissances biolo-

giques suffisantes, court le risque de tomber dans l'un de ces deux extrêmes : prudent, il ne formule aucune explication étiologique, il se borne à énoncer les caractères objectifs sans plus et sa description est d'une maigreur squelettique ; téméraire, il peut attribuer une valeur étiologique à un facteur inopérant et aboutir à des conclusions erronées.

Cela étant, ne serait-il pas opportun, se demande M. Jeanselme, de munir, au cours de leurs études, ceux qui se destinent aux recherches historiques, de notions élémentaires sur l'anatomie, la physiologie et les principaux chapitres de la pathologie ? par exemple sur les épidémies et épizooties ; — sur le mode de transmission de certaines infections par l'eau ou par l'intermédiaire d'insectes piqueurs ; — sur les poisons et les intoxications d'origine alimentaire, telles que l'ergotisme, enfin sur les famines qui ont joué un si grand rôle dans la pathologie du moyen Âge.

C'est l'évidence même et j'aboutis, après 8 ans d'enseignement d'histoire de la médecine, exactement aux mêmes conclusions.

III .

SYPHILIS ET LÈPRE

Ces deux pandémies ont occupé toute sa vie M. Jeanselme.

Professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de médecine de Paris, il a commencé son enseignement par un beau *Traité de la Syphilis*, dans lequel il s'était réservé l'*Histoire de la Syphilis* qui emplit tout un volume.

Attiré par la *lèpre* même avant son voyage en Extrême-Orient et captivé par elle, en raison de son triple intérêt biologique, historique et social, il a terminé sa carrière par la publication d'un livre admirable sur cette attachante et hideuse maladie.

Comme j'ai voulu dans cette étude signaler surtout

les travaux de M. Jeanselme, qui sont épars dans des journaux et des revues, je serai très bref sur l'œuvre formidable de M. Jeanselme dans le domaine de la syphilis et de la lèpre.

A. — Syphilis.

Comme M. Jeanselme a toujours fait sienne la maxime d'Auguste Comte qu'on ne comprend bien une science que lorsqu'on en connaît l'histoire, il exposa aux étudiants américains à la Faculté de médecine de Paris en 1919 les *grandes étapes de la syphiligraphie française* (83).

Praticien syphiligraphe il multiplia au cours de sa carrière médicale les aperçus historiques sur l'histoire de la syphilis et fit une synthèse magistrale de cette histoire dans le 1^{er} volume de son *Traité de la syphilis*.

Il eut toujours à cœur de soutenir l'origine américaine de l'éclosion de la syphilis en Europe au xv^e siècle et il en donna encore une démonstration lumineuse dans un article d'*Archeion* de 1928 en passant en revue une série de témoignages irrécusables. Il concluait ainsi :

- « En somme, il résulte :
 - 1^o Que la syphilis était totalement inconnue en Europe avant la découverte de l'Amérique ;
 - 2^o Que la syphilis existait dans le Nouveau Monde avant l'arrivée de Colomb ;
 - 3^o Que, dès le retour de l'Amiral en Europe, dès cas du « mal nouveau » furent constatés en Espagne, notamment à Séville et à Barcelone. » (84).
- L'origine colombienne de la syphilis européenne actuelle est ainsi pleinement démontrée.

B. — Lèpre.

Pour la lèpre comme pour la syphilis la vie de M. Jeanselme répond à la définition d'une belle destinée donnée par Alfred de Vigny.

Son premier travail avec Hallopau date de 1893. Il

étudiait une poussée aiguë de la lèpre à manifestations multiples et plus particulièrement l'orchite aiguë lépreuse (85).

Et son ouvrage magistral sur la lèpre, synthèse de toute sa vie, grand volume in-4° de 679 pages date de 1934 (86).

Pendant 41 ans M. Jeanselme s'est occupé de la lèpre et a multiplié les articles, les notes, les mémoires et les rapports sur cette question. On en trouvera la bibliographie complète dans son traité de 1934. Je citerai seulement quelques-unes de ses publications : *la conférence de Berlin et la prophylaxie de la lèpre en 1897* (87), *la lèpre en France et dans les colonies* (88), *la lèpre dans l'histoire* (90), *l'histoire des léproseries de la Guyane* (91), *la lèpre dans les colonies françaises* (92), *l'afflux des lépreux étrangers à Paris* (93), une notice nécrologique sur Hansen, le grand léprologue (95), *notice sur la lèpre au nom de la commission de la lèpre à l'Académie de médecine en 1928* (96), *la lèpre à travers les âges* (37), *comment l'Europe au Moyen Age se protégea contre la lèpre* (98) et enfin une vue générale et résumée de la *lutte contre la lèpre à l'époque contemporaine* (99), où il pose les principes de cette lutte, en montre les applications et tire de ses recherches cinq preuves épidémiologiques inattaquables de la notion de contagiosité de la lèpre :

1° Un individu originaire d'une contrée où la lèpre est inconnue peut se contaminer s'il pénètre et réside dans un foyer où cette infection est endémique.

2° La lèpre de provenance exotique, importée dans des régions où cette maladie est à peu près inconnue, peut être communiquée à des habitants n'ayant jamais quitté leur pays d'origine.

3° A l'heure actuelle la lèpre constitue encore sous nos yeux de nouveaux foyers.

4° Par sa dissémination et ses allures la lèpre implique l'idée de contagion.

5° Enfin une expérience, qui remonte aux premiers âges de l'humanité, démontre que l'isolement du

lépreux est le moyen le plus efficace de protéger la population.

Et M. Jeanselme termine son œuvre et sa vie par une *lettre ouverte à M. Justin Godart, lèpre et service social* (100), où il indique les buts que doit se proposer le service social pour venir en aide aux pensionnaires du pavillon des maladies exotiques à l'hôpital Saint-Louis.

D'abord combattre l'idée qui hante la pensée du lépreux : l'incurabilité, lui fournir un soutien moral, les secours de la religion s'il est croyant, occuper son esprit et surtout lui assigner une tâche quotidienne proportionnée à ses forces.

Ensuite plus de confiance dans l'efficacité du traitement.

Enfin faire son éducation, par la parole, par le tract et par l'image.

CONCLUSION

Une intimité de plus d'une année avec l'œuvre historique du P^r Jeanselme me remplit d'une admiration grandissante pour la valeur de son travail et d'une affection émue pour la beauté de son cœur.

Dans son commerce je vois si bien vivre sa personnalité, cheminer son intelligence, discuter sa critique, s'envoler son âme vers un idéal de mieux être, que je me confirme dans la croyance à la vie éternelle de l'esprit.

Trois qualités émergent des travaux historiques de M. Jeanselme : la précision, la vie, l'intelligence.

Comme Paul Valéry il a horreur du vague. Jamais de pensée floue, jamais de phrases molles. Chaque fait n'est avancé et retenu qu'après une critique incisive, philologique d'abord, physiologique ensuite, largement humaine enfin. Les mêmes principes, qui président à la sélection des matériaux, se retrouvent pour les ordonner en une construction proportionnée et harmonieuse.

Et de cette précision critique sort naturellement la vie. Comme en peinture, d'un accent de lumière très exactement placé. Comme en littérature, d'une épithète tirée du parler populaire. Sous la plume de Jeanselme l'histoire est une résurrection.

Contempler cette résurrection enlève vers les idées générales. M. Jeanselme, en même temps qu'il relie à des idées directrices les faits exposés, tire de ceux-ci des leçons d'ordre pratique. Car le clavier de son intelligence sait unir les dièzes de l'idée aux bémols de l'application terre à terre.

Dans cette œuvre d'histoire médicale M. Jeanselme n'est pas qu'un chroniqueur, un raconteur et n'est pas non plus qu'un médecin ou qu'un philologue. Il est un historien médecin, biologiste et juriste. Il met sa culture médicale, complétée par une forte éducation biologique et juridique, au service de la technique historique, dont il a saisi mieux que quiconque toute la complexité et les difficultés. Aussi avait-il des philologues comme collaborateurs pour ne travailler que sur des textes certains. Assuré du texte il en creuse le sens et du travail, fait en commun, biologiste et linguiste tirent une conclusion logique et solide.

Cette première assise, à peine sortie des faits, permet ensuite d'autres constructions qui ouvrent des perspectives d'autant plus étendues qu'elles s'élèvent davantage. Leur solidité est fonction de la largeur de l'intelligence qui les édifie. Et à ce point de vue l'œuvre de M. Jeanselme vaut autant par l'élégante sûreté de son faite que par la solidité de ses fondations.

Et quand on l'embrasse dans son ensemble on voit à quel point elle approfondit le déterminisme de la vie collective en analysant toutes les conditions des réactions des hommes et de leur milieu.

Le pathologique dans le social comme dans le biologique, est d'abord un des éléments du déterminisme historique.

Dans cet esprit je ne crois pas trop m'avancer en voyant dans M. Jeanselme un des historiens qui le

mieux ont saisi par le côté biologique et dans une première approximation quelques-unes des lois fondamentales de la vie des civilisations et des peuples.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) JEANSELME Edouard : *Exposé de titres contenant l'analyse succincte des travaux exécutés au cours de la mission en Extrême-Orient (1898-1900)*, juin 1901.
- (2) *Titres scientifiques*, 1918, p. 39.
- (3) *Sur la nécessité de dresser la carte pathologique de l'Indo-Chine*.
Presse méd., 4 déc. 1901.
- (4) *La question de l'opium en Extrême-Orient à l'époque contemporaine*.
Rev. Scientifique, 1910, 10 mai.
- (5) *La lutte contre l'opium à l'époque contemporaine*.
Annales anti-alcooliques, mars 1910.
- (6) *Fumeurs d'opium* Revue gén. des sc. pures et appliquées, 1907.
Soc. de l'Internat fév., 1909.
- (7) *Mangeurs et fumeurs d'opium*. Congrès colonial, juin 1906.
Revue gén. des sciences, 15 juin 1906.
- (8) JEANSELME E. et MAZZOLANI : *La lutte contre l'opium au Yunnan*.
Soc. de méd. et d'hyg. trop., 16 déc. 1909.
- (9) E. JEANSELME : *L'origine de l'alcool d'après une légende laotienne*.
Soc. franç. d'hist. de la méd., 1906.
- (10) Sur quelques procédés anthropométriques en usage de temps immémorial parmi les indigènes de la presqu'île Indo-Chinoise.
Archivos de Medicina legal e Identificação. Rio de Janeiro, 1936, pp. 55-58.
- (11) *La médecine légale en Chine, en Annam et au Cambodge*.
J. de méd. légale psychiatrique, 1906.
- (12) *Prisons et châtiments corporels en Indo-Chine*.
Revue d'Hyg. et de Police sanitaire, t. XXXV, p. 415, fév. 1913.
- (13) La médecine et les médecins d'après le Code annamite.
Soc. d'hist. de la méd., 1906.

- (14) *L'habitation coloniale.*
Gazette des hôpitaux, 10 décembre 1904.
- (15) *Prisons et châtiments corporels en Indo-Chine au début du XX^e siècle.*
Revue d'hygiène et de police sanitaire, fév. 1913, p. 115.
- (16) *Le nouvel hôpital de Calcutta.*
Soc. de méd. tropicale de Paris, 29 mars 1905 et Presse méd., 13 mai 1905.
- (17) *Les principaux facteurs de morbidité et de mortalité en Indo-Chine.*
Rapport lu à la VII^e section (Hygiène et médecine tropicales) du Congrès colonial de Paris, 1904.
- (18) *Programme relatif à la réforme de l'Hygiène et de l'Assistance Médicale Indigène en Indo-Chine.*
Note lue le 10 fév. 1917 à la section Indo-Chinoise de l'Union coloniale.
- (19) *Ecoles de médecine indigène dans les colonies anglaises et néerlandaises.*
Presse méd., 10 juillet 1901.
- (20) *Sur la nécessité de créer une école de médecine indigène dans l'Indo-Chine française.*
Presse méd., oct. 1901.
- (21) *Les principaux facteurs de morbidité et de mortalité en Indo-Chine.*
Congrès colonial français de Paris, mars-juin 1904.
C.-R. F.-R. de Rudeval, sect. de méd. et d'hygiène coloniales, p. 49-98.
- (22) *Organisation médicale et pathologie du Siam.*
Presse médicale, 14 juillet 1906.
- (23) *Distribution du goitre et du crétinisme dans l'Indo-Chine française et dans le Yunnan.*
Revue de médecine et d'hygiène tropicales, 1910, n° 4.
- (24) *La lèpre dans l'Indo-Chine française.*
Conférence sous le patronage de l'Alliance française et du Comité de l'Asie française, janv. 1906.
- (25) *Etude sur la lèpre dans la péninsule indo-chinoise et le Yunnan.*
Carré et Naud., 1900, comprend 3 articles parus dans la Presse méd., 5 janv. 1901 ; 12 janv. et 6 mars.
- (26) *La statue du « Roi lépreux » à Angkor-Tom.* Lepra, Bibliotheca internationalis, III, f. 2, 1902.
- (27) *Le Tokelau dans l'Indo-Chine française.*
Soc. biologie, fév. 1901.

- (28) *Le pian dans l'Indo-Chine française.*
Gaz. hebd. de méd. et de Chir., 1^{er} déc. 1901.
- (20) *La syphilis dans la Péninsule indo-chinoise.*
Ann. de dermat. et de syph., oct. 1901
- (30) *Les ravages de la variole dans l'Indo-Chine française.*
Presse méd. 1902.
- (31) *L'alcoolisme des colonies françaises. Projet de réglementation.*
Soc. de pathol. exotiq., 21 juil. 1909.
- (32) *Les Bungalows de la Haute-Birmanie.*
Le Caducée, 18 mars 1905.
- (33) *La condition des aliénés dans les colonies françaises, anglaises et néerlandaises d'Extrême-Orient.*
Presse médicale, 9 août 1905.
- (34) *La sorcellerie en Extrême-Orient.*
Journal de médecine légale psychiatrique, fév. 1906, p. 16.
- (35) *Un vestige du culte phallique. La danse du serpent à Luong-Prabang.*
Soc. franç. d'hist. de la méd., T. IV, 1905, n° 2-3, p. 195.
- (36) *Les théories médicales chinoises.*
Presse méd., sept. 1900.
- (37) *La pratique médicale chinoise.*
Presse méd., 26 juin 1901.
- (38) *Le pied de la Chinoise.*
Chronique méd., janv. 1905.
- (39) *L'œuvre de J. Bontius.*
Sixième congrès internat. d'hist. de la médecine. Leyde-Amsterdam, 18-23 juillet 1927.
De Vlijt, Anvers 1929.
- (40) *Titres et frontispices gravés des éditions de J. Bontius.*
Sixième congrès internat. d'hist. de la médecine. Leyde, Amsterdam, 18-23 juillet 1927.
De Vlijt, Anvers, 1929.
- (41) *Des maladies régnantes aux Indes Portugaises à la fin du XVI^e siècle d'après Garcia d'Orta.*
Soc. franç. d'hist. de la méd., p. 215-227.
- (42) *De la vaccine dans les colonies françaises, anglaises, néerlandaises et dans le sud de la Chine.*
Académie de médecine, 23 janv. 1933.
- (43) *Etude historique sur le scorbut de mer au XVII^e siècle.*
Soc. franç. d'hist. de la méd., 1905, p. 130-182.
- (44) *A propos d'une épidémie de Béribéri observée à Casablanca.*
Presse méd. 11 août 1909, p. 570.

- (45) *Béribéri et Sénégalais.*
Le Caducée, juillet 1910.
- (46) *Sur l'existence des nodosités juxta-articulaires dans le Haut-Sénégal.*
Soc. de Pathol. exot., 14 fév. 1917.
- (47) *La Peste et l'extermination des rats.*
La Dépêche coloniale, 2 mars 1911.
- (48) *La lutte contre l'alcoolisme dans l'Afrique occidentale.*
La dépêche coloniale, 6 oct. 1909.
- (49) E. JEANSELME et Paul JEANSELME : *Inventaire descriptif et mensurations des principaux monuments mégalithiques de la Cornouaille.*
Soc. d'Anthropologie de Paris, 18 avril 1912.
- (50) JEANSELME E. : *Note sur le préhistorique de Luang Prabang (Laos)*
Congrès colonial de Paris, Section de sociologie et d'ethnographie.
L'homme préhistorique, 4^e année, n° 8, août 1906, p. 225-230.
- (51) *Du tubercule de Carabelli chez l'homme aux périodes paléolithique et néolithique, dans l'antiquité et au moyen âge.*
Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, séance de décembre 1917.
- (52) *Note sur l'existence du tubercule de Carabelli (cuspide surnuméraire des molaires supérieures) aux temps préhistoriques, dans l'antiquité et au moyen âge.*
Acad. de Méd., 15 janv. 1918.
- (53) *De l'existence du tubercule de Carabelli aux époques paléolithique et néolithique, dans l'antiquité classique et au moyen âge.*
Soc. Méd. des hôp., 18 janvier 1918.
- (54) *Sur la signification du « tubercule de Carabelli ».*
Presse Médicale, 4 mars 1918, n° 13, p. 116.
- (55) JEANSELME E. et ŒCONOMOS L. : *La satire contre les Higounènes. Poème attribué à Théodore Prodrome. Essai de traduction française.*
Byzantium, Liège. Vaillant-Carmanne, 1924.
- (56) JEANSELME E. et ŒCONOMOS L. : *Aliments et recettes culinaires des Byzantins.*
3^e congr. internat. d'hist. de la méd.
Londres, 17-22 juillet 1922.
- (57) *Les calendriers de régime à l'usage des Byzantins et la tradition hippocratique.*
Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger, membre de

l'Institut à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance
(17 octobre 1924).

Paul Geuthner, 13, rue Jacob, 1924.

(58) *Sels médicamenteux et aromatiques pris chez les byzantins au cours des repas.*

Soc. française d'hist. de la méd. 1922.

(59) *La goutte à Byzance.*

Soc. hist. de la méd., mai-juin 1920, 28 p.

(60) *Comment on traitait les obèses à Byzance.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., nov.-déc. 1926.

(61) *Goutte et tares nerveuses dans la dynasties des Osmanlis.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., nov.-déc. 1923.

(62) *Une observation d'ulcère phagédénique des organes génitaux au VI^e siècle de notre ère.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., janv.-fév. 1924.

(63) *La pleurésie du basileus Isaac Comnène (1059) d'après le récit de Psellos.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., mars-avril 1924.

(64) *La maladie et la mort de Romain III Argyre empereur de Byzance.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., sept.-oct. 1923.

(65) *Inondations, famines et tremblements de terre sont les avant-coureurs de la peste.*

3^e congr. internat. d'hist. de la méd., Londres, 17-22 juill. 1922; De Vlijt, Anvers, 1923.

(66) JEANSELME E. et ECONOMOS L. : *Les œuvres d'assistance et les hôpitaux byzantins au siècle des Comnènes* (1920).

1^{er} congr. internat. de l'Art de guérir. Anvers, août 1920. Liber memorialis. Imprimerie de Vlijt, 1921.

(67) JEANSELME E. : *La politique frumentaire des basileis.*

IX^e Congrès internat. d'hist. de la méd. 1932, Furnica-Bucarest.

(68) Quelle était la ration alimentaire du citoyen, du soldat et de l'esclave romain ?

Bull. de la Soc. scient. d'Hyg. alim., 1918.

(69) *Des mendians et des mesures prises contre eux sous le Bas-Empire.*

Revue philanthropique, t. XXXVIII.

(70) De la protection de l'enfant chez les Romains. Premier article.

Presse Médicale, 2 avril 1917, p. 493.

(71) De la protection de l'enfant chez les romains. 2^e article. Le problème de la dépopulation au siècle d'Auguste.

Presse Médicale, 9 juillet 1917, p. 393.

(72) De la protection de l'enfant chez les Romains. 3^e art.
Conséquences des lois matrimoniales d'Auguste. Les institutions alimentaires sous les Antonins et les Sévères.

Presse Méd., 23 août 1917, n° 47, p. 493.

(73) De la protection de l'enfant chez les Romains. 4^e art.
IV^e période. Dissolution de la famille quiritaire ; naissance de la famille moderne. — Des modifications apportées à la condition de l'enfant par le christianisme. Les premiers orphelinats.

Presse Médicale, 24 sept. 1917, n° 53, p. 554.

(74) De la protection de l'enfant chez les Romains. (Tiré à part comprenant un chapitre supplémentaire).

Monographie de 94 pages, Masson, édit. 1917.

(75) *L'alcoolisme au moyen âge.*

Soc. franç. d'hist. de la méd.

(76) *La dégénérescence de la race carolingienne.*

Soc. franç. d'hist. de la méd.

(77) *De la levée en masse au temps des Wisigoths.*

Paris médical, sans date sur le tirage à part.

(78) *De la chirurgie et de l'estimation des blessures d'après les vieilles coutumes germaniques, scandinaves et anglo-saxonnes.*

V^e congrès internat. d'hist. de la méd., Genève, 1926.

(79) *Une énigme historique. L'eunuque Narsès diplomate averti et grand capitaine.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., mars-avril 1934.

(80) *Des représentations des eunuques dans l'art assyrien.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., mars-avril 1934.

(81) *Conseils de régime et d'hygiène donnés aux pèlerins qui s'acheminaient vers la Terre Sainte.*

Soc. franç. d'hist. de la méd., janv.-fév. 1935.

(82) *De l'introduction des notions biologiques dans le domaine de l'érudition et de l'histoire.*

Presse méd., 10 fév. 1934.

(83) *Les grandes étapes de la syphiligraphie française.*

Presse médicale, 4 septembre 1919.

(84) *Sur l'origine de la syphilis.*

Archeion, vol. IX (1928), nos 2-3.

(85) HALLOPEAU et JEANSELME : *Sur une poussée aiguë de lèpre à manifestations multiples et plus particulièrement sur l'orchite aiguë lèpreuse.*

Soc. franç. de dermatologie, 1893, p. 146.

(86) *La lèpre*, grand in-4^e, 679 p., 259 fig. en noir. XIV pl. en couleur, Doin, 1934.

- (87) *La Conférence de Berlin et la prophylaxie de la lèpre.*
Presse méd., 21 déc. 1879.
- (88) *La lèpre en France et dans les colonies.*
V^e congrès internat. de dermatologie. Berlin, sept. 1904,
pp. 191-228.
Presse méd., 21 sept. 1904.
- (89) JEANSELME E. et JACOBSON : *La lèpre à Jérusalem.*
Lepra, III, f. 4, 1903.
- (90) *La lèpre dans l'histoire.*
Conférence à la Sorbonne, 18 janv. 1906.
- (91) JEANSELME E. et TISSIER : *Histoire des léproseries de la Guyane.*
Revue de méd. et d'hygiène tropicale, 1908, p. 79.
- (92) *La lèpre dans les colonies françaises.*
Rapport à la 2^e conf. internat. de la lèpre. Bergen, 1909. II.
Lepra, Conferenz. II Bd, p. 114.
- (93) *L'afflux des lépreux étrangers à Paris.*
Soc. de Path. exot., 14 déc. 1910.
- (94) *La lèpre dans les colonies françaises et pays de protectorat. Contagion du colon. Lutte contre la lèpre.*
Rapport présenté au 3^e Congrès de la mutualité coloniale et
des pays de protectorat. Constantine, avril 1911.
- (95) JEANSELME E. : *Hansen (1841-1912).*
Notice nécrologique, Presse médicale, 1912.
- (96) *Notice sur la lèpre.* Académie de médecine, 1928.
- (97) *La lèpre à travers les âges.*
Progrès médical. Supplément illustré. 1929, 6^e année,
N° 10.
- (98) Comment l'Europe au moyen âge se protégea contre la
lèpre.
- Atti del VIII Congresso internazionale di Storia della medicina. Roma, sept. 1930.
Pisa, Lischi, 1931, IX.
- (99) *La lutte contre la lèpre à l'époque contemporaine : principes et applications.*
Biologie médicale, 1934, t. XXIV, n° 9 et 10.
- (100) *Lèpre et service social.*
Presse médicale, 16 janvier 1935.
-

FOLKLORE OBSTÉTRICAL ARMÉNIEN

Par le Dr Vahram H. TORKOMIAN.

De ce folklore médical qui se perd dans la nuit des temps on trouve les premiers vestiges à l'époque où le Christianisme pénétra en Arménie, vers la fin du premier siècle.

Les auteurs arméniens du v^e siècle, dans leurs ouvrages, traduits d'ailleurs en français, par Brosset, Victor Langlois, Ed. Dularier, et par d'autres érudits, ainsi que les manuscrits médicaux arméniens des XII^e et XVII^e siècles, sont pleins de passages relatifs au Folklore médical. Je me bornerai à présenter un aperçu succinct sur ceux qui ont trait à la grossesse, à l'accouchement et au *post partum*.

**

Dans toutes les villes et provinces de l'Arménie, les us et coutumes sont à peu près les mêmes, comme le rapporte l'historien Lalafantz, en sa *Revue Ethnographique Arménienne* (Tiflis, 1895-1898.)

A Van, Djavagh, Akelkalak, etc..., villes exclusivement habitées par les Arméniens, les femmes considérées comme stériles, ou qui ne mettaient au monde que des enfants morts-nés se rendaient en pèlerinage au lieu dit « La Roche-percée », voisin d'un couvent lointain; elles devaient porter dans leurs bras pour la circonstance un nouveau-né que des parents ou amies leur confiaient par complaisance ou par charité, et là elles faisaient trois fois le tour de ladite roche et y jetaient neuf cailloux; ce geste était accompagné des prières, d'invocations, adressées à la Sainte Vierge.

S. H. M.

13

Une autre coutume voulait qu'en de telles circonstances, on fit faire à la patiente, dans les derniers mois de sa grossesse, une sorte de cure de lait de vaches ou de brebis qui venaient de mettre bas. On manque de statistiques pour en constater l'effet, cependant, nous savons que la vie de la femme enceinte de ces districts est loin d'être confortable; car la coutume traditionnelle veut qu'elle fasse les plus pénibles besognes, pour que le futur accouchement soit facile; par contre, on est extrêmement attentif à satisfaire toutes ses envies, si bizarres qu'elles soient, car l'entourage croit fermement que le nouveau-né loucherait d'un œil si par hasard on manquait de donner satisfaction à la mère. On empêche la femme enceinte de boire froid, de peur de provoquer chez le nouveau-né une cécité congénitale; car dans ces pays on attachait une très grande importance à la beauté des yeux.

**

Quand les douleurs de l'enfantement commencent, la patiente doit immédiatement se mettre à genoux, en se dérobant, bien entendu, à la vue des hommes, surtout de son mari, car il n'est pas rare qu'elle soit surprise en pleins travaux des champs, où elle l'accompagne chaque jour. Que de fois n'a-t-on pas vu des femmes accoucher dans les champs, ou au bord d'une rivière, au moment où elles lavaient leur linge!

En général, c'est la mère ou la belle-mère qui doivent l'assister pendant l'accouchement; puis on a recours à la matrone du village qui est réputée pour son expérience.

Il y a plusieurs procédés pour faciliter l'accouchement: d'abord on fait marcher la parturiente; de temps en temps on la couche dans une sorte de hamac et on la berce, puis on lui fait faire des culbutes, manœuvres assez douloureuses. En outre, on oblige la femme à souffler fortement dans une bouteille pendant qu'une de ses compagnes la maintient sur

ses genoux; un autre procédé consiste à provoquer chez la patiente des nausées en introduisant dans sa gorge son propre doigt, ou celui d'une autre personne, ou le bout de ses nattes; tout cela pour faciliter la sortie de la tête de l'enfant.

La matrone a soin d'apporter toujours avec elle la plante des accouchements, dite *Djanguig* (petite griffe). C'est une plante desséchée de la famille des Crucifères, en forme de griffe (*Rose de Jéricho, Anastatica hierochuntina*), qui s'épanouit quand on la plonge dans l'eau; on expose cette plante dans un verre d'eau, en face de l'accouchée et on l'oblige à suivre constamment les phases de son épanouissement qui correspondent, lui fait-on croire, à celles de l'accouchement.

Si les douleurs se prolongent, on a recours à l'intervention d'un prêtre, qui prononce au chevet de la patiente de nombreuses prières demandant au ciel une issue favorable, pendant que, en dehors de la maison, on tire des coups de fusil pour effrayer la mère et la distraire de ses souffrances.

L'enfant sorti, on n'a pas l'habitude de couper immédiatement le cordon; la matrone récite des prières, puis en se signant trois fois, elle prend ses ciseaux et sépare l'enfant de sa mère; elle attend le placenta; dès qu'il tombe dans le vagin, elle le tire avec précaution, puis l'étale sur une table, enfonce dans la masse placentaire trois épingle, et, sans le confier à quiconque, va l'enterrer dans un coin du jardin.

Après l'accouchement, on lave les parties génitales avec de l'eau chaude; la femme doit se reposer une huitaine de jours, puis doit se lever pour assister aux cérémonies du baptême de son enfant; il y a de grandes réjouissances si c'est un garçon.

Ces pratiques commencent à disparaître au fur et à mesure que des Médecins instruits s'établissent en Arménie.

ROLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE DANS
LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE
(1830-1847).

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE et Louis GIRAUT.

Dans sa thèse, après avoir rapidement tracé un aperçu des premières années de la conquête vue par les médecins, et montré l'effort de réorganisation du Service de Santé, l'un de nous (1), arrière petit-neveu du maréchal Bugeaud, a surtout cherché à mettre en lumière le rôle colonisateur et proprement médical rempli par les médecins de l'Armée d'Afrique. C'est ainsi que les passages suivants tirés de manuscrits inédits vont mettre en évidence certains faits intéressants. En premier lieu le souci qui, dès le début, fut celui des Médecins en chef et des Inspecteurs du Corps de Santé : l'instruction des jeunes médecins militaires. Un hôpital d'instruction fut créé à Alger. Après des fortunes diverses il devait être supprimé en 1836. Ce n'est pas sans avoir trouvé un vaillant défenseur dans l'un des artisans de la première heure : Baudens. Celui-ci, contre vents et marées, après avoir peiné depuis le début, plaide chaleureusement pour l'hôpital d'instruction. Ecoutez ce magnifique et éloquent plaidoyer :

« Messieurs les Inspecteurs Généraux,

« Il n'est question que de la suppression de notre hôpital d'instruction, l'arrêté, dit-on, a été signé le 16 mars dernier.

« Voilà des propos auxquels, moi, je suis loin d'ajouter la moindre croyance, mais qui, trouvant accès auprès des chefs

(1) Louis GIRAUT, *Contribut. à l'étude du rôle du Service de Santé militaire. Conquête de l'Algérie, (1830-1847)*. Thèse de Paris, 1937, n° 637, Vigot, 106 p. in-8°.

qui devraient les démentir, réagissent de la manière la plus funeste aux études et aux services.

« L'émulation est sans ressort, l'inquiétude et le malaise ont succédé à l'espérance et au bien-être, les livres sont fermés et vous seuls, Messieurs, pouvez les faire rouvrir.

« Je vous conjure de venir à notre secours, l'hôpital d'instruction d'Alger est votre œuvre ; vous ne lui refuserez pas votre appui. Une simple déclaration de votre part suffira pour rétablir le calme sans lequel mes efforts ne sauraient triompher d'insinuations malveillantes.

« Les faits les plus curieux abondent aux cliniques de pathologie interne et externe, et Paris seul peut, sous ce point de vue, entrer en parallèle avec Alger. Sous le rapport du fisc, si vous supprimez l'hôpital d'instruction d'Alger, vous serez forcés d'augmenter le nombre des sous-aides et, pendant les épidémies, vous aurez encore la douleur de recourir à ces requis dont le contact a été si préjudiciable à nos sous-aides,

« L'hôpital d'instruction offre l'avantage de desservir les hôpitaux de Bougie, Bône, Oran, Mostaganem, Arzew, etc... Sa facilité de communication avec les localités devrait engager à renouveler le personnel tous les ans, immédiatement après le concours, en allant de la gauche vers la droite; il y aurait dans cette conduite équité et levier pour l'émulation.

« Je m'efforce de remonter le moral de nos élèves, et chaque jour, je passe quatre heures avec eux, depuis six heures du matin jusqu'à dix heures. Ce temps est partagé entre la clinique et les leçons de chirurgie opératoire. Je n'ai qu'à m'applaudir de l'empressement à venir à moi; aussi ne fait-on pas l'appel à mon cours.

« Je fais mes leçons à l'hôpital du Dey dans mon logement militaire. J'ai fait de l'une de mes chambres une salle de clinique, et j'y ai fait déposer mes amputés. L'autre a été convertie en amphithéâtre.

« Voici près d'un mois que j'ai pratiqué la désarticulation coxo-fémorale sur le blessé dont, déjà, j'ai eu l'honneur de vous parler. La cicatrice est presque complète. Il ne s'échappe plus qu'un peu de suppuration par l'un des angles qui ne tardera pas à se fermer. Aussitôt que je pourrai disposer de quelques heures, je vous tracerai l'historique des faits les plus intéressants qui se sont offerts à moi. Je vous dirai, entre autres, ce que vous savez sans doute déjà, que cette désarticulation du membre pelvien a été faite d'après mon procédé opératoire, et dans l'espace de quarante secondes. montre à secondes à la main, en présence de cinquante témoins.

« Voilà des résultats que je suis heureux de vous annoncer, afin de pouvoir au moins justifier l'intérêt que vous daignez me porter. »

Signé : BAUDENS.

Rien n'y fit. La suppression fut réalisée. Les finances n'ont pas d'oreilles. Baudens, par ailleurs, eut d'autres sujets de fierté, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une de ses lettres aux inspecteurs. Qu'on en juge plutôt :

«..., A Tlemcen comme à Mascara, j'ai obtenu des succès chirurgicaux que je suis heureux de pouvoir porter à votre connaissance. *Tous les militaires que j'ai amputés sont guéris.* Un sergent du 11^e régiment a été amputé dans l'articulation tibio-fémorale par un procédé qui m'est propre, et enfin j'ai effectué des résections du corps de l'humérus, du cubitus et du radius, opérations trop négligées et à l'aide desquelles j'ai évité bien des mutilations. J'espère pouvoir démontrer que les amputations doivent être extrêmement rares dans le membre thoracique et que dans la grande majorité des cas qui semblent exiger la perte de cet appendice on pourra le conserver grâce aux résections. J'en dirai autant de la jambe. J'ai évité l'amputation en retirant des portions du corps du tibia réduit en esquilles et qui formaient environ le tiers de sa longueur. Quant au fémur, il ne saurait en être de même : ici nous avons à lutter contre de grandes puissances musculaires, les réactions sur le tube digestif sont des plus violentes; appelé à supporter seul tout le poids du corps, le fémur fracturé avec esquilles et plaies des parties molles reste, presque toujours, inhabile à recouvrer ses fonctions, la temporisation devient funeste, il faut amputer immédiatement, surtout en campagne. »

Voici, pour terminer ces observations médicales, une lettre inédite concernant la maladie du Duc de Rovigo, général en chef de l'armée d'Afrique. Cette observation est relatée dans une lettre datée du lazaret de Toulon le 15 mai 1833 et adressée aux inspecteurs du Service de Santé par le médecin qui accompagne le Duc de Rovigo en France :

... « La maladie de M. le Duc de Rovigo est un ulcère à la langue occupant une grande partie de la moitié gauche de cet organe. Cet ulcère, qui s'étend, dans le sens de la longueur, du voisinage de la pointe jusqu'à quelques lignes du voile du

palais, et dans le sens de la largeur du bord libre jusqu'à trois lignes du sillon médian, offre une surface inégale, bosselée, recouverte çà et là d'une couche grisâtre. Les bords sont tuméfiés et renversés en dehors, tandis que le fond, d'une dureté remarquable, semble formé par une tumeur qui remplit en grande partie la cavité buccale et comprime en quelque sorte la portion saine de la langue.

« Cette affection, par l'aspect de sa surface, par l'anfractuosité et le renversement de ses bords, par l'induration de son fond et de son pourtour, aussi bien que par sa résistance aux divers moyens curatifs qu'on lui a opposés me semble appartenir à cette classe d'ulcérations dites de mauvaise nature et qui, livrées à elles-mêmes, tendent à augmenter leurs ravages au lieu de marcher vers la cicatrisation.

« Si, après avoir fait la part des circonstances qui avaient précédé la maladie, nous examinons son état à une époque déjà reculée, et que nous suivions sa marche jusqu'à ce jour, nous la voyons s'améliorer, dans le principe, sous un traitement assez simple, s'arrêter bientôt dans le chemin du mieux, reprendre plus tard une nouvelle intensité, résister aux moyens qu'on lui oppose et, malgré le nombre et la variété de ces moyens, s'étendre de plus en plus et arriver au point où nous la voyons aujourd'hui... »

Mais le rôle des médecins de l'Armée d'Afrique fut également colonisateur. Les passages suivants nous en apportent la preuve. Et d'abord la vaccination jennérienne : celle-ci se présente sous deux points de vue différents, à l'armée et chez les indigènes. Nous l'envisagerons successivement dans ces deux cas.

De l'armée, nous dirons peu de chose : Chevreau, en 1831, ayant reçu du vaccin de ses amis de Toulon et de Marseille, le répandit bientôt dans les régiments. On sait que plus tard, au moment des colonies volantes de Bugeaud, la vaccination du soldat en campagne devint des plus difficiles du fait de cette mobilité et du mauvais vouloir des soldats.

Beaucoup plus intéressante à étudier est la vaccination chez les indigènes. Il y avait un véritable intérêt humain et colonial pour nous à faire accepter cette méthode aux Arabes. C'est à quoi s'employèrent, avec des succès divers, les médecins de l'Armée d'Afrique. Citons encore Chevreau à ce sujet :

« Trois mois avant de prendre le service, je me suis occupé de vaccination. Une épidémie de variole assez meurtrière désolait un grand nombre de familles mauresques et juives que des préjugés et l'idée de la fatalité tiennent toujours éloignées du préservatif. Mais ni les offres bénévoles que je faisais aux habitants de ma connaissance, ni les invitations, affiches ou menaces de l'autorité n'ont pu vaincre la répugnance des indigènes. Quelques enfants de consuls et de négociants européens en ont profité, tandis que, dans le moment même où plusieurs individus succombaient chaque jour à l'épidémie, à peine si quatre familles, dont les chefs avaient fréquenté les nations d'Europe, se sont décidées à laisser vacciner leurs enfants. »

En 1834, Giscard, au camp Delhi Ibrahim, eut plus de succès :

« Depuis longtemps j'avais l'intention de propager le vaccin, je suis parvenu à leur faire croire à l'utilité de cette opération et déjà plusieurs ont été vaccinés ; Sidi Allel, Marabouck de Coléa, homme très influent, ayant beaucoup de confiance en moi, m'a promis d'en parler partout où il irait. »

Ici nous mentionnerons l'activité du Service de Santé parmi les indigènes. Voici comment *Giscard* annonce son action sur les Arabes :

« Depuis environ trois mois je vais voir tous les Arabes qui me font appeler ; trois seulement de ceux qui sont portés sur l'état ont été traités chez moi ; la Commission supérieure d'Afrique a mis à ma disposition tous les médicaments qui me seraient utiles, plus deux gendarmes indigènes pour m'escorter. »

Et, depuis ce temps, la besogne s'accomplit sans bruit, mais sûrement, contribuant de façon aussi efficace que les colonnes à la pacification de l'Algérie. Dans ce petit cercle en ce court laps de temps, Giscard a traité 48 blessés ou malades, 36 fiévreux et 97 autres blessés ou malades. Ce sont les premiers dispensaires à l'usage des Arabes, l'arme la plus précieuse du conquérant et qui fait du médecin militaire français le sauveur de ces malheureux dévorés par les fièvres et couverts de plaies purulentes.

Le fait essentiel de cette période fut l'application,

pour la première fois, par Maillot, de 1834 à 1835, du sulfate de quinine à haute dose au traitement des fièvres intermittentes ou continues. Ceci est véritablement le point de départ de la conquête médicale de l'Algérie.

On sait les difficultés très grandes que rencontra Maillot au début.

Il avait été bien noté jusque là par ses chefs et se voyait décerner les mentions suivantes à deux reprises; une première fois en septembre 1833, on lit :

« Maillot François. — Motifs des propositions : il sert avec distinction à l'hôpital militaire du jardin du Dey, où il est chargé d'une nombreuse division de malades, et à l'école de médecine militaire, où il est chargé d'une partie du cours de physiologie.

Notes de M. l'Intendant : « Bon médecin, professeur distingué, servant bien ; il a acquis de justes droits au brevet de son grade. »

Et plus tard, en mai 1834 : « Médecin distingué par son instruction et par son zèle. Ses services en Afrique lui ont mérité une récompense ».

Celle-ci ne tarda pas : un an après environ, Maillot était mis en congé pour « infirmités temporaires ». Non seulement l'homme mais la méthode étaient frappés de disgrâce. Son successeur était traité de la même façon que lui. Deux ans après son départ de Bône l'état d'esprit n'avait pas changé. C'est ce que nous montre la lettre suivante de Guyon, datée d'Alger le 5 août 1837 et adressée au baron Dominique Larrey :

« J'ai reçu l'ordre de me rendre à Bône, mais divers motifs me forcent à ajourner mon départ. C'est d'ailleurs un voyage que je ne ferai, si je le fais, qu'avec le plus grand déplaisir. Il me répugne au dernier point de me rendre sur un théâtre envahi par le charlatanisme le plus éhonté. Notre nouveau médecin principal vient d'y être demandé pour donner son avis sur le mode de traitement adopté par le médecin-adjoint dans les maladies du pays et que j'ai vu appliquer aussi aux malheureux qui mouraient de faim et de froid dans la déplorable expédition de Constantine. Ainsi que je crois vous l'avoir mandé dans le temps, le traitement consiste dans l'emploi du

sulfate de quinine. M. le Général Damrémont et le baron Vol-lan paraissent donner tous les deux dans les vues du médecin de Bône ».

Plus tard, l'animosité n'a pas encore cessé. En 1841 a lieu l'inspection en Algérie de Dominique Larrey, accompagné de son fils Hippolyte. Dans les notes prises par son fils au cours de cette tournée on trouve, sur un feuillet intitulé *Thérapeutique générale* : « Abus du sulfate de quinine » et plus loin : « Camp de Boufarik. — Garnison diminuée et changée tous les quinze jours. Emanations maréca-geuses aux environs. Travaux nécessaires d'assainis-ement et de culture. Le changement de garnison tous les quinze jours suspend l'emploi du sulfate de quinine et du quinquina administrés d'après les ordres du *gouverneur général Bugeaud* comme pré-servatifs... »

Cependant un jeune médecin, Dufour, devait rendre hommage en ces temps périlleux au promo-teur du sulfate de quinine.

Voici ce qu'il écrit dans la relation de la deuxième expédition de Constantine en 1837 :

« C'est dans ces terribles moments que nous avons eu occasion d'admirer les divines vertus du sulfate de quinine, qui, donné seul à des doses assez élevées, procurait néanmoins des guérisons miraculeuses inu-tilement attendues avec d'autres moyens. »

Par la suite le sulfate de quinine devait vaincre tous ses détracteurs et arriver au point où tous, dès la première alerte, avaient recours à lui sans ordon-nance de médecin. Ceci fut vraiment la consécration du triomphe de Maillot.

Comme conclusion nous citerons un extrait du dis-cours prononcé lors de l'inauguration du monument de Maillot à Alger par le Docteur Battarel :

« Aussi, Messieurs, ajoutons à la célèbre formule colonisatrice de Bugeaud : *ense et aratro*, ajoutons, pour rendre justice à Maillot, un troisième terme, disons ; *ense, aratro et quina.* »

GLANES BIBLIOGRAPHIQUES

P. TRAVAILLÉ, *Un chirurgien sabreur*, Mém. Soc. Agric. Sc. et Arts d'Angers, 6^e S., t. X, 1935, p. 135-150. — Urbain-Jean Fardeau naquit à Varennes, près de Saumur, le 28 janvier 1766. Il fit, de bonne heure, preuve d'énergie, tuant les poules du voisin en maraude dans le courtil paternel, et menaçant d'un coup de fusil le propriétaire accouru. A 14 ans, il entra au Collège de Saumur, passa au Séminaire d'Angers, revint à Saumur comme professeur de rhétorique, puis réintégra le séminaire, et reçut les ordres sacrés. Il escorta alors en Italie, en qualité de précepteur, le fils de M. de Saint-Germain et, après deux ans de voyages dans la Péninsule, regagna la France... alors en pleine révolution. Au passage à Avignon, il sauva un jeune homme menacé de la guillotine en le prenant comme domestique, et put l'emmener jusqu'à Lyon. De retour à Saumur, il fit remise à l'Etat de sa pension presbytérale, et revint à Varennes. On l'y nomma capitaine de gendarmerie, et il alla faire la police en Vendée. Il n'en fut pas moins, à son retour, dénoncé comme ci-devant prêtre au tribunal révolutionnaire ; mais ayant repêché, la veille, dans la Loire, un individu qui se trouvait être le président dudit tribunal, il fut gratifié d'un beau certificat de civisme et commença à l'hôpital de Saumur des études chirurgicales qu'il alla poursuivre à l'Hôtel-Dieu de Paris sous Desault. Il suivit un moment, comme chirurgien de 3^e classe, les armées de l'Ouest et de Sambre-et-Meuse, reprit ses études à Paris, donna des cours d'anatomie dans un amphithéâtre de la rue de la Huchette et promu chirurgien de 2^e classe, accompagna en Italie le général Lemoine. Celui-ci en fit son aide-de-camp ; de quoi Fardeau profita pour sabrer, à l'occasion, les Autrichiens, réprimer l'insurrection de Ritie, et, le 5 brumaire an VIII, désarmer, avec deux hussards seulement, près de Mondovi, une colonne de 600 fantassins ennemis ! Mais las de sabrer, il rentra dans le service de santé, dirigea l'hôpital de Voghera, apprit l'ophtalmologie avec

Scarpa, puis fut expédié aux Camps de Saint-Omer et de Boulogne. Il y fut décoré de la main de l'Empereur, et après la cérémonie, se jeta à la nage dans la mer furieuse pour passer un câble à une chaloupe en perdition, et reçut les félicitations de Decrès qui dirigeait le sauvetage. Il fit avec le 64^e de ligne la campagne d'Austerlitz, celles de Prusse et de Pologne, et y servit d'estafette à Napoléon. Mais, fatigué, il demanda sa mise à la retraite. Après avoir donné à Paris des cours particuliers de chirurgie et d'oculistique, il refusa un poste au Val-de-Grâce et revint à Saumur. Le plus curieux, c'est qu'au milieu des traverses d'une existence agitée, il se croyait toujours *Sacerdos in eternum*. Il refusa de se marier et se borna à adopter les enfants de son beau-frère. Il exerça avec succès la chirurgie et l'ophtalmologie, et mourut à Saumur le 22 février 1844, regretté de tous ses concitoyens.

R. MERCIER, *Pierre-Paul Clémenceau, officier de santé de l'Armée de l'Ouest 1749-1825*, Arch. médico-chirurg. de province, 25^e année, n° 10, oct. 1935, p. 349-354. — Ce batailleur de Georges Clémenceau naquit à Mouchamps le 29 mai 1749, de Pierre Benjamin, sieur du Colombier. Nommé, au début de la Révolution, membre du Conseil départemental de la Vendée, réélu le 30 août 1791, puis le 12 novembre 1792, il refuse ce mandat, ne conservant que les fonctions de maire de Mouchamps. En février 1793, il est commissaire préposé à l'organisation de la Garde nationale : mais en avril, tout le pays s'insurge contre la persécution religieuse et la levée de 300.000 hommes. Bleu perdu parmi les blancs, Clémenceau se réfugie à Fontenay-le-Peuple, et, dépourvu de ressources, prie Goupilleau de lui procurer quelque emploi médical. Le 23 mai, il est attaché à l'ambulance de l'armée de Vendée à Luçon. Mais celle-ci, trop encombrée, est évacuée sur La Rochelle. Notre homme passe alors comme médecin ordinaire à l'armée des Côtes de la Rochelle (1793-94). En 1794-95, il est officier de santé à l'hôpital militaire de Saintes, mais sa commission est restée en route, et il lui faut faire intervenir La Réveillière-Lepeaux auprès du Conseil de Santé, qui transmet avis favorable au ministre de la Guerre. Nommé le 13 octobre 1796 médecin à titre provisoire de l'hôpital militaire de Cholet, il demande le 5 germinal an V son licenciement pour se retirer avec sa famille à Luçon. Il est réformé le 13 prairial an V (2 avril 1797), et refuse le poste de médecin de l'hôpital du Mans où on l'a néanmoins affecté le 21 prairial an VI. En l'an VIII, il préside l'administration cantonale de Mouchamps,

puis devient sous-préfet de Montaigu, et entre en 1805 au Corps législatif. De son passage aux armées, il avait tiré la matière : 1^e d'une *topographie médicale de la ville et de l'Hôpital militaire de Saintes* (1794) ; 2^e Un *Précis des maladies qui ont régné à l'Hôpital militaire de Saintes* (an II-an III) ; 3^e Une étude sur la *Constitution épidémique des deux derniers trimestres de l'an III de la République*.

PONCET, *Un éloge d'Anédée Bonnet*, Progrès médical, 16 novembre 1935, suppl. illustré n° 10, p. 73-80. — Cet éloge du rénovateur de la chirurgie articulaire fut prononcé le 6 juin 1909 à Ambérieu, par Antonin Poncet, à l'occasion du centenaire de la naissance de Bonnet, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de Lyon. Ce discours, égaré dans les papiers de Poncet, et non publié, fut plus tard retrouvé par Leriche qui le divulgue aujourd'hui.

Ch. ACHARD, *Henri Dutrochet, 1776-1847*, éloge prononcé à l'Académie de médecine dans la séance annuelle du 10 décembre 1935, Progrès médical, n° 51, 14 décembre 1935, p. 2072-2080. — René-Joachim-Henri, fils de René-Louis-Frédéric, comte du Trochet, marquis de Néons, officier au régiment Royal Infanterie, naquit au château de Néons, en Poitou. Il fit ses études au Collège des Oratoriens de Vendôme. Son père ayant émigré, les biens de la famille furent confisqués et le jeune homme, atteint par la conscription, dut à son affectation comme novice timonier de la marine à Rochefort, de ne pas mourir de faim, on lui donnait 12 francs par mois ! De ces libéralités, il sut assez peu de gré à la République pour songer à rejoindre ses deux frères, embrigadés dans les bandes royalistes qui, sous Bourmont, battaient les routes du Maine. Le 18 brumaire l'empêcha de guerroyer. Il fit sa soumission, rentra au château familial de Chareau, et vint en 1802 dans la capitale pour y étudier la médecine, à la suggestion de Petit-beau, alors chirurgien de l'Hôpital des Enfants malades. Reçu interne des hôpitaux de Paris le 19 floréal an XII, il soutint en 1806 sa thèse inaugurale, demanda en 1808 à entrer dans le service de santé militaire, et fut envoyé à l'armée d'Espagne ; mais il contracta le typhus à l'hôpital de Burgos et, fatigué, démissionna (1810). De retour au manoir ancestral, il trouva dans la lecture de Spallanzani un encouragement à la recherche expérimentale, et commença des investigations d'abord sur la reviviscence des Rotifères, puis sur l'embryologie, l'entomologie, etc. ; et c'est en examinant un jour au microscope une moisissure qu'il découvrit l'endosmose et l'exosmose. Il dis-

cerna l'application qu'on en pouvait faire aux processus physiologiques, en substituant des phénomènes physiques aux causes occultes qu'invoquaient les vitalistes. D'autre part, Dutrochet découvrit avant Schwann la structure cellulaire des issus organisés, et le processus cellulaire de leur accroissement. Avant Cohnheim, il observa la diapédèse dans la queue du têtard ; et avant Brown-Séquard, il pressentit le rôle des sécrétions internes. Correspondant, depuis 1819, de l'Académie des Sciences, il en fut élu titulaire en 1831 bien que n'habitant pas Paris. Mais un mariage tardif lui apporta l'aïsance et lui permit de se fixer dans la capitale. Appelé en 1824 à l'Académie de médecine, décoré en 1833 par Guizot en personne, il mourut le 4 février 1847.

F. CATHELIN, *Professeurs sans concours*, *ibid.*, p. 84-86. — Firent exception à la règle du recrutement par concours : d'abord les 24 agrégés nommés par le ministre à la suite de l'ordonnance royale de 1823 ; le lithotriteur Civiale, admis à Necker en 1829 à la recommandation de Baffos ; Jules Guérin, pourvu d'un service d'orthopédie à l'Hôpital des Enfants malades ; Germain Séée, qui dut la pourpre à l'intervention de l'Impératrice Eugénie ; les professeurs d'après-guerre de la Faculté de Strasbourg ; Roux, Metchnikoff, Calmette, Nicolle et Martin à l'Institut Pasteur ; et récemment, à la Faculté de Paris, Sergent.

M. GENTY, *Un mémoire inédit de Pinel sur l'enseignement clinique*, *ibid.*, p. 86-88. — Le 28 février 1792, la Société royale de médecine mit au concours la question suivante : *Déterminer quelle est la meilleure manière d'enseigner la médecine pratique dans un hôpital*. Parmi les mémoires déposés, et confiés à l'examen de Coquereau, Caille et Thouret, il s'en trouva un qu'ils n'eurent même pas la curiosité de décacheter ; or, il était l'œuvre de Pinel, alors établi à Paris 28, rue des Fosseyeurs, et qui ne devait entrer à Bicêtre que quelques mois après. Pinel recommande l'étude des constitutions météorologiques ; la création de salles de 18 à 24 lits au maximum ; avec chambres particulières pour les mourants ou contagieux, désinfectées dans ce dernier cas après chaque occupant ; et ne recevant que des maladies bien caractérisées, comme l'instruction le requiert dans une école clinique.

VAN ANDEL, Préface du Tome XIII des *Opuscula selecta neerlandicorum de Arte medica*, s. l. n. d. (1935), 14 p. in-8°. — En France, la presse médicale proprement dite commença en 1679

avec les *Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine* par N. de Blégny, et en 1683 avec le *Journal de médecine* de l'abbé de la Roque. Dans le même temps, Stephanus Blankaart édita, aux Pays-Bas, les *Collectanca médico-physica oft Holland's Jaarregister*, publication non moins éphémère. Les médecins éprouvaient-ils donc si peu le besoin de se documenter sur les nouveautés relatives à leur art ? Non sans doute ; mais van Andel fait observer que l'information inter-confraternelle était d'abord assurée par la coutume des consultations épistolaire à distance entre médecins ; ensuite par la correspondance scientifique inter-européenne, qu'échangeaient en latin les divers savants, et dont les observations intéressantes, divulguées et imprimées, tenaient lieu de presse médicale. Ainsi les *Werken der Geneskonste* de van Beverwijk (1664) renferment-ils des missives de Lusitanus, Tulp, Patin, Harvey, Plempius, sur les questions à l'ordre du jour ; en particulier sur les divergences d'opinion de Descartes et de Plempius quant au mécanisme de la circulation sanguine découvert par Harvey et le problème de la lithiasis urinaire dont Beverwijk s'entretient avec Guy Patin. Citons encore dans cet ordre d'idées les *Epistolæ de Boerhaave ad J. B. Bassand, Medicum Cœsareum* (Vienne, 1776), qui montrent que même encore au XVIII^e siècle ce mode d'exposition doctrinale épistolaire continuait de s'affirmer malgré le développement récent de la presse scientifique, qu'il ne fut pas sans contrarier.

UZUREAU, *Les incurables de Baugé*, Archives médicales d'Angers, 39^e année, n° 10, octobre 1935, p. 156-160. — Article qui pouvait aussi s'intituler : *La philanthropie encouragée*. — M^{me} Hardouin de la Girouardié fonda à Baugé, de ses deniers, un hospice d'incurables qui fut bénit le 2 juillet 1784, sauf approbation par lettres patentes. Mais lorsqu'il s'agit de faire enregistrer ces dernières en Parlement, le général des habitants, assemblé le 24 avril 1786, se montra peu favorable. Les corps de la noblesse, des Eaux et forêts, du Grenier à sel des avoués et procureurs, notaires, bourgeois et médecins, déclarèrent l'établissement insalubre, dangereux pour l'hygiène publique, mal placé, insuffisamment doté, etc. Seuls, les députés du clergé, chirurgiens, et délégués de diverses communautés d'arts et métiers approuvèrent le projet. Les apothicaires, prudents, s'en rapportèrent à l'avis de MM. les officiers municipaux. Le roi n'en octroya pas moins, en septembre 1786, les lettres patentes, que le Parlement de Paris entérina le 1^{er} juillet 1789.

METZGER, *Les lettrines de l'Anatomie d'André Vésale*, Hippocrate, 3^e année, n° 10, décembre 1935, p. 825-834. — L'anatomie de Vésale, *De humani corporis Fabricā*, a été souvent mise à contribution par les copistes, plagiaires, ou rééditeurs, et ses planches ont été reproduites bien des fois. Mais certaines illustrations ne se trouvent que dans l'édition *princeps* publiée à Bâle en 1543 : ce sont les lettrines des têtes de livres ou de chapitres. Comme les planches, elles sont l'œuvre non du Titien auquel on les a souvent attribuées, mais d'un élève de ce dernier, Jan Stephan van Calcar, ami de Vésale. Elles représentent des scènes de la vie de l'anatomiste ou du chirurgien : rapt de cadavre, ébullition des os, médecine opératoire sur le chien, cathétérisme, saignée, réduction de fractures, etc.

Les bois gravés du Vésale, dont certains signés, sont actuellement en dépôt à l'Université de Munich, et il est question d'en faire un nouveau tirage.

DE GUILLEBON, *Un médecin grenoblois au XVIII^e siècle, le Docteur Flauvans*, Bull. de l'Académie Delphinale, 6^e s., t. VI, 1935, p. 153-158. — Petit-fils de Pierre Flauvans, médecin à Voiron, et fils d'un avocat au Parlement, Pierre Flauvans prit le bonnet doctoral à Montpellier, et fut nommé médecin de l'Hôpital de Grenoble. Il avait une clientèle nombreuse et distinguée, et dont la plus haute n'était pas celle qui payait le plus exactement. Vers 1766-70, il demandait 1 # par visite ; parfois 3 # pour 4 visites, 12 # pour 10 visites, 36 # pour 32 visites ; une visite à La Tronche valait 2 # ; à Saint-Mury, 6 #. Il y avait quelques clients abonnés, tel le premier président de Bérulle (contrat du 26 mai 1769). Le docteur Flauvans mourut en 1786, âgé de 53 ans.

LEJEUNE, *Les Mareschal*, Chronique médicale, 42^e année, n° 11, 1^{er} novembre 1935, p. 277-287. — Pierre Mareschal, ci-devant officier au Royal-Cravate, et devenu entrepositaire des tabacs à Planoët, eut deux fils : 1^o *Auguste-Louis Nicolas*, né à Planoët en 1736, docteur de la Faculté de Reims (1761), médecin à Planoët, puis à Saint-Malo : 2^o *Marie-Auguste*, né à Planoët en 1737, médecin à Lamballe. Bien qu'il se dit sieur des Bougères, il salua avec enthousiasme le règne de l'Égalité, fêta la prise de la Bastille, fut capitaine de la garde nationale, et, délaissant Mars pour les Muses, écrivit des comédies, et un dictionnaire biographique, *l'Armorique littéraire* (Lamballe, an III). Il mourut à Pont l'Abbé en 1811. — Son fils, *Louis-Auguste*, né à Lamballe en 1772, servit d'abord dans la milice nationale, puis alla en 1791 faire ses études de médecine à

Paris, où il fréquenta les Clubs des Cordeliers et des Jacobins plus assidûment que les Amphithéâtres. Il fut officier de santé aux Armées de la République (1793), épousa ensuite M^{me} Le Moigne, fille d'un médecin de Quimperlé, lequel demanda (1796) que son gendre lui fut adjoint à l'hospice de cette ville. En tout cas, il tira bientôt sa révérence à Hippocrate et entra dans l'Administration. On le trouve en 1797 chef de division à la Préfecture du Finistère, en 1804 percepteur à Pont-l'Abbé, et membre de la L.^e. l'*Union philanthropique* à l'O.^e. de Lamballe. Ses opinions démocratiques le brouillent avec la noblesse, et il est dégommé en 1815. Il végète jusqu'en 1819 à Saint-Brieuc, puis se fait folliculaire à Paris, déversant sa prose dans les colonnes de *La Boussole* et du *Spectateur militaire*. La Révolution de 1830 en fait un chef de division à la Préfecture de la Vienne, puis (1836) un archiviste des Côtes-du-Nord. Il n'en demeure pas moins fort démunis de pécune et meurt en 1848, laissant une veuve sans ressources et d'innombrables petits vers, érotiques ou satiriques, qui ne furent point imprimés.

J. ROUSSET, *Ex-libris médicaux lyonnais* (Supplément aux Albums du Crocodile), Lyon, Impr. réunies, 1935, in-8°, non paginé. — Cette étude mentionne et reproduit les *ex-libris* de médecins lyonnais anciens et modernes, cachets de bibliothèques médicales, fers de reliure pour les prix décernés par l'Ecole de Lyon, etc. L'ordre adopté est l'ordre alphabétique des noms des possesseurs ou donataires; le présent fascicule renferme les lettres A-E. C. Ce travail est non seulement descriptif, mais encore biographique, et collige des données fort précieuses sur le *curriculum vitæ* de maints bibliophiles lyonnais. J'y relève l'humble étiquette du modeste et très méritant érudit que fut le Dr Jules Drivon.

CALENDINI, *Le curé de Crosmières et son médecin*, Bull. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts de la Sarthe, T. LV, 1935-36, 1^{er} fascic. p. 120-123. — Consultations par correspondance données de 1760 à 1762 par le Dr de Boussac, d'Angers, à l'abbé Clavreul, curé de Crosmières au Maine, atteint de surdité.

Ch. METZGER, *François Rabelais, angevin et médecin*, Archives méd. d'Angers, 38^e année, n° 12, décembre 1935, p. 177-183. — Ce rapide exposé du *curriculum vitæ* de Rabelais insiste surtout sur ses attaches angevines. Nous n'y reviendrons point. M. Plattard, en son bel ouvrage sur *La Vie de François Rabelais* (1928), ayant amplement traité le sujet. Notons

seulement ce qu'y ajoute le Dr M. : il invoque l'autorité de Bruneau de Tartifume pour attester qu'en 1510 M^e François fut novice au couvent des Cordeliers de la Baumette (à quoi Plattard ne contredit point), et aurait fait à cette occasion, quelques études en l'Université d'Angers, ce qui n'est pas prouvé. D'autre part, M... opine qu'avant ou après le voyage que R... fit à Chinon en 1532 pour s'y enquérir de quelques parents, par conséquent bien avant d'avoir pris à Montpellier licence et doctorat (1537), notre homme repassa par Angers ; qu'il y aurait professé la médecine et l'anatomie et s'enfuit devant l'épidémie pesteuse qui, vers ce temps, désola l'Anjou : supposition dont Plattard n'enregistre aucun écho.

Ch. TOINON, *La tuberculose à travers les siècles*, Gazette des hôpitaux, 108^e année, n° 88, 2 novembre 1935, p. 1485-1492.
 — Conceptions pathogéniques et thérapeutiques dans l'antiquité orientale (Inde, Egypte, Perse, Chine), dans l'ancienne Grèce (Ecoles de Cos et de Guide), en Egypte (Ecole d'Alexandrie), à Rome ; puis au Moyen Age, à l'époque de la Renaissance ; enfin aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est au XVIII^e siècle que la théorie contagioniste prend corps et provoque des mesures prophylactiques (édits de Ferdinand VI en Espagne, 1751 ; de Philippe IV à Naples, 1782). Défendu par Morgagni ; par le Bordelais Pierre Desault qui enseigne que le crachat est l'agent propagateur de la tuberculose, ce point de vue est combattu par les cliniciens du Nord, Portal, Bayle et Andral. Noter que Gilchrist a, dès 1757, préconisé théoriquement le pneumothorax artificiel ; que la calcithérapie est déjà conseillée par Marat, dont *l'eau antipulmonique* renferme du phosphate de chaux ; et par de nombreux praticiens qui administrent aux phthisiques de l'eau de chaux.

M. GILLE, *Un charlatan du XVII^e siècle, Vriès ou le Docteur Noir*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, 28^e année, n° 12, décembre 1935, p. 362-368. — Jean Vriès, né à Surinam en 1805, alla chercher fortune en Hollande, en Amérique, et en Angleterre, où, d'abord prédicant, il proposa d'élever un temple où se réconciliaient toutes les religions ; puis, médecin, se déclara capable de guérir les cancéreux. N'ayant pu connaître le succès, il gagna Paris, et lança, avec un projet pour remplacer la vapeur comme force motrice des locomotives, le plan d'érection, aux Champs-Elysées, d'un nouveau Temple de Salomon qui serait inauguré par le Pape, les cardinaux et les chefs d'Etat. D'autre part, dans un appar-

tement de la rue du Louvre, il convoquait cancéreux, hydropiques et dysentériques, pour leur offrir — moyennant finance — le bénéfice de quelques merveilleux secrets. Cela ne l'empêcha point d'être incarcéré pour dettes à Clichy où il offrit à ses co-détenus un banquet fameux. Libéré, il retrouva clientèle et popularité, le tout accru par la cure retentissante qu'il opéra sur Adolphe Sax, atteint d'une tumeur à la lèvre. Il proposa ses services au président de l'Académie de médecine, et, par l'intermédiaire du Dr Conneau, à l'Empereur Napoléon III. Mais Velpeau l'ayant, par acquit de conscience, mis à même de traiter quelques cancéreux de son service, constata qu'il s'était borné à en envoyer un certain nombre *ad patres*. Ce fut la fin. Traduit en janvier 1860 devant le tribunal correctionnel pour escroquerie et exercice illégal de la médecine, défendu par quelques clients enthousiastes, vitupéré par les experts pharmaciens et chimistes, le Docteur Noir fut condamné à 500 francs d'amende et 15 mois de prison. Après quoi il disparut.}

M. GENTY, *Vicq d'Azyr commissaire pour l'extraction du salpêtre*, Progrès médical, 22 février 1936, Supplément illustré, n° 2, p. 9-13. — En frimaire an II, la Convention nationale invita les citoyens à lessiver leurs caves, bergeries, etc. pour en tirer le salpêtre nécessaire à la défense de la Patrie. La Section du Muséum en délibéra et Vicq d'Azyr, logé à l'ancien Louvre, devenu Maison nationale du Muséum, comme secrétaire de la ci-devant Société Royale de médecine, fut nommé le 9 pluviôse an II, commissaire-surveillant non salarié. On désigna comme atelier la ci-devant église Saint-Germain-l'Auxerrois; et dès le 30 ventôse la section pouvait présenter à la Convention 1800 livres de salpêtre. Vicq d'Azyr qui s'occupait activement de ses fonctions, crut devoir rédiger à cette occasion une magnifique adresse, dans le pathos le plus révolutionnaire : « Citoyens représentants; vous avez dit un mot et le sol de la liberté, labouré d'une manière nouvelle, produit une abondante moisson de salpêtre. Ce sol s'est soulevé tout entier contre les tyrans. Dans chacun de ses points reposait une portion du feu vengeur qui doit les frapper, et de chacun de ses points aussi s'élève le tribut redoutable dont la foudre républicaine va se grossir. Semblable à ce météore terrible qui formé de mille courants divers, menace du haut de la nue les sommets escarpés et semble être destiné par la nature à maintenir l'égalité physique sur le globe, la foudre révolutionnaire... », etc., etc.

C^{es}s^e d'ARMAILLÉ, *Desault et Louis XVII*, Hippocrate, 4^e année, n° 2, fév. 1936, p. 65-73. — Emprisonnée au Plessis, M^{me} d'Armaillé en fut tirée le matin du 9 thermidor et envoyée à l'échafaud. En cours de route, le conducteur de la funèbre charrette tomba de son siège, ivre-mort; le cheval, fourbu de chaleur, haletait et s'arrêta. Tout à coup, une grande rumeur secoua la foule; la voiture fit demi-tour: Robespierre était à bas. Ramené dans son cachot, la comtesse fut libérée quelques semaines après, regagna son logis des Ternes et y reçut la visite de Desault. En des notes inédites, elle consigna les confidences du chirurgien sur l'*« Enfant du Temple »* qu'il avait été appelé à examiner, Desault avait fait, pour la Convention, un rapport courageux demandant que le petit Capet fût transféré à la campagne. Le rapport fut arrêté. Lors de sa deuxième visite, le 8 mai 1795, Desault insista encore auprès du Comité de Sûreté générale, et continua ses soins dans le courant du mois, sans illusions d'ailleurs quant au pronostic, devenu fatal. Mais, atteint d'une fièvre maligne dans la nuit du 29 au 30 mai, Desault mourut le 1^{er} juin 1795, en dépit des ordonnances de Corvisart. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné, et d'autant que, six jours après, son confident le chirurgien Chopart succombait également. On prétendait que ce dernier était dépositaire des papiers secrets du défunt; rien n'en fut retrouvé: Le 8 juin, Louis XVII s'éteignait à son tour, dans sa prison.

M. GENTY, *A propos de la Collection Munaret*, Progrès médical, 18 avril 1936, Supplément illustré n° 4, p. 25-27. — Beaucoup d'érudits ont ouï parler de la Collection Munaret. Bien peu ont pu la feuilleter, dans les cartons de l'Académie de médecine. Et bien moins encore seraient capables de nous dire qui fut Munaret. Né à Nantua, le 8 septembre 1805, Jean-Marie-Placide Munaret vint, en 1826, étudier la médecine à Paris. Il fut élève de Richerand, à la table duquel il rencontra Brillat-Savarin, mais alla soutenir sa thèse inaugurale à Montpellier, sur *La médecine de l'étude* (15 mars 1830). Dabord praticien de campagne dans le Bugey, il gagna Lyon où il fonda un dispensaire anti-vénérien (1841), mais revint bientôt à la médecine rurale et se fixa à Brignais (1842) où il exerça pendant trente ans. De son village, il envoyait des articles au *Lyon médical*. Il constitua une importante bibliothèque de plus de 18.000 volumes, qu'il vendit un jour à perte, et rassembla en outre une importante collection de portraits médicaux qu'après sa mort (31 octobre 1877) sa veuve vendit pour 3.000 francs à l'Académie de médecine.

GANDILHON et CLECH, *La médecine légale au XVIII^e siècle, un constat de viol en Bretagne*, Gazette médicale du Centre, 15 mars 1936, p. 3-4. — Olivier Gaunelle, domestique, ayant rencontré une fillette nommée Bareau à Irodouër près Saint-Malo, la violenta de telle sorte qu'une partie de l'intestin fut issue par une énorme brèche périnéale, et fut même arrachée par le coupable. L'enfant mourut le soir même. Le procureur fiscal du comte de Montauban fit requérir, pour autopsie, J.-B. Le Sénéchal, chirurgien à Montauban, et Jan Briand, de Bécherel. Les deux praticiens examinèrent le cadavre en présence du procureur, et en firent leur rapport le 26 juin 1777. L'assassin emmené à Rennes, fut rompu vif et étranglé par le bourreau, le 24 juillet.

L. DUJARDIN, *Un hôpital temporaire de campagne au XVIII^e s.*, Chronique médicale, 43^e année, n° 4, 1^{er} avril 1936, p. 81-84. — En 1757, les troupes de S. M. cantonnant sous les murs de Brest, un hôpital militaire provisoire fut établi à Saint-Renan. L'adjudicataire fut le sieur Navarre, brestois, qui traita à 17 sols par homme et par jour ; moyennant quoi il s'engageait à fournir linge, bois de chauffage, remèdes, aliments, officiers de santé, infirmiers, gens de service, etc. Le cahier des charges donne l'indication des rations, doubles pour les officiers. Les enterrements sont tarifés 40 sols, l'entrepreneur devant fournir le linceul et donner 10 sols à l'aumônier. L'approvisionnement de la pharmacie, énuméré par l'auteur, était assez complet. L'hôpital ne fonctionna que pendant deux mois (septembre et octobre) et fut laissé en piteux état par les occupants qui brisèrent même les bancs et la chaire de la chapelle. Il fallut mobiliser 60 personnes pour le nettoyage des locaux.

M. GILLE, *Un préservatif contre la Syphilis au XVIII^e siècle*, Revue pratique de Biologie appliquée de Hallion, avril 1936, p. 106-111. — Où il est question de la fameuse *Eau fondante antivénérienne* de Guibert de Préval, le médecin de la Gourdan, lequel fut rayé en 1777 du tableau de la Faculté de Paris pour charlatanisme scandaleux.

J. Ch. HERPIN, Figures berrichonnes du passé, Jean Méry, 1647-1722, Le Berry médical, 5^e année, n° 17, 1^{er} trim. 1936, p. 131-149. — Cet article retrace la carrière de cet anatomiste qui fut membre de l'Académie des Sciences, chirurgien-major des Invalides, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, chirurgien de la reine Marie-Thérèse. Nous en retiendrons surtout la partie documentaire. Né à Vatan (Indre), de Jean, maître-chirurgien,

et de Jeanne Moret, Méry fut baptisé le 10 janvier 1645 dans l'église Saint-Christophe ; parrain, M^e Jean Renaudat, prêtre, chanoine semi-prébendé ; marrains, d^{me} Louise de Miray, aussi de Vatan. — A l'âge de 44 ans, Méry épousa à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le 18 avril 1689, Catherine-Geneviève Carrère, fille de François, chirurgien de Madame, et de Geneviève Leviste. Le duc d'Orléans signa au contrat. — Méry mourut à Paris le 3 novembre 1722 et fut inhumé le 4 dans l'église Saint-Christophe. — En 1865, sur la demande du Dr Herpin, la ville de Vatan donna à sa promenade publique le nom de Jean Méry.

E. BOMBOY, *Archives et vieux papiers Larrey demande à Bonaparte le rétablissement de l'Académie de chirurgie*, *Progrès médical*, 13 juin 1936, suppl., illustré n° 6, p. 45-46. — Dans une lettre écrite le 15 germinal an X (Bibl. nat., fonds fr., nouv. acquis., mns. 5873, f° 320), Larrey, déplorant la disparition de l'Académie de Chirurgie, demandait au Premier Consul de la faire revivre, tandis que Bourdois de la Motte, au nom des médecins de Paris, préconisait le rétablissement des corporations. Bonaparte, à l'instigation de Fourcroy, voulait maintenir au contraire la fusion du corps médical. Larrey eut beau présenter un projet créant deux Sociétés académiques, l'une de chirurgie, l'autre de médecine, comprenant chacune dans sa partie les professeurs de l'Ecole de Paris, et 18 chirurgiens ou médecins nommés par le gouvernement, sans compter des associés parisiens, provinciaux, étrangers et correspondants, avec une réunion commune annuelle, Bonaparte se borna à compléter, par décret du 20 mars 1804, l'organisation de la Société de l'Ecole de médecine. Celle-ci, devenue en 1806 Société de la Faculté de médecine, resta, jusqu'à la création de l'Académie de médecine (1820) la seule conseillère officielle du Pouvoir.

M. GENTY, *Un écho du concours d'agrégation de 1823*, *ibid.*, p. 46. — L'ordonnance de 1823 avait créé le corps des agrégés : 24 furent choisis directement par le ministre ; les autres par un concours fixé au mois de novembre. En médecine, 5 places, 25 candidats ; en chirurgie, 4 places, 7 candidats. Velpeau fut nommé dans la section de médecine ; J. Cloquet, Baudelocque neveu, Lisfranc, P. Dubois l'emportèrent pour la chirurgie. Antoine Dubois, inquiet pour son fils, avait pointé les juges : Marjolin, qu'il remercia le 12 mars 1824 de sa bienveillance, dans une lettre qui marquait au contraire ce que quatre autres examinateurs avaient apporté dans leur jugement « de perfi-

die » [Dupuytren], de brutal et sourd entêtement [Boyer], d'ingratitude [Chaussier] et de bêtise [Bougon] ».

M. GILLE, *Un médecin membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Rev. pratique de biologie appliquée de Hallion, 29^e année, 1105, mai 1936, p. 137-143. — Petit-fils d'un chirurgien de Nuits en Bourgogne ; fils d'un harpiste qui eut quelque succès à la cour de Louis XIV, Pierre-Jean Burette naquit à Paris en 1665. Son père lui enseigna la musique, et, enfant prodige, il joua du clavecin devant le Roi. Mais l'étude des Belles-Lettres l'attirait davantage ; il apprit tout seul le grec ; suivit au Collège de France les cours d'hébreu, de Syriaque et d'arabe ; s'initia aux langues allemande, anglaise, italienne, espagnole, et poursuivit concurremment ses études médicales. Ayant reçu le bonnet en 1690, il fut nommé médecin de la Charité des hommes, charge qu'il exerça pendant 34 ans, et médecin, des pauvres de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il professa la matière médicale, et la chirurgie aux Ecoles de médecine en attendant de monter plus tard dans la chaire de médecine du Collège de France. Aussi fut-il appelé au chevet de Louis XIV mourant, et prit part à la consultation qui en 1715, décida d'envoyer le jeune et délicat Louis XV à Vincennes, bien que les médecins de la Cour, qui avaient leurs habitudes à Versailles, s'y fussent opposés. Mais l'art hippocratique ne l'avait point détourné des travaux d'érudition. L'abbé Bignon l'avait fait entrer comme élève à l'Académie des Inscriptions dont il devint associé en 1711 et pensionnaire en 1718, lui confia en outre le poste d'attaché à la Bibliothèque du Roi, et l'affilia à la rédaction du *Journal des Scavans*. Burette se montra académicien assidu et laborieux, écrivit des mémoires sur la gymnastique des anciens, restitua des partitions de musique grecque qui lui attirèrent de grandes controverses avec le P. Du Cerceau et J.-J. Rousseau, s'intéressa à la musicothérapie, et mourut célibataire en 1747, âgé de 82 ans. Il laissait une bibliothèque de 15.000 volumes, et des travaux médicaux manuscrits dont un, sur les eaux minérales de la France, fut publié plus tard par Buchoz dans son *Dictionnaire minéralogique*.

P. LEMAY, *La mort de Barthez*, Courrier médical, 86^e année, n° 31, 2 août 1936, p. 511. — Depuis longtemps atteint d'un catarrhe vésical Barthez eut une longue agonie. Harcelé par une mouche, il soupirait en chassant l'insecte importun : « Elle me croit déjà mort ! » Il s'éteignit le 15 octobre 1806.

Devant la Société médicale de Bergerac, que présidait Maine de Biran, Delpit donna l'observation et les résultats de l'autopsie du défunt. On trouva une cystite purulente calculeuse, avec pyélo-néphrite, ainsi qu'une légère phlogose et quelques « petits foyers purulents dans le tissu des deux poumons ».

O. CROUZON, *Erasme devant la médecine et les médecins*, *Progrès médical*, 25 juillet 1936, p. 1217-1232.

F. GAZAL, *Le Docteur Louis Bureau*, *Bull. de la Soc. des Sc. nat. de l'Ouest de la France*, 5^e Série, T. VI, 1936, p. 201-216. — Notice nécrologique sur ce médecin naturaliste Nantais (20 oct. 1847-14 déc. 1936), ancien professeur à l'Ecole de médecine et directeur du Muséum de Nantes, doublée d'une bonne bibliographie, avec portrait h. t.

TH. GAUTHIER, *Paracelse (1493-1541)*, *Ann. de la Soc. hist. et archéolog. de Château Thierry*, 1934-36, p. 63-89.

CH. JOURDIN, *La saignée chez les Cisterciens au XII^e siècle*, *Paris médical* 22 août 1936, 123-125. — La saignée périodique, *minutio sanguinis*, pratiquée par un frère spécialisé ou *minutor*, était minutieusement réglementée quant à la saison (on ne la pratiquait point en période de jeûne, Avent ou Carême par exemple ou de gros travaux agricoles, fauchaison, moisson). Elle comportait des adoucissements aux rigueurs du régime alimentaire, des ménagements, quant à la participation aux offices, à la fatigue corporelle, etc. Elle était renouvelée quatre fois par an (février, avril, époque de la Saint Jean-Baptiste, et septembre). Ces prescriptions s'appliquaient probablement aux frères convers.

X... *Les belles pages médicales, Jean Dominique Larrey, écrivain*, *Progrès médical*, 3 oct. 1936, suppl. illustré n° 8, p. 57-64. — Extrait des mémoires et de la clinique chirurgicale de Larrey, où l'on trouve non seulement, comme l'écrivit Rochard, des « productions improvisées sous la tente à la lueur du bivouac », mais aussi, la marque d'un écrivain heureux.

UZUREAU, *La fondatrice de l'Hôpital de Durtal*, *Archives médicales d'Angers*, sept. 1936, p. 140-143. — Catherine de Fouquerolles, fille de Jean de F., écuyer, capitaine du château, naquit à Durtal le 11 mars 1624; fut prise en 1648 comme demoiselle d'honneur par la comtesse du Lude, et revint ensuite à Durtal où elle s'adonna aux œuvres de charité. Elle obtint des libéralités de M. Hue une maison pour créer un hôpital, et, après beaucoup d'efforts, même contre l'évêque d'Angers,

Henri Arnauld, parvint à constituer l'établissement. Le Sénéchal, son frère, l'aida dans cette tâche, et la duchesse de Liancourt, dame de Durtal donna quatre lits. M^{me} de Fouquerolles fonda elle-même de ses deniers un bénéfice pour le chapelain de la maison, dont le soin fut confié aux Religieuses de la Trinité ou de la Propagation de la Foi, d'Angers. L'institution fut confirmée par lettres patentes royales d'avril 1676. M^{me} de Fouquerolles, atteinte d'une maladie chronique dont elle souffrit pendant 22 ans mourut âgée de 83 ans, le 18 avril 1706 et fut inhumée sans pompe dans la chapelle de l'hôpital.

R. CORNILLEAU, *Un médecin sociologue de 1848, Philippe Buchez, 1796-1865*, Progrès médical 17 oct. 1936, supplément illustré n° 9, p. 65-69. — Fondateur de la Charbonnerie française, Buchez renonça plus tard aux utopies destructrices, se fit sociologue et chef d'une école dont le journal, *l'Atelier* (1840-50), rédigé par des ouvriers, a été récemment étudié par Cuillier.

X... *Un carabin chez Louis-Philippe, ibid.*, p. 70-72. — Cousin germain de Gabriel Andral, Guillaume-Antoine Andral, natif d'Espedillac (Lot), était interne à l'hôpital de la Charité de Paris. En décembre 1830, le jeune duc de Montpensier, joant au Luxembourg, tomba et se fit une petite plaie au sourcil gauche. En hâte M. de Sémonville envoie demander du secours à la Charité. Andral monte dans la voiture, fait un petit pansement, déclare que cela ne sera rien... et reçoit, le 4 décembre, pour prix de son intervention, une invitation à dîner chez le roi, au Palais Royal! Il emprunte à divers collègues un habit noir, un gilet qu'on dégrasse à l'ammoniaque, une cravate, et, dans ce superbe équipage, monte en fiacre pour débarquer à 6 heures dans la cour d'honneur du palais. Il passe devant les laquais et les suisses, devant le roi qui lui rend souriant son salut, et, attablé entre Laffitte et le général Athalin, fait si grand honneur au menu que malgré un appétit d'interne, il se voit contraint à reculer devant la finale dinde truffée. Il donna, dans une lettre amusante à sa cousine M^{me} Salgues, le récit de ces mémorables agapes.

H. ALEZAIS, *Quelques souvenirs sur Pierre Mélicy, maître en chirurgie, 1732-1804*, Mém. Acad. des Sc. Lettres et B. A. de Marseille, 1936-37 p. 252-282. — Pierre Mélicy, né à Marseille en 1732, était un enfant trouvé. Ramassé dans le tour, il fut adopté par le Bureau du Grand Hôpital,

mis en nourrice, rentra en 1731 à l'Hôtel Dieu où on l'employa comme aide apothicaire, puis comme apprenti chirurgien, sous le nom de Roubaud, que portait le papier attaché à ses langes. En 1750, sa mère devenue veuve le reconnut et il reprit le nom de feu son père, matelot de sang italien. Il remplit à l'Hôtel-Dieu les fonctions de gagnant-maîtrise, fut reçu maître à ce titre en 1758, puis chirurgien suppléant, et épousa en 1759 la fille de son maître, le chirurgien titulaire Girard. Devenu veuf au bout d'un an, il se remaria en 1770 avec Marie-Anne Reynier, fille d'un négociant. Il se fit une fort belle clientèle, et se distingua par un zèle charitable qui le porta à fonder en 1789 avec quelques hommes de bien une *Société philanthropique*. La Révolution en dispersa les membres ; et même, en 1792 on mit Mélicy à la porte de l'hôpital, son poste permanent étant le fruit de « priviléges incompatibles avec la Liberté : le service par quartier fut rétabli. Mélicy y perdit non seulement sa place, mais encore sa lunette d'approche, que le citoyen Bonaparte alors démunie de longue-vue, se fit prêter par voie de réquisition pour le siège de Toulon. En 1795, revirement : Mélicy rentré dans les bonnes grâces de l'administration, est nommé chirurgien consultant honoraire et administrateur de l'Hôpital. En 1800, on le réintègre dans ses fonctions de chirurgien en chef. En 1801, il entre dans les rangs de l'Académie de Marseille; en 1804 dans le sein de la Société de bienfaisance reconstituée. Il mourut en bon chrétien le 20 mai 1804, et voulut être enterré dans l'habit des Enfants trouvés. Les membres de l'administration et une foule immense des pauvres suivirent le convoi de cet homme de bien.

Alezais, *L'église de l'Hôtel-Dieu au XVIII^e siècle*, Mém. Acad. des Sc. Arts, et B. L. de Marseille 1934-35, p. 205-260. — A la fin du XIV^e siècle, l'Hôpital du Saint-Esprit de Marseille tombait en ruines. On lui annexa l'hôpital Saint-Jacques de Galice et l'ensemble prit le nom d'Hôtel-Dieu. L'église fut commencée en 1601 et l'on procéda en 1753 à de vastes agrandissements de la maison sur les plans de Mansard le neveu. L'auteur donne la description de l'église, où l'on voyait de nombreux tombeaux, dont celui du garde des sceaux Guillaume du Vair et la chapelle de MM. les apothicaires. Il rappelle les cérémonies religieuses qui s'y déroulaient et reproduit les inventaires du mobilier ecclésiastique dressés en 1670 et lors de la suppression du culte en 1794.

M. GILLE, *Homo vermiculosus*, Revue de biologie appliquée de

Hallion, n° 7, juillet 1937, p. 206-211. — Il s'agit de Nicolas Andry, qui fut nommé en 1724 doyen de la Faculté de Paris et publia en 1700 un *traité de la génération des vers dans le corps humain*.

M. GENTY, *Un procès médical sous l'Empire, L'affaire Baudelocque-Sacombe*, *Progrès médical*, Supplément illustré n° 12, décembre 1936, p. 89-92. — Alexandre Tardieu, graveur de la marine, eut de son second mariage un fils, Ambroise, qui illustra la chaire de médecine légale de la Faculté de Paris. Sa première femme, accouchée le 17 ventose an XI, par Baudelocque mourut d'une rupture utérine. Baudelocque fut violemment attaqué à ce propos par un médecin marron nommé Sacombe, qui se disait fondateur de l' « Ecole anti-césaro-symphysienne » et promettait, en ses prospectus, « d'accoucher toujours heureusement et sans opérations la femme la plus contrefaite ». Baudelocque poursuivit son diffamateur d'abord devant le Magistrat de Sûreté, le 22 fruct. an XI, puis devant le tribunal de première instance de la Seine en l'an XII. Sacombe présenta lui-même sa défense et fut condamné à 3000 fr. de dommages et intérêts, moitié pour les pauvres de Paris, moitié au profit de la Maternité. Il prit la fuite et ne reparut dans la capitale qu'en 1813. Baudelocque, accablé de chagrin, était mort le 2 mai 1810.

E. BOMBOY, *L'embaumeur Jean-Nicolas Gannal, 1791-1852*, *ibid.*, p. 92-95. — Né à Sarrelouis en 1791, J. N. Gannal fut élève en pharmacie et préparateur de Gay-Lussac ; attaché aux hôpitaux militaires, il suivit en cette qualité la Grande Armée en Allemagne, en Russie, et fait plusieurs fois prisonnier, trouva toujours le moyen de s'évader. Après Waterloo, il entra comme préparateur chez Thénard, et diverses inventions lui valurent en 1835 un prix Montyon. Depuis 1828, il poursuivait des recherches sur la conservation des cadavres pour l'anatomie, et adopta les sels d'alumine. Tranchina ayant à son tour préconisé l'injection dans les artères d'acide arsénieux, Gannal reprit ces essais sur l'invitation de l'Académie des Sciences, et les déclara infructueux (1837), en insistant en outre sur l'inconvénient que pouvait présenter pour l'hygiène publique l'emploi des arsénicaux. Mais, en réalité, dans sa formule qu'il tenait secrète, Gannal introduisait de l'arsenic ! Ainsi appert-il d'expériences faites, sous le contrôle de l'Académie de médecine en 1845 pour étudier la valeur du procédé de Gannal et de ceux de ses concurrents : Dupré, professeur libre d'anatomie qui devint doyen de la Faculté pendant la

Commune, et Sucquet. Dupré injectait dans les vaisseaux un mélange de CO_2 et de SO_2 ; Sucquet, du chlorure de zinc. La méthode de Sucquet s'avéra préférable. Gannal discrédité, refusa à l'Académie de se soumettre à un nouveau contrôle, mais continua de conserver la faveur du public et passa son procédé à ses deux fils, docteurs en médecine. Il mourut en 1852, et bénéficia dès lors de l'immortalité qu'il avait, de son vivant, conférée à de nombreux et illustres défunts : Desgenettes, Alibert, Broussais, Marc, Sanson, Double, etc).

M. PHISALIX, *Les vipères au Jardin du Roy et à l'Académie des Sciences, Progrès médical*, 6 fév. 1937, Suppl. illustré n° 2, p. 9-16. — Emu des malfaçons et contrefaçons qui dépréciaient la thériaque dont jadis Andromaque, médecin de Néron, avait codifié les 74 ingrédients, le Collège des Apothicaires parisiens décida, en 1667, de se réservier la préparation de cette panacée. Il chargea de cette préparation M^e Moyse Charras, apothicaire rue des Boucheries-Saint-Germain, à l'enseigne des *Vipères d'or*, ce qui se fit au Jardin des Apothicaires rue de l'Arbalète, avec force discours et grande solennité. Charras en tira quelque célébrité et, de collaborateur bénévole de Christophe Glaser, professeur de chimie du Roy, devint en 1671 son successeur, démonstrateur de la pharmacopée galénique et chimique. Il poursuivit ses études sur les vipères et leur venin, ce qui l'amena à polémiquer avec Redi. Charras voulait que la salive de l'ophidien ne fût dangereuse que si l'animal était irrité. Redi soutenait — avec raison — que le venin des crochets peut agir même hors de l'animal, ou prélevé *post mortem*. De ces discussions, il résultait, comme notions acquises à la fin du XVII^e siècle, que le venin de la vipère est localisé dans la salive issue des crochets; que ce venin est inoffensif sur la peau ou une muqueuse intactes, mais dangereux par la plaie; que la vipère résiste à sa propre morsure ou à celle de ses congénères; et l'on continuait d'admettre que la vipère, se guérissant elle-même des effets de son venin, constituait un remède alexitère infailible contre la rage et tous autres venins. D'où ses multiples emplois pharmacologiques, non seulement sous forme de thériaque, mais encore de sel volatil de poudre, de trochisques et de graisse de vipère!

CHAUVOS, *La part de l'Océanographie dans la découverte de la circulation du sang, Progrès médical*, 3 avril et 1^{er} mai 1937, Suppl. illustrés n° 4 et 5, pp. 25-32 et 33-39. — Harvey démontra le fonctionnement du cœur d'après des vivisections

sur des batraciens, reptiles, poissons, crustacés, ou l'observation de crevettes transparentes dont on voit palpiter le vaisseau contractile. Il réfuta le vieux système galvénique, et mit en lumière le double circuit de la grande et de la petite circulation, celle-ci déjà entrevue par Michel Servet et Realdo Columbo. Mais, chose curieuse, après avoir tiré argument de l'angéiologie des poissons, il méconnut chez eux l'équivalence des branchies aux poumons.

M. GENTY, *Les dernières années de la Société royale de médecine, 1789-1793. Progrès médical*, 26 juin 1937, Suppl. illustré n° 7, p. 49-56. — Le 14 juillet 1789, pendant que le peuple prenait la Bastille, la Société royale de médecine discutait sur l'inoculation de la petite vérole, et les bains de boue. Le 17 juillet, elle envoyait à Necker une adresse attestant « son respect, son amour et ses regrets ». Louis XVI, rentré aux Tuilleries après les journées d'octobre, elle dut abandonner à la maison du Roi son local du Louvre et émigra le 18 octobre dans la salle de l'Académie des Sciences, ou parfois chez Vicq d'Azyr, rue du Coq. Mais jetons de présence et pensions ne sont payés que sur le vu des quittances de la contribution patriotique et de la capitation (1789-90) et plus tard de la liste d'assiduité (1792). Les absents, comme Lalouette qui a son asthme, et Dehorne une apoplexie, doivent justifier de leur manquement. Les jetons sont cependant refusés à Macquart, à Carrère, considérés comme émigrés ; à Cornette, qui a suivi à Rome Mesdames de France, ses clientes. Les séances publiques continuent, avec invitations aux membres des Assemblées et du département, surtout médecins. On demande à la compagnie des consultations sur le cas du député Arbogast et la maladie de M. Couthon. Au surplus, dès 1789, on a mis à l'ordre du jour un programme de réforme de l'enseignement et de la pratique de la médecine, dont Vicq d'Azyr fournira le rapport au Comité de Salubrité. Mais le Comité de Constitution fait de l'obstruction ; la législative a d'autres préoccupations ; rien n'aboutit. Cependant, les pouvoirs publics continuent de recourir aux Sociétaires pour les questions d'hygiène publique, l'autorisation des remèdes secrets (solliciteurs ne manquent point). Toutefois, l'ingratitudine est de tous les régimes. Dénoncée par Retz comme « amie de l'intrigue, protectrice de la jonglerie et des remèdes secrets » (!), puis par le conventionnel David comme « dernier refuge de tous les aristocrates », elle est supprimée le 8 août 1793 avec « toutes les Académies ou Sociétés littéraires patentées ou dotées par la

nation ». Elle s'assemble toutefois le 9 pour préparer un inventaire de ses livres, meubles et papiers, arrêté le 19. Ces objets furent remis en frimaire an III à l'Ecole de Santé qui publia en l'an VI une partie des mémoires recueillis. Ce dépôt passa en l'an VI à la Société de l'Ecole de Médecine, qui le transmet en 1821 à l'Académie de Médecine, qui le détient encore aujourd'hui.

Ch. METZGER, *La doctrine médicale d'Hippocrate*, *Archives médico-chirurgicales d'Angers*, 41^e année n° 7, juillet 1937, p. 133-139. — L'exposé de la doctrine du maître se trouve dans 53 écrits qui ne sont pas tous tirés d'Hippocrate, et dont certains relèvent des Ecoles de Cos et de Gnide. Ces traités furent rassemblés au III^e siècle avant J. C. pour la bibliothèque d'Alexandrie, mais des copies antérieures en étaient déjà répandues dans le monde hellénique. Les plus anciens manuscrits que nous possédions datent du X^e siècle. — La doctrine s'inspire du vitalisme, de l'humorisme (4 humeurs cardinales), et du naturisme. Y correspond une thérapeutique utilisant la saignée, les purgatifs (à la période dite de coction), les révulsifs (ventouses), les narcotiques, les bains ; et une hygiène préventive fondée sur le régime et le climat (l'air, l'eau, les lieux.)

ACHARD, *Histoire résumée de la pathologie générale*, *Biologie médicale de Billon*, 35^e année, n° 8, août-septembre 1937, p. 485-568. — Bonne revue générale exposant : 1^o la conception de la maladie, considérée d'abord comme sur-ou extra-naturelle ; puis diversement interprétée d'après les théories : vitalisme d'Hippocrate, archées de Van Helmont, animisme de Stahl, vitalisme montpelliérain ; hypothèse cartésienne des esprits animaux ; iatromécanisme cartésien repris par Baglivi et Boerhaave ; humorisme panaché d'iatrochimie avec Paracelse, Sylvius, Willis ; le tout modifié plus tard avec les progrès de la physiologie (Harvey, Aselli, Pecquet, Haller) et de l'anatomie générale (Bichat), et surtout les découvertes de Cl. Bernard. 2^o L'auteur étudie les causes pathogènes (diathèses), etc... plus tard supplantes par les théories microbiennes (J. Hameau, Bretonneau, Pasteur), les réactions et les processus morbides, les classifications nosologiques qui s'ensuivrent, et les développements corrélatifs de la thérapeutique.

C. R. MARTIN, *L'Angevin François Bernier, voyageur et médecin*, *Arch. médicales d'Angers*, 41^e année, n° 9, septem-

bre 1937, p. 173-182. — Bernier, né à Joué, près Gonnord, le 25 septembre 1620, est surtout célèbre par ses voyages en Orient, et fut médecin de Danechmand, grand vizir d'Aureng-Zéb, ce qui lui valut le surnom de Bernier-Mogol. L'auteur entend démontrer que Bernier fut plus médecin que ne l'ont prétendu ses détracteurs, et y voit un précurseur de la théorie raciale.

E. H. PERREAU, *Les médecins d'après les juristes latins*, Paris médical, 27^e année, n° 40, 2 octobre 1937, p. 209-210. — Pendant longtemps, les guérisseurs à Rome sont gens de la plèbe, Grecs ou afranchis, exerçant médecine, chirurgie, pharmacie et magie. Mais, au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, le médecin renonce à la pharmacie, s'élève dans l'échelle sociale, et tant qu'Ulprien le place sur le même pied que les maîtres ès arts libéraux ; que les empereurs l'exemptent des charges civiles ; et le *Code Justinien* protège le paiement de son salaire ; mais les *Digestes* refusent cette garantie aux charlatans. Vis-à-vis de l'homme libre, le médecin n'a qu'une responsabilité délictuelle ; mais, à l'égard de l'esclave, il encourt une responsabilité contractuelle ou délictuelle, ayant charge de conserver au maître « un bien proprement dit » (*Dig.*, L. IX, tit. 2), moyennant rémunération (*merces, salarium*) de son temps.

HYMANN, GOLDSTEIN, CAMDEN, *L'emploi du foie dans l'anémie d'après les vieux travaux français et italiens*, Progrès médical, n° 52, 25 décembre 1937, p. 1842-1848. — D'après Rufus d'Ephèse et Galien, le foie transformait le chyle en sang ; théorie encore admise au XVI^e siècle par Léonard de Vinci, Botal, Rabelais, mais combattue au XVII^e par W. Harvey. Déjà Aristote et Celse avaient traité l'héméralopie par l'ingestion de foie de bœuf ou de chèvre. Cette thérapeutique fut derechef remise en honneur au XIX^e siècle par P. Manson, qui conseille la soupe de foie contre l'anémie de la sprue ; et au XX^e par Maurice Perrin qui préconisa en 1904 l'opothérapie hépatique contre l'anémie des cirrhotiques. Les recherches se sont depuis multipliées, pour ne citer que celles de Gilbert et de ses élèves. La méthode de Whipple et les travaux contemporains de Minot et Murphy ont donc eu de nombreux précurseurs.

MARTIN-CIVAT, *La maladrerie et la chapelle de Saint-Lazare de Cognac*, Bulletin et mémoire de la Société archéologique et historique de la Charente, 1937, p. LXXV-LXXVII. — Cette léproserie n'est connue avec certitude que depuis la fin du XV^e siècle (testament de Jean de Valois, 1467), et fut citée

comme de fondation royale. En 1644, démunie de lépreux, elle était affermée à des particuliers ; mais la paroisse Saint-Léger se rendait encore en procession à la chapelle à Pâques et à la Pentecôte. Cette chapelle, défigurée et masquée, existe encore, mais les bâtiments de l'ancienne maladrerie ont disparu.

R. MERCIER, *La vie contradictoire du chirurgien Pierre-Antoine Marquet*, Progrès médical, 13 nov. 1937, p. 1610-1616. — Fils de Pierre Marquet Duclos, huissier à la maîtrise des Eaux et forêts d'Aunis, Pierre M. né en 1760 commença dès 1772 son apprentissage dans les hôpitaux de la marine, fit campagne sur la frégate l'*Aurore*, étudia ensuite à l'hôpital de l'Île-d'Yeu, puis à Rochefort chez le chirurgien Chambellant, et fut nommé en 1779 chirurgien de la marine marchande. Après 13 ans de navigation, il devint élève en chirurgie à l'Hôpital militaire de Saint-Jean-d'Angély, dirigea divers hôpitaux ambulants établis pendant le dessèchement des marais de Saintonge et alla se perfectionner aux Ecoles de chirurgie de Paris de 1787 à 1789. Enfin il abandonna le bistouri pour le sabre, est nommé capitaine des canonniers de Cognac, défend avec eux la ville des Sables-d'Olonne attaquée par les Vendéens, et verse dans la politique : il épure le district de la Rochefoucauld des fonctionnaires fédéralistes, siège dans la municipalité de Cognac, et acceptera de l'Empereur les fonctions de juge de paix en cette ville. Ce qui prouve qu'un chirurgien imbu des immortels principes s'avérait également propre aux travaux de la guerre et de la paix. Marquet mourut à Cognac en 1834.

DANEL et DAVID, *Jean-Paul Marat médecin et malade*, Journal des Sc. médicales de Lille, 7 novembre 1937, p. 429-436. — Comment un médecin en vogue, physicien réputé, précurseur de l'électrothérapie, médecin des gardes du Comte d'Artois, sombra-t-il dans la politique ? Pourquoi l'amant d'Angelica Kauffmann et de la marquise de l'Aubespine échoua-t-il dans les bras de Simonne Evrard ? Quelle métamorphose fit du petit maître à jabot et perruque poudrée un aboyeur de la guillotine, affublé d'un foulard crasseux et d'une hideuse carmagnole ? Marat, d'avance, a répondu : « La raison de la différence des esprits est dans la disposition des organes ». Cyclothymie, surmenage, insomnie, cafétisme chronique, prurigo-féroce surtout inguino-scratal, tout ce dossier pathologique de l'Ami du Peuple explique ses furieuses aberrations.

E. LECLAIR, *Réorganisation des études et de l'exercice de la*

médecine, de la chirurgie et de la pharmacie dans le pays d'Artois en 1757, ibid., p. 437-446. — Cette réorganisation fut le fait d'un arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 26 novembre 1757, document devenu fort rare et que M. L. reproduit *in extenso*. A noter que jusque-là l'exercice de la médecine en Flandre, Artois, Tournaisis, Hainaut et Cambrésis était réservé aux diplômés des Facultés de Paris, Montpellier et Douai. Il sera dès lors permis à tout licencié d'une Faculté de médecine du royaume.

G. THIRION, *Circulaire d'une empirique à l'époque de la Révolution, ibid.*, p. 446-451. — Prospectus, reproduit en *fac-similé*, vantant les talents de « la citoyenne Scieglerin, doctrine pour les hernies » (*sic*). Elle guérit aussi les « défauts des yeux », ceux du corps, les gueules-de-loup, les descentes, plaies, cancers, l'épilepsie, la gale, la teigne, les hémorroïdes, et chasse les vers plats en douze heures.

P. MERKLEN, *Un diagnostic historique erroné*, Progrès médical, 11 juin 1938, Suppl. illustré n° 6, p. 41-43. — En juin 1883, le comte de Chambord tomba malade à Frohsdorff. Le Dr Mayr, de Neustadt, parla d'un catarrhe intestinal, fit appeler les professeurs Billroth de Berlin et Drasch, qui pensèrent à la probabilité d'une tumeur. En juillet, on mande Potain qui, empêché, est remplacé par Vulpian. Ce dernier croit percevoir une tumeur cancéreuse. Le malade mourut le 23 août. Vulpian, redemandé, et arrivé trop tard, assista avec Drasch et Mayr à l'embaumement du corps ; de tumeur, point. Il s'agissait d'une néphrite chronique azotémique, dont le régime prescrit — reconstituant et carné — ne fit que précipiter l'évolution.

A. TURGON, *Fréquentations médicales de Stendhal, ibid.*, p. 43-47. — Commissaire des guerres, ayant sous sa direction les hôpitaux de campagne ou de garnison, Stendhal eut maintes occasions de fréquenter les officiers de santé. Il avait eu d'ailleurs besoin de recourir souvent aux bons offices de la Faculté. Il est soigné en 1799 à Paris par Portal. En 1804, il fait la connaissance de G. L. Bayle ; il consulte en 1808 Richestrand pour des accidents vénériens ; en 1809, Careno, à Vienne ; en 1815, Cagnola à Milan ; en 1817, Lanthois de Paris ; en 1833, Prévost de Genève ; en 1835, Chomel et Koreff, pour des crises de goutte et de gravelle, qui le ramènent en 1836 auprès de Prévost. En 1841, une attaque congestive est le

prélude de l'apoplexie qui le foudroiera le 22 mars 1842 dans la rue Neuve-des-Capucines.

CALONI, *Collioure*, Soc. agricole, scientif. et litt. des Pyrénées-Orientales, vol. 60, 1938, p. 9-138. — Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, cette petite ville n'a ni médecin ni pharmacien. En 1605, alléché par une décision des consuls du 10 mai lui assurant des appontements, Pierre Vila, de Prats-de-Mollo, s'y établit ; mais dès le 1^{er} janvier 1607, notre docteur menace de quitter son poste si l'on n'augmente ses honoraires. Peut-être souffre-t-il de la concurrence d'un apothicaire nouveau-venu, Paul Boixeda, installé le 2 juillet 1606.

M. GILLE, *Isidore Bourdon journaliste et académicien*, Revue pratique de biologie appliquée, juillet 1938, p. 202-208. — Né à Merry (Orne) en 1796 ou 97, interne des hôpitaux de Paris et docteur de 1823, Bourdon entra deux ans plus tard à l'Académie de médecine ! Honneur précoce que n'expliquent guère quelques opuscules, dont un mémoire réhabilitant, contre Magendie, le rôle actif de la musculature gastrique dans le vomissement (1819.) La clientèle lui souriait peu. On le nomma inspecteur des eaux de Bagnoles : il ne put se plier aux formalités administratives et compromissions hôtelières, et démissionna. Il se fit alors journaliste médical, écrivit des volumes d'actualité, en particulier sur *la physiognomonie et la phrénologie*, collabora au *Constitutionnel*, au *Musée des familles*, et sa galerie de portraits critiques : *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes* est encore intéressante à consulter. Il mourut à Paris en 1861.

COUTELA, *Félix de Lapersonne*, Revue médicale française, fév. 1938, p. 91-96. — De souche Lauraguaise, de L. naquit à Toulouse le 1^{er} octobre 1853, y commença ses études, les poursuivit à Paris, où il fut nommé interne en 1878 et devint élève de Panas. Agrégé en 1886, il fut envoyé à Lille et revint en 1901 succéder à Panas comme professeur de clinique ophtalmologique, aucun agrégé parisien d'alors ne connaissant cette spécialité ! Il rentra au service militaire pendant la guerre, dirigea plusieurs services, remplit diverses missions, fut appelé en 1921 à l'Académie de médecine qu'il présida en 1931. Il mourut en juillet 1937. Il a beaucoup étudié la médecine légale et les barèmes d'invalidité des accidents oculaires ; collaboré aux œuvres de protection des aveugles militaires et civils ; et apporté à ses confrères du Syndicat national des oculistes le précieux appui de sa haute autorité.

BRODIER, J. L. Alibert (1768-1837), La prophylaxie anti-vénérienne, 10^e année, n° 4, avril 1938, p. 140-161. — Biographie du maître de l'Hôpital Saint-Louis, résumant le beau livre que lui a déjà consacré Brodier.

NICOLAS, Joseph Rollet, 1824, 1894, ibid., p. 193-203. — Nommé chirurgien-major de l'Antiquaille de Lyon, le 11 mars 1850, Rollet y succéda à Rodet en 1855 et quitta son service en 1864, après avoir apporté une remarquable contribution à la rénovation de la cypridologie. Contre Ricord, il démontra la dualité du chancre syphilitique et du chancre simple, celui-là non réinoculable, celui-ci réinoculable au porteur, et expliqua les cas contradictoires par l'existence de chancres mixtes. Contre Ricord, il proclama la contagiosité des accidents syphilitiques secondaires. Il prouva que le chancre induré marque invariablement le début de la syphilis acquise, quelle qu'en soit l'origine, génitale, salivaire, vaccinale, hématique, et précisa la durée de son incubation. Il souligna enfin les mesures réclamées par la prophylaxie sociale : exclusion des hérédo-syphilitiques de l'allaitement mercenaire ; élimination des souffleurs de verre syphilitiques, ou substitution du soufflage mécanique au soufflage à la canne, emploi du vaccin de génisse ; suppression de la succion dans la circoncision rituelle.

P. DELAUNAY.

Richard N. WEGNER. — *Das Anatomienbildnis, seine Entwicklung im Zusammenhang mit der anatomischen Abbildung*, 4^e, 1939, Bâle, B. Schwabe, 199 p., 105 ill.

Dans cet ouvrage intéressant, l'auteur nous présente une suite imposante de portraits d'anatomistes depuis le XVI^e siècle jusqu'à la découverte de la photographie.

Ces portraits nous montrent du point de vue physionomique la collaboration étroite, qui liait l'artiste à l'homme de science, également manifeste dans le dessin anatomique et le portrait de l'auteur, présenté au frontispice, de la même main. Pour juger de la valeur historique et physionomique d'un portrait, la recherche des documents originaux et leur examen sont essentiels. Il faut éliminer les gravures contrefaites ainsi que les estampes faites d'après des bustes contemporains, très en vogue à la fin du XVIII^e siècle. Une autre difficulté pour la recherche physionomique, c'est l'inversion de la gravure, qui fausse les asymétries du visage. Enfin on doit rechercher si l'artiste fut contemporain de son personnage, et combien il s'inspira des contingences du goût à son époque. De la plus grande valeur sont les tailles douces et les gravures sur bois

jusqu'au XVII^e siècles, tandis que plus tard, particulièrement au XVIII^e siècle et au temps de la lithographie, le portrait individuel passe de plus en plus à une représentation uniformisée. L'auteur prend ses exemples en France, en Angleterre, en Italie, en Hollande, en Allemagne, au Danemark et en Suède. Pour notre grand intérêt, il s'occupe de la taille douce en France, et nous donne les portraits des anatomistes :

Jacques Dubois (1478-1555), André du Laurens (1531-1609), Claude Perrault (1613-1688), Jean Riolan (1580-1657), Antoine Ferrein (1693-1769), Pierre Lassus (1741-1807), Antoine Portal (1792-1832), Félix Vicq d'Azyr (1748-1794), Philippe-Frédéric Blandin (1798-1849), Pierre Augustin Béclard (1785-1825), Jean Cruveilhier (1791-1874), Gilbert Breschet (1784-1845), Marc-Jean Bourgery (1797-1849). Il fait l'éloge de l'œuvre de Victor Frond : « *Le Panthéon des illustrations françaises au XIX^e siècle* » publié vers la fin de l'époque de la lithographie et représentant déjà des portraits d'après les premières photographies. — L'auteur regrette avec raison l'absence d'une collection historique complète de portraits médicaux, malgré leur importance pour l'histoire de la médecine. Le volume se termine par une liste des ouvrages dont l'auteur a tiré les œuvres graphiques ; un index des noms d'anatomistes et de leur Biographies individuelles, ainsi que par une bibliographie des ouvrages cités.

Ludwig JOSEPH.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDRY (J.). — Guillaume Yvoire, traducteur de Lanfranc et les premiers livres de médecine imprimés en français à Lyon.
Lyon méd., a. 69, t. 159, n° 3-4, 17-24 janv. 1937, p. 79, 110.
- BARTLETT (W.). — Augustus Charles Bernays (1854-1907).
Surg., Gyn. et Obst., v. 64, n° 2, 1^{er} fév. 1937, p. 249; ptr.
- BAZY (L.). — Robert Proust (24 mai 1873-29 mai 1935).
Mém. Acad. de chir. (Paris), t. 63, n° 3, 27 janv. 1937, p. 93; ptr.
- CARLET (A.). — Histoire des idées sur la guérison des cavernes depuis Laennec.
Thèse de Paris, 1937, n° 106. (*Paris, A. Legrand*).
- CARNOT (P.). — Henri Dausset (1874-1936). [Nécrologie.]
Paris méd., a. 27, n° 2, 9 janv. 1937 (Annexes, p. VIII); ptr.
- DAUTREBANDE (L.). — La mort de J.-S. Haldane (1859-1936).
Gaz de combat (Paris), a. 3, n° 1, janv. 1937, p. 1; ptr.
- DAVIS (J.). — William Allen Pusey. The educator.
Arch. of dermat. a. syphil., v. 35, n° 1, janv. 1937, p. 10.
- DAWES (R.-C.). — William Allen Pusey. — The citizen.
Arch. of dermat. a. syphil., v. 35, n° 1, janv. 1937, p. 19.
- DIDIÉE. — E.-J. Hirtz (1869-1936).
Journ. de radiol. (Paris), t. 20, n° 1, janv. 1937, p. 29; ptr.
- FISCHER (M.-H.). — William Buchanan Wherry (1875-1936).
Arch. of pathol., v. 23, n° 1, janv. 1937, p. 148; ptr.
- FISHBEIN (M.). — William Allen Pusey. The editor.
Arch. of dermat. a. syphil., v. 35, n° 1, janv. 1937, p. 7.
- FLURIN (H.). — Henri Dausset (1874-1936).
Presse therm. et climat. (Paris), a. 78, n° 3.334, 15 janv. 1937, p. 25.
- FREDET (P.). — Notice nécrologique sur M. Phocas (1861-1937).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 101, t. 117, n° 6, 9 fév. 1937, p. 172.

- GAMPER (E.). — Carl Mayer (1862-1936).
Deuts Zeits. f. Nervenk. v. 141, n° 5-6, 23 déc. 1936, p. 1.
- GÉNÉVRIER (S.). — Paul Le Gendre (1854-1936).
Journ. de méd. et chir. prat. (Paris), t. 108, n° 2, 25 janv. 1937, p. 52.
- GENTY (M.). — Pierre-Joseph Desault (1738-1795).
Les Biographies méd. (Paris), a. 11, n° 1, janv.-fév. 1937, p. 369; ptr.
- GHAVAMI (A.). — De la médecine persane au cours des âges et en particulier l'hygiène dans la Perse antique.
Thèse de Paris, 1937, n° 95. (*Paris, Vigné*).
- GRANT (F.-C.). — Charles Harrison Frazier (1870-1936).
Arch. of neurol. a. psych. (Chicago), v. 36, n° 6, déc. 1936, p. 1.330; ptr.
- GUIART (J.). — La Gaule et la médecine gauloise : 1° Planètes médicinales et plantes magiques.
Biologie méd. (Paris), v. 27, n° 2, fév. 1937, p. 65-126.
- HERRICK (J.-B.). — William Allen Pusey. — The historian and litterateur.
Arch. of dermat. a. syphil., v. 35, n° 1, janv. 1937, p. 14.
- HOLMAN (W.-L.). — Oskar Klotz (1878-1936).
Arch. of pathol., v. 22, n° 6, déc. 1936, p. 840; ptr.
- JAYLE (F.). — L'origine hippocratique du mot hormone.
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 101, t. 117, n° 2, 12 janv. 1937, p. 73.
- LAMIRAY (H.). — Les médecins d'Evreux en 1691.
L'Eure méd., a. 3, n° 32, janv. 1937, p. 6.
- LANE (C.-G.). — Pusey's contributions to cutaneous medicine and syphilis.
Arch. of dermat. a syph., v. 35, n° 1, janv. 1937, p. 21.
- LANNOIS. — L'Armoire aux Archives du Collège des médecins de Lyon.
Lyon méd., a. 69, n° 8, 21 fév. 1937, p. 223.
- LE COZ (G.). — Considérations sur quelques épidémies de peste en Bretagne. Etude historique, médicale et artistique.
Thèse de Lyon, 1936-37, n° 9. (*Lyon, Bosc et Riou*).
- LE GENDRE (P.). — Jérôme Cardan.
Hippocrate. Revue d'human. méd., a. 5, n° 1, janv. 1937, p. 1.
- MARFAN (A.-B.). — Paul Le Gendre (1854-1936). [Nécrologie.]
Paris méd., a. 27, n° 9, 27 févr. 1937; annexes, p. VIII.
- MERCIER (R.). — L'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle Bretonneau.

- Progrès méd.* (Paris) a. 14, n° 1, 9 janv. 1937; (*Suppl. ill.*), p. 1; ptr.
- MINKOWSKI. — Aperçu d'histoire de la Neurologie à Zürich.
- Arch. intern. de neurol.*, a. 55, n° 10, déc. 1936, p. 531.
- MOLINÉRY (R.). — Mesmer et son secret, d'après les récentes études de Jean Vinchon.
- Paris méd.*, a. 27, n° 6, 6 fév. 1937; (*Annexes*, p. I).
- MOREL (M.). — Essai critique sur la syphilis en Espagne au temps de la Renaissance.
- Thèse de Lyon*, 1936-37, n° 79. (*Bourg. imp. Berthod*).
- MOULONGUET. — Discours aux obsèques de M. Léon Gernez.
- Mém. Acad. de Chir.* (Paris), t. 63, n° 4, 3 fév. 1937, p. 119.
- NARDI (G.-M.). — Il pensiero di Gerolamo Mercuriale sul veleno del cane rabbioso.
- Terapia* (Milano), a. 26, n° 210, déc. 1936, p. 368.
- NARDI (G.-M.). — Il cervello come alimento e rimedio nella medicina antica.
- Terapia* (Milano), a. 26, n° 209, nov. 1936, p. 321.
- PARISEAU (L.-E.). — Les grands micrographes. — Leeuwenhoek.
- Journ. Hôtel-Dieu de Montréal*, a. 4, n° 5, nov. 1935, p. 315.
- PASINI (A.). — Necrologia del Dott. Ambrogio Bertarelli (1849-1936).
- Giorn. ital. di dermat. e sifilol.* (Milano), v. 77, a. 71, n° 6, déc. 1936, p. 917; ptr.
- RIBADEAU-DUMAS. — Notice nécrologique sur M. Alphonse Aron-Mossé.
- Bull. Acad. de méd.* (Paris), a. 101, t. 117, n° 2, 12 janv. 1937, p. 57.
- ROBET (C.). — La médecine populaire et les saints protecteurs de la maternité en Bretagne.
- Thèse de Lyon*, 1936-37, n° 10. (*Lyon, Bosc. et Riou*).
- SERGENT (E.). — Paul Le Gendre (1854-1937).
- Presse méd.* (Paris), a. 45, n° 11, 6 fév. 1937, p. 201; ptr.
- SIMON (C.). — Nécrologie. — Emile Emery.
- Ann. de dermat. et syph.*, 7^e sér., t. 8, n° 1, janv. 1937, p. 57; ptr.
- SOUTHWOOD (A.-R.). — Robert Boyle and his influence on scientific medicine.
- Med. Journ. of Australia*, a. 23, v. 2, n° 23, 5 déc. 1936, p. 780.

- VILLARD (H.). — Les honoraires des médecins et des ocu-listes dans les temps anciens.
Médecine (Paris), a. 18, n° 1, janv. 1937, p. 11.
- VIVIEN. — Les vétérinaires militaires français. Leur histoire; leur œuvre.
Bull. Acad. vétérin. de France, t. 9, n° 10, déc. 1936, p. 494.
- WEST (O.). — William Allen Prisey. — A leader in organized medicine.
Arch. of dermat. a. syphil., v, 35, n° 1, janv. 1937, p. 5;

Dr HAHN.

- ALEZAÏS (H.). — Les études anatomiques à Marseille; xvi^e-xix^e siècles.
Marseille-méd., a. 74, n° 10, 5 avril 1937, p. 381.
- ALEZAÏS (H.). — Joseph-Thomas Moulaud (1763-1836), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique externe de l'Ecole secondaire de médecine de Marseille.
Bull. et mém. Soc. de chir. de Marseille, t. 11, n° 1, 11 janv. 1937, p. 34; ptr.
- AMELUNG (W.). — Dr Georg Pingler, ein hervorragender Hydro und Klimatherapeut in der Mitte des vorigen Jahrhunderts (1815-1892).
Der Balneologe (Berlin), a. 4, n° 5, mai 1937, p. 228.
- BASTAI (P.). — Ferdinando Micheli (1872-1937).
Il Policlinico (Roma), sez. prat., a. 44, n° 25, 21 juin 1937, p. 1.217; ptr.
- BERMANN (G.). — El prof. Santin-Carlos Rossi (1883-1936).
Psicoterapia (Cordoba), a. 1, n° 2, avril 1936, p. 1.
- BERNARD (P.). — La vie prodigieuse de François Broussais.
Courrier d'Epilaure (Paris), a. 4, n° 5, mai 1937, p. 18.
- BORNSZTAJN (M.). — Edward Flatau, comme homme et comme médecin.
Warszaw. czasop. le Karsk., t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937, p. 403; ptr.
- BREDNOW (W.). — Die Entwicklung medizinisch-naturwissenschaftlichen Denkens an der Göttinger Universität in den ersten 120 Jahren ihres Bestehens.
Mediz. Welt (Berlin), a. 11, n° 26, 26 juin 1937, p. 881; ptr.
- CAMPBELL (C.-M.). — Adolf Meyer (1866-1937).

- Arch. of neurol. a. psychiat.*, v. 37, n° 4, avril 1937,
p. 715; ptr.
CERVERA (L.). — L. Vaillard (1850-1935).
Medicina catalana, a. 4, v. 6, 15 juin 1936, p. 601; ptr.
CHANCE (B.). — Short studies on the history of ophthalmology : IV. Sir Clifford Allbutt, the apostle of medical ophthalmoscopy.
Arch. of ophthalmol. (Chicago), v. 17, n° 5, mai 1937,
p. 819.
CHARPENTIER (A.). — Joseph Babinski (1857-1932).
Les Biogr. méd. (Paris), a. 11, n° 3, avril 1937, p. 19; ptr.
COLLINS (J.). — Ward Andrews Holden (1866-1937).
Arch. of ophthalmol. (Chicago), v. 17, n° 5, mai 1937,
p. 916; ptr.
CÔME-FERRAN. — Un étudiant à Paris au XVII^e siècle;
Noël Falconnet chez Guy Patin.
Lyon méd., a. 69, t. 159, n° 19, 9 mai 1937, p. 545.
DARIER (J.). — Notice nécrologique sur M. Ehlers (1868-1937).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 101, 3^e sér., t. 117, n° 22,
8 juin 1937, p. 626.
DIEPGEN (P.). — Natura e valore della medicina tedesca.
Gazz. deg. osped. (Milano), a. 58, n° 18, 2 mai 1937,
p. 409.
DOOLIN (W.). — Some antique stones.
Irish Journ. of med. sci., 6 sér., n° 132, déc. 1936, p. 709.
EBAUGH (F.-G.). — Adolf Meyer, the teacher.
Arch. of neurol. a. psychiatr., v. 37, n° 4, avril 1937,
p. 732.
ECKHARDT (H.). — Carl Schlüter zum Gedächtnis (1884-1937).
Zeits f. Orthop., v. 66, n° 3, 1937, p. 211.
FARRERAS (P.). — Cesare Lombroso (1836-1909).
Rev. espānola de med. y cirug., a. 19, n° 215, mai 1936,
p. 251; ptr.
FISCHER (J.). — Zur Geschichte der Gesellschaft der Ärzte in Wien.
Wiener Klin. Wochenschr., a. 50, n° 25, 25 juin 1937,
p. 955.
FORGUE. — Quelques médecins à tempérament chirurgical.
Le Progrès méd. (Paris), n° 22, 29 mai 1937, p. 817.
GENTY (M.). — Les dernières années de la Société royale de médecine (1789-1793).

- Progrès méd.* (Paris), n° 26, 26 juin 1937 (suppl. ill.), p. 49; fig.
- GÉRIN-LAJOIE (L.). — Joseph-M. Raphaël Trudeau (1868-1937). [Nécrologie.]
- Union méd. du Canada* (Montréal), t. 66, n° 6, juin 1937, p. 595; ptr.
- GOCHT (H.). — August Blencke zum Gedächtnis.
- Arch. f. orthop.-u.-Unfall-Chir.*, v. 37, n° 4, 3 mai 1937, p. 461; ptr.
- GOULLIOUD (P.). — Daniel Mollière (1848-1890).
- Biographies méd.* (Paris), a. 11, n° 4, mai 1937, p. 33; ptr.
- GRAFE. — Ludolf Krehl.
- Deuts. med. Wochenschr.*, a. 63, n° 25, 18 juin 1937, p. 980; ptr.
- GREVE (H.-C.). — Ein Beitrag zur Bibliographie und Geschichte der Zahnheilkunde im 16. Jahrhundert.
- Deuts. Zahn-Mund-und Kieferhk.*, v. 4, n° 6, juin 1937, p. 362.
- GUÉRIN (Q.). — L'original de « l'Homme au petit man-
teau » de Balzac. — A propos d'un Bureau de Charité sous
la Restauration.
- Rev. d'assist. méd.*, a. 83, n° 4, avril 1937, p. 50.
- GUIBAL (J.). — Gaston Michel (1874-1937).
- Presse méd.* (Paris), a. 45, n° 44, 2 juin 1937, p. 830.
- GUILLY. — Duchenne de Boulogne (1806-1875).
- Journ. belge de radiol.*, v. 26, n° 147, mars-avril 1937, p. 111.
- HAEFEN (K. v.). — August-Gottlieb Richter, der Begründer der deutschen Chirurgie.
- Münchener med. Wochensch.*, a. 84, n° 26, 25 juin 1937, p. 1.006.
- HALLERVORDEN (J.). — Max Laehr (1865-1936).
- Allgem. Zeitschr. f. Psychiatrie*, v. 105, n° 7-8, 7 juin 1937, p. 239; ptr.
- HANDELSMAN (J.). — Le rôle d'Edouard Flatau dans la psychiatrie polonaise.
- Warszaw. czasop. lek.*, t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937, p. 413.
- HERMAN (E.). — Edouard Flatau, sémiologue et créateur de nouvelles unités nosologiques.
- Warszaw. czasop. lek.*, t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937, p. 408.
- HOHMANN (G.). — Adolf Stoffel (1880-1937).
- Zeits. f. Orthop.*, v. 66, n° 3, 1937, p. 209; ptr.

- JACOBI (W.). — Otto Cërtel zum Gedächtnis.
Anat. Anzeiger, t. 84, n° 12-14, 7 juin 1937, p. 225.
- JAMESON (E.-N.). — John Leake and childbed fever.
Ann. of med. hist., n. sér., v. 9, n° 3, mai 1937, p. 211; ptr.
- JONG (R.-N. de). — George Huntington and his relations
 hip to the earlies descriptions of chronic hereditary chorea.
Ann. of med. hist., n. sér., v. 9, n° 3, mai 1937, p. 201; ptr.
- KÖHLER (R.). — Josef Halban (1870-1937).
Zentralbl. f. Gynäkol. (Leipzig), a. 61, n° 25, 19 juin 1937,
 p. 1.458; ptr.
- KÖLICHEN (J.). — Edouard Flatau, clinicien.
Warszaw. czasop. lek., t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937, p. 408.
- KOPITS (E.). — Julius Dollinger (1849-1937).
Arch. f. orthop. u. Unfall-Chir., v. 37, n° 4, 3 mai 1937,
 p. 464; ptr.
- LAMAS-POUEY (E.). — Elogio del prof. Lorenzo Mérola
 (1880-1935).
Bol. Soc. de cirug. de Montevideo, t. 7, n° 11-12, 1936,
 p. 204.
- LUNDSGAARD (E.). — Valdemar Henriques (1864-1936).
 [Nekrolog.]
- Skandin. Arch. f. Physiol.*, v. 76, n° 3-4, mai 1937, p. 101;
 ptr.
- MAGGI (A.). — La obra del prof. Paul Morawitz (1879-
 1937).
Rev. Asoc. med. Argentina, t. 50, n° 336, janv. 1937, p. 458.
- MARTINEZ-FORTUN Y FOYO (J.-A.). — Historia de la cirur-
 gía en Cuba.
Rev. de med. y cir. de La Habana a. 41, n° 8, 31 août 1936,
 p. 511.
- MARTIUS (H.). — Nachruf auf Otto von Franqué (1867-
 1937).
Zentralbl. f. Gynaekol., a. 61, n° 22, 29 mai 1937, p. 1.265;
 ptr.
- MAURIAC (P.). — Henri Delaunay (1881-1937).
Presse méd. (Paris), a. 45, n° 43, 29 mai 1937, p. 812.
- MERCIER (R.). — L'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle
 Bretonneau.
Arch. méd.-chir. de prov. (Tours), a. 26, n° 12, déc. 1936,
 p. 499.
- METS (A. de). — Het boek van Surgien van Thomaes Sel-
 linek van Thienen. Aperçu d'histoire de la médecine dans
 la principauté de Liège.
L'Art méd. d'Anvers n. sér., n° 2, 15 fév. 1937, p. 17.

- MEYER (A.). — Wer soll Geschichte der Biologie Schreiben?
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med. u. Naturw., v. 29, n° 6, juin 1937, p. 357.
- MEYER (A.). — Neue Beiträge zur Jungius-Forschung.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 6, juin 1937, p. 363.
- MEYER (A.). — Ein wenig bekanntes Bildnis von Lamarck.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med. u. Naturw., v. 29, n° 6, juin 1937, p. 355; ptr.
- MISSIROLI (A.) et BASTIANELLI (G.). — Ettore Marchiafava (1847-1935).
Riv. di malariol., v. 15, n° 4-6 bis, 1936, p. 185; ptr.
- MOLINÉRY (R.). — Oribase et l'hydrologie au IV^e siècle.
L'Art méd. (Marseille), a. 13, n° 234, 30 sept. 1936, p. 2.
- MOLINÉRY (R.). — Un grand hydrologue du XVIII^e siècle : Théophile de Bordeu, jugé par Edmond Jaloux, de l'Académie française.
Stations therm. franç. (Paris), a. 9, n° 9, 1^{er} mai 1937, p. 103.
- MONNIER (A.). — Un médecin au service de son pays.
— La vie et l'œuvre de Jean Charcot (1867-1936).
Thèse de Paris, 1937, n° 254; ptr. (*Paris, M. Vigné*).
- MONTGOMERY (D.-W.). — The strange history of the vesicle in scabies.
Ann. of med. hist., n. sér., v. 9, n° 3, mai 1937, p. 219.
- MULLETT (C.-F.). — The plague of 1603 in England.
Ann. of med. hist., n. sér., v. 9, n° 3, mai 1937, p. 230.
- NARDI (G.-M.). — Ugolino da Montecatini ed un suo « Consulto sulla passione catarrale » ad Averardo De'Medici.
Atti e mem. d. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2^e sér., a. 3, n° 2, mars-avril 1937, p. 84.
- Ovio (G.). — Necrologio del prof. Gr. Uff. Giuseppe Albertotti.
Atti e mem. d. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2^e sér., a. 3, n° 2, mars-avril 1937, p. 94; ptr.
- RAMON PARDAL. — Historia del origen de las fricciones mercuriales. Del unguento sarraceno al emplasto de Vigo.
Prensa med. argent. (Buenos-Aires), a. 24, n° 9, 3 mars 1937, p. 442.
- RAMON PARDAL. — Un tratadista de las drogas americanas en el siglo XVI : Nicolás Monardes.

- Semana med.* (Buenos-Aires), a. 44, n° 1, 7 janv. 1937, p. 52.
- RATHBUN (N.-P.). — The life and times of Thomas Sydenham.
- Amer. Journ. of surg.*, n. sér., v. 36, n° 3, juin 1937, p. 739.
- REIS (W.). — Contribution à l'histoire des lunettes.
- Klin. oczna*, v. 6, n° 14, 31 déc. 1936, p. 774.
- RODRIGUEZ VILLEGRAS (R.). — Rudolfo-Alcides Rivarola (1887-1935).
- Soc. de cir. de Buenos-Aires; Bol. y trab.*, t. 21, n° 3, 21 avril 1937, p. 77.
- ROLLESTON (H.). — The history of endocrinology.
- Brit. med. Journ.* (London), t. 2, 15 mai 1937, p. 1.033.
- RUMILLY (R.). — Un chapitre de l'histoire de la médecine au Canada.
- L'Hôpital* (Montréal), v. 1, n° 5, avril 1937, p. 270.
- SANTAMARINA (V.). — Datos historicos sobre crenoterapia.
- Rev. de med. y cir. de La Habana*, a. 42, n° 2, 28 fév. 1937, p. 83.
- SANTAMARINA (V.). — Datos historicos sobre crenoterapia cubana.
- Rev. de med. y cir. de La Habana*, a. 42, n° 4, 30 avril 1937, p. 236.
- SAUCIER. — Petite histoire du journalisme médical au Canada français.
- Union méd. du Canada* (Montréal), t. 66, n° 5, mai 1937, p. 521.
- SCALINCI (N.). — Il contenuto « salernitano » negli scritti su le malattie oculari di Pietro Ispano e di Arnaldo da Villanova.
- Atti e mem. dell'Accad. di storia dell'arte sanit.*, 2^e sér., a. 3, n° 2, mars-avril 1937, p. 54.
- SEIFFERT (G.). — Chinesische Medizingötter.
- Münchener med. Wochenschr.*, a. 84, n° 23, 4 juin 1937, p. 899; fig.
- SHAW (W.-F.). — Obituary. — Archibald Donald (1860-1937).
- Journ. of obst. a gynec. of British Empire*, v. 44, n° 3, juin 1937, p. 527; ptr.
- SILVA CARVALHO (A. da). — A medicina na descoberta e na colonização do Brazil.
- A. medic. contempor.* (Lisboa), a. 55, n° 12, 21 mars 1937, p. 164; n° 16, 18 avril, p. 211.

- SIMCHOWICZ (T.). — Edouard Flatau anatomiste et anatomo-pathologiste.
Warszaw. czasop. lakarsk., t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937,
p. 404.
- SMITH (A. de F.). — Russell A. Hibbs (1869-1932).
Surg., Gyn. et Obst. (Chicago), v. 64, n° 6, juin 1937,
p. 1.096; ptr.
- SOULIÉ (M.). — Le premier Centenaire de l'homéopathie
en France.
Hippocrate (Paris), a. 5, n° 5, mai 1937, p. 276.
- STAHL (W.-H.). — Moon Madness.
Ann. of med hist., n. sér., v. 9, n° 3, mai 1937, p. 248.
- STOECKEL (W.). — Erinnerung am Otto von Franqué
(1867-1937).
Zentralbl. f. Gynaekol., a. 61, n° 22, 29 mai 1937, p. 1.276;
ptr.
- SZUMOWSKI (W.). — Névroses et psychoses au moyen âge
et au début des temps modernes.
Courrier d'Epidaure (Paris), a. 4, n° 5, mai 1937, p. 3; fig.
- THOMS (H.). — Hugh Lenox Hodge (1796-1873).
Amer. Journ. of obst. a. gyn., v. 33, n° 5, mai 1937, p. 886;
ptr.
- VALLÉE (H. de). — Le Docteur Louis La Caze, donateur
d'une des plus magnifiques collections du musée du Louvre.
Courrier d'Epidaure (Paris), a. 4, n° 5, mai 1937, p. 10; fig.
- VALLERY-RADOT (P.). — Eugène Sûe, chirurgien militaire
(1804-1857).
Presse méd. (Paris), a. 45, n° 48, 16 juin 1937, p. 905; ptr.
- VALLERY-RADOT (P.). — Une figure originale : le docteur
Véron.
Progrès méd. (Paris), suppl. ill., a. 14, n° 6, 29 mai 1937,
p. 41; ptr.
- VANZETTI (F.). — Ettore marchiafava.
Giorn. d. r. Accad. di med. di Torino, a. 100, n° 1-3, janv.
mars 1937, 1^e p., p. 20.
- VELAZQUEZ URIARTE (J.). — Algunos apuntes para la
historia de la ginecología en Mexico.
Rev. mexicana de cirug., L., a. 4, n° 3, mars 1936, p. 159.
- VOIT (M.). — Markante Persönlichkeiten aus der Göttinger
Universitätsgeschichte.
Zeits. f. ärztl. Fortbild., a. 34, n° 12, 15 juin 1937, p. 353.
- WOLF (S.-A.). — « Doktor » Eysenbarths Lebenslauf.
Zeits. f. ärztl. Fortbild. (Jena), a. 34, n° 11, 1^{er} juin 1937,
p. 330; fig.

- WOLLENBERG (A.). — Kommerzienrat D^r med. Alfred Enke (1852-1937).
Zeits f. Orthop., v. 66, n° 3, 1937, ptr.
- ZAND (M^{me} N.). — Edouard Flatau, comme expérimentateur et pédagogue.
Warszaw. czasop. lek., t. 14, n° 21-22, 10 juin 1937, p. 406.
- ZIMMERMAN (L.-M.) et HELLER (R.-E.). — Edoardo Bassini; his rôle in the development of hernial surgery.
Surg., Gyn. et Obst., v. 64, n° 5, mai 1937, p. 971.
- BAUMANN (E.-D.). — Historische Betrachtungen über die Vis medicatrix naturae.
Janus (Leiden), a. 40, n° 9-10, sept.-oct. 1936, p. 148.
- BIXLER (E.-S.). — A forerunner of psychiatric nursing : Joan-Baptiste Pussin.
Ann. med. history, v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 518.
- BRUNN (W. v.). — Ueber Trepanationen im sächsisch-thüringischen Kultukreis.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 203
- CLEMEN (O.). — Der Wittenberger Medizin, professor Melchior Fend.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 334.
- CLEMEN (O.). — Ein Rezept gegen die Pest von Philipp Melanchthon.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 350.
- DUBÉ (J.-E.). — Le professeur Amédée Marien (1866-1936).
Journ. de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a. 5, n° 3, juillet-sept. 1936, p. 121; ptr.
- GERLACH (H.). — Die Kenntnisse der alten Kulturvölker von den gesunden und Kranken Sinnesorganen auf Grund ihrer Anschauungen von der Heilkunde.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 271.
- GERLACH (W.). — Meer und Schiffahrt in Bildern und Sprache Galens.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 328.
- GODLEWSKI. — La première Académie des savants à Lutèce.
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 100, 3^e sér., t. 116, n° 34, 10 nov. 1936, p. 359.
- GOLDMAN (L.). — War and science. — Rudolph Virchow.
Ann. med. history, v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 558.
- GRANIT (R.). — I.-P. Pavlov.

— 240 —

- Finska läkar. Handlingar* (Helsingfors), v. 79, n° 10, oct. 1936, p. 839.
- GUÉRIN (C.). — Notice nécrologique sur le professeur Hendrickx (1859-1936).
- Bull. Acad. de méd.* (Paris), 3^e sér., a. 100, t. 116, n° 33, 3 nov. 1936, p. 291.
- HACKETT (L.-W.). — Simon Flexner.
- Ann. d'igiene* (Roma), a. 46, n° 2, fév. 1936, p. 72; ptr.
- HÄHNER (R.). — Der Künstliche Abortus im Altertum.
- Arch. f. Gesch. d. Med.*, v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 224.
- HALKIN. — Eloge du professeur François Henrijean.
- Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique*, 6^e sér., t. 1, n° 6, 27 juin 1936, p. 271.
- HARRIS (H.-H.) et HARRIS (T.-N.). — Pulmonary pathology in the Talmud.
- Ann. med. history*, v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 353.
- HÖNNCHER (E.). — Johann Timmes Cogitationes medico-physico-historicae, Bremen 1732.
- Arch. f. Gesch. d. Med.*, v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 216.
- IZQUIERDO (J.). — Harvey, creador de la fisiopatología y de la patología científicas del aparato cardiovascular.
- Arch. latino-americ. de cardiol.*, a. 6, t. 6, n° 4, juillet-aout 1936, p. 147.
- JACOBS (M.-S.). — The history of digitalis therapy.
- Ann. of med. history*, n. sér., v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 492.
- JAMES (R.-R.). — Thomas Huys, m. d. physician to Mary Tudor..
- Janus* (Leiden), a. 40, n° 9-10, sept.-oct. 1936, p. 171.
- LESCHMANN (W.). — Cervantes, Dichter und—Arzt? Zu seinem 320. Todestage am 23 April 1936.
- Arch. f. Gesch. der Med.*, v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 256.
- MARCHOUX.— Le professeur Amédée Borrel. [Nécrologie.]
- Paris méd.*, a 26, n° 47, 21 nov. 1936 (Annexes), p. XIII.
- MARTINEZ-FORTUN Y Foyo (J.-A.). — Historia de la cirugía en Cuba.
- Rev. de med. y cirug. de La Habana*, a. 41, n° 8, 31 aout 1936, p. 496.
- MAYO (W.-J.). — Lord Moynihan (1865-1936).

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.

PARTICIPATION DES MÉDECINS
ET DES NATURALISTES POLONAIS
AU PROGRÈS DE LA SCIENCE UNIVERSELLE

Par le Prof. Dr Louis ZEMBRZUSKI (Varsovie) (1).

La Pologne, qui apparut sur la scène historique seulement vers la fin du x^e siècle comme état indépendant, ne put, durant les premiers siècles de son existence, devenir un milieu d'art et de science. Les causes en furent : 1^o Sa position géographique, en raison de laquelle la Pologne dut consolider sa puissance et défendre ses frontières ouvertes contre ses voisins de l'est et de l'ouest; 2^o Les fréquentes attaques des Tartares qui semaient la destruction, et enfin, 3^o les guerres civiles. Ce n'est qu'à la moitié du xiv^e siècle, après la normalisation et la stabilisation des relations et la fin des guerres extérieures et des troubles intérieurs, que la science polonaise put s'enraciner plus profondément et plus durablement. D'un grand secours fut la fondation en 1364, sur le modèle italien par le roi Casimir le Grand, de l'Université de Cracovie, la première en Pologne et la seconde, après Prague, de l'Europe Centrale. Depuis lors, la nation polonaise commença à enrichir de ses propres éléments l'acquisition scientifique générale. Un échange se fit de savants et de professeurs entre l'Université de Cracovie et les universités étrangères, et les courants scientifiques s'infiltrent non seulement en Pologne, mais encore de la Pologne à l'extérieur.

Déjà au xv^e siècle, un Polonais, Martin Bylica, mé-

(1) D'après les conférences faites en Roumanie aux Universités de Jassy et Bucarest, le 5 et 7 décembre 1938.

decin, mathématicien et astrologue, fut nommé professeur d'astronomie à Bologne et ensuite au même titre à la première université hongroise de Bratislava, enfin à l'Académie de Bude dont il fut une des gloires, exerçant simultanément les fonctions de médecin et d'astrologue du roi Mathias Korwin. Avec le célèbre astronome allemand Regiomontanus, Bylica dressa de très exacts tableaux astronomiques. Gaspard Goski, médecin, astrologue et mathématicien, se rendit tellement célèbre par son activité scientifique au XVI^e siècle que la République de Venise le reçut au nombre de ses patriciens, décida de lui élever une statue d'airain au collège et lui accorda une pension viagère de 300 ducats par an, afin comme l'exprime le document, que cette récompense fût pour les autres un encouragement à l'étude des sciences et à la conquête de la célébrité. Mathieu de Miechow, docteur en médecine et en philosophie, élève de l'Université de Padoue, recteur de l'Université de Cracovie, écrivit vers la fin du XV^e siècle non seulement des œuvres médicales en latin (à cette époque langue scientifique internationale), mais grâce à son éducation approfondie de polyhistorien, il publia en polonais, en allemand et en italien une œuvre ethnographique et naturaliste de grande valeur, qui traitait des questions inconnues auparavant en Europe Orientale, et valut à son auteur la considération de l'Occident. D'autre part, un médecin polonais de la Renaissance, Joseph Strus (*Strutius*) de Poznan, acquit une telle estime à Padoue, qu'ayant à peine 25 ans, il fut appelé dans la chaire de médecine de l'Université de cette ville, alors la plus célèbre de l'Europe, poste qu'il occupa durant 10 ans. Strus a écrit sur le pouls une œuvre (*Ars sphygmica*), qui rénova cette branche de la science médicale. Non seulement il combattit les préjugés et la science spéculative de Galien sur la pulsation, mais il pressentit l'existence des nerfs angiomoteurs et fut le premier à représenter les mouvements du pouls par la méthode graphique. L'œuvre de Strus fut publiée en 1555 à Bâle, une seconde fois

à Venise et de nouveau à Bâle, tant les éditions en furent promptement épuisées. C'est lui aussi qui supposa que la syphilis est due à certains animalcules, ce qui fut alors tourné en dérision. Ses observations et expériences sur les artères ont devancé de près d'un siècle les recherches sur la circulation du sang du physiologiste anglais Harvey. En outre, médecin habile et instruit, de renommée universelle, Strus fut mandé dans les cours européennes, par exemple au chevet de la reine de Hongrie, Isabelle Zapolya, chez le sultan Soliman II et à la cour d'Espagne, chez Philippe II.

Vers la fin du XVI^e siècle, l'Académie Zamoyska comptait quelques éminents médecins-professeurs qui, sur l'initiative du chancelier-hetman, fondateur de l'Académie, prirent contact avec la Faculté de médecine de Padoue pour éclaircir l'origine et la nature de la pseudomaladie dite *plica polonica*, problème nouveau en Europe, qui plus tard provoqua toute une polémique et de nombreux articles dans la littérature internationale. Au XVII^e siècle, dans un collège protestant de Gdańsk, alors intimement lié à la Pologne, fut organisé l'enseignement systématique de l'anatomie et de la physiologie, avec dissections, pratique alors rare en Europe Septentrionale. Le niveau de ces études était si élevé que les facultés de médecine des universités allemandes acceptaient les étudiants de Gdańsk en 3^e année d'études. En ce même siècle vécut à Leszno (Voïvodie de Poznań), se vouant aux sciences médico-naturelles, Jean Jonston, fils d'un émigré écossais, élève des universités d'Angleterre et de Hollande, d'une érudition peu ordinaire. Jonston était si estimé à l'étranger, qu'on lui offrit par deux fois la chaire de philosophie de Deventer (Hollande) et celle de médecine de Francfort-sur-l'Oder. Il n'accepta point, désirant travailler en Pologne, sa nouvelle patrie. Son œuvre célèbre : *Idea medicinae universae practicae*, obtint à l'étranger un légitime succès. Au XVIII^e siècle, un prêtre polonais, Christophe Kluk, botaniste et zoologiste, se fait

connaitre avantageusement en Pologne et ailleurs. A l'encontre des opinions de l'époque, Kluk démontra que les animaux possèdent une âme, à la vérité différente de l'âme humaine ; qu'ils ont leurs joies, leurs peines, leurs inquiétudes, etc. Un siècle avant Darwin, Kluk, excellent observateur, conçut déjà l'idée de la lutte pour la vie.

La création à Varsovie en 1772 du Ministère de l'Instruction Publique, le premier non seulement en Pologne, mais en Europe, réforma le système des hautes études dans les deux universités polonaises d'alors : Cracovie et Wilno. La Faculté de Médecine et des Sciences Naturelles de Cracovie se développa rapidement. L'un de ses membres les plus éminents fut le Dr Raphaël Joseph Czerwiakowski, professeur d'anatomie, de chirurgie et d'obstétrique. Entre autres, Czerwiakowski écrivit : *La science de la chirurgie universelle*, livre destiné aux pays slaves, où la chirurgie était alors à un niveau inférieur à celui de la Pologne. Après Czerwiakowski, la chaire de chirurgie de Cracovie fut occupée pendant six ans par Jean-Népomucène Rust, de la Silésie polonaise ; un peu plus tard, il quitta la Pologne et s'établit d'abord en Autriche, puis en Prusse. A Berlin, où il fut nommé professeur, Rust atteignit aux plus grands honneurs et fut célèbre comme chirurgien et auteur de remarquables œuvres médicales. Le premier, il décrivit exactement la tuberculose des vertèbres cervicales supérieures, maladie connue depuis lors en nosographie sous le nom de *Morbus Rusti*. A l'Université de Wilno, depuis la fin du XVIII^e siècle, le célèbre naturaliste et médecin polonais André Sniadecki enseigna durant 25 ans la chimie, et c'est là aussi qu'il prépara, au commencement du XIX^e siècle, sa remarquable *Théorie des êtres organiques*, dans laquelle il donne des éclaircissements tout à fait nouveaux et apporte une conception originale de plusieurs questions biologiques et physiologiques. Il fut surtout le précurseur des notions contemporaines sur le métabolisme. Sniadecki rejeta la théorie de l'autogénèse encore

admise par de nombreux savants de l'époque, malgré les expériences de Spallanzani. Il avança quatre propositions : *a)* les créatures organiques ne peuvent vivre sans l'influence du monde extérieur; *b)* la condition indispensable de la vie est la structure organique interne; *c)* seule une partie de la matière qui compose le globe terrestre, peut être animée; *d)* la vie est un changement constant de la forme et dans cette forme, il y a métabolisme constant. L'œuvre de Sniadecki fut bientôt traduite en allemand et en français et provoqua des polémiques, entre autres de la part du philosophe Hermann Lotze. Le physiologiste allemand, Johann Müller, dans ses cours et ses œuvres, citait souvent Sniadecki avec considération et propagea ses opinions en Allemagne. A cette époque vécut aussi Charles-Ferdinand Graefe, né à Varsovie, élève des Universités de Cracovie et de Halle, professeur de chirurgie à Berlin, auteur connu des opérations plastiques; il occupa en Allemagne les fonctions les plus élevées, tant publiques que scientifiques.

Cependant l'époque qui suivit le partage de la Pologne, fut néfaste pour la science polonaise. Les Polonais cessèrent d'être maîtres dans leur pays. Les conditions du travail scientifique devinrent très difficiles; les conquérants non seulement ne facilitaient aucun travail productif, ne montraient aux auteurs aucune bienveillance, mais encore mettaient des obstacles au développement. Les Universités de Varsovie et de Wilno furent fermées; celles de Cracovie et de Lwów germanisées. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle que les Universités de Galicie se polonisèrent. Les savants de nationalité polonaise ne pouvaient représenter la science polonaise aux congrès internationaux; ils pouvaient seulement prendre part comme sujets du pays occupant. Ces états voulaient faire oublier l'existence de la Pologne, des Polonais et de la science polonaise. Aussi les acquisitions de la science polonaise ne parvenaient-elles point à la connaissance de l'étranger et l'on portait ses efforts au

crédit de la science russe ou allemande (1). Pourtant les services rendus par les Polonais à la science internationale au XIX^e siècle furent importants. Ne trouvant point en Pologne les conditions nécessaires à leur travail, ils s'installaient à l'étranger. Après l'insurrection de 1831, plusieurs étudiants, médecins, naturalistes, durent émigrer en d'autres pays où ils se distinguèrent. Adam Raciborski, natif de Radom, alla terminer ses études à l'Université de Paris, s'établit en France et écrivit un *Nouveau manuel complet d'auscultation et de percussion*, qui eut deux éditions françaises et fut traduit en allemand, russe, grec et deux fois en anglais. Xavier Galezowski, oculiste parisien, réputé, rédigea pendant plusieurs années le périodique *Recueil d'ophthalmologie*. Victor Szokalski, qui prit part à l'insurrection de 1831, vécut 20 ans en France où il écrivit plusieurs travaux en français, en allemand et en latin ; il rédigea le périodique *Esculape* et pour synthétiser les courants de français et allemands dans la médecine de cette époque, forma à Paris une société de médecins. Il fut en quelque sorte l'initiateur de nos futurs congrès médicaux internationaux. Szokalski était très connu et très estimé en France et en Allemagne.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, Robert Remak se distingua comme embryologiste et physiologiste. Il naquit à Poznan et fut professeur à l'Université de Berlin. Le premier il décrivit les trois feuillets embryonnaires (ecto, méso et endoderme), jetant une lumière nouvelle sur le développement des organismes.

Parmi ceux qui émigrèrent après 1831, le médecin militaire polonais, Adam-Ernest Waszklewicz, natif de Wilno, se fit remarquer par son activité dans les Indes Orientales, au service du gouvernement hollandais. Il rendit de grands services dans la lutte contre le typhus et dans l'introduction du vaccin anti-

(1) Fait caractéristique : après la fondation de l'Académie des Sciences à Cracovie en 1871, le gouvernement autrichien n'e permit pas de l'appeler « Polonaise », mais seulement de « Cracovie ».

variolique à Java, ce qui lui valut de la part des autorités hollandaises distinctions honorifiques et éloges. Il fut élevé à la haute situation de chef du service de santé militaire dans les Indes Hollandaises.

Comme après l'insurrection de 1831, à la suite de celle de 1863-64, de nombreux médecins polonais obligés de quitter la Pologne, ou n'y pouvant travailler librement, s'établirent à l'étranger. Le Dr Isidore Kopernicki, plus tard professeur d'anthropologie à l'Université de Cracovie, organisa et installa un Musée anatomique à Bucarest entre 1865 et 1871, d'après une convention avec le gouvernement roumain, posant les bases de l'enseignement anatomique à l'école médicale qui se créait alors. Il reçut en récompense de ses services l'ordre *Bene merenti* de 1^{re} classe. L'activité de Kopernicki est encore rappelée avec considération dans le livre du Dr Gomoiu : *Din Istoria medicinei si a inventamintului medical in Romania*. Le Dr Auguste Kwasnicki émigra après 1864 en Turquie, où il habita 10 ans. Il y gagna une telle estime, que durant six ans il fut le médecin en chef du régiment des cosaques ottomans, et ensuite médecin du vilayet d'Andrinople-Constantinople. Théophile Chudzinski, autre émigré après l'insurrection de janvier, se rendit célèbre à Paris comme anthropologue, et étudia les anomalies musculaires. Travaillant dans une étroite mansarde sous les toits, il écrivit 49 mémoires scientifiques en français, devint conservateur du Musée Broca et obtint le Prix Fauvelles. Le Dr Marcel Nencki, obligé de quitter la Pologne après l'insurrection de 1863, se consacra tout entier à la science et fut nommé en 1876 professeur de chimie physiologique à Berne en Suisse, où il rendit des services peu ordinaires dans sa spécialité. Bien que Polonais et ancien insurgé, après quinze ans de travail scientifique à Berne, Nencki fut appelé par le gouvernement russe comme directeur du service de chimie à l'Institut de Médecine Expérimentale de Saint-Pétersbourg. Il y développa encore sa production scientifique, riche en découvertes dans le do-

maine de la chimie biologique, de la bactériologie et de la physiologie. Nencki pourrait être surnommé le Liebig polonais. Le Dr Sigismond Laskowski, de Varsovie, arrêté pour avoir participé à l'insurrection, sauva sa vie en s'évadant de la citadelle de Varsovie et se rendit à Paris, où il enseigna l'anatomie, puis en 1877 à Genève où il fut nommé professeur d'anatomie à l'Université nouvellement ouverte. Il y resta jusqu'en 1916. Parmi ses nombreux travaux, il convient de citer sa monographie sur l'embaumement et son atlas anatomique.

Parmi les autres médecins de la seconde moitié du XIX^e siècle, il convient de citer Joseph Dietl, professeur de l'Université Jagellonne, élève de Skoda, représentant de l'école médicale modérée nihiliste. Petersen, historien de la médecine, mentionne les travaux de Dietl comme un phénomène extraordinaire dans la littérature scientifique médicale. Son œuvre, critiquant l'emploi, alors trop fréquent, des saignées, écrite en allemand et traduite en russe, fit grande impression. Jean Dogiel se vit offrir à Kazan en Russie la chaire de pharmacologie; il y publia plusieurs de ses travaux, la plupart en allemand, qui lui valurent une célébrité européenne.

Il est impossible de ne point rappeler les professeurs de l'Académie Militaire Médicale de Saint-Pétersbourg, les Drs Jean Balinski et Jean Mierzejewski, surtout ce dernier, qui créa une école de psychiatrie, où le niveau des études atteignait un très haut degré. Le neurologue russe célèbre, Bechtereï, fut élève de Mierzejewski. Léon Cienkowski, botaniste, obligé de travailler en terre étrangère, rendit d'immenses services par ses recherches sur les plantes sporifères et prouva, contre Haeckel, qu'il n'y a pas de différence sensible entre les formes organiques les plus simples des plantes et des animaux. Edouard Strasbürger, professeur de botanique à Iéna, puis à Bonn, fut célèbre par ses recherches sur l'histologie des plantes et sur les modes de fécondation des cellules. Entre temps, à Cracovie, le professeur Louis

Teichmann Stawiarski rendait d'oubliables services à l'anatomie. Né à Lublin, il fit ses études à l'Université de Göttingen. Il s'y rendit déjà célèbre par des préparations dont les dessins illustrèrent le fameux atlas anatomique de son maître Henle. A Cracovie, Teichmann apporta toute une série de perfectionnements à la technique anatomique. Sa découverte des cristaux d'hémine est citée dans tous les travaux hématologiques. Le doyen des savants polonais du XIX^e siècle, Benoit Dybowski, natif de Minsk, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à Lwow, exilé en Sibérie Orientale après 1863, en étudia la faune locale, jusque là peu connue, et fonda la première léproserie de ce pays ravagé par la lèpre. Il publia ses travaux en polonais et autres langues. Dybowski sut gagner l'estime du monde savant, plusieurs sociétés et institutions scientifiques étrangères lui accordèrent le titre de docteur *honoris causa*. Son travail, jusqu'à la fin de ses jours, fut d'une activité incomparable. Il mourut à 97 ans. Le Dr Thadée Browicz, anatomo-pathologiste, professeur à l'Université Jagellonne, découvrit le premier en 1874 le microbe de la fièvre typhoïde; c'est à lui et non à Eberth qu'en revient la priorité, six ans avant Eberth. Jean Mikulicz, professeur de chirurgie à Cracovie, Polonais, né à Cernauti, plus tard professeur de chirurgie à Königsberg et à Breslau, occupa la chaire de l'Université Jagellonne pendant cinq ans. Là commença son imposante carrière chirurgicale. Notons qu'après avoir obtenu la chaire de Königsberg, Mikulicz se déclara Allemand, quoique pendant son séjour à Cracovie il parlât en polonais, enseignât et écrivit en polonais, et fit des conférences en polonais à la Société Médicale de Cracovie. A Cracovie, Mikulicz introduisit l'usage de l'iodoforme dans le pansement des plaies et exécuta quelques opérations inédites, telles que l'amputation du pied, par un procédé spécial, et la strumectomie partielle, qui sont connues dans la littérature médicale sous son nom. C'est encore de Cracovie que sortirent des instruments chirurgicaux :

le scoliosomètre de Mikulicz, et son compresseur pour les opérations plastiques du nez. C'est aussi dans cette ville qu'il inaugura l'usage du tamponnement abdominal connu sous son nom.

Le Dr Louis Rydygier, natif de Poméranie, digne successeur de Mikulicz à la chaire de Cracovie, ensuite professeur de chirurgie à Lwow, se rendit célèbre par des opérations originales et plusieurs modifications de son crû. Il fut le premier à opérer selon sa méthode, le cancer de l'estomac, procédé dont les Allemands attribuent injustement la priorité au Viennois Billroth. Le Dr Henri Hoyer, professeur d'histologie à l'Ecole Centrale et à l'Université de Varsovie, natif de Inowroclaw, se rendit célèbre en Pologne et en Occident par ses recherches sur la structure de la moelle osseuse, les anastomoses artério-veineuses directes, les terminaisons des nerfs cornéens, etc. Ses découvertes n'ont rien perdu de leur valeur, malgré les progrès de l'anatomie microscopique. Citons aussi le Pr Napoléon Cybulski de Cracovie, célèbre par la découverte de l'adrénaline dans les glandes surrénales. Edmond Biernacki, professeur de pathologie à l'Université de Lwow au début du xix^e siècle, médecin-philosophe, fut célèbre en phtisiologie par sa découverte de la sédimentation des globules rouges, connue sous le nom de réaction de Biernacki. Le Dr Thomas Drobniak, chirurgien posnanien, décrivit le premier le rapport des nerfs avec la thyroïde et indépendamment du chirurgien autrichien, Nicoladoni, inventa en 1893 l'opération de la transplantation tendineuse dans la paralysie infantile, et avec un succès complet, que ne connaît peut-être pas Nicoladoni.

Jean Danysz, également natif de la Voïvodie de Poznan, installé à Paris dans la seconde moitié du xix^e siècle, biologiste, parasitologue et naturaliste-philosophe, directeur du service de microbiologie à l'Institut Pasteur, a découvert le bacille paratyphique. Les gouvernements du Portugal, de l'Afrique Méri-dionale, de l'Australie et de la Russie l'invitèrent à

organiser la destruction des insectes nuisibles aux champs et aux forêts. La plus importante de ses découvertes, qui le fit connaître au monde entier, fut son étude sur le rapport entre les venins et les anti-virus (phénomène de Danysz) qui devint la base du traitement séro et vaccinothérapeutique. La France a décoré Danysz de la Légion d'Honneur. Le Pr Sigismond Wróblewski, physicien à Cracovie, fut le premier qui réussit à obtenir l'oxygène, l'azote et l'air liquides. Le Dr Boleslas Motz émigré polonais, élève et assistant de Guyon à l'Hôpital Necker de Paris, acquit une grande réputation au commencement du xx^e siècle. Ses recherches sur l'anatomie pathologique des organes uro-génitaux lui valurent des récompenses de l'Académie des Sciences de Paris et de l'Académie de Médecine. Motz fut un des fondateurs de la *Revue Clinique d'Urologie*. Contemporain du précédent, le Pr Joseph Babinski, né à Paris, célèbre neurologue, chef de Clinique de Charcot à la Salpêtrière, médecin de la Pitié connu par ses travaux sur les maladies nerveuses et la découverte du réflexe, dit signe de Babinski. Le Dr Wladimir Bugiel, décédé en 1936, médecin praticien à Paris, patriote ardent, historien de la médecine polonaise, par une série de monographies historiques et historico-médicales, et d'articles pour la plupart en français, contribua à propager à l'étranger le sens de notre culture générale et médicale. Le Dr Ladislas Bieganski, natif de la Voïvodie de Poznan, médecin à Czestochowa, a écrit un grand nombre de monographies médicales originales, d'œuvres philosophiques et médico-philosophiques. Sa *Logique de la Médecine*, première œuvre en ce genre au monde, lui valut l'attention de l'étranger et provoqua 52 appréciations en allemand, en anglais, en italien, en français et en hollandais, quelques-unes enthousiastes. Le plus grand admirateur de Bieganski fut le professeur d'histoire médicale, Max Neubürger de Vienne. Entre les deux savants une correspondance fut échangée pendant toute l'année 1909. Le Pr Antoine

Gluzinski, né à Vloclawek, décédé en 1935, professeur de pathologie interne aux Universités de Cracovie, de Lwów et de Varsovie, s'est distingué surtout par ses études sur les maladies du sang et de l'estomac. Connue dans tout le monde médical, l'épreuve de Gluzinski facilite le diagnostic précoce du cancer de l'estomac. Gluzinski fut un des propagateurs des congrès médicaux slaves et l'organisateur du premier de ces congrès à Varsovie. Gluzinski reçut un grand nombre de décorations étrangères.

L'Ultramicroscope fut construit, comme on le sait, en 1903, mais déjà en 1882 un ingénieur et physicien de Lwów, *Jules Bodaszewski*, put observer des particules minimes dans les gaz et dans certaines fumées et vapeurs par l'éclairage microscopique latéral et obscurcissement de la base. Professeur de neurologie à l'Université de Wilno, décédé il y a peu de temps, Maximilien Rose, se distingua en neurologie expérimentale et par ses recherches sur la substance cérébrale. Durant plusieurs années, Rose fut directeur du service à l'Institut de l'Empereur Wilhelm à Berlin pour l'examen du cerveau. Selon le désir de feu le Maréchal Joseph Pilsudski, l'examen de son cerveau fut confié au laboratoire de Rose à Wilno. Malheureusement, une mort prématurée ne permit point à ce savant distingué de terminer ce travail.

Le Dr Joseph Okinczyc, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris, fils d'un émigré polonais de 1663, l'homme d'esprit large et de grand cœur, a combattu la tendance uniquement rationaliste de la médecine contemporaine dans son livre : *Humanisme et médecine* (Paris, 1937).

N'oublions pas les Polonaises. Au XVIII^e siècle, une certaine Halpir, née Rusiecka, native de Lituanie, s'installa à Constantinople où elle trouva une pratique médicale nombreuse et s'attira la confiance de la haute société turque, y compris la cour du sultan. Elle séjourna aussi à Sofia et à Vienne où elle soigna et guérit d'une maladie grave le prince Joseph Rakoczy, prétendant au trône de Hongrie.

Marie Zakrzewska, après avoir terminé ses études médicales à Cleveland, devint en 1859 directrice de l'Hôpital de Boston où elle se fit une réputation médicale. Josèphe Joteyko, connue dans la science psychophysique et pédagogique, a publié en 1908 un excellent travail sur la fatigue. Elle était rédactrice de la *Revue de Psychologie* (de Bruxelles). Elle obtint cinq prix de l'Académie des Sciences de Paris et un grand nombre de distinctions honorables de l'Académie Royale Belge de Médecine. En 1904 elle était vice-présidente de la Société Neurologique Belge ; elle sut gagner la considération et l'amitié du P^r Charles Richet.

Il est superflu d'insister sur les mérites de Marie Skłodowska-Curie, née à Varsovie, dont la vie vient de nous être magistralement dépeinte par sa fille, Eve Curie.

Cette esquisse n'est pas complète ; elle présente seulement les plus éminents de ceux qui ont ajouté à la science internationale, malgré l'oppression dont la Pologne fut victime pendant plus de 190 ans. Lorsque la République Polonaise recouvrira son indépendance, il y a vingt ans, les conditions de travail dans leur patrie retrouvée, changèrent complètement pour les savants polonais ; ils trouvèrent sur place des laboratoires et, chez leur gouvernement, intérêt et bienveillance. Ils ne sont plus obligés de dissimuler les résultats de leurs recherches, de crainte que d'autres nationalités ne les mettent à leur compte ; ils prennent part, à titre national, aux congrès internationaux et en organisent chez eux. La science polonaise a repris son nom et rien ne l'empêche de collaborer avec le monde civilisé. Le travail des savants polonais contemporains continue de fructifier. A la place des instituts russes, qui servaient davantage aux buts politiques qu'à la science propre, d'autres ont été fondés ou librement développés. Citons seulement dans la capitale la Société des Sciences, l'Académie Technique, le Conseil des sciences exactes et appliquées près le Ministère de l'Instruction Publique, l'Uni-

versité Libre Polonaise, l'Ecole supérieure d'agriculture, du Commerce, l'Ecole des Sciences politiques et le Fonds de la culture nationale, créé par le Maréchal Pilsudski pour faciliter la publication scientifique. En dehors de Varsovie, quatre autres villes possèdent des universités et autres écoles supérieures, édifiées d'après les lois polonaises : Cracovie, Lwów, Wilno et Poznan. Une Université de fondation privée, la sixième a été créée à Lublin. Outre les écoles supérieures et les sociétés citées plus haut, les savants polonais se sont organisés en sociétés spéciales dans la capitale et dans plusieurs grandes villes du pays : médicales, biologiques, physiques, chimiques, physiologiques, botaniques, anthropologiques, anatomiques, d'histoire de la médecine, etc., qui publient des organes spéciaux, avec des résumés en langues étrangères des articles les plus importants. Les travailleurs polonais siègent toujours avec honneur dans les congrès internationaux ; sur l'invitation des institutions scientifiques étrangères, ils font des conférences, prennent part à l'échange des professeurs et à l'organisation des instituts de recherches ; ils collaborent aux questions sanitaires à la Ligue des Nations, écrivent des travaux publiés en langues étrangères par l'intermédiaire de l'Académie Polonaise des Sciences à Cracovie ou des institutions de publicité de Varsovie ; ils peuvent profiter à leur aise des bibliothèques, des archives, des laboratoires, des musées.

LES PRÉSENTATIONS D'APOLLON IÉTROS

Par le Dr Horia SLOBOZIANU (de Bucarest).

Dans le Panthéon grec, Apollon était le dieu de la lumière, des arts, de la poésie et de la musique. Il avait, en plus, des attributions morales : il protégeait les faibles, purifiait les pécheurs, vengeait et punissait les humains en envoyant des épidémies et en suscitant des morts subites.

Comme il était le dieu du Soleil et des saisons, on lui attribuait le pouvoir de faire éclore par ses rayons ardents, les épidémies, qui sévissaient généralement en été.

Il écartait aussi les mauvaises influences et protégeait la santé des hommes et des animaux. Apollon était le dieu guérisseur, prérogative qui le rapprochait d'Asklepios, qu'on considérait comme son fils. En cette qualité, il portait le nom d'Apollon *Ietros*, *Iatros* ou *Iatromantés*.

Selon toutes probabilités, le culte d'Apollon vient d'Orient. Il apparaît sur la côte de l'Asie Mineure et dans les îles. En Grèce, il était connu sous le nom d'*Aristomachos* et avait un monument à Maratone, d'où son culte a été importé à Athènes.

L'épithète d'*Iatros* est attestée, d'après M. S. Lambrino, dans plusieurs des colonies milésiennes du Pont-Euxin, telles qu'Apollonia, Tyras et Olbia et de même à Théodosia, à Panticapeum et à Phanogoria. Il porte cette même épithète à Magnésie du Méandre et à Milet même, à côté d'Asklepios, donc toujours sous l'aspect de dieu guérisseur.

On retrouve ce culte à Histria, ancienne ville gréco-romaine, sur la côte de la Mer Noire, à 50 kilomètres au Nord de Constantza. Histria était une colonie mi-

lésienne qui adopta le culte d'Apollon de Milet même. D'après les inscriptions trouvées à Histria par V. Parvan d'abord, et ensuite par M. le Pr Lambrino, il résulte que le culte d'Apollon Ietros date de la fin du v^e siècle ou, au plus tard, entre 400 et 300 avant J.-C. Apollon Ietros était le dieu patronymique d'Histria. Son culte était célébré par une famille entière de prêtres, qui ont rempli cette fonction de génération en génération. Le prêtre éponyme de la ville était justement celui qui servait Apollon Ietros, le dieu protecteur d'Histria. Cette famille était probablement riche, car nous la voyons ériger à ses frais une statue de bronze de grandeur naturelle dédiée à Apollon Ietros, et en même temps un autre monument de marbre, probablement un temple, en l'honneur du même dieu (Lambrino).

Les monuments trouvés à Histria ont permis à M. Lambrino de reconstituer l'attitude du dieu qui devrait se présenter debout, marchant et portant de la main gauche un attribut, sans doute une lyre. Ce même type se retrouve sur les monnaies d'Histria.

Sur un bas-relief trouvé à Histria par M. Lambrino, le dieu porte la robe longue, tombant avec des plis amples jusqu'à terre et retenue par une ceinture. De sa main droite il tient le plectre et de sa main gauche la grande cithare. Le pied gauche est un peu retiré en arrière.

Le culte d'Apollon fut introduit à Rome vers 432 avant J.-C. pendant une grande épidémie. Il y resta longtemps un dieu étranger, mais devint par la suite une divinité assez répandue.

Les attributs d'Apollon sont : la lyre, la cithare, l'arc, la lance, l'omophalos, le vautour, le cygne, le coq, le trépied, les feuilles de laurier, le palmier et, comme nous le verrons plus loin, le ou les serpents.

Les représentations d'Apollon au serpent sont très rares et inconnues pendant l'époque grecque, d'après nos recherches. Plus tard, à l'époque romaine, cette représentation apparaît sur des monnaies très rares.

Sur une monnaie de Caracalla (198-217) trouvée à Ulpias Serdikis (Sofia), Apollon Medicus est représenté debout, nu, de face, regardant à droite, tenant de la main droite un bâton autour duquel s'enroule un serpent, le bras gauche pendant sur le côté.

Deux autres représentations monétaires d'Apollon Ietros ont été trouvées à Marcianopol (près de Varna). Elles ont été étudiées par Pick (*Die antiken Münzen Nord Griechlands*).

Une de ces monnaies date de Caracalla et de Domna. Le dieu est debout, nu, tourné à droite ; la main gauche tendue en avant tient l'arc, la main droite est sur la tête. Près de lui un arbre, autour duquel s'enroule un serpent.



PORTRAIT D'APOLLON IETROS

L'autre monnaie date de Gordien (238-244). Le dieu est représenté comme sur l'autre monnaie, mais du côté gauche le manteau est jeté sur le carquois.

Dans le travail du Dr O. Bernhard (*Représentations monétaires grecques et romaines dans leurs relations avec l'histoire de la médecine*, 1926) nous trouvons deux autres monnaies très rares, qui nous intéressent.

L'une est une pièce de bronze du temps de Philippus senior (244-249 après J.-C.) de Bizye, en Thrace. Apollon (Iatros) est représenté sous une forme juvénile.

nile, nu, avec une branche de laurier dans la main droite, devant un omphalos, autour duquel s'est enroulé un serpent. Inscription : BIZYHNΩN. Elle fait partie de la collection de Vienne.

L'autre monnaie, aussi de bronze, date du temps de Trebonianus Gallus (251-253 après J. C.) Elle représente Apollon assis sur un rocher, tenant de la main droite une branche de laurier, de la main gauche un serpent. Inscr. : ARNASI. (Collection de Paris).

Dans nos collections nous possédons un camée intaille en cornaline (18 > 13 mm.), trouvé à Constantza (Tomis, ancienne ville gréco-romaine). Apollon y figure debout, de face, complètement nu ; de la main gauche il tient la lyre, qui s'appuie sur une colonne, autour de laquelle s'enroule le serpent. Dans la main droite il tient une branche de laurier, au-dessous de laquelle est représenté un serpent. La tête du dieu est entourée d'un ruban dont les bouts sont noués au-dessus de la nuque. Ce camée peut dater du III^e siècle après J.-C., époque à laquelle Apollon Medicus est représenté quelquefois avec le serpent ; ici même il est figuré avec deux serpents.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- MAYO (W.-J.). — Lord Moynihan (1865-1936).
Surg., Gyn. et Obst., v. 63, n° 5, nov. 1936, p. 684; ptr.
- MEIGE (H.). — Jean Charcot (1867-1936).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 100, 3^e sér., t. 116, n° 33, 3 nov. 1936, p. 285. — *Le Progrès méd.*, n° 45, 7 nov. 1936, p. 1747.
- METZGER (C.). — Descartes physiologiste et Anatomiste.
Hippocrate (Paris), a. 4, n° 9, nov. 1936, p. 513.
- MIDDLETON (W.-S.). — Benjamin Smith Barton.
Ann. med. history, n. sér., v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 477; ptr.
- MINZ (S.). — J. Pavlov.
L'Attualità med. (Roma), a. 1, n° 3, mars 1936, p. 8.
- MOORE (M.) et MANNING (C.). — Syphilis and sassafras.
Amer. Journ. of syphil., v. 20, n° 6, nov. 1936, p. 646; fig.
- MÜNZENMAYER (H.). — Ueber ärztliches Zunftwesen im 18 Jahrhundert.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 341.
- NETOLITZKY (F.). — Abnorme Kotbildung (« Schafkot-form ») in einer Altägyptischen Mumie.
Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 348.
- NOGUÈS (P.). — Jean Charcot (1867-1936).
Paris méd., a. 26, n° 45, 7 nov. 1936 (Annexes), p. XX; ptr.
- OPPENHEIM (M.). — Professor Dr Ernst Finger zum 80. Geburtstage.
Wiener med. Wochenschr., a. 86, n° 46, 14 nov. 1936, p. 1265.
- PHISALIX (M^{me} M.). — Alphonse Laveran (1841-1922).
Les Biographies méd., a. 10, n° 7, oct. 1936, p. 321; ptr.
- Roos. — Johann-Peter Frank.
Deuts. med. Wochenschr., a. 62, n° 46, 13 nov. 1936, p. 1887.
- SCHÜTZE (R.). — Moritz Schreber und sein Werk.
Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 46, 13 nov. 1936, p. 1888.
- SIEBOLD (K.). — Carl Caspar von Siebold zum Gedächtnis.
 Zu seinem 200. Geburtstag am 4 November 1936.
Janus (Leiden), a. 40, n° 9-10, sept.-oct. 1936, p. 145.
- SIREDEY (A.). — Jean Charcot.
Journ. de méd. et chir. prat. (Paris), t. 107, n° 21, 10 nov. 1936, p. 720.

SUDHOFF (K.). — Alexander Hispanus und das Schriftwerk unter seinem Namen. Ein erstes Wort über ihn und Bekanntgabe seiner medizinischen Schriften.

Arch. f. Gesch. d. Med., v. 29, n° 4-5, nov. 1936, p. 289.

TANON. — F. Bordas [Nécrologie].

Paris méd., a. 26, n° 47, 21 nov. 1936 (Annexes), p. XIV.

TRAPP (C.-E.) et TRAPP (M.-C.). — Psychiatry in art.

Ann. med. history, v. 8, n° 6, nov. 1936, p. 511; fig.

UZAN (M.). — Le Droit médical il y a 4.000 ans.

Tunisie méd., a. 30, n° 9, nov. 1936, p. 403.

VAN DUYSE. — Eloge du professeur Adrien Bayet.

Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique, 6^e sér., t. 1, n° 8, 26 sept. 1936, p. 369.

**

ADLER (J.). — Charles Davila (1828-1884).

Thèse de Paris, 1936, n° 578. (Paris, Lavergne).

ALEZAIS (H.). — Le professeur Fodéré à Marseille et à Martigues.

Marseille-méd., a. 73, n° 13, 5 mai 1936, p. 601; n° 14, 15 mai, p. 649.

AUDRY (J.). — Antoine Royet et l'« Excellent traité de la peste » (1583).

Lyon méd., t. 157, n° 22, 31 mai 1936, p. 663.

BAGLEY (C.-H.). — William Holland Wilmer (1863-1936).

Surg. Gyn. et Obst., v. 62, n° 5, mai 1936, p. 900; ptr.

BAUDOUIN (M.). — La cholécystectomie préhistorique et avant la lettre.

Courrier méd. (Paris), a. 86, n° 24, 14 juin 1936, p. 393.

BRYAN (C.). — Surgeon Alexander Collie (1793-1835).

Med. Journ. of Australia, a. 23, v. 1, n° 16, 18 avril 1936, p. 537.

BUSCHAN (G.). — Zwei alte ostasiatische Heilmethoden : Moxibustion und Akupunktur.

Deuts. med. Wochenschr., a. 62, n° 16, 17 avril 1936, p. 654; fig.

CASTIGLIONI (A.). — Pietro d'Abano. — Discorso ..per l'inaugurazione del monumento. — Abano, 10 sett. 1935.

Minerva med., a. 27, v. 1, n° 12, 24 mars 1936, p. 273.

(A suivre.)

D^r HAHN.

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

H. STEIN, *Pierre Lombard, médecin de Saint-Louis, Bibliothèque de l'Ecole des Chartres*, Janv.-Juin 1939, p. 62-72. — Dans cette notice, H.-S. ne se borne pas à fournir des détails inédits sur la vie de Pierre Lombard ; il énumère les autres médecins de Saint-Louis, Armand de Poitiers, Robert de Douai, Pierre de la Broce, Guy de Cercelles, Roger de Provins, et aussi l'énigmatique Hersent, qui le soigna à la Croisade, sans doute plutôt infirmière que physicienne. L'intérêt de cet article est dans la rectification des dates de naissance et de mort de Pierre Lombard, qui vécut au XIII^e s. et non au XII^e, ainsi que l'écrit encore Wickersheimer dans son *Dictionnaire des médecins du Moyen Age* ; cependant il ne l'a pas confondu, comme ses devanciers, avec un autre Pierre Lombard, théologien, dit le Maître des Sentences.

Marcel FOSSEYEUX.

Histoire littéraire de la France, t. XXXVII, suite du XIV^e s. Paris, 1938. — Ce fascicule du célèbre ouvrage commencé par les Bénédictins de Saint-Maur comporte une notice sur Barthélémy de Bruges (p. 238) de Ch. V. Langlois, composée avant la parution du *Dictionnaire de Wickersheimer* ; celui-ci avait déjà fait l'énumération exhaustive des œuvres médicales de ce maître ès arts qui se trouvent pour la plupart à l'Amplonienne d'Erfurt. M^e Barthélémy fit d'abondantes donations à divers collèges, notamment à la Sorbonne.

Marcel FOSSEYEUX.

ACHARD, *Adolphe Wurtz, 1817-1884*, Eloge prononcé à l'Acad. de médecine, Progrès médical, n° 51, 17 déc. 1938, p. 1705-1708. — Fils d'un pasteur de Wolfsheim, né à Strasbourg le 26 nov. 1817, W. fit ses études au gymnase protestant de cette ville, et manifesta de bonne heure son goût pour la chimie, ce qui lui valut les postes de préparateur et de chef des travaux chimiques à la Faculté de médecine de Strasbourg. Doc-

teur en médecine (1843), il passa par les laboratoires de Liebig à Giessen, de J.-B. Dumas à Paris, devint chef des travaux chimiques à l'Ecole centrale. Agrégé de chimie (1843), puis professeur de chimie (1853) à la Faculté de médecine de Paris, il enseigna aussi la chimie organique à la Faculté des Sciences (1872). Membre de l'Académie de médecine (1856) il en fut vice-président, puis président en 1870-71. Doyen de la Faculté (1866) il dut quitter Paris pendant la Commune, démissionna en 1875, et fut en 1877 un des fondateurs de l'A. F. A. S. Il mourut le 12 mai 1884. Il a étudié les acides du phosphore, découvert l'oxychlorure de phosphore, les amines (1849), les glycols (1856), les aldols, réalisé en même temps que Dusart et Kékulé la synthèse des phénols, et vénémentement bataillé en faveur de la théorie atomique que son collègue de la Sorbonne, H. Sainte-Claire-Deville combattait au nom des équivalents.

R. MERCIER, *Les recherches expérimentales de Bretonneau, et la découverte des ampoules médicamenteuses*, Berry médical, 1939, n° 1, p. 85-87. — Bretonneau possédait de multiples talents. Il avait tenté de rehausser de pastel la peinture au lavis ; ébauché des sculptures ; étudié la vie des abeilles dans un traité demeuré inédit ; collectionné des insectes pour son ami le zoologiste Savigny ; pratiqué la botanique, l'horticulture ; modifié le thermomètre de Réaumur en substituant à l'alcool l'huile volatile de téribenthine. Ses manipulations de physicien (il savait souffler et tirer le verre), l'induisirent à préconiser dans une lettre à J.-B. Cloquet du 5 novembre 1803 l'emploi de tubes capillaires scellés pour la conservation et le transport du vaccin. Cette découverte, utilisée et vulgarisée depuis, demeura ignorée : et tant que, le 30 nov. 1803, Dom Francisco Balmis, chirurgien de S. M. Catholique, se faisait escorter de 22 marmots vaccinifères pour porter au Nouveau Monde les bienfaits de la méthode de Jenner. M. Mercier veut voir dans les tubes de Bretonneau les précurseurs de nos ampoules médicamenteuses.

R. MERCIER, *Les démêlés de Velpeau et du docteur noir*, Progrès médical, 10 déc. 1938, Supplément illustré n° 10, p. 73-76. — Ce docteur noir était en effet un nègre, qui se faisait appeler Vriès ; pour les uns, mulâtre antillais ; pour d'autres, Espagnol ; et se disant docteur de Leyde, ce qui était faux. Il prétendait détenir un secret pour la guérison des tumeurs, et guérit en effet l'instrumentiste Sax, atteint d'un cancer de la lèvre. Velpeau qui avaif, sans succès, conseillé à Sax une

exérèse chirurgicale, voulut étudier la recette de l'empirique et, de concert avec son collègue Manec, lui confia, dans son service de la Charité, quelques malades... qui ne furent point améliorés. Cette affaire mit en émoi les amis et les ennemis de Vriès et de Velpeau. Et tandis que ce dernier essayait à l'Académie les remontrances de ses collègues ; dans la presse, les attaques des partisans du charlatan ; dans le monde médical, le reproche de couvrir les manœuvres d'un empirique, Vriès paradait au Louvre dans un grand banquet offert par ses clients reconnaissants... parmi lesquels Sax ne figurait plus ; car il avoua en 1864 à Déclat avoir employé un topique au naphté en même temps que celui du médecin noir, sans pouvoir déclarer auquel des deux il avait dû sa guérison.

M. GILLE, *Séance publique annuelle*. — Revue pratique de biologie appliquée, de Hallion, nov. 1938, p. 329-334. — Fondée en 1820, l'Académie de médecine, d'abord sans domicile fixe, tint ses séances au Louvre ou à la Faculté. En 1824, elle loua un petit hôtel 21 rue de Poitiers. En 1850, l'Assistance publique lui concéda l'ancienne chapelle de la Charité, rue des Saints-Pères ; on lui offrit ensuite la caserne de l'Assomption, les ruines de la Cour des Comptes et d'autres immeubles qu'elle dédaigna pour s'installer définitivement dans le palais actuel construit en 1900 rue Bonaparte. Mais, au début, l'exiguité des locaux ne se prêtait point à l'affluence des séances solennelles : initialement 3 séances publiques de section : médecine, chirurgie, pharmacie ; plus tard une séance d'apparat, toutes chambres réunies. Pour ces réunions, l'Académie empruntait la coupole de l'Institut et même, en 1834, le grand, mais inconfortable amphithéâtre de la Faculté, où furent conviés le chirurgien allemand Dieffenbach et le Dr Véron, directeur de l'Opéra ! Ce fut sans doute pour demander à ce dernier son appréciation sur le nouveau costume académique. Le 1^{er} janvier 1833, la délégation académique désignée pour porter à Louis-Philippe les vœux de la Compagnie comprenait le Dr Marc qui portait redingote verte, et quelques autres médecins tout de noir vêtus. Les jeunes princes d'Orléans en firent gorge chaude, et comparèrent Marc à un artichaut, ses collègues à des croque-morts. Pour faire à l'avenir meilleure figure parmi les uniformes de la Cour, les immortels décidèrent en comité secret, d'avoir un costume de cérémonie, sur lequel on discuta fort. On s'accorda sur le demi-claque, l'habit à parements, l'épée. Les broderies, vouées d'abord au bleu, devinrent violettes, et le demeurèrent. Et tel fut l'uniforme

arboré, en 1834, aux yeux de Daumier râilleur, et des Parisiens émerveillés, et qui reparut sous l'Empire aux séances publiques de la rue des Saints Pères. Mais la passementerie a renchéri, et il n'y a plus guère que les membres du Bureau pour arborer, dans les grandes circonstances, la tenue de gala.

UZUREAU, *Les derniers jours de la Faculté de médecine d'Angers*, Archives méd. d'Angers, 42^e année, n° 12, déc. 1938, p. 284-286. — Cette Faculté avait été fondée par le pape Eugène IV (1432), confirmée par Charles VII (1433). Le décret du 22 mars 1791 imposa le serment civique aux professeurs de l'Université d'Angers qui se déroberent et ne se soumirent qu'à un nouveau décret de la Constituante rendu le 15 avril 1791, sous peine de déchéance. Sur les sept docteurs régents de la Faculté de médecine, cinq seulement prêtèrent le serment devant la municipalité, le 23 avril. Gaudin du Plessis, ancien des Ecoles, et F.-J. Delaunay, réfractaires, furent destitués. Les cours continuèrent tant bien que mal. La dernière réception doctorale eut lieu le 19 nov. 1792. La loi du 15 sept. 1793 supprima toutes les Facultés de la République.

UZUREAU, *Fondation de l'Hôpital de Montréal par les Angelines*, *ibid.*, juin 1939, p. 125-126. — La sœur Jeanne Mance ayant débarqué avec Maisonneuve sur l'île de Montréal le 18 mai 1642 y fit construire une église et un petit hôpital qu'elle dirigea seule pendant 17 ans. En 1658, elle revint en France, alla en pèlerinage à N.-D. des Ardilliers, et rencontra en décembre à La Flèche M. Le Royer de la Dauversière qui lui promit du renfort. Trois sœurs hospitalières de St-Joseph de La Flèche partirent en juin 1659, et arrivèrent à Montréal le 29 octobre. Trois autres s'embarquèrent en 1669 ; deux autres, de Beaufort-en-Vallée, en 1679. La première supérieure de l'hôpital de Montréal fut une des missionnaires de 1659, la sœur de Bresolles (1659-69).

R. MERCIER, *Silhouettes d'officiers de santé républicains des corps de troupe dans la guerre de Vendée*, Progrès médical, 7 janv. 1939, Suppl. illustré, n° 1, p.1-7. — Le groupe en est complexe et cocasse. Défilent tour à tour Nicolas Lalleman, d'abord chirurgien de marine, puis maître en chirurgie à Vire, qui guerroie en Vendée avec la 141^e demi-brigade, s'y casse la cuisse, est réformé en 1797, réintégré en 1799, et finit professeur au Lycée de Laval, dans la peau d'un poète ! — Les frères Brette, Tourangeaux de Neuvy-le-Roi, dont l'aîné,

Louis, étudie à la Charité de Paris sous Deschamps, part comme chirurgien avec le 32^e d'infanterie, s'empare à Spire d'un drapeau ennemi, suit les Mayençais dans l'Ouest, échappe au massacre de Clisson, passe dans l'administration de l'enregistrement et meurt retraité à Civray. Son cadet servit également en Bretagne et combattit... la gale à Landerneau. — P.-A. Marquet, de Rochefort, qui commença sa carrière comme chirurgien de marine, devint capitaine de canonniers, sauva par le tir de ses pièces la ville des Sables-d'Olonne attaquée par le chirurgien Joly (1793), puis se lança dans la politique, épura les administrations fédéralistes du district de la Rochefoucauld, siégea dans la municipalité de Cognac, où il fut nommé juge de paix par Napoléon et s'éteignit en 1834. — Charles Boucher, de La Flèche, combattit sans enthousiasme les insurgés vendéens en 1793, sauva les cendres du cœur de Henri IV brûlé par ordre du conventionnel Thirion, mais ne s'en vanta que sous l'Empire! — Depeix, médecin des cavaliers de la Haute-Vienne, passait ses loisirs au cantonnement de Cholet, à disséquer des cadavres. Il oublia un squelette sous le lit de son hôtesse, la dame Révelliére, laquelle, accusée d'avoir occis quelque patriote, fut fusillée à Angers le 1^{er} février 1794. Depeix ne reconnut que trop tard son étourderie! — Bernard Montauze, de Saint-Criq (Landes), chirurgien militaire pendant la guerre d'Amérique, fit plus tard campagne en Allemagne, en Vendée, fut attaché à l'Hôpital militaire de Beaumont-lès-Tours, et mourut, maigrement pensionné, misérable et tuberculeux. Son neveu Jean, chirurgien militaire, servit aussi dans l'Ouest et fut licencié en 1803. — Enfin, Jean Péquel, chirurgien-major au 4^e bataillon des Ardennes, écorcha en 1794 des cadavres de prisonniers Vendéens, et, de leur peau, tannée par un mégissier des Ponts-de-Cé, fit faire des culottes!

UZUREAU, *Les étudiants en médecine d'Angers, mai 1790*, Archives médicales d'Angers, janv. 1939, p. 18-19. — En mai 1790, les électeurs du Maine-et-Loire se réunirent pour nommer le Conseil général et le procureur général syndic du nouveau département. Le 27 mai, une députation des étudiants en médecine vint congratuler l'assemblée, sous la conduite du jeune Bessard, qui prononça une harangue. Il la complimenta d'édifier par ses « glorieux travaux » un « édifice qui s'élève majestueusement sur les ruines du despotisme »; d'entretenir de ses mains pures « le feu sacré de la liberté »; de résister à « cette poignée d'êtres entachés de la rouille aristocratique... réduits à enfanter dans l'ombre leurs complots nationomani-

cides », aux « apôtres d'erreur qui ... soufflent partout l'esprit de fanatisme »; et évoqua, pour terminer, les mânes de Brutus. L'avocat Delaunay, président, remercia le carabin en termes émus.

UZUREAU, *Le chancelier d'Aguesseau et la Faculté de médecine d'Angers*, 1745. L'Anjou historique, janvier 1939, p. 8-10.
— En 1745, des malveillants contestèrent aux docteurs de la Faculté d'Angers le titre de régents, parce que, contrairement à l'édit de mars 1707, ils n'avaient point conquis leur chaire professorale à la dispute, mais seulement par l'acte dit *resumptum*. Le chancelier en référa au médecin angevin De-lisle, de passage à Paris, et à l'intendant de Lucé. On assura que le manque de fonds était le seul motif de cette irrégularité, que les cours donnaient satisfaction au public, et d'Aguesseau permit de laisser les choses provisoirement en l'état.

UZUREAU, *A la Faculté de médecine d'Angers*, 1689-1695. Arch. méd. d'Angers, fév. 1939, p. 37-38. — René Lecomte, sieur des Salmonnières, reçu le 23 juin 1676 docteur de la Faculté d'Angers, alla par la suite prendre le bonnet à Paris, où il s'établit. Il n'en prétendit pas moins continuer à toucher sa part d'émoluments universitaires à Angers : la Faculté la lui refusa le 1^{er} août 1689. Appel du requérant au Parlement de Paris, dont un arrêt du 24 janvier 1695, recueilli par Pocquet de Livonnière, le débouta, avec amende et dépens.

M. GILLE, *Poids et mesures*. — (Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, fév. 1939, p. 43-49.) — Crée par l'Assemblée nationale en 1790, légalisé par décret en 1801, mitigé par arrêté en 1812, le système métrique ne devint obligatoire qu'en vertu de la loi du 4 juillet 1837, qui fixa le terme du 1^{er} janvier 1840. Cette annonce jeta le désarroi chez nos Esculapés, encore férus des anciennes mesures pondérales. Guibourt en avait saisi dès décembre 1838 l'Académie de médecine : elle nomma une commission comprenant, entre autres Marc, médecin du roi, Pelletier et Double, rapporteur. Double fut éclectique, loua le passé, redouta les changements sans les réprover, proposa de maintenir les dénominations anciennes en réglant leur valeur d'après les nouvelles. De vives dissensions s'élèvèrent entre sectateurs des vieux hiéroglyphes et partisans des décimaux. Finalement, les novateurs triomphèrent. Mais Gruby s'obstinait encore, en 1856, à formuler d'après le vieux système, en latin !

X... *La protestation d'un médecin de Strasbourg contre le*

sénatus-consulte de 1804. Progrès médical, 25 mars 1939, p. 433-434. — Né le 11 février 1761 à Bellevesvre, près Louhans, Masuyer prit le bonnet le 10 juillet 1783 à la Faculté de Montpellier, embrassa le parti de la Révolution et collabora à un ouvrage rédigé par son frère sur la perfectibilité humaine : mais cette perfectibilité n'était pas tellement avancée, que l'auteur ne portât sa tête sur l'échafaud avec les Girondins. Nommé professeur de chimie en 1798 à l'Ecole de Strasbourg, Masuyer a étudié l'emploi du chlorure de chaux comme désinfectant, l'utilisation alimentaire de la gélatine, etc. En 1825, il devint correspondant de l'Académie de médecine et mourut le 24 mars 1849 à l'Etoile (Jura). — Masuyer s'opposa en mai 1804, par un avis motivé, à l'hérédité de la dignité impériale dans la famille de Napoléon : il préférait une constitution capable de balancer le despotisme ; l'élection au plébiscite définitif ; et redoutait le principe d'hérédité dynastique comme fauteur de guerres. Libéral impénitent, Masuyer fit des remontrances à l'Empereur lui-même lors d'une présentation des professeurs strasbourgeois ; réclama, sous la Restauration, l'abolition de la pairie ; et morigéna derechef les ministres de Louis-Philippe.

UZUREAU, *Le service des aliénés en Maine-et-Loire* (1833), Arch. médicales d'Angers, avril 1939, p. 81-84. — D'après un rapport de Giraud, maire d'Angers, au préfet Barthélémy, les aliénés angevins sont répartis : 1^e dans les *Maisons de détention*, où on en compte 153. 2^e Dans les *Hôpitaux*, où aliénés masculins ou féminins sont pourvus de soins matériels convenables par les religieuses, mais parqués dans des logettes mal aérées, sans lieux suffisants de promenade, et privés de traitement moral. 3^e Dans les *Prisons du château* « cloaque infect », obscur, réservé aux fous furieux dont les familles se désintéressent. 4^e Dans la *Prison des Pénitentes*, réservée aux folles, qui y sont mieux traitées, mais encore trop recluses. — Les aliénés à la charge du département coûtent 300 fr. par an ; les autres payent d'après leurs ressources familiales. — Le maire reconnaît d'ailleurs qu'il est impossible de traiter ces malheureux dans les hôpitaux et réclame la création d'un asile d'aliénés. Le scandale de leur situation, dénoncé de nouveau en octobre 1834 dans le *Journal de Maine-et-Loire*, entraîna la fondation d'un établissement qui fut inauguré à Sainte-Gemmes le 17 janvier 1844.

A propos du 150^e anniversaire de la Révolution française (Progrès médical, 27 mai 1939, et suppl. illustré n° 6), divers

articles. P. ASTRUC (*Condorcet et la médecine*) étudie les causes, encore discutées, de la mort du philosophe, en sa prison : apoplexie sanguine ? (Labrousse). Inanition ? Embolie par phlébite variqueuse ? (Robinet). Intoxication suicide avec un poison remis par Cabanis ou Baudelaire ? Quant aux jugements du marquis de Caritat sur la médecine et les médecins, ils émaillent la série de notices qu'il eut à rédiger comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences sur Pringle, Haller, B. et J. de Jussieu, Linné, etc. Condorcet croyait à la perfec-tibilité indéfinie de l'humanité, tant physique que morale. Il escomptait les progrès de la médecine préventive, dont l'inoculation variolique avait déjà donné un exemple, et opinait que « si notre espèce est susceptible d'un grand perfectionnement physique, c'est... à la médecine qu'il appartient d'en chercher les moyens. » Par contre, il attend peu de chose des médecins politiques : il vaut « mieux être au premier rang dans le noble emploi d'éclairer les hommes qu'au second dans celui de les gouverner ». Au reste, « les remèdes de la médecine, encore moins incertains que ceux de la politique, sont plus faciles à appliquer ».

J. DE FOURMESTRAUX résume à grands traits, l'histoire des *Médecins aux armées de la République* (4 août 1789-10 nov. 1799). — Le Corps de santé est régi par l'ordonnance plus ou moins modifiée, de 1778. Mais les officiers de santé doivent faire preuve de leur capacité devant la municipalité ! C'est devant des édiles de village, à Bouzonville, que Percy, chirurgien en chef de l'armée de la Moselle, vient proroger sur deux questions envoyées par le Conseil de Santé ! Au surplus, exige-t-on des malheureux candidats un certificat attestant la pureté de leurs sentiments républicains. Les médecins militaires de l'ancienne armée, bientôt décimés, débordés par une tâche formidable, furent vite noyés sous l'afflux d'abord des réquisitionnés, ensuite des élèves de la Patrie formés en hâte dans les Ecoles de santé de Montpellier, Paris et Strasbourg. Trois grandes figures de médecins militaires, Percy, Desgenettes, Larrey, dominent l'époque : on les retrouvera parmi les acteurs de l'épopée impériale. D'autres, comme Broussais (un bleu), Récamier (un blanc dépayssé à bord du vaisseau le *Ça ira*), n'émergeront que plus tard.

L. PEREL cherche à déterminer *l'influence de Condillac sur Bichat*. — Bichat emprunte à l'abbé la méthode analytique ; mais il ne ramène pas, comme lui, toute la physiologie psychosensorielle au finalisme de la sensation. Il proclame, au dam

des schémas psychologiques, que la théorie doit être fondée « sur des faits, sur des expériences », encore qu'il faille se montrer « très réservé à prononcer sur les forces vitales d'après les expériences » en raison des troubles (plus tard démontrés par l'endocrinologie) que ces tentatives peuvent apporter dans la physiologie normale.

F. MOUTIER dévoile en *Marat l'homme de science et son caractère* et évoque le Marat d'avant 89, médecin des gardes du corps de Mgr le Comte d'Artois, élégant amoureux de sa cliente la marquise de l'Aubespine, mais déjà vaniteux, sensible aux critiques, outré de l'accueil réservé que l'Académie des Sciences ménage aux prétentions scientifiques de ses travaux sur la lumière et le fluide igné, et entreprenant d'en remontrer — injurieusement — à Newton. Instable, aigri, anxieux persécuté, il deviendra le pourvoyeur de la guillotine, le dénonciateur des ci-devant, et des traitres, réservant les élans de sa sensibilité pour le peuple, ce peuple qui, après avoir traîné son cadavre au Panthéon, en jettera les restes à l'égoût !

P. LEMAY nous raconte *la mort suspecte de Mirabeau*, empoisonné peut-être par l'arsenic, racontar que semblait confirmer la tentative de suicide de son secrétaire Comps. Mais un crime politique eût risqué de provoquer des représailles soit sur la famille royale, soit sur les partis de gauche ! Aussi s'efforça-t-on de prouver que la mort était naturelle. Le tribunal du 1^{er} arrondissement ordonna l'autopsie du tribun. Fourcroy, d'abord désigné, fut écarté. L'opération fut faite par Soupé, Brasdor et L'Héritier, Pierre Sue étant rapporteur. On trouva un épanchement jaunâtre dans le péricarde, un léger exsud a rougeâtre dans les plèvres, et un foie « très enflammé ».

A. TURGON se demande si Fourcroy, comme le prétendit d'abord Sacombe, fut responsable de la mort de Lavoisier. Chevreul pense que cette accusation émanait, sous l'inspiration du charlatanesque auteur de la *Luciniade*, d'un préparateur infidèle renvoyé par Fourcroy. En tout cas, ce dernier, être versatile, qui de jacobin fougueux, dénonciateur et épurateur des Académies et Sociétés savantes, devint le courtisan de Bonaparte, ne fit rien pour sauver Lavoisier. Lâcheté ? Ou jalouse scientifique ?

M. GILLE, *Science et gens du monde au temps de Molière*, Rev. de biologie appliquée de Hallion, juin 1939, p. 173-178.
— Il y eut de tout temps des savants à la mode, oracles des

mondaines, arbitres des salons. Duverney, mis en réputation au sein de l'Académie Bourdelot, et des habitués de chez Denys, médecin par quartier de S. M., l'homme de transfusions, finit par enseigner l'histoire naturelle au Grand Dauphin, l'anatomie dans la chaire du Jardin du Roi, et chez la duchesse du Maine à Sceaux où il fit une adepte en la personne de M^{me} de Launay. Son préparateur, Dionis, fut également un professeur réputé. On tenait encore bureau d'esprit scientifique chez Ménage au Cloître N.-D., chez M. de Villerant, maître des requêtes, chez M. d'Herbelot rue de Condé, chez le marquis d'Angeau place Royale, chez le chevalier Chassebras du Bréau, carrefour Saint-Benoit. Citons encore le médecin chimiste Nicolas Lémery, assidu des cénacles Bourdelot et Justel, dont les cours furent très fréquentés.

Ch. LENORMANT, *L'Académie royale de Chirurgie et la Révolution*, Progrès médical, 24 juin 1939, Suppl. illustré n° 7, p. 53-60. — Crée en 1731, régie par le règlement de 1751, l'Académie de chirurgie est présidée de droit en 1789 par le premier chirurgien du roi (Andouillé), en réalité par un directeur annuel, et dirigée surtout par son secrétaire perpétuel, l'honnête et laborieux Louis. Elle ne s'occupe que fort peu de politique, conserve ses traditions, n'adopte, en ses procès-verbaux, la dénomination de *citoyen* que le 13 juin 1793. Mais elle doit subir le contre-coup des événements : le 15 juillet 1789, pas de séance « à raison des troubles ». L'élection de ses officiers et membres doit être confirmée par le Roi ; mais la dernière est du 25 juin 1792. Louis XVI tombé, c'est le ministre de l'Intérieur qui fait ratifier par Gohier la nomination de Sue fils comme professeur d'anatomie (16 juin 1793). Les assignats ayant remplacé le numéraire, les jetons de présence sont, depuis le 1^{er} janvier 1793, payés en papier : en papier aussi, les diplômes décernés aux lauréats de l'Ecole pratique, l'ancienne médaille portant une effigie de Louis XV ! Il faut encore se débarrasser de deux statues du dit tyran : celle de bronze est envoyée à la section pour la fonte de canons ; celle de marbre, bien que masquée par des planches, sera brisée par des énergumènes. On en réfère à la Commission des Arts et au Pouvoir exécutif pour faire modifier la fresque peinte par Gibelin pour le grand amphithéâtre et le bas-relief de Berruer, sur la porte d'entrée, où figurent Louis XVI ou Louis XV. Cependant, l'Académie est dénoncée ; la Commune la surveille. C'est en vain qu'elle délègue aux armées son directeur Sabatier ; qu'elle prête ses bons offices au Conseil de santé pour choisir un type de voiture d'ambulances ; donne son avis sur

un nouvel uniforme blindé inventé par le citoyen Sarrazin, « tailleur archi-vestaire, professeur et démonstrateur en la science du costume universel » ; envoie des juges au concours de nomination des chirurgiens militaires (sept. 1792) et maritimes (février 1793), et même de celui des pompiers (2 mai 1793). Le 8 août 1793, elle est frappée par le décret, élaboré par Grégoire, supprimant les académies subventionnées par la Nation, et malgré une pétition au Comité d'Instruction publique, tient sa dernière séance le 22 août 1793.

UZUREAU, *Une famille de restaurateurs-chirurgiens*, Arch. médicales d'Angers, sept. 1939, p. 194-196. — René Oger, restaurateur à la Mancellière, paroisse de Chaudron en Mauges, engendra René, restaurateur, né en 1720, fort réputé pour les membres cassés ou démis ; il ne parvint cependant pas à se guérir lui-même, car volé et blessé par les chauffeurs, il mourut en 1798. René engendra Léonard-François, reçu maître en chirurgie à Angers en 1789 pour Saint-Florent le Vicil, où il soigna Cathelineau, qui ramené blessé du siège de Nantes, mourut à Saint-Florent le 14 juillet 1793. Ardent défenseur du trône et de l'autel de 1793 à 1815, L.-F. Oger y gagna les titres de chirurgien-major de l'armée royale d'Anjou et de commandant d'armes de Saint-Florent. Au retour des Lys, le roi lui décerna la croix de la Légion d'honneur. Appelé une nuit au secours d'une femme en couches, il y gagna un refroidissement auquel il succomba le 20 novembre 1822. Son frère René-François, né à Chaudron en 1756, reçu maître en chirurgie à Nantes en 1786, mourut à Baupréau le 7 octobre 1832.

BONNETTE, *L'épluchage des plaies de guerre, un précurseur, le Docteur Baudens, surnommé le Larrey d'Afrique*, Progrès médical, 11 nov. 1939, p. 1271-1272. — Au cours de la dernière guerre, l'épluchage avec suture immédiate en tissu sain fut préconisé par H. Gaudier, de Lille. Or, cette technique avait été déjà exposée par Baudens, chirurgien de l'armée d'Afrique en 1830, dans sa *Clinique des plaies d'armes à feu*, Paris 1836.
Dr P. DELAUNAY.

*Le Secrétaire général : Gérant,
Marcel FOSSEYEUX.*

TABLE DU TOME XXXIII

	Pages
FOSSEYEOUX (M.). — Cure balnéaire et thaumaturgique des Aliénés au moyen âge.....	21
GIRAULT (L.) — (V. Laignel-Lavastine)	196
HARANT. — (V. Irissou).....	18
IRISSOU (L.). — J.-F. Imbert, Médecin Chef de l'expédition de Minorque en 1756.....	18
" Le singulier dédoublement de Pierre Rideux.....	103
LAIGNEL-LAVASTINE et TRIBALET. — La Pensée médicale chartraine et le Nominalisme.....	109
LAIGNEL-LAVASTINE. — Ed. Jeanselme, historien.....	145
LAIGNEL-LAVASTINE et GIRAULT (L.). — Rôle du service de santé militaire dans la conquête de l'Algérie (1830-1847)	196
MOLINÉRY (R.). — Contribution à l'Histoire de l'Hydrologie Française	12
ROUFFLANDIS. — Un aspect de la condition des chirurgiens-majors des hôpitaux militaires en Roussillon au XVIII ^e siècle.....	93
ROUSSET (J.). — Un trait du caractère de M. A. Petit, d'après un Livre de sa Bibliothèque.....	33
SLOBOZIANU (H.) (Bucarest). — Les représentations d'Apollon Iétros.....	255
SOUQUES (A.). — La douleur dans les Livres Hippocratiques (Voir t. XXXII).....	57
TORKOMIAN (V.). — Folklore obstétrical arménien..	193
TRIBALET (J.). — (Voir Laignel-Lavastine).....	109
WICKERSHEIMER (E.). — Faits cliniques observés à Strasbourg et à Haslach en 1362 et suivis de formules de remèdes.....	69
ZEMBRZUSKI (L.) (Varsovie). — Participation des Médecins et des Naturalistes Polonais au progrès de la Science.....	241
